LES REINES DE L'ÉMIGRATION: ANNE DE CAUMONT LA FORCE, ...





LES REINES DE L'ÉMIGRATION

ANNE DE CAUMONT-LA FORCE

COMTESSE DE BALBI

PAR LE

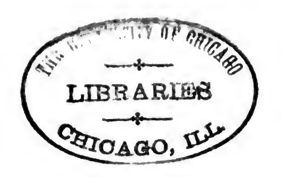
VICOMTE DE REISET, Tony
Henri Auguste

Avec un Portrait en héliogravure

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

1908


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

AVANT-PROPOS

Mme DE BALBI ET Mme DE POLASTRON [1]

— *Montespan* et *Lavallière* —

Si dans cette troupe brillante de jeunes femmes qui embellissaient les derniers jours de la cour de Versailles, la comtesse de Polastron nous a attirés par le charme de sa grâce mélancolique et tendre, il est une autre figure qui trouve sa place auprès d'elle. Cette séduisante physionomie qui mérite de nous retenir, non pour faire ressortir une ressemblance, mais pour marquer un piquant contraste,

1. *Les Reines de l'Émigration : Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron*, par le vicomte DE REISET, tome Ier, in-8°. Émile-Paul, éditeur 1907.

c'est Anne-Jacobé de Caumont-La Force, comtesse de Balbi, toute-puissante favorite du comte de Provence.

Mme de Balbi connut la plus haute faveur en même temps que la fille du comte d'Esparbès de Lussan, mais c'est là le seul rapprochement qu'on puisse établir entre elles. Leurs goûts, leur tempérament offrent les plus grandes divergences, et si, durant un temps, les fortunes sont égales, elles ne servent qu'à accentuer encore une rivalité, pour ne pas dire une hostilité qui ne cessera de se traduire à Versailles comme en exil.

En suivant les deux femmes à travers toutes les phases de leur existence accidentée on peut voir qu'à aucun moment on ne les trouvera réunies et que dans nulle circonstance on ne les rencontrera amies ou alliées.

Dès le début, leurs devoirs respectifs doivent d'ailleurs servir l'antipathie de leur caractère, car les deux maisons auxquelles elles sont attachées ne fusionnent que rarement et ne s'apprécient guère. Tandis que Mme de Polastron fait partie du service de la

Reine, Mme de Balbi est dame d'atours de Madame, comtesse de Provence. La première est étroitement liée à la famille de Polignac dont elle est la proche parente, dont elle partage les inimitiés et les affections, les faveurs et les épreuves. La seconde, au contraire, est à la tête de la société du comte de Provence, société qui fait aux Polignac une guerre sourde, mais incessante.

Dans les premières années de son arrivée à Versailles, en effet, Marie-Antoinette a vécu dans l'intimité de son beau-frère et de sa belle-sœur; mais la différence d'idées, de goûts et de sentiments a promptement amené un refroidissement que le temps n'a fait qu'accentuer ; aux affectueux rapports d'autrefois a succédé une froideur mêlée de méfiance. Mme de Polastron est de toutes les fêtes et prend part à toutes les réjouissances, elle patine sur la pièce d'eau des Suisses, elle danse aux bals intimes de la Reine et elle joue avec elle la comédie à Trianon.

C'est en distractions moins futiles que la comtesse de Balbi dépense son activité inlas-

sable et occupe son esprit avisé. D'ailleurs, attachée à la maison de Joséphine-Louise de Savoie, elle ne peut qu'imiter sa réserve et suivre son exemple. C'est donc seulement comme spectatrice qu'elle se mêle de temps à autre à la troupe de la Reine, puisque Monsieur interdit à son épouse de figurer au nombre des actrices. La gravité et la précoce sagesse du frère de Louis XVI réprouvent ces futiles passe-temps qu'il juge, non sans raison peut-être, incompatibles avec la dignité royale. Il estime qu'il est regrettable de renverser brusquement les barrières prudemment élevées jadis entre les souverains et leurs sujets, et la suite des événements ne viendra malheureusement que trop vite justifier le bien-fondé de ses alarmes !

Le caractère de la liaison princière de chacune des deux favorites est lui-même essentiellement différent : Louise d'Esparbès demeure volontairement dans l'effacement, ne trouvant de satisfaction que dans le commerce de ses amies et aux côtés du comte d'Artois auprès duquel elle veut être toujours et sans cesse !

Ce n'est ni un caprice des sens, ni un calcul d'intérêt qui a triomphé de ses scrupules. Pendant de longs mois, la jeune femme a résisté à sa cour assidue et pressante, mais dans ces réunions journalières où la familiarité résulte de l'intimité, le sentiment n'a pas tardé à éclore. Elle n'a pu rester insensible à l'admiration d'un prince jeune et séduisant, dont toutes les femmes autour d'elle souhaitaient les hommages et se disputaient les sourires, et elle a été touchée peu à peu par la constance de cet esprit frivole, de ce cœur volage que rien si longtemps n'avait pu fixer d'une manière durable.

C'est presque à son propre insu qu'elle se laissera aller à répondre aux avances du comte d'Artois et tous deux s'embarqueront sans y songer dans une liaison qui durera toute leur vie! La chute de la douce Louise dans les bras de son vainqueur sera presque inconsciente et dès le lendemain de cette défaite qui pour tant d'autres eût été un triomphe, elle n'aura plus qu'un désir, c'est de vivre dans la retraite pour se consacrer tout entière à son

amour. Elle a trouvé un aliment à ce besoin d'affection et de dévouement qui la dévorent et qui suffiront désormais à remplir son existence. Elle vivra dans un effacement volontaire, étrangère à toute intrigue, se tenant en dehors de toutes les combinaisons et de tous les rouages compliqués de la politique. Elle ne voudra qu'aimer, et, comme cette douce La Vallière jadis aimée du grand roi, elle ne désirera pas toucher aux choses de ce monde, toute son ambition réside dans son cœur! La mort même ne viendra pas briser les liens qui l'auront unie à son amant pendant vingt années de son existence. A son lit de mort, résignée et repentante, pourtant, elle ne pourra se résoudre à détester ses anciennes faiblesses et tout en le ramenant à Dieu elle fera jurer à son prince une fidélité éternelle à son souvenir, « Tout à Dieu! » lui dira-t-elle dans sa recommandation suprême, et jusqu'à son dernier jour le comte d'Artois tiendra religieusement sa promesse.

Ce n'est pas aux élans de son cœur qu'a obéi tout d'abord Mme de Balbi en s'attachant

au comte de Provence, et si elle a été attirée par les brillantes facultés intellectuelles et les avantages physiques du futur Louis XVIII, que l'embonpoint n'a pas encore alourdi, elle a surtout été séduite par la situation prépondérante qu'elle va trouver auprès de lui.

Si la pauvre « Bichette » de Polastron nous a rappelé involontairement la touchante La Vallière ou l'infortunée Fontanges, c'est l'image triomphante de Mme de Montespan, de l'altière fille des Mortemart qu'évoquera à nos yeux Anne de Caumont-La Force.

Encore presque une enfant, elle a su plaire à Madame, par la gentillesse de ses manières, l'originalité de ses remarques et la vivacité de ses propos ; mais une fois en possession de la charge qu'elle a obtenue auprès d'elle en dépit de tous les obstacles, elle s'aperçoit bien vite que la seule protection de Joséphine-Louise de Savoie serait insuffisante pour lui permettre de se tailler un rôle à sa hauteur. Entre ces deux époux qu'elle a promptement jugés à leur valeur et qu'elle voit si mal assortis, son choix est vite fait : c'est le comte de Provence

qu'elle va essayer de conquérir, et c'est la faveur de la femme qui lui permettra de gagner peu à peu les bonnes grâces du mari.

Jusque là, le comte de Provence s'est montré peu sensible aux attraits du beau sexe et son tempérament comme son goût lui ont fait rechercher les satisfactions de l'esprit plutôt que les plaisirs des sens ; mais Mme de Balbi ne se décourage pas pour si peu, quelques semaines suffiront pour que le prince, séduit tout d'abord par son intelligence, soit bientôt conquis complètement par sa beauté. Parvenue au premier plan, elle donne libre cours à son activité fiévreuse, à son amour du commandement, à sa passion pour l'intrigue ; elle se mêle à toutes les affaires, elle conseille, elle discute et elle agit.

A l'encontre de la languissante amie du comte d'Artois, au lieu d'une voix qui volontairement s'éteint, elle fera entendre les accents d'une énergie qui se dépense. Et malgré cette activité dévorante, cette existence agitée et ces bruyantes aventures, de ces deux femmes si dissemblables, la favorite du

comte de Provence n'est pas celle qui disparaîtra la première. Mme de Polastron mourra jeune, incapable de supporter les maux physiques et les peines morales qui l'ont accablée d'un poids trop lourd; Mme de Balbi, au contraire, traversera les révolutions et les émeutes, elle verra les régimes se succéder, et, jusqu'à un âge avancé, vivra d'une vie ardente, intriguant, plaidant, réclamant sans relâche, toujours caustique, l'œil vif et la répartie prompte.

Même dans les plus petits détails, la divergence de goût des deux femmes reste complète, pour la dame d'honneur de la Reine, comme pour la dame d'atours de Madame. Le jeu est exigé par la mode, c'est une quotidienne distraction obligatoire et le plus habituel passe-temps à la Cour; mais tandis que Mme de Polastron s'en plaint comme d'une charge onéreuse à sa bourse et dont son budget se trouve fâcheusement grevé, Mme de Balbi est joueuse enragée, elle joue à Versailles, à Coblentz, à Londres et à Paris. Le creps, le whist, le quinze, le vingt et un, le pharaon,

le cavagnol, même le loto ou les échecs, lui sont également familiers, et l'inventaire de son mobilier dans chacune de ses résidences successives nous donne l'énumération curieuse de nombreuses tables à jeu qui garnissent chaque pièce, depuis l'antichambre jusqu'aux cabinets de toilette. La vieille monarchie qui s'écroule la trouve les cartes à la main, elle traverse ainsi l'émigration et, au retour, elle abat encore des cartes. Le « vice » est à la mode; malgré les efforts impuissants du vertueux Louis XVI, la Reine et ses belles-sœurs sont les premières à donner ce funeste exemple. Toutes les jolies femmes jouent avec fureur et se lamentent après la perte inévitable. « Les louis glissent entre les doigts roses », dit un contemporain.

Entre les favorites des deux princes, — eux-mêmes si dissemblables par leurs goûts, leurs allures et leurs aspirations, — la nature semble avoir préparé ce contraste. A la fille des d'Esparbès de Lussan, blonde, de ce blond cendré où tout est douceur et lumière, elle avait donné l'exquise joliesse, la grâce

attendrie et charmante, en lui refusant le don et le goût de l'intrigue.

A la descendante des Caumont-La Force elle avait dispensé une beauté toute d'énergie et de vigueur, des yeux de velours, avec une taille de nymphe, une démarche triomphante et une élégance accomplie. Son portrait que je dois à l'obligeante amabilité de son petit-neveu, le duc de La Force[1], la représente en robe de linon, la lèvre souriante, l'œil moqueur et l'air mutin. Le feu de la passion brille dans le regard, et la physionomie tout entière reflète l'intelligence, l'ardeur et la volonté. La finesse du nez légèrement relevé, les fossettes qui se creusent dans les joues rondes, tout semble concourir à la perfection de ce frais et délicieux visage. De ses doigts fuselés, elle croise sur son sein demi-nu un fichu de gaze blanche d'où s'échappe un bout d'épaule ronde, et un ruban ponceau retient imparfaitement l'abondante masse de ses che-

---

1. Olivier-Emmanuel-Ghislain-Bertrand Nompar de Caumont, duc de La Force, marié à Blanche de Maillé de la Tour Landry.

veux de brune piquante. Il suffit de contempler ce portrait empreint à la fois de tant de coquetterie et d'abandon pour deviner quel dut être l'empire d'une femme qui réunissait à la fois tant d'attraits et tant d'intelligence, qui joignait tant de grâce provocante à tant de malice et de ténacité.

A cet esprit étincelant, tous ses contemporains sont unanimes à rendre hommage. « Elle est plus pressée de parler que d'entendre », dit le vicomte de Neuilly[1], « mais on est toujours fâché quand elle se tait ». Aux charmes de la figure et de l'esprit, elle joignait la coquetterie », ajoute le comte de Contades[2]. « C'était un esprit fier et char-

1. Ange-Achille-Charles, comte de Neuilly, né à Versailles en 1777, mort au château de Rigné, en Poitou, en 1863. Sorti de France en 1791, il fit à l'armée des princes les principales campagnes de l'émigration. A la Restauration il devint écuyer cavalcadour du roi Louis XVIII et colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Il vécut dans la retraite à partir de 1830 Son père avait été écuyer du Roi et sa mère, née de Beauchamps, était lectrice de la Reine.

Voir les *Souvenirs du comte de Neuilly*, publiés par son neveu Maurice de Barberay. Donniol, édit., 1 vol. in-8. Paris, 1865.

2. Erasme-Gaspard, comte de Contades, né à Angers en 1758, mort dans la même ville en 1834, fils de Gaspard de Contades, colonel du régiment de Berry et de Julie de Constantin de la Lorie. Il était le petit-fils du maréchal de Contades. Lieutenant à 14 ans,

mant », témoigne Hyde de Neuville[1], « et tous ceux qui l'approchent sont d'accord pour déclarer que, quelle que soit la séduction qu'elle dégage, son esprit surpasse sa beauté ». Ces précieux dons naturels qui lui ont été si libéralement départis par la nature, nous la verrons en user largement, mais sans qu'ils soient jamais déparés par l'ombre d'une bassesse. Comme toutes les femmes habituées à dominer, elle ne sait guère se plier à aucune contrainte, et supporte impatiemment tout ce qui met obstacle à ses caprices ou à ses volontés. On la voit alors s'emporter

capitaine à 16, il était en 1788 déjà colonel à 30 ans. Émigré en 1791 il devint aide de camp de Monsieur. Après avoir fait la campagne de 92, il fit parti de l'expédition de Quiberon. Rentré en France en 1802, il devint en 1809, chambellan de l'empereur, mais lorsque vint la Restauration, Louis XVIII le nomma pair de France, en souvenir de ses anciens services.

Voir *Coblentz et Quiberon*, *Souvenirs du comte de Contades*, publiés par le comte Gérard de Contades, 1 vol. Dentu, Paris, 1885.

1. Jean-Guillaume, baron Hyde de Neuville, né en 1776, mort en 1837. Lors du procès de Louis XVI il s'adjoint à Malesherbes pour la défense du roi, et se mêle à la politique en correspondant activement avec les princes proscrits. Arrêté à diverses reprises puis remis en liberté, il se réfugia en Suisse puis en Amérique et ne rentra en France qu'à la Restauration, où, investi de la confiance de Louis XVIII, il joua dans les affaires un rôle important. Il rentra dans la vie privée en 1830.

Voir *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, 3 vol. in-8°, Plon, Paris, 1892.

contre qui lui résiste; et ses colères sont si violentes, qu'elle ne s'arrête devant rien, pas même, et c'est son éloge, devant son intérêt.

Volage par tempérament, sa morale n'est pas sévère et s'accommode volontiers des principes de large indulgence qui sont ceux du monde qui l'entoure, mais elle ne fait qu'obéir aux mœurs de l'époque et n'a pas de raison pour se montrer plus austère que ses contemporains.

Assurément elle n'aura trop souvent d'autre règle que son bon plaisir, d'autre frein que sa fantaisie, et lorsqu'elle obéira à des élans irraisonnés, elle n'attachera aux faiblesses du cœur qu'une importance secondaire. Mais si elle ne brille ni par sa vertu, ni par sa constance, combien en est-il parmi ses compagnes qui donnent un meilleur exemple dans cette Cour galante où l'amour est si fort en honneur!

En tout cas, elle a une supériorité qui la distingue de beaucoup d'autres, c'est que l'amour dans son cœur ne fait pas tort à l'amitié; aussi, dans tous les temps et à toutes

les époques, elle gardera des affections très sûres qui lui demeureront inébranlablement attachées. Cette femme coquette et légère, ambitieuse et fantasque, est une amie fidèle et sûre, constante dans ses attachements.

L'empire qu'elle exerçait sur le comte de Provence s'explique donc aisément. Rebelle aux exercices physiques que son précoce embonpoint lui avait de bonne heure rendus difficiles, vivant pour ainsi dire dans son salon où il se plaisait aux fines épigrammes et aux piquantes réparties, le prince trouvait en Mme de Balbi la réunion parfaite de tout ce qu'il aimait, la beauté accomplie, l'élégance raffinée, le charme des manières, la distinction et la subtilité de l'esprit. Aussi quel attachement il lui avait voué!

Dès le matin, à son réveil, c'est d'elle qu'il s'entretient avec son médecin Beauchêne[1] qui

1. Edme-Pierre Chauvot de Beauchêne, né en 1749, mort en 1824, docteur de l'Université de Montpellier, médecin du comte de Provence. Incarcéré en 1793, il devint, sous l'Empire, médecin de l'École normale, du Corps législatif et du Ministère de l'Intérieur. A la Restauration il reprit son service auprès de Louis XVIII qui le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

Son fils Edme-François de Beauchêne (1785-1831), fut chirurgien du roi Charles X.

est aussi le sien et toutes ses soirées, d'une façon invariable, se passent au foyer de sa bien-aimée favorite! Il n'est pas d'éloges qu'il ne fasse de la splendeur de ses cheveux, de la perfection de ses bras et de ses mains, des attraits de toute sa personne. Mais plus encore que sa beauté, il admire ses rares qualités intellectuelles; ses spirituelles reparties le charment, sa conversation le ravit. Quand elle parle, ses moindres mots sont empreints d'une originalité piquante, elle a sur les choses et sur les gens des aperçus inattendus qui n'appartiennent qu'à elle, et elle est douée d'une perspicacité souvent inquiétante pour ses interlocuteurs.

Sa mobilité d'esprit est aussi frappante que celle de son visage qui sait exprimer en quelques secondes les sentiments les plus divers, et la seule critique qu'on pourrait faire de cette verve inlassable et étincelante, c'est que la favorite effleure les sujets les plus dissemblables sans avoir le temps de les approfondir.

Telle qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts qu'elle exagère souvent sans mesure,

Anne de Caumont-La Force dominera pendant quinze années le comte de Provence d'une façon absolue, et lorsque, jaloux de cette influence qui nuit à la sienne et se met en travers de ses ambitions, d'Avaray parviendra à les éloigner l'un de l'autre en grossissant les inconséquences de la favorite, et en se faisant l'écho de l'histoire, jamais prouvée, des jumeaux de Rotterdam, ce sera pour le comte de Provence un déchirement inexprimable! Ce prince plus spirituel que tendre, plus diplomate qu'amoureux, a alors des accents de douleur sincère et de réelle affliction ; et lorsque d'Avaray insiste sur cette naissance prétendue, c'est avec un morne désespoir qu'il lui dit : « Ne m'accablez pas! »

Mme de Balbi était trop en vue pour ne pas exciter la jalousie et l'envie, mais elle était si prompte à la riposte qu'on ne se risquait guère à la provoquer ostensiblement. Sans être méchante, elle avait le trait piquant, et il était plus prudent de ne pas s'exposer ouvertement à ses vengeances ou à ses railleries. « Aux charmes de la figure et de l'esprit, a

dit d'elle le comte de Neuilly, elle joignait la coquetterie et un fonds de méchanceté qui la poussait à se compromettre elle-même pour nuire aux femmes qu'elle n'aimait pas (et il y en avait beaucoup) et aux hommes qu'elle n'aimait plus. »

Spirituelle, nous l'avons dit, elle l'était fort; c'est elle qui plus tard déclarera à la marquise de Maillé[1] la Tour Landry lui faisant sa visite de noces : « Madame, vous passez la permission d'être jolie », ce dont la jeune femme interloquée fut à la fois confuse et charmée. On craignait ses traits acérés : « Madame, je vous recommande ma réputation », lui disait une jeune femme en quittant un salon où elle laissait la comtesse.

Répondant à Mme de Matignon[2] qui lui reprochait des médisances, elle lui demandait avec calme : « Eh bien ! sommes-nous quittes? »

---

1. Elle était née Baudon et avait épousé le comte Charles de Maillé qui était le neveu de Mme d'Hautefort.

2. Diane-Jacqueline-Louise-Josephe de Clermont d'Amboise, née en 1733, morte en 1804; mariée à François-Marie-Angèle de Goyon-Matignon. Elle épousa en secondes noces le marquis de la Vaupalière.

Est-il étonnant d'après cela que le baron de Neuville ait écrit : « Même dans ses instants de bonhomie, si on la regarde, on retrouve un certain sourire qui avertit que la malice n'est pas loin. »

Que ce fût pour se venger de ses mots piquants et de ses sarcasmes, ou par un accès de jalousie suscité par sa longue faveur, la calomnie s'acharna traîtreusement sur Anne de Caumont-La Force. Kagenœck et Bachaumont et après eux nombre d'historiens, lui ont reproché d'avoir fait enfermer dans un asile d'aliénés son mari qui l'avait surprise en flagrant délit et qui semblait peu disposé à accepter son malheur. Toute la procédure du Châtelet et de nombreux dossiers déposés aux Archives nationales sont là pour répondre de l'inanité de cette accusation; ils contiennent les interrogatoires du comte de Balbi avec le récit détaillé de ses hallucinations maladives, de ses étonnantes fantaisies et de ses tragiques accès de fureur. On y trouve la preuve palpable que ce malheureux était un aliéné dangereux, que sa femme dût avoir

hâte d'éloigner d'elle, et sur l'état de santé duquel tous ses parents maternels et paternels émirent un avis unanime.

On l'a accusée d'avoir dilapidé les finances de Monsieur, mais on oublie qu'une bonne part des sommes qu'elle reçut du prince ne furent que de simples avances qu'elle remboursa en partie par la suite.

Mme d'Abrantès, qui ne l'aime pas, a été jusqu'à l'accuser d'avoir mis le feu elle-même à son appartement du Luxembourg pour en faire changer le mobilier et les tentures qui n'avaient plus l'heur de lui plaire. Les dégâts occasionnés par l'incendie montèrent, à l'en croire, à 200.000 livres, mais elle s'est trompée à la fois sur les dates et sur les chiffres, et les comptes des archives nous apprennent que les dépenses ne dépassèrent pas 7.000 livres.

Enfin, si elle fut l'objet des libéralités du comte de Provence et si le Prince vint souvent combler les brèches que la passion du jeu faisait à sa bourse, ce fut dans une mesure beaucoup moindre qu'on ne l'a

raconté. En tous cas, ce ne fut pas pour thésauriser qu'elle profita de ses largesses, car dès son arrivée en Angleterre au moment de l'émigration, on la voit en proie à la gène et aux préoccupations d'argent, et plus tard, lorsque, rentrée en France, elle s'installera à Versailles, sa situation de fortune demeurera modeste. La pension de 12.000 francs que lui continuera Louis XVIII, malgré sa disgrâce, sera sa principale ressource.

On a raconté qu'après sa rentrée en France, lorsque par ordre de Bonaparte elle fut exilée à quarante lieues de la capitale, elle s'installa à Montauban pour y ouvrir une maison de jeu dont elle était tenancière. C'est une calomnie absurde inventée de toutes pièces. Mme de Balbi s'était retirée près de son frère, se rendant seulement chaque été chez sa sœur la marquise de Lordat, au château de Bram (Aude) où la tradition parle encore de son esprit, de son entrain et de son charme.

Pendant ses jeunes années passées à Versailles, Mme de Balbi, rieuse, légère et frivole, avait pris sans doute une large part aux dis-

tractions de cette société presque uniquement absorbée par la galanterie et le plaisir, mais il est injuste de l'accabler sous le poids des anecdotes mal fondées qu'on s'est plu fréquemment à rapporter sur son compte.

Faut-il croire Tilly[1], le beau Tilly, lorsqu'il nous la montre, dans ses *Mémoires*, désignée par de transparentes initiales, l'attaquant sous le masque au bal de l'Opéra et le rendant heureux dès le troisième rendez-vous? Ses récits sont-ils plus vraisemblables lorsqu'il la dépeint parcourant la nuit les rues de Versailles en quête d'aventures, et faisant elle-même des avances à des amants d'une heure ou d'une nuit! Ces vaniteuses vantardises ne s'appuient sur aucune preuve, et si, au cours de sa longue carrière, Mme de Balbi fut coupable de faiblesses, si elle se montra inconstante et justifia les jalousies du comte de Provence par

1. Jean-François de Laistre, comte de Tilly, né en 1749, mort en 1822; Colonel en 1792, professa d'abord des idées libérales et commanda en chef l'armée de l'Ouest. Il prit part aux guerres de l'Empire et fit partie de la Chambre des représentants pendant les Cent jours.

(V. *En marge de notre Histoire*, par le baron de Méricourt; Paris, Émile-Paul, 1905).

des aventures trop bruyantes, elle ne fut pas l'héroïne des scènes de lubricité vulgaire dont parle Tilly, et elle ne descendit jamais à des amours de bas étage.

Quand sonna l'heure de l'émigration, Mme de Polastron[1] s'était éloignée une des premières avec cette duchesse de Polignac qui fut si admirée, tant aimée, tant pleurée, et dont le cœur égalait la beauté : elle allait rejoindre le comte d'Artois.

Mme de Balbi, au contraire, installée à Londres lors des journées d'octobre, reprit le chemin de la France sitôt qu'elle apprit la gravité des événements qui venaient de se passer; elle accourut au Luxembourg se ranger aux côtés de Monsieur et remplir auprès de Madame les devoirs de sa charge de dame d'atours. Pendant près de deux années, on la verra demeurer ainsi auprès du comte et de la comtesse de Provence, et lorsqu'elle s'éloigne d'une façon définitive, c'est pour retrouver à Mons, après

1. Gabrielle-Yolande-Claude-Martine-Jeanne de Polastron, duchesse de Polignac, né en 1749, morte en 1793.

un voyage sagement calculé. Monsieur qui, sinon plus habile, du moins plus heureux que le roi son frère, a pu quitter Paris et gagner la frontière sans attirer l'attention des populations sur sa route.

Si Mme de Balbi avait joui à Versailles et à Paris, d'une influence considérable, bien autrement grande allait être celle qu'elle devait exercer désormais. Après sa fuite de Paris, elle fait un court séjour à Mons et à Bruxelles à la suite du comte de Provence, puis enfin, le 7 juillet 1791, vient s'installer à Coblentz. C'est dans cette capitale du bon électeur Clément Wenceslas[1] qu'elle va devenir réellement la reine de l'émigration.

La plupart des jolies femmes, elles aussi, sont arrivées peu à peu; outre les deux favorites, nombre de « divinités » apportent la note jolie de leurs élégances dans la nouvelle cour, Mme de Lage[2], Mme de Poul-

---

1. Clément Wenceslas de Saxe, électeur de Trèves, 1739-1813.

2. Béatrice-Stéphanie Renard de Fuchsamberg d'Amblimont, fille de Claude, comte d'Amblimont et de Marie-Anne de Chaumont Quitry, née en 1764, morte en 1842. Mariée en 1782, à Joseph-Paul-

pry[1], la duchesse de Guiche[2], toutes les habituées de la Galerie de bois, sont successivement venues. Mais elles forment surtout la Société de Mme de Polastron, héritière naturelle des traditions des Polignac. Chez Mme de Balbi, il n'y a pas de femmes : elles ne sauraient s'accommoder des emportements de son caractère ni de ses jalousies souvent redoutables.

Les deux salons diffèrent autant que ceux qui en font la puissance ou l'attrait. Les caractères des deux princes sont restés comme à Versailles si différents l'un de l'autre! Parlant toujours et n'écoutant jamais, le comte d'Artois va bientôt proposer d'emporter les retranchements de Valmy, l'épée à la main, à la tête de la noblesse. Il est familier et hautain, élégant et imposant tout à la fois, et possède au plus haut degré cette séduction attirante

---

Jean, comte de Lage de Volude, capitaine de vaisseau, mort en 1799. Dame pour accompagner de la princesse de Lamballe.

1. Anne-Nicolas le Feron, comtesse de Poulpry, née en 1763, mariée en 1784, morte en 1854.

2. Louise-Gabrielle-Aglé de Polignac, née en 1766, morte brûlée en 1803, mariée en 1780 à Antoine-Louis-Marie de Gramont, duc de Guiche, qui fut capitaine des gardes du corps à la Restauration.

qui suscite les enthousiasmes, qui enflamme les courages et réveille les énergies. Il est indolent et téméraire, indécis et imprudent; mais à Coblentz, à Trèves et dans tous les campements d'émigrés, on ne jure que par lui et aucun prince n'est plus populaire! Aussi, ces projets d'expéditions, toujours décidés, sans cesse ajournés, entretiennent-ils Mme de Polastron dans de perpétuelles alarmes!

Mme de Balbi, elle, n'éprouve pas les mêmes inquiétudes et n'a pas à s'associer à des projets guerriers, car le comte de Provence est totalement dépourvu des brillantes qualités extérieures de son frère. « Jamais il n'avait marché avec une grande aisance, nous dit un contemporain et, même dans sa jeunesse, il n'avait jamais pu monter à cheval sans être aidé pour s'élever sur l'étrier. » A l'époque de l'émigration, son obésité avait augmenté, et il était devenu lourd et impotent au point d'être dans l'impossibilité de s'associer à une action belliqueuse. En revanche, son instruction solide, son esprit délié et curieux l'avaient

préparé de bonne heure aux finesses de la politique, et c'est par les voies savantes de la diplomatie qu'il prépare l'exécution de ses desseins. Dans les circonstances les plus critiques, sa fermeté, sa force d'âme, sa volonté demeureront inébranlables, et, dans les plus cruelles épreuves, il saura maintenir ses droits, et sauvegarder la dignité royale en défendant sans jamais faiblir les prérogatives dont il aura, en des temps bien difficiles, conservé intact le dépôt.

Le comte de Contades nous a laissé, dans ses Souvenirs, de piquantes appréciations sur la favorite :

» Mme de Balbi, dit-il, femme vraiment extraordinaire par son esprit naturel, a trop marqué à Coblentz, pour que je ne parle pas d'elle, et ce sera, je le jure, avec la plus grande franchise. Jamais femme, peut-être, n'a été plus généralement détestée, sans que j'aie pu découvrir un fait justifiant cette haine universelle. Je n'allais ni dans un lieu public, ni dans une société particulière que je n'entendisse dire du mal d'elle, lui adresser

même les reproches les plus graves, et je n'ai jamais vu en prouver un seul. Je la défendais toujours, car je ne regarde pas comme un tort de ne pas plaire à un public malintentionné, et je voulais, d'ailleurs, mettre dans le cas de prouver les faits que l'on avançait contre elle. Ils n'étaient jamais appuyés que sur des on-dit, et des propos des Trois Couronnes[1].

L'on ne doit, du reste, bien souvent, l'aversion ou la bienveillance générale qu'à quatre ou cinq personnes. Le bon ton à Coblentz était de dire du mal de Mme de Balbi, qui ne faisait point de frais pour faire changer cela. Haute et fière, sûre de l'attachement de Monsieur, elle bravait l'opinion publique et souriait de voir, le soir, tout ce Coblentz malveillant à ses pieds. Si Mme de Balbi a donné des conseils à Monsieur, ils se sont ressentis à coup sûr de l'énergie de son caractère. Plût à Dieu qu'une semblable énergie se fût communiquée à tous les souverains, et

1. Principal hôtel de Coblentz où se réunissaient les émigrés.

qu'on eût toujours écarté les conseillers trop timides! Que de femmes à Coblentz ont fait plus de mal que Mme de Balbi et cependant ont trouvé grâce devant le public, parce qu'elles le soignaient davantage! »

Et Contades continue en précisant certains faits qui réduisent à néant bon nombre des reproches dont on l'a abreuvée.

Favorite déclarée du prince, elle avait fait de son salon le rendez-vous de la plus brillante société, le cénacle où se faisait et où se défaisait l'opinion. Le comte de Neuilly nous donnera un tableau de ces réunions quotidiennes où elle tenait sous le charme de son esprit et de son intelligence le cercle nombreux qu'elle groupait autour d'elle. Monsieur contait des anecdotes non exemptes de gauloiseries, ou bien l'on jouait à quelque jeu d'esprit en se communiquant les nouvelles ou les scandales du jour. Mais fréquemment aussi on soulève d'une main légère les graves questions de la politique, on discute les bulletins, on commente les rapports, on apprécie les événements survenus. Bien souvent encore, on dresse des

tables de jeu, car, nous l'avons vu, Mme de Balbi est joueuse, et elle y met une passion, une furie dont rien ne peut donner l'idée. Monsieur s'amuse beaucoup de ce qu'il appelle « ses bacchanales ». Lorsqu'elle perd, il lui tient tête, et réellement lui seul ose le faire, car elle est terrible dans ses emportements et ses colères.

Mais son crédit auprès du comte de Provence lui permet de tout braver. Un petit fait rapporté par Hyde de Neuville, nous montre quel est son empire sur ce prince. C'était au moment où la Révolution s'en était prise, dans sa rage de destruction, au calendrier lui-même et où, sous sa loi inexorable, les mois, les jours et les noms eux-mêmes venaient de se transformer. Ces extravagantes innovations excitaient à l'étranger le plus vif sentiment de curiosité, aussi un jeune officier, arrivant à Coblentz, avec l'un de ces nouveaux calendriers républicains, obtint, dans la petite cour de Shönbornlust, le plus grand succès. Mme de Balbi, toujours curieuse d'inédit, n'avait pas dissimulé son extrême désir d'en posséder un

exemplaire; malheureusement, l'officier qui se rendait à Pétersbourg n'avait pas la possibilité de disposer du sien, et dès le lendemain il repartait à l'aube.

Mais un souhait de Mme de Balbi était un ordre pour le comte de Provence et le matin, à son réveil, la favorite recevait le nouveau calendrier objet de son ambition. Mettant à profit le peu d'heures qui lui restaient, le prince, avec une galanterie empressée, s'était mis le soir même à la besogne et avait passé la nuit tout entière à copier tout entier avec une patiente minutie de son écriture droite et menue, le document désiré par sa séduisante amie.

Ce témoignage de délicate galanterie, entièrement écrit de la main du futur Louis XVIII est encore en la possession de la comtesse de Bardonnet[1], petite-fille de Hyde de Neuville, à qui Mme de Balbi l'avait donné durant son séjour à Londres.

Si on attaque à juste titre la moralité d'Anne

1. Communication de la comtesse de Bardonnet, née Hyde de Neuville.

de Caumont-La Force, en revanche, tous ceux qui l'ont connue, sans exception, ont rendu justice à ses brillantes qualités intellectuelles. Par son entrain inlassable, elle savait rendre léger le poids de l'exil, et dans les courts billets qu'elle tournait si joliment, on retrouve encore à chaque ligne le charme et la grâce d'un passé qu'on serait, à cet égard, heureux de faire revivre.

En voici un entre cent autres, écrit à un ami, quelques années après Coblentz, pendant son séjour à Londres : « Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Voilà de la sagesse des nations; mais ce qui est de moi ou senti par moi, c'est la tristesse profonde d'aller passer la journée à Straumore! Le duc de Castries[1] et le baron de Roll[2] viennent m'enlever à deux heures, en me promettant de me ramener à deux heures et demie chez Mme de Bel-

1. Probablement M. de Castries, pair de France, fils du maréchal de ce nom et qui mourut en 1842.

2. Louis-Robert-François-Joseph, baron de Roll d'Emmenholtz, né en 1750, mort en 1813 capitaine d'une compagnie des gardes suisses puis colonel du régiment de ce nom. Ami fidèle du comte d'Artois et investi de toute sa confiance.

zunce[1]. De grâce, n'allez pas manquer de vous y trouver. Je veux bien déranger ma journée, mais non la perdre. »

Ni la concision, ni le trait final ne manquent à ce billet empreint de cette mordante originalité qui lui est propre.

En Allemagne ou en Italie, en Angleterre ou en Hollande, partout où elle a passé, elle a laissé les mêmes souvenirs. Il semble qu'on n'ait pu l'approcher sans subir son attraction invincible. Exilée par Napoléon, ou disgraciée par Louis XVIII, son salon de Montauban ou de Versailles restera un centre intellectuel et brillant et jamais, même dans sa vieillesse, elle ne végétera oubliée. Sa fortune et sa puissance se sont évanouies, sa jeunesse et sa beauté se sont envolées, mais son esprit lui est resté, avec de rares qualités de dévouement et de franchise. Aussi, en dépit de la défaveur dont elle est l'objet aux Tuileries, ses amis lui demeureront fidèles! « Amie aussi

1. Marie-Madeleine de Vergès, née en 1762 morte en 1837, mariée en 1777 à Louis-Antonin, marquis de Belzunce, mestre de camp de cavalerie, né en 1741 mort en 1796.

chaude qu'ennemie dangereuse, dira M. de Beaumont-Vassy[1], elle réunissait dans son salon ce qu'il y avait de plus distingué, et c'était une grande faveur que d'y être admis. » Elle savait pratiquer les sélections : le ridicule la frappe, la prétention la choque, la médiocrité l'ennuie! De telles antithèses suffisent à expliquer bien des colères, mais elles révèlent aussi des qualités rares et sérieuses. Aussi, malgré les graves accusations auxquelles elle a été en butte, malgré l'emportement de sa nature, malgré les égarements de sa conduite. Anne de Caumont-La Force nous apparaît-elle toujours triomphante dans la galanterie comme dans l'intrigue; et à Coblentz ou à Versailles, sachant mener de front les plaisirs et les affaires, dans ce siècle qui fut celui de la galanterie et de la causerie par excellence, elle reste reine par la supériorité de son intelligence, par le piquant de son esprit étincelant et par sa séduction incomparable.

---

1. *Mémoires secrets du XIXe siècle et Papiers curieux d'un homme de cour*, par le vicomte de Beaumont-Vassy. Paris, 2 vol., Sartorius, 1874 et 1878.

LA COMTESSE DE BALBI

CHAPITRE PREMIER

LES CAUMONT-LA FORCE

L'origine fabuleuse des Caumont-La Force. — Un compagnon d'Hercule. — Le maréchal de la Force. — Le vieux duc de Caumont. — Un parent retrouvé. — Pompeuse épitaphe. — Les parents de Mme de Balbi. — Ses dix frères et sœurs. — Le château de La Force. — Les Recettes. — Naissance de Anne de Caumont. — Son enfance. — Illustre origine des Galard-Béarn. — Anne de Caumont à 16 ans. — Son portrait — Bienveillance de la comtesse de Provence. — Projets de mariage. — Les Balbi. — La carrière militaire du comte de Balbi. — Le contrat. — Signatures royales. — Les parents et les témoins. — Les apports des conjoints. — « Pour l'amitié ». — Promesses de la comtesse de Provence. — La célébration du mariage. — La maison de Madame. — Premières années du mariage. — Mme de Balbi, dame pour accompagner. — Bonne harmonie générale. — Naissance d'Armand de Balbi.

La famille de Caumont est aussi illustre qu'ancienne et son origine légendaire se perd dans la nuit des temps. Dans le volume qu'il a consacré

à l'histoire de cette célèbre maison, l'abbé Alis[1] nous rapporte une curieuse tradition qui veut qu'un Caumont, compagnon d'Hercule, ait été le fondateur de la ville d'Agen en 1226 ou 1227 avant Jésus-Christ. Encore n'était-ce point le premier qui eût illustré sa race; lui-même descendait d'une ancienne famille de Caumont, originaire d'Asie où deux villes portaient déjà son nom.

Après avoir suivi Hercule en Espagne, ce fabuleux ancêtre s'arrêta dans le pays compris entre les Pyrénées et la Garonne et lui donna le nom d'Aquitaine. C'est là qu'il fonda la ville de Caumont-sur-Garonne qui est devenue la ville d'Agen dont ses petits-fils Allovicon et Teutonnatès furent rois.

Si l'on s'en rapporte à cette légende, la capitale de l'Agenois daterait donc d'une époque antérieure à la destruction de Troie.

Vaincus par César, les Caumont se joignirent aux Wisigoths lors de l'invasion des Barbares et rentrèrent dans leurs anciennes souverainetés, l'Armagnac, l'Aragon devenu depuis royaume, et le duché d'Aquitaine dont Eudes, Renaud et Goi-

---

1. *Histoire de la ville, du château et des seigneurs de Caumont*, par l'abbé Alis. Agen, in-8°. Ferran, 1898.

ser de Caumont, leurs petits-fils et leurs héritiers, furent dépouillés par Pépin et Charles-Martel[1].

Telle est la mythologique origine de la maison de Caumont que Mme de Balbi aimait à rappeler tout en étant la première à sourire de ses fabuleux ancêtres; mais s'il est permis de se montrer sceptique sur les exploits du compagnon d'Hercule, on ne saurait contester ni la haute ancienneté de la famille ni ses glorieuses illustrations, et Anne de Caumont se montrait justement fière du nom qu'elle portait.

Les armes des Caumont sont « d'azur à trois « léopards d'or onglés de gueules et couronnés « d'or ». Le cri de guerre est : « *Ferm Caumont !* » et la devise : « *Fit via vi* ».

On connaît trois branches de cette illustre maison, la branche aînée, la branche Lauzun et celle de Sainte-Bazeille.

Le père Anselme[2] établit la filiation des Caumont depuis Calo Ier qui donna son nom à sa terre « Calomonte », dont on a fait « Caumont », et qui vivait dans la première moitié du XIe siècle. En 1096, Richard de Caumont se signala aux côtés

1. *Histoire de la ville d'Agen et pays d'Agénois*, composée par M. Labénazie, chanoine d'Artigues, publiée par le vicomte de Dampierre, 1888.

2. *Histoire des grands officiers de la Couronne*.

de Pierre l'Ermite et prit une part brillante à la première croisade. Le marquis de la Grange a publié le *Voyage d'Oultremer en Jherusalem* par le seigneur de Caumont, en 1418. Il s'agissait de Nompar II de Caumont.

A la fin du xvie siècle, Anne de Caumont[1] épousa François d'Orléans, comte de Saint-Paul, duc de Fronsac; son enlèvement, ses aventures et ses malheurs l'ont rendue célèbre. Elle mourut en odeur de sainteté le 17 janvier 1642, et sa sépulture fut longtemps honorée comme celle d'une bienheureuse, dans le couvent des filles Saint-Thomas qu'elle avait fondé et où elle fut inhumée[2].

Sous Henri IV, Jacques-Nompar de Caumont-La Force, qui, étant enfant, avait échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, devint maréchal de France et un des plus grands hommes de guerre de son époque. Dans *la Henriade*, Voltaire lui consacre quelques vers. Le maréchal était dans le carrosse du Roi, au moment où l'infortuné souverain fut frappé par Ravaillac et il a raconté lui-même dans ses mémoires la scène de l'assassi-

---

1. *Anne de Caumont*, par Henri Chérot. Paris, 1896.

2. Le couvent des filles Saint-Thomas se trouvait près de la Bourse, à Paris. C'est sur son emplacement que fut érigé par la suite le théâtre du Vaudeville.

nat du Roi [1]. Il avait épousé la fille du maréchal de Biron et mourut à La Force en 1652.

Il vécut sous sept rois! [2] Louis XIII, après l'avoir fait décapiter en effigie, lui pardonna, lui laissa son bâton de maréchal de France et le mit pendant dix ans à la tête de ses armées; mais il était né protestant et persévéra jusqu'à sa mort dans sa croyance. Alors qu'il était en lutte contre l'autorité royale, il défendit victorieusement durant trois mois la ville de Montauban assiégée par Louis XIII. Le roi était campé au château de Montbeton qui devint la propriété de Mme de Mesnard, née Caumont et c'est à Montauban que devait être exilée par Napoléon, Mme de Balbi, née Caumont. L'histoire a d'étranges rapprochements!

Son petit-fils fut Armand-Nompar de Caumont, duc de La Force qui perdit prématurément ses trois fils. Sa fille Olympe de Caumont, mariée à Anne-Hilarion de Galard de Brassac, comte de Béarn, mourut en 1757, ne laissant qu'une enfant Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard de Brassac de Béarn, qui épousa plus tard, comme nous le verrons plus loin, son cousin éloigné, le chevalier Bertrand de Caumont, depuis marquis de Caumont-

1. *Mémoires du duc de La Force* (t. I.).

2. Né en 1559, mort en 1652.

La Force, et devint gouvernante des enfants du comte d'Artois [1].

Cette petite orpheline, unique rejeton de cette illustre famille, était appelée à recueillir à elle seule l'énorme succession des Caumont, et le vieux duc, son grand-père, dernier représentant de la branche ducale [2], après avoir vu disparaître, à soixante-seize ans, successivement tous ses enfants, ne songeait pas sans une profonde tristesse que son nom glorieux allait s'éteindre et que son antique maison allait disparaître avec lui.

Une singulière aventure vint en décider autrement.

Un jour que dans les grands appartements du palais de Versailles il traversait la salle où se tenaient les gardes du corps du Roi, il s'entendit appeler familièrement à voix haute par l'un des jeunes gentilshommes: « Caumont! ».

Le duc se retourna étonné et s'adressant à celui qui l'interpellait avec si peu de cérémonie: « Puis-« je savoir, Monsieur, ce qui vous autorise à vous « adresser à moi avec une telle familiarité? » Le

---

1. *Correspondances et documents inédits de la maison de La Force* publiés par le marquis de La Grange.

2. Il s'agit du duc Armand-Nompar de Caumont, et non du maréchal Jacques-Nompar de Caumont comme on l'a quelquefois écrit à tort.

jeune homme, nouveau venu à la cour, ne connaissait pas le duc de La Force, mais il s'empressa de s'excuser et répondit au vieux seigneur, outré d'un pareil manquement aux usages, que ce n'était pas à lui qu'il s'était permis de parler. « J'appe-« lais, lui dit-il, un de mes camarades que voici « et qui s'appelle M. de Caumont[1]. »

La surprise du duc se changea en stupéfaction devant cette rencontre inopinée avec un de ses parents dont il ne soupçonnait pas l'existence. Frappé de ce curieux hasard qui lui faisait retrouver un Caumont si à propos, le duc manda près de lui le jeune homme et, après s'être assuré que, quoique n'étant pas de la branche ducale, il était bien de sa maison, il lui fit épouser sa petite-fille, Adélaïde-Luce-Madeleine. C'est ce chevalier, puis marquis de Caumont, qui devait être le père de Mme de Balbi.

Le vieux duc mourut après avoir rédigé en partie son épitaphe qui se voit encore sur un monticule dominant la Dordogne, au milieu des ruines du château de La Force, près de Bergerac. Elle est ainsi libellée :

---

1. *Histoire des pairs de France*, par de Courcelles (t. VI) et registre manuscrit du cabinet du Roi (t. III).

CI-GIST
Très haut et très puissant Seigneur
MONSEIGNEUR ARMAND NOMPAR DE CAUMONT
Duc de La Force, pair de France, marquis de Caumont,
de Taillebourg, de Maduran, Agrué, Fauillet,
Boisse et Cugnac,
Comte de Mussidan, Baron de Castelnau-les-Milandes,
Seigneur de la prévôté et domaine de Bergerac
et autres lieux,
Décédé en son château de la Force, le 3 Juillet 1764,
à l'âge de 86 ans.

Père de ses vassaux, puissant, riche pour eux.
Il secourut les uns, il protégea les autres,
Peuple, donnez des pleurs à ce cœur généreux
Combien de fois essuya-t-il les vôtres !

Bertrand de Caumont appartenait à une branche peu fortunée de la famille, et était issu d'un rameau détaché au commencement du XVIe siècle, qui avait eu pour souche, Charles de Caumont, seigneur de Castelnau, marié à Jeanne de Saint-Étienne de Montbeton, deuxième fils de Brandelys de Caumont et de Marguerite de Bretagne.

Le chevalier Bertrand de Caumont, seigneur de Beauvilla, né à Saint-Porquier le 1er août 1724, était fils de Jean de Caumont et de Jeanne de Maury ; le vieux duc de La Force, en lui faisant épouser sa petite fille, l'avait reconnu comme

héritier présomptif de sa maison [1], aussi, après son union avec Madeleine de Galard de Brassac de Béarn, qui eut lieu le 5 juin 1757 le nouveau marié prit-il les titres de marquis de La Force et de Caumont avec ceux des comtés, baronnies, fiefs et seigneuries qui faisaient partie de ses domaines. Il mourut à Versailles le 22 janvier 1773.

Ses enfants sont :

1. — ANNE-JACOBÉ, née le 19 août 1758, au château de la Force, mariée au COMTE DE BALBI, en 1779.

2. — ARMAND-JACQUES, né le 8 septembre 1759, mort en bas âge.

3. — CATHERINE, mariée le 1er août 1779 à GILBERT DE GIRONDE, COMTE DE PILLES, colonel en second du régiment de Viennois, fils de FRANÇOIS DE GIRONDE, SEIGNEUR DE GISCARDIE, et de JACQUELINE DE CARBONNIÈRES.

4. — MARIE, mariée à Saint-Sulpice le 8 mars 1781, à FRANÇOIS-ANNE-LOUIS, MARQUIS DE LORDAT, BARON DE BRAM, mestre de camp de cavalerie, veuf de FRANÇOISE, DAME DE MONTAIGNAC, et fils de PAUL-JACQUES, MARQUIS DE LORDAT et de MARIE-JEANNE DE MASTENAN.

5. — ALEXANDRE-BERTRAND-NOMPAR, né en décembre 1764, mort en bas âge.

6. — ANNE-PHILIBERT, né à Paris, le 1er novembre 1766, et mort en la même ville le 16 mars 1767.

---

1. Le duché-pairie fut relevé seulement par un brevet du roi Louis XVI, de 1787, pour Louis-Joseph-Nompar, l'un des fils issus de ce mariage.

7. — Louis-Joseph-Nompar, né à Paris le 22 avril 1768, mort à Saint-Brice le 22 octobre 1838, marié en 1784 à Pauline d'Ossun, fille de Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun, seigneur de Torcy-le-Chatel, grand d'Espagne de première classe, et de Geneviève de Gramont[1], morte à Paris, le 1er janvier 1846.

8. — Antoinette-Françoise-Marie, née le 1er juillet 1771, mariée le 18 février 1784 à Hippolyte-César de Moreton, comte de Chabrillan, mort le 10 octobre 1835, fils de Joseph-Dominique de Moreton, marquis de Chabrillan, et d'Innocente-Aglaé du Plessis de Richelieu, décédée à Paris le 8 novembre 1857.

9. — François-Philibert Bertrand, marquis de La Force, né à Paris le 19 novembre 1772, mort à Paris le 28 mars 1854, marié le 30 avril 1788[2], à Paris, à Constance de Lamoignon, fille du chancelier François de Lamoignon, marquis de Baville et de Marie-Élisabeth Berryer, morte en 1833. Il est le grand père du duc actuel Olivier-Emmanuel-Ghislain Bertrand, marié à Blanche de Maillé de la Tour-Landry. Après avoir émigré, il fut député de 1815 à 1827 et son frère étant mort sans postérité, il fut créé pair le 7 mars 1830, avec le titre de duc de La Force pour continuer cette ancienne et illustre maison. Il mourut à Paris, le 28 mars 1854, dans son hôtel de la rue de Grenelle.

10. — Louise-Joséphine, née probablement en 1773, mariée en 1784, au comte de Mesnard, né en 1767, fusillé à Grenelle en 1797.

---

1. Dame d'atours de Marie-Antoinette et amie de la Reine.

2. Le contrat de mariage fut reçu par Me Margandin, notaire à Paris, les 27 et 29 avril 1788.

11. — JACQUETTE-RENÉE, non mariée, née en 1766 au château de La Force, décédée à Montauban le 2 novembre 1830.

La terre de La Force était entrée dans la famille de Caumont le 15 mars 1554 par suite du mariage de François de Caumont, seigneur de Castelnau, avec dame Philippe de Beaupoil, baronne de La Force, de Masdurant, d'Eymet et de Montboyer, veuve de François de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie, tué en champ clos par Jarnac en 1547. Cette terre fut érigée en marquisat par Henri IV en 1609 et en duché-pairie par Louis XIII en 1637.

Il est même certain que le Béarnais y avait fait un long séjour en 1585, et avait présidé à la reconstruction du château.

Dirigée par l'architecte Boisson, cette réédification coûta 184.000 livres, représentant 500.000 francs de notre monnaie. Dominant toute la plaine de la Dordogne, ce château était un des plus beaux de la province de Guyenne. Nous avons dit que le premier maréchal de La Force était aux côtés de Henri IV lors du crime de Ravaillac : on conservait, au château, le poignard de l'assassin qui, enlevé à la Révolution, fut ensuite rendu à la famille.

Le château, qui contenait des tableaux de prix, dont plusieurs signés Van Dyck, des marbres, des tentures précieuses, fut démoli, pillé et livré

aux flammes sur les ordres du conventionnel Lakanal[1]. Les manuscrits, titres, brevets et parchemins furent brûlés au milieu de la cour d'honneur... Les tombeaux des seigneurs de La Force furent brisés et violés.

De ce château somptueux, pas une pierre ne resta debout, et c'est à peine si une dépression de terrain indique à l'heure actuelle le large fossé qui isolait le château lorsque le pont-levis était levé. Seules les écuries, connues sous le nom de *recettes*, subsistent encore, mais elles se détériorent de jour en jour. Elles étaient les plus belles de France, après celles de Chantilly, et comprenaient deux parties : celles de l'Est pour les chevaux étrangers, celles de l'Ouest pour les chevaux de la maison ; leurs proportions étaient colossales. Ces somptueuses servitudes étaient séparées du château par un large espace gazonné et, derrière

1. Joseph Lakanal, né à Serres (Ariège), en 1762, mort à Paris en 1845. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il professe chez les frères de la Doctrine chrétienne jusqu'à l'époque de la Révolution où il est nommé député à la Convention et où il vote la mort de Louis XVI.

Il est juste de reconnaître que Lakanal ne commit pas partout les mêmes déprédations qu'à la Force. Devenu membre du Comité de l'instruction publique, il contribua à la fondation de nombreuses écoles professionnelles, à l'organisation d'un institut national, et, au milieu des crises les plus orageuses il s'occupa constamment de protéger les lettres, les sciences et les arts.

Après la bataille de Waterloo il se réfugia en Amérique et ne revint en France qu'après la révolution de 1830.

elles, s'allongeait une allée de marronniers. C'était là que, fidèles à un antique usage, les villageois venaient à la fête de l'Assomption danser en présence des seigneurs lorsque la procession avait déployé toutes ses pompes pour se rendre aux reposoirs élevés par les châtelains à l'entrée de l'enceinte.

C'est dans cette somptueuse demeure que naquit, le 19 août 1758, Anne-Jacobé de Caumont-La Force.

M. Nauroy, dans le journal *Le Curieux*, a publié, il y a quelques années, son acte de naissance extrait des registres de l'état civil de la paroisse de La Force en Périgord, où elle fut baptisée le lendemain.

Le vingt août mil sept cent cinquante-huit a été baptisée dans l'église de Laforce, Anne-Jacobé, fille naturelle et légitime du haut et puissant seigneur Messire Bertrand, marquis de Caumont et d'Adélaide-Luce Madeleine Galard de Brassac, marquise de Caumont, Dame son épouse; née le 19 dudit mois dans le château de Laforce; a été parrain Monseigneur Armand Nompar de Caumont, duc de Laforce, pair de France; et marraine Jacqueline de Caumont, Demoiselle, représentant Dame Jeanne de Maury, veuve de Messire Jean-François Caumont de Beauvilla, et ce, suivant sa procuration datée le trois dudit mois, du lieu de Saint-Porquier, diocèse de Montauban, présents Monsieur Pierre-Roque, avocat

et juge de la Force, et Monsieur Joseph-Abraham Demoy.

Ont signé au registre : Nompar de Caumont, père et duc de la Force, de Caumont marenne *(sic)*, Chaumont-Quitry d'Amblimont, Josèphe de Caumont, Roque et Demoy de Pommier, présent Lavergne prêtre et curé.

La marraine, on le voit, était la grand'mère paternelle de l'enfant et le parrain était son bisaïeul maternel, Armand-Nompar, duc de La Force, aïeul de sa mère et sous les auspices duquel avait eu lieu le mariage. Celui-ci adorait ses enfants d'adoption et il allait jusqu'à sa mort les garder auprès de lui. Six années s'écoulèrent, un fils, Armand, et deux filles, Catherine et Marie, étaient venues au monde depuis la naissance de l'aînée et, lorsque le vieux duc mourut dans son domaine, le 3 juillet 1764, presque centenaire, la marquise de Caumont, déjà mère de quatre enfants, était enceinte d'un cinquième. Ce fut après la naissance d'Alexandre, né en décembre de la même année, que toute la famille quitta le château de la Force pour s'installer à Versailles avec le projet d'y passer désormais la plus grande partie de l'année.

Les Caumont n'avaient plus à Paris à cette époque aucune résidence. L'hôtel de la rue de Grenelle ne devait entrer dans la famille que lors du mariage de Mlle de Lamoignon avec le comte Philibert de Caumont, et l'ancien hôtel patrimo-

nial de La Force[1] situé au Marais, qui acquit sous la révolution une si triste célébrité ne leur appartenait déjà plus. L'hôtel de la place Vendôme, situé au n° 8 ne fut habité par le duc Louis-Joseph qu'à la Restauration.

Anne de Caumont n'était âgée que de six à sept ans lorsqu'elle suivit ses parents à Versailles, les détails nous manquent totalement sur ces premières années de son enfance. Mais il est vraisemblable de supposer que sa vie dût être celle de tous les enfants des grandes familles de l'aristocratie à cette époque, confiés généralement à des subalternes chargés de diriger, presque sans aucun contrôle, leur éducation et leur instruction. Alla-t-elle, comme c'était l'usage le plus répandu, passer quelques années ou quelques mois, au moment de sa première communion, dans un des couvents à la mode, et séjourna-t-elle réellement au couvent de la Visitation avec Mme de Flamarens et la duchesse de Luynes comme le raconte Mme d'Abrantès[2], c'est ce qu'il est impossible de

1. L'hôtel de La Force, situé rue Pavée au Marais n° 22 et rue du Roi de Sicile, 2, était l'ancien hôtel de Roquelaure. Il avait appartenu au comte de Saint-Paul puis au comte de Bouthilier avant de passer entre les mains du duc de La Force. On y avait établi à la fin du règne de Louis XV le bureau des saisies réelles du vingtième et la ferme des cartes. Ce fut en 1780 qu'on décida d'y établir une prison destinée à remplacer le Fort-l'Évêque et le Petit-Châtelet.

2. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tome VI, page 52.

dire d'une façon certaine, mais, ce qui est probable, c'est qu'elle vécut peu de la vie de ses parents, entre un père retenu au dehors par ses affaires ou ses plaisirs, et une mère absorbée par les préoccupations d'une famille déjà nombreuse, et dont la santé se trouvait éprouvée par des couches répétées presque chaque année depuis son mariage.

Encore fallait-il ajouter, pour M. de Caumont, les devoirs de la charge qu'il remplissait près du comte de Provence comme premier gentilhomme de sa chambre et les astreignantes fonctions de la place de gouvernante des enfants du comte d'Artois que Mme. de Caumont allait obtenir quelques années plus tard. Les séjours à La Force ne devaient donc plus être que passagers et le château ne fut plus habité que durant quelques mois d'été ou à l'époque où la marquise y vint faire ses couches.

Si la jeune Anne regretta tout d'abord la libre existence des champs et de la campagne, son intelligence précoce dut lui faire bientôt envisager avec joie ce changement si complet dans sa manière de vivre, car elle n'avait pas été longtemps à comprendre tous les avantages qu'elle pouvait en retirer. Son esprit délié s'intéressait à tout ce qu'elle voyait autour d'elle, sa perspicacité lui fai-

sait découvrir le mobile ou le but de mille intrigues et elle dut se former de bonne heure, sur toutes choses, une opinion personnelle. Le contact perpétuel avec des inférieurs, gouvernantes, professeurs ou intendants, forcément empressés à lui plaire ou à céder à ses caprices, sa situation d'aînée vis-à-vis de ses sœurs et de ses frères, tout cela avait développé dès ses jeunes années les tendances déjà marquées de son caractère autoritaire et hautain et elle se trouvait déjà mûrie par une rare expérience à un âge qui est celui de l'insouciance et du plaisir.

L'orgueil que la jeune fille tirait du sang de ses ancêtres paternels, dont nous avons vu les illustres origines, n'avait nulle raison de s'amoindrir de celui de ses aïeux maternels.

Les Galard apparaissent dans l'histoire avec Garcie-Armand Galard, baron de Goualard, vivant en 1062 et petit-fils lui-même du premier vicomte de Lomàgne, descendant de Garcie-Sanchez, dit le Courbé, duc héréditaire de Gascogne. D'aucun côté, on le voit, le sang bleu ne manquait à couler dans les veines de la future favorite. Aussi, se montra-t-elle de bonne heure très fière de son illustre origine, et le besoin de domination que Mlle de Caumont éprouva dès ses premiers pas dans le monde s'explique par la haute idée qu'elle

avait de sa race, de ses parents, de ses alliances et de sa supériorité sociale.

Les fonctions de ses parents auprès des deux princes, frères de Louis XVI, l'avaient conduite à la Cour à un âge où les enfants, d'ordinaire, n'y étaient point admis. Ses goûts et ses aspirations allaient l'y attirer et l'y retenir, et la rendre familière dans la maison des princesses bien avant le moment d'une présentation régulière.

Le piquant de sa physionomie, la mobilité de ses traits, l'animation de son visage et sa grâce mutine, joints à la tournure la plus leste et la plus élégante, auraient suffi à la faire remarquer si le charme de son esprit primesautier et de son entrain intarissable n'était venu s'ajouter encore à ces précieux avantages physiques. Elle amusait par ses réparties, elle étonnait par l'originalité de ses remarques, elle charmait par la vivacité de ses propos. Les grâces de l'adolescence avaient succédé aux gentillesses de l'enfance, et une transformation complète venait de se produire : la petite fille d'autrefois était devenue une séduisante jeune fille, à la taille ondoyante, à la bouche vermeille et au visage éblouissant de fraîcheur et d'éclat.

La comtesse de Provence, une des premières, avait été attirée par la délicieuse espièglerie qui pétillait dans son regard et conquise par sa gaieté

printanière; aussi, la jeune Anne n'avait pas eu de peine à captiver bientôt d'une façon complète, les bonnes grâces de la princesse, entièrement sous le charme de ses aimables et séduisantes qualités.

Après lui avoir donné les marques de l'affection la plus vive et de la faveur la plus marquée, Madame témoigna bientôt le désir de l'attacher à sa personne. Malheureusement, aucune vacance n'existait dans la maison de Joséphine-Louise de Savoie; les dix charges de dames pour accompagner étaient pourvues de titulaires et le personnel était trop nombreux pour pouvoir songer à l'augmenter. Mais Anne de Caumont, qui ne connaissait guère d'obstacles à ses fantaisies, n'était pas femme à reculer devant les difficultés : elle avait su se rendre indispensable à la princesse et ne se mit point en peine des obstacles dont il lui faudrait triompher pour atteindre le but qu'elle s'était proposé.

M. de Caumont était mort le 22 janvier 1773, à Versailles et, aussi bien comme garde du corps de Louis XV que comme premier gentilhomme du comte de Provence, il avait toujours donné les preuves du plus complet dévouement. Il sembla tout naturel que sa fille bénéficiât de son bon renom et de ses services. Grâce aux instances de Madame, grâce aussi à l'aimable complaisance de

Monsieur, la cause de la jeune favorite fut plaidée avec tant de chaleur auprès de Marie-Antoinette et de Louis XVI qu'on obtint en sa faveur une pension de 5,000 livres, en attendant l'heure impatiemment attendue où une vacance permettrait à la comtesse de Provence de la compter au nombre de ses dames.

Une jeune fille si bien partagée sous le rapport de la naissance, de la beauté, de la faveur et de la fortune ne pouvait manquer de prétendants, ils se présentèrent en grand nombre.

Ce fut M. de Balbi qui triompha de tant de compétiteurs empressés. Sa famille était illustre, sa fortune considérable et les heureux débuts sa carrière militaire semblaient lui prédire un brillant avenir. Il demanda sa main et fut agréé.

François-Marie-Armand Balbi, comte de Balbi, des marquis de Provera, noble génois, comte et marquis du Saint-Empire, baron de Saint-Lambert, colonel en second au régiment de Bourbon-infanterie, était né à Paris le 4 février 1752. Petit-fils d'un doge de Gênes, fils d'un officier général français qui avait reçu ses lettres de naturalisation en 1750, il était, au moment de son mariage, âgé de vingt-quatre ans.

Sa famille, entre toutes, était illustre à Gênes, où une rue porte encore son nom.

Il avait suivi la carrière des armes[1] : le 11 février 1768, il entrait dans la seconde compagnie des mousquetaires; le 22 janvier 1770, il était nommé sous-lieutenant au régiment Mestre-de-camp-Général-Cavalerie; le 12 novembre de la même année, il était capitaine dans le régiment Commissaire-général-Cavalerie.

Nommé guidon aux gendarmes de la Reine, le 15 janvier 1771, il partait pour Strasbourg et une lettre du maréchal de Castries, qui figure à son dossier aux archives de la Guerre, témoigne du zèle qu'il déployait dans son service et de son désir de se perfectionner dans son métier[2].

Le 15 septembre 1772, il passait dans les Gendarmes anglais comme enseigne et obtenait le rang de mestre de camp le 7 mai 1775, sur une nouvelle recommandation très chaude du maréchal de Castries. [3]

Enfin, le 18 avril 1776, année de son mariage, il

1. Archives administratives de la Guerre, dossiers personnels.

2. Artillerie, 6 octobre 1771.

« M. le marquis de Castries marque à Monseigneur que M. le comte de Balbi, guidon de gendarmerie, vient d'arriver à Strasbourg pour y finir son instruction militaire et qu'il désirerait pouvoir y suivre aussi les exercices de l'école du corps royal de l'artillerie établie en cette ville. Il demande en conséquence un ordre qui autorise M. le comte de Kaule, commandant de cette école, à procurer à cet officier les facilités nécessaires pour qu'il puisse remplir son objet. »

3. Archives de la Guerre. Dossier Balbi.

avait été nommé colonel en second du régiment de Bourbon-Infanterie.

Le mariage du comte de Balbi et de Mlle de Caumont-La Force fut un de ces sensationnels événements mondains qui ne manquent jamais d'attirer l'attention des foules et qui marquent une saison. La jeunesse des époux, la grâce de la fiancée, le passé et la fortune du marié, l'illustration des deux familles suffisaient à lui assurer de l'éclat, que venaient encore augmenter d'augustes sympathies. Le Roi, la Reine et les princes firent aux deux familles l'insigne honneur de signer au contrat et la liste des noms qui viennent à la suite de la famille royale est à cet égard des plus éloquentes [1].

LL. MM. le Roi et la Reine.

Monsieur, frère du Roi et Madame,

Mgr le comte d'Artois et Mme la comtesse d'Artois.

Madame, sœur du Roi.

Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, tantes du Roi

Mgr le duc d'Orléans, Mgr le duc de Chartres et Mme la duchesse de Chartres.

Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon et Mme la duchesse de Bourbon.

Mgr le prince de Conti et Mme la princesse de Conti.

Mgr le duc de Penthièvre.

Mme la princesse de Lamballe.

---

1. Étude de Me Boulard, successeur de Me Laurent, 23, rue de Bourgogne. Pièce originale, 50 p. in-fol. Paris, 31 mars 1776.

Suit la nomenclature des parents des deux époux. Ce sont, du côté Balbi :

Haute et puissante dame Marie-Émilie Verzure, veuve de haut et puissant seigneur Louis-Charles Destut, marquis de Tracy, maréchal de camp et armées du Roi, tante maternelle.

Messire Annibal-Xavier de Saint-Bal, ancien syndic de la Compagnie des Indes, grand-oncle maternel;

Très haut et très puissant François-Marie-Antoine de Balbi, comte de Sernello, marquis de Santa-Carra en Navarre, seigneur de la ville d'Alarion, de Roy, Serora nava, Pellerosa, Membrilla, Volvera et autres lieux, grand d'Espagne de première classe, gentilhomme de la chambre en exercice de S. M. Catholique;

Très haute et très puissante dame Marie-Anne de Spinola Selva, dame du palais de la feue reine d'Espagne, grande d'Espagne de première classe, cousine.

Son Altesse Illustrissime Catherine Brignole, princesse souveraine de Monaco, épouse de Mgr le prince de Monaco, cousin germain[1].

Christophe-Vincent Spinola, noble génois, envoyé de la république de Gênes auprès de Sa Majesté, cousin germain.

Du côté de l'épousée :

Alexandre-Guillaume de Galard de Brassac, comte de Béarn, marquis de Cugnac et de Boisse, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du Roi,

1. Honoré III, prince régnant de Monaco.

commandeur des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, oncle maternel et sa femme, née Potier de Novion.

Renée-Philiberte de Galard de Brassac de Béarn, tante maternelle, dame d'honneur de Madame Victoire, mariée la même année au marquis d'Estourmel.

Louis-Joseph de Caumont, son frère.

François-Jean de La Rochefoucauld, marquis de Bayers, brigadier des armées du Roi, cousin maternel.

Louis-Marie, marquis d'Estourmel. mestre de camp au 2e régiment de dragons de S. A. S. le comte de la Marche.

Jacques-Marie, comte d'Astorg, capitaine de cavalerie, cousin maternel.

Jean-Jacques de Galard de Terraube. cousin maternel, lieutenant-colonel d'infanterie. chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Demoiselle Julie-Terrasson, cousine paternelle.

Le contrat avait été passé devant Me Laurent, notaire à Paris.

Il nous donne un état détaillé des apports des époux et des curieuses conditions stipulées.

M. de Balbi, héritier de son père, décédé le 7 septembre 1758 à Ajaccio où il commandait, est possesseur d'une belle fortune.

Il jouit : 1° D'une rente de 1,987 livres 9 deniers représentant une somme de 39,749 livres 15 deniers et de quelques autres biens qu'il a recueillis dans

la succession de son père, auxquels viennent s'ajouter des capitaux existant à Gênes se montant à 62,335 livres 19 deniers et représentant 2,189 livres 6 deniers de rente. Il possède encore des acquêts particuliers, des biens immeubles situés à Gênes, une somme de 180,000 livres donnée par sa mère, née de Verzure, en avancement d'hoirie, enfin « le prix de la charge dont il était revêtu dans la « gendarmerie » et qui monte à 80,000 livres.

La totalité de sa fortune se monte en capital à peu près à 200,000 livres et son revenu, y compris une pension du Roi, s'élève à environ 17,000 livres.

Quelque brillante que fut la situation des Caumont-la Force, il s'en fallait de beaucoup que la dot de la fiancée fut aussi considérable. Le jeune âge de ses frères et de ses sœurs avait empêché le partage régulier des biens provenant de la succession de son père et la fortune était restée jusque-là indivise entre la veuve et ses enfants.

L'apport de Mlle de Caumont, « demeurant avec sa mère au château de Versailles, est de 100,000 livres dont les intérêts seront payés sur le pied du denier vingt à compter du jour des épousailles. »

Sa mère la gratifie, en même temps, d'un trousseau de 16,000 livres « en linge et hardes à l'u« sage de ladite dame ».

En outre, par le même acte, « Mme la marquise de Caumont s'oblige à nourrir et loger, à Versailles, elle et son mari lorsqu'ils y viendront et tant que ladite dame y sera sans qu'ils soient tenus de lui payer aucune pension. »

Toutes les précautions sont prises en effet pour que les jeunes époux n'aient ni les soucis ni les charges d'un ménage.

L'oncle maternel du mari, le sieur Nicolas de Verzure, « écuyer-conseiller du Roi, maison et couronne de France et de ses finances », noble génois, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, paroisse Saint-Laurent, s'est volontairement obligé « à nourrir chez lui et à loger ledit seigneur et ladite demoiselle et une femme de chambre, et ce, pendant sa vie, à compter du jour de la célébration du mariage, sans qu'ils soient tenus de payer aucune pension, dont il les décharge, ou de leur servir 2,000 livres par an dans le cas où ledit logement et la nourriture cesseraient d'avoir lieu ».

Puis viennent les avantages que le mari fait galamment à sa femme.

« Pour l'amitié » *(sic)* que le futur a dit porter à la demoiselle, future épouse, et dont il désire lui donner des preuves, il lui a fait don d'une rente annuelle et viagère de 9,000 francs. »

Le mari s'engage en outre à payer une pension

annuelle de 6,000 livres à sa femme qui sera chargée « de son entretien personnel, de son jeu et des autres petites dépenses qui lui seront personnelles. »

Le contrat contient encore la promesse formelle que la comtesse de Provence a fait à sa protégée d'une place dans sa maison et qui figure parmi les apports de la fiancée.

Madame, épouse de Monsieur, frère de Sa Majesté, ayant permis qu'on annoncerait dans le présent contrat la grâce qu'elle avait la bonté d'accorder à la demoiselle future épouse, de la place d'une dame pour accompagner, avec assurance que si, dans deux ans accomplis au jour de la célébration du mariage, la demoiselle future épouse n'en est pas nantie, elle en fasse les fonctions à cette époque comme surnuméraire, ladite demoiselle future épouse, usant de la permission que Madame lui a donnée, fait mention de cette grâce en établissant le présent contrat.

Ladite demoiselle déclare qu'elle jouit d'une pension de 5,000 livres, laquelle pension Sa Majesté a bien voulu lui accorder, en attendant qu'elle ait la place de dame pour accompagner Madame et jusqu'au moment où elle entrera en jouissance des appointements de ladite place.

Lesdites conditions traitées et arrêtées de l'agrément des princes et Mlle de Caumont se mariant sous l'autorité de sa mère avec les biens et droits qui lui appartiennent en qualité d'héritière en partie de son père.

La signature du contrat avait eu lieu le 28 avril 1776, le mariage fut célébré le 6 mai suivant, en l'église Notre-Dame-de-Versailles : l'évêque du Puy, cousin de la mariée, officiait. Six jours après, la nouvelle comtesse de Balbi était présentée à la Cour par la princesse de Monaco[1], qui devait plus tard épouser le prince de Condé à qui elle avait inspiré une passion très vive.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire et c'est ce qui fait sans doute que nous n'avons aucuns détails sur les faits et gestes du jeune ménage Balbi durant les premiers mois de leur union. Sans doute, profitant des facilités qui leur avaient été données par leur contrat de mariage, les deux époux partageaient leur temps entre Paris et Versailles. Ils habitaient quelques mois

---

1. Marie-Catherine de Brignole, princesse de Monaco, d'illustre famille génoise, mariée à Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, duc de Valentinois, prince de Monaco.

Admirée et courtisée à Versailles, longtemps irréprochable, elle se révolta contre son mari, jaloux et brutal, qui voulait la forcer à rentrer dans ses états, lui laissant entendre qu'ils pourraient à son gré se transformer en prison. Elle demanda alors au parlement un arrêt de séparation qu'elle obtint. Ce fut à ce moment qu'on la vit s'attacher au prince de Condé qu'elle avait éloigné jusque-là. En 1789, elle le suivit en émigration et, devenue veuve en 1795, elle l'épousa avec l'assentiment du Roi, peu après la mort du duc d'Enghien.

Le 23 mai 1771, le prince de Monaco avait remis à Louis XV un mémoire contre sa femme demandant qu'il lui fût fait défense de paraître à la Cour. Le Roi reçut le mémoire, le mit dans sa poche sans rien dire et tourna le dos.

rue Saint-Denis dans l'hôtel de l'oncle Verzure qui s'était engagé volontairement à les loger et les nourrir en les défrayant de toute dépense, et, lorsque M. de Balbi n'était pas à Toulouse où son régiment tenait garnison [1], ils passaient le reste de l'année à Versailles chez Mme de Caumont qui leur y donnait, comme c'était convenu, le vivre et le couvert, sans qu'ils fussent tenus à la pension, même la plus minime. Rien ne permet de supposer que ces premiers temps ne se soient pas écoulés sans nuages. Dégagés de tous soucis matériels, puisqu'ils jouissaient à eux deux d'un revenu de 40,000 à 50,000 livres, ce qui représente une grosse somme pour l'époque, ils se trouvaient en même temps n'avoir à supporter aucune charge, ni aucun train de maison à soutenir. Le brevet de colonel en second, qu'il avait trouvé dans la corbeille de noces, était venu satisfaire les ambitions militaires du mari, et la faveur marquée de la comtesse de Provence permettait à la jeune femme d'envisager le plus brillant avenir. Elle vivait dans l'intimité de la princesse, passant de longues heures auprès d'elle, et faisant en réalité presque déjà partie de sa maison où une place

1. Le comte de Rabodanges était colonel commandant de Bourbon-Infanterie, le comte de Balbi, colonel en second et le marquis de Rostaing, lieutenant-colonel.

officielle lui était assurée à la prochaine vacance.

En 1776, au moment du mariage de Mme de Balbi, cette maison de Madame était établie sur un pied de luxe et magnificence qui pouvait presque rivaliser avec celle de Marie-Antoinette, et qui n'avait jamais eu aucun précédent. Outre les huit aumôniers, les trois écuyers, les deux maîtres d'hôtel, le grand maître de la garde-robe, les deux secrétaires des commandements, les secrétaires ordinaires, le trésorier, l'intendant, le contrôleur général, etc., il y avait une dame d'honneur, la duchesse de La Vauguyon; une dame d'atours, la duchesse de Lesparre, et dix dames pour accompagner, c'étaient :

La comtesse du Roure,
La marquise de Pons,
La comtesse de Beaumont,
La comtesse d'Hautefort,
La marquise de Rozen,
La comtesse de La Tour d'Auvergne,
La comtesse de Saint-Simon,
La vicomtesse de Narbonne-Pelet,
La duchesse de Caylus,
La comtesse de Rastignac, surnuméraire.

L'année suivante, Mme de Balbi sera inscrite en cette qualité sur l'almanach royal.

En 1778, le nom de la marquise de Simiane viendra s'ajouter à celui des dames en exercice et, parmi elles, figurera pour la première fois, en 1779, comme la dernière venue, mais non plus comme surnuméraire, la comtesse de Balbi. Madame, pour rapprocher de sa personne sa favorite d'une façon plus étroite, a obtenu la création de ces deux nouvelles charges de dames pour accompagner. Leur nombre, qui s'élève à douze, devient égal à celui des dames du palais de la Reine. Comme on peut en juger, les titulaires de ces fonctions enviées appartiennent toutes, sans exception, à la plus haute aristocratie, mais, nous l'avons vu, Mme de Balbi est assez bien née pour marcher de pair avec elles.

Durant ces premières années, elle semble vivre en paix avec tout le monde; cependant, ce n'est sans doute qu'un calme factice et qu'une trompeuse apparence; sa faveur qui grandit auprès de la princesse et qui commence auprès du comte de Provence excite déjà bien des secrètes jalousies et fait gronder bien des sourdes colères.

On en verra la preuve au moment de sa nomination de dame d'atours.

En attendant, elle charme la princesse par sa gaieté et son entrain; inépuisable en traits, en saillies, en éclairs, elle anime tout par sa seule

présence et vient donner à la maison un peu triste et morose de Joséphine-Louise de Savoie, le mouvement et la vie qui lui ont jusque-là fait défaut.

M. de Balbi partage l'engouement général, il est amoureux de sa femme pour laquelle il professe une admiration passionnée et c'est une joie sans mélange lorsque, au bout de dix-huit mois, apparaissent des symptômes de grossesse.

Faut-il ajouter qu'il est douteux que, pour Anne de Caumont, la lune de miel ait été d'aussi longue durée. Rien ne fait supposer qu'elle ait à aucun moment nourri pour son époux des sentiments bien tendres et qu'elle ait jamais vu dans cette union autre chose qu'un mariage de convenance où la naissance et la fortune se trouvent également réunies. Sans doute, le comte de Balbi avait fort bon air dans son uniforme blanc à parements rouges et à boutons d'argent, mais, éprise de toutes les élégances et surtout des élégances de l'esprit, elle avait dû, au bout de peu de temps, éprouver quelque dédain pour ce mari qui lui était inférieur également au physique et au moral. Elle dut comprendre vite que ce soldat, bel homme, de moyenne intelligence, n'était fait ni pour la comprendre, ni pour l'aider dans ses visées ambitieuses. Sa nature volontaire et opiniâtre ne dut jamais tom-

ber dans la sentimentalité et, ni la perspective d'un bonheur bourgeois, ni celle de joies conjugales, n'était faite pour la séduire. Elle dut éprouver pour son mari une sympathie un peu tiède basée sur l'estime qu'elle ne pouvait manquer d'avoir pour sa personne et sur le sentiment de satisfaction reconnaissante que toute femme, naturellement flattée des sentiments qu'elle inspire, porte presque inconsciemment à celui dont elle se sent adorée et sur lequel elle exerce un souverain empire.

Rien, pendant les premières années, ne vint donc troubler l'harmonie du ménage, et M. de Balbi put se croire le plus heureux des hommes jusqu'à la naissance de son fils et pendant les quelques mois qui suivirent.

L'enfant, c'est ce qui résulte d'un acte inscrit au registre des naissances de la paroisse Saint-Sulpice, vint au monde le 21 décembre 1778 et reçut les noms de Jean-Luc-Jérôme-Armand. Son parrain fut Dominique-Marie-Vincent Spinola, noble génois, envoyé de la République de Gênes auprès du roi de France, son oncle à la mode de Bretagne, et la marraine fut sa grand'mère, Adélaïde-Luce-Marie-Madeleine de Galard de Brassac de Béarn, marquise de Caumont-La Force.

CHAPITRE II

DAME D'ATOURS

Mme de Balbi et la duchesse de Lesparre. — Une lutte acharnée. Triomphe de Mme de Balbi. — Colère des Noailles. — Le scandale de 1780. — Les récits de Kagenœck et Bachaumont. — La version du comte de Provence. — Hostilité de l'opinion. — Le nom du héros de l'aventure. — Calomnies et invraisemblances. — Le successeur de M. de Balbi au régiment de Bourbon. — Présentation de Mme de Balbi. — Fraîcheur de l'accueil royal. — Lettre de Mercy Argenteau. — Exaspération des vaincus. — Prudente attitude de Marie-Antoinette. — L'opinion de la comtesse d'Artois. — Disgrâce de la marquise de Caumont. — Mécontentement du comte d'Artois. — Nouveau scandale. — Démission de la comtesse d'Hautefort. — Madame de Laval. — Accusations portées contre Madame. — Injustice de ces propos. — Mme de Balbi soutenue par Monsieur et par Madame. — Sérénité de son attitude.

Après la naissance de son fils, l'ascendant exercé par Mme de Balbi à la fois sur le comte et la comtesse de Provence va croître rapidement et, à mesure qu'augmentera sa faveur, son ambition deviendra plus grande; la charge de dame pour accompagner, au traitement de 4,000 livres qu'elle

a obtenue après l'avoir longtemps désirée, ne lui suffit plus, elle veut être nommée dame d'atours, charge la plus importante après celle de dame d'honneur[1].

La duchesse de Lesparre avait succédé depuis cinq années dans ces hautes fonctions à la duchesse de La Vauguyon[2] qui était elle-même devenue dame d'honneur, et elle avait le désir fort naturel d'en assurer la survivance à l'une de ses parentes, comme un usage un peu arbitraire mais généralement établi, pouvait le lui faire espérer. Mais elle avait compté sans Mme de Balbi. Toute puissante sur l'esprit de Madame, celle-ci, prenant les devants, avait si bien plaidé sa cause auprès de la comtesse de Provence, qu'elle en avait déjà

1. La duchesse de La Vauguyon avait été nommée dame d'atours en 1773. Cette place avait été occupée par la comtesse de Valentinois en 1772 et par la comtesse de Narbonne en 1771. Avant la duchesse de La Vauguyon la charge de dame d'honneur avait été remplie par la comtesse de Valentinois en 1773 et par la duchesse de Brancas en 1772.

2. Marie-Antoinette-Rosalie de Pons, fille de Charles-Armand vicomte de Pons, comte de Roquefort, brigadier des armées du Roi et de Gabrielle-Rosalie Le Tonnelier de Breteuil, morte le 4 décembre 1824. Mariée le 27 avril 1766 à Paul-François de Quelen d'Estrier de Caussade, marquis de Saint-Megrin, prince de Carency, duc de La Vauguyon, né à Paris le 30 juillet 1746, mort dans la même ville le 14 mars 1828. Menin du Dauphin et maréchal de camp avant la Révolution, il fut ministre du Roi à Vérone pendant l'Émigration et lieutenant-général et pair de France à la Restauration. Il était chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or.

obtenu des promesses, sinon de formels engagements. Ce fut, dès lors, entre les deux femmes une lutte sans merci, combat à outrance où la nouvelle favorite l'emporta. Mais son triomphe devait lui coûter cher et lui valoir les plus graves ennuis.

Évincée, Mme de Lesparre[1] allait faire un éclat et sa famille tout entière allait se liguer avec elle pour déclarer à Mme de Balbi une guerre acharnée et implacable; sans perdre une minute, ses adversaires ouvraient immédiatement les hostilités en faisant grand bruit d'une aventure dont peu de temps auparavant elle avait été l'héroïne.

En grossissant les faits, en dénaturant les circonstances et en groupant habilement de fantaisistes détails, la duchesse avait réussi à composer contre sa rivale un formidable réquisitoire, qu'elle répandait partout en y ajoutant les plus fâcheux commentaires.

La famille de Noailles sans exception avait fait cause commune avec sa parente et lui prêtait en même temps, sans réserves, son puissant appui.

---

1. Philippine-Louise-Catherine de Noailles, née le 14 septembre 1745, mariée le 24 juin 1763 à Louis-Antoine-Armand de Gramont, duc de Lesparre, puis duc de Gramont, pair de France. Elle mourut à Paris sans postérité le 22 décembre 1791. Elle était fille de Louis de Noailles, duc d'Anjou, puis duc de Noailles, marquis de Maintenon, maréchal de France en 1775, mort à Saint-Germain en 1793, et de Catherine-Charlotte de Cossé-Brissac.

A ce rude assaut, la réputation d'Anne de Caumont-La Force allait subir une sérieuse atteinte et l'opinion allait être travaillée de telle sorte que après plus d'un siècle écoulé, sa mémoire a peine encore à être lavée aujourd'hui de ces dangereuses mais ingénieuses calomnies, en dépit des preuves les plus flagrantes et des documents les plus probants.

Kagenæck, dans une lettre au baron d'Alströmer, dès le mois d'avril 1780[1], nous fait un piquant récit du scandale qui venait d'éclater et que, quelques mois plus tard, toute la famille de Lesparre, s'avisant d'en tirer parti dans son désir de vengeance, allait exploiter traîtreusement avec tant d'acharnement.

« Le comte de Balbi a été enfermé à la Bastille. Il avait épousé une fille du duc de Caumont. Rentrant chez lui, il passe à l'appartement de sa femme et la trouve en fonction très agréable avec un galant. Il tire son épée, mais la fureur rendant son bras tremblant, le coup ne fut porté que légèrement sur l'épaule de l'infidèle. Elle alla d'abord en consultation d'avocats et de parents. La famille, aussi féconde en expédients que puis-

1. Correspondance de M. de Kagenæck avec le baron d'Alströmer Lettre du 15 avril 1780. Publiée par Léouzon le Duc. — Charpentier, édit. Paris 1884.

sante à la Cour, fit immédiatement répandre partout que M. de Balbi était devenu visionnaire jusqu'à la folie et que sa chaste épouse en était la victime. Et pour que le public ne s'en pût douter, une lettre de cachet l'a fait mettre en lieu de sûreté pour sauver les jours trop exposés de Mme de Balbi. »

Le récit de Bachaumont, spirituellement méchant et à peu près identique, nous initie à tous les détails de cette petite révolution de palais en agrémentant sa narration de réflexions de son cru, plus piquantes que véridiques.

« 20 juillet 1780... Mme la comtesse de Balbi, jeune et jolie femme d'un seigneur d'origine génoise, colonel à la suite du régiment de Bourbon, est fille de Mme de Caumont, gouvernante des enfants de Mme la comtesse d'Artois et petite-fille de financier par sa mère. Cependant celle-ci l'a fait agréer dame pour accompagner Madame. Il n'y a pas longtemps que Mme de Balbi, qui passe pour très galante, a été trouvée, suivant l'anecdote répandue parmi les courtisans, couchée avec un homme de la Cour par son mari qui a voulu tuer sa femme, un enfant de dix-huit mois et l'adultère. Afin d'éviter les suites d'un pareil éclat, on a pris le parti de supposer que cet époux infortuné était fou, de le saigner en conséquence

malgré lui et de le médicamenter comme tel. Cette mystification l'a outré, lui a même réellement frappé l'esprit; il est parti dans son désespoir et s'est expatrié. On dit qu'il est errant depuis ce temps dans l'état le plus déplorable et le plus digne de pitié.

» Mme de Caumont sentant la nécessité d'effacer encore mieux la tache répandue sur sa fille en déterminant Madame à la couvrir d'une protection éclatante a engagé cette princesse à lui donner la survivance de la place de dame d'atours occupée par Mme la duchesse de Lesparre. La comtesse de Provence a écrit à celle-ci une lettre affectueuse pleine d'amitié et de considération; Mme de Lesparre n'en a pas été moins furieuse, elle est venue à Versailles remettre sa démission entre les mains de Madame qui a eu beaucoup de peine à la recevoir. Mais Mme de Lesparre a déclaré qu'elle ne pouvait se voir associée à une femme aussi décriée.

» Voilà l'anecdote de cette révolution récente dans la maison de Madame bien éclaircie, ce qui fait jeter les hauts cris à tous les Noailles et prouve à quel point cette princesse est captivée et compromise[1] ».

L'aventure, on le voit, avait défrayé toutes les

1. Bachaumont, *Mémoires*, tome XV, page 253.

conversations de la Cour et de la ville, mais, après avoir cité cette venimeuse diatribe, il est bon d'en faire connaître la contre-partie en publiant le récit des mêmes faits écrit par Monsieur avec une pointe de belle humeur [1].

« Depuis quelque temps, Mme la comtesse de Provence affectionnait beaucoup la comtesse de Balbi, dame pour l'accompagner. Celle-ci joignait à autant d'esprit que de vivacité des manières remplies de grâce auxquelles ne nuisait pas une figure charmante. J'avais moi-même de l'attachement pour cette dame, fille « de la marquise de Caumont, gouvernante des enfants du comte d'Artois; j'aimais à causer avec elle, et en la connaissant davantage, je finis par lui vouer une affection véritable.

» La comtesse de Provence, entraînée sans doute aussi par ce penchant irrésistible qui attire vers certaines personnes, résolut de donner à Mme de Balbi la survivance de la charge de sa dame d'atours, occupée alors par la duchesse de Lesparre. Cette mesure, qui nous plaisait à tous deux, aurait dû ne souffrir aucune difficulté, et cependant, elle nous causa mille embarras.

---

1. *Mémoires de Louis XVIII*, par Lamothe-Langon, tome II, page 231. L'authenticité de ces *Mémoires* a été souvent mise en doute. Il n'est possible de les invoquer qu'avec les plus grandes réserves.

» Le tort de toutes les personnes attachées à la famille royale était de vouloir perpétuer leurs offices dans leur propre lignée comme s'il y avait une légitimité héréditaire pour les places de Cour aussi bien que pour la couronne.

» Mme de Lesparre, en conséquence de ce principe voulait se faire remplacer par une dame de sa famille, aussi prit-elle avec humeur la prière que Mme la comtesse de Provence daigna lui adresser d'accepter Mme de Balbi en sa survivance; elle fit même à ce sujet de sottes plaisanteries sur la complaisance de ma femme, et, bravant ses désirs, elle obligea celle-ci à lui laisser le choix d'obéir ou de se retirer. La duchesse, ne voulant pas céder, prit ce dernier parti, au grand regret de la comtesse de Provence qui avait pour elle de l'affection. Mme de Lesparre donna donc sa démission et la comtesse de Balbi ayant pris sa place, prêta son serment le 6 juillet et fut présentée le 9 en qualité de dame d'atours de la comtesse de Provence, au Roi et à la Reine.

» L'accueil distingué que lui firent Leurs Majestés donna un démenti formel au mensonge qu'on avait répandu, en affirmant que Marie-Antoinette s'était opposée au choix de sa belle-sœur. Mme de Balbi dès ce moment forma notre société intime; elle sut animer les formes un peu solennelles que

la comtesse de Provence avait introduites dans notre intérieur, y répandant un charme infini, et obtenir enfin l'attachement sincère de sa maîtresse qui le lui conserva toute sa vie. Cette nomination déplut encore aux Noailles, qui voulaient pour eux la charge de la comtesse.

» Je fus forcé de leur montrer de la fermeté, car ils auraient été trop loin. »

Mais « la fermeté » montrée par Monsieur n'allait pas être suffisante pour étouffer le scandale et empêcher le mécontentement causé par cette faveur de se manifester de la façon la plus bruyante.

Qu'y avait-il de vrai dans ces bruits pimentés, visiblement envenimés par la méchanceté et la rancune? C'est ce qu'il est difficile de dire, il est un vieux proverbe qui assure qu'il n'y a jamais de fumée sans feu et il est fort possible que Mme de Balbi qui n'avait pas suivi son mari à Bayonne plus qu'à Toulouse[1], ait eu à se reprocher en cette circonstance quelque légèreté ou quelque sérieuse peccadille. Cependant, ce qui me semble absolument certain, c'est qu'elle ne joua pas le rôle machiavélique et

1. Le régiment de Bourbon-Infanterie tenait à cette époque garnison à Bayonne. Ce fut seulement en 1781 qu'il fut envoyé à Tours.

odieux que lui prêtent les pamphlétaires; la démence de son mari, nous la verrons plus loin, fut reconnue officiellement, non seulement par des magistrats du Châtelet et des médecins de la faculté, mais encore par un conseil de famille, et c'est à tort qu'on lui attribue cette ingénieuse, mais indélicate trouvaille d'avoir fait passer pour visionnaire son mari la surprenant en flagrant délit !

Du reste, s'il est permis de supposer que le récit de Monsieur n'est pas dépourvu d'indulgence ou de partialité, il faut reconnaître, en revanche, que bien des détails rapportés par Bachaumont ou Kagenæck sont absolument inexacts.

Jamais Mme de Balbi ne sollicita de lettre de cachet pour mettre son époux à la Bastille et jamais d'ailleurs celui-ci n'y fut enfermé.

En outre, et c'est là l'argument le plus sérieux, on n'est même pas d'accord sur le nom du héros de cette galante aventure, si tant est qu'il faille croire à sa réalité.

Bachaumont [1] parle « d'un homme de la Cour » mais Kagenæck [2] qui n'a pas de raisons d'être moins bien renseigné parle « d'un petit abbé »,

1. Bachaumont, tome XV, page 253.

2. Correspondance de Kagenæck, 22 juillet 1780. Kagenæck ajoute à ce sujet des réflexions qu'il n'est pas possible de citer ici.

avec lequel cette trop volage épouse aurait joué « assise tête à tête à colin-maillard ».

Mercy-Argenteau parle bien dans sa correspondance du comte de Jaucourt, « auquel elle porte intérêt [1] », mais les relations familières ouvertement établies qu'elle entretenait avec lui ne sont vraiment pas une raison suffisante pour lui prêter un pareil rôle et lui supposer une intimité aussi complète! En écrivant à l'Impératrice, l'ambassadeur autrichien se faisait ainsi l'écho discret d'un bruit recueilli sans contrôle et dont rien ne vient prouver ni la vraisemblance ni le bien-fondé.

Le complice varie, il se métamorphose presque autant de fois qu'il y a de narrateurs; et de telles contradictions dans le récit ne sont pas pour lui donner quelque crédit. Mais ceux qui se plaisent au scandale ne s'arrêtent jamais devant le manque absolu de preuves. La correspondance de Metra en enregistrant le même bruit y ajoute pour corser encore l'aventure d'autres détails absolument inexacts.

« Le pauvre comte de Balbi que sa femme et ses parents disent être fou parce qu'il ne sait pas être cocu et se taire, n'en est point quitte pour

1. Arneth et Geffroy. Correspondance du comte de Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse. (16 septembre 1780.)

être enfermé. Comme il ne convenait pas à un fou d'être colonel, on a donné son régiment au chevalier de Jaucourt, celui-là même, dit-on, qu'il avait voulu tuer auprès de son infidèle épouse. Que dites-vous de cet arrangement[1] ? »

Il serait difficile d'admettre que Louis XVI eût toléré pareil chassé-croisé, mais il est en outre facile de se convaincre que la nouvelle rapportée par Metra était absolument dénuée de fondement : c'est du mois d'avril qu'est datée sa correspondance, et c'est le 30 septembre[2] seulement que M. de Balbi quitta sa place de colonel pour cause d'interdiction. La sentence avait été prononcée le 11 septembre précédent.

Celui qui lui succéda fut le marquis de Valori de Lécé[3], ci-devant capitaine au Royal-Lorraine; et quant à M. de Jaucourt c'est seulement en 1789

1. Correspondance secrète de Metra, 25 avril 1780.

2. Archives administratives du Ministère de la Guerre. Dossiers personnels.

3. Voyez *Annuaire militaire de 1782*.
En 1781 le marquis de la Tour du Pin remplaça comme colonel en premier au régiment de Bourbon-Infanterie le marquis de Barodanges.
En 1782 le poste de colonel en premier reste vacant et c'est le marquis de Valori de Lécé, successeur de M. Balbi, qui en a le commandement du régiment.
En 1783 le comte de Canillac ci-devant mestre-de-camp en second d'Enghien, est nommé colonel.
Depuis deux ans le régiment avait quitté Tours pour tenir garnison à Belle-Isle.

qu'il fut nommé colonel mais au régiment de Condé-Dragons[1]. et non à celui de Bourbon-Infanterie.

Peut-être le comte de Provence exagérait-il quelque peu les choses au gré de ses désirs en nous parlant de « l'accueil distingué » que Leurs Majestés avaient fait à sa protégée lors de sa présentation comme dame d'atours.

Il ne nous trompait pas sur l'attitude de la Reine, mais il s'illusionnait sur celle du Roi. Le comte de Mercy-Argenteau, qui renseignait exactement Marie-Thérèse sur les choses de Paris, lui disait de quelle prudence Marie-Antoinette avait fait preuve en cette circonstance[2]

« Il est survenu depuis peu, à Versailles, une grande tracasserie dans laquelle les parties intéressées ont tenté vainement de faire intervenir la Reine. Madame, belle-sœur du Roi, avait pour dame d'atours la duchesse de Lesparre, fille du maréchal de Noailles, à laquelle elle paraissait avoir accordé toute amitié et confiance. Cette duchesse, qui a beaucoup d'esprit et encore plus de manège, était le conseil de la princesse et la dirigeait en tout. Très inopinément et sans en

1. *Biographie générale de Didot.*

2. Correspondance de Mercy-Argenteau et de Marie-Thérèse, lettre du 15 juillet 1780.

prévenir la duchesse de Lesparre, Madame nomma une survivancière à sa place et choisit une comtesse de Balbi, qui, pour des causes fâcheuses et peu décentes, venait de se séparer de son mari.

» Une nomination de survivance contre le gré de la personne qui est dans l'activité d'une charge étant regardée ici comme un des plus grands dégoûts que l'on puisse éprouver, la duchesse de Lesparre n'hésita pas à donner sa démission sur-le-champ. La famille de Noailles et leur nombreux parti éclatèrent en plaintes et mirent tout en mouvement pour porter la Reine à donner quelques marques d'improbation contre un fait qui était dénoncé comme un affront, tandis que Madame, de son côté, n'oubliait rien pour obtenir de la Reine qu'elle parût approuver ce qui venait de se passer.

Mais Sa Majesté ne se laissa induire à aucun de ces deux désirs contraires et elle met une si juste mesure dans ses moindres réponses que personne ne peut en tirer le moindre avantage. »

Le lendemain, l'ambassadeur complétait son récit par les lignes suivantes :

« La retraite de la duchesse de Lesparre et le don de sa charge fait à Mme de Balbi a prolongé les tracasseries à Versailles jusqu'à ce jour ; le Roi a marqué du mécontentement à cette occasion,

Madame s'en est tellement aperçue qu'elle n'a pas, selon l'usage, présenté au Roi sa nouvelle dame d'honneur qui a été traitée très froidement par le monarque lorsqu'elle est venue prendre les grandes entrées, qui sont une prérogative de sa place; cela s'est passé un peu moins sévèrement chez la Reine, mais cependant d'une manière assez sérieuse pour que l'on pût remarquer que la Reine n'approuvait pas le changement dont il s'agit.

» On prétend que le Roi doit avoir tenu quelques propos à Monsieur sur le caractère changeant et peu sincère de Madame. Les familles qui ont à s'en plaindre débitent cette anecdote très ouvertement. Je n'ai pu en démontrer la réalité. »

Les choses n'allaient pas tarder à se gâter davantage.

Mme de Lesparre était une femme d'esprit, ambitieuse et voulante, que cette blessure d'amour-propre avait exaspérée. Non seulement elle n'avait pu réussir à barrer la route à Mme de Balbi et l'empêcher d'obtenir la survivance qu'elle ambitionnait, mais ses efforts, au contraire, n'avaient fait que hâter son triomphe. Sa démission, en effet, dont elle n'avait voulu faire qu'une menace, avait été acceptée sans discussion par Madame, et c'était elle-même qui avait dû céder la place à sa rivale. Elle avait détruit, de ses propres mains,

sa puissance et sa fortune, et ce nouvel échec avait porté son irritation à son comble; aussi avait-elle juré la perte de son ennemie. La famille de Noailles était puissante et nombreuse, elle n'avait pas manqué de prendre ombrage, et Mme de Lesparre avait trouvé dans les siens, nous l'avons vu, de fervents alliés. Aussi la prudente neutralité de la Reine leur avait causé la colère la plus vive, et peut-être l'attitude des Noailles dans l'affaire du collier fut-elle la conséquence naturelle de cet événement.

Les ambitions étaient si grandes et si nombreuses que la Cour ne pouvait faire un choix sans créer des mécontentements qui ne pardonnaient pas!

Un autre incident, peut-être entièrement étranger, pourtant, à cette aventure, fut interprété comme un blâme adressé indirectement à Mme de Balbi. Fille de la gouvernante des enfants du comte d'Artois, celle-ci semblait devoir compter sur la protection du prince et de sa femme qui « passive en tout », comme à l'ordinaire, s'était rangée dans le parti de sa sœur de Provence; grande fut donc la stupéfaction générale lorsque la marquise de Caumont se vit, au mois d'octobre suivant, dépouiller de sa charge auprès du duc d'Angoulême. Un usage immuable voulait qu'à la Cour de France les princes restassent dans les mains des femmes jusqu'à l'âge de sept ans; or le duc d'Angoulême

n'avait que cinq ans à peine, et, malgré son jeune âge, le comte d'Artois venait brusquement de se décider à confier son éducation au duc de Serent en le retirant à Mme de Caumont.

Il n'en fallait pas tant pour voir dans cette détermination inattendue du comte d'Artois une preuve clairement manifestée du mécontentement que lui avait causé la conduite de Mme de Balbi et de Mme de Caumont vis-à-vis de la duchesse de Lesparre.

Telle fut du moins la façon dont le public jugea l'événement. On raconte que la vindicative duchesse, ayant échoué vis-à-vis de la Reine, avait dirigé ses batteries de ce côté et que, ardente à la lutte et inlassable dans ses efforts, elle avait intrigué de telle sorte qu'elle était parvenue à gagner le comte d'Artois à sa cause en sacrifiant à sa rancune la gouvernante du duc d'Angoulême.

Quelques mois plus tard, si l'on s'en rapporte à la correspondance secrète du 7 décembre 1780[1] un nouvel incident vint encore donner créance à ces malveillantes suppositions :

« Nous avons dans la maison de Madame une nouvelle révolution qui prouve combien son ser-

---

1. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville de 1777 à 1792*, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, par M. de Lescure. 2 vol. in-8°; Plon Paris, 1866.

vice est peu goûté. La comtesse de Hautefort[1], née, comtesse de Bavière, a donné sa démission de sa place de dame pour accompagner. Elle prétendait à celle de dame d'honneur et la préférence donnée sur elle à la comtesse de Balbi lui avait depuis longtemps inspiré la résolution de la quitter. Sa santé et celle de sa mère viennent de lui en fournir le prétexte. »

Le discrédit qui frappait Mme de Balbi n'épargnait pas la comtesse de Provence dont la conduite était sévèrement jugée.

Le refus d'admettre Mme de Laval au nombre de ses dames allait être contre elle l'occasion de nouvelles critiques.

Écoutons Kagenæck :

« Mme de Laval, dont le nom est celui d'une des plus anciennes familles du royaume, s'est présentée pour être reçue dame pour accompagner Madame. Cette place lui avait été comme promise. Elle n'a pu l'obtenir parce qu'elle est la fille de Boulogne, ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres et par conséquent n'est pas de

2. Marie-Caroline-Amélie-Josèphe-Françoise-Xavière de Bavière, comtesse de Hohenfels, dame de Villacerf, près de Troyes en Champagne, grande d'Espagne de première classe, née le 2 décembre 1744, morte le 10 mai 1820. Mariée le 3 février 1761 à Armand-Charles-Emmanuel d'Hautefort, comte, puis marquis d'Hautefort, né le 26 janvier 1741, mort le 27 novembre 1805, fils d'Emmanuel Dieudonné d'Hautefort et de Françoise d'Harcourt.

qualité. M. de Laval, son beau-père, premier gentilhomme de Monsieur, a donné sa démission. Toute la famille Montmorency jette les hauts cris. En effet, il est peu de nos meilleures familles qui ne soit un peu souillée par le sang impur mais doré de nos financiers [1]. »

« ... Madame, qui a pris pour dame d'atours la comtesse de Balbi, a refusé Mme de Laval il y a six mois parce qu'elle passe pour coquette », disait-il encore quelque temps après en revenant sur cette affaire [2].

Non seulement Joséphine de Savoie avait été accusée de partialité et d'imprévoyance, mais d'autres bruits d'une nature plus délicate, et, hâtons-nous de le dire, aucunement justifiés, avaient couru sur les motifs de la faveur de Mme de Balbi. A ce moment, en effet, les sentiments qu'elle commençait à inspirer au comte de Provence n'étaient point encore connus du public, et Madame, seule, avait encouru toutes les responsabilités. Et, sans doute, c'est à ce même sujet que faisait allusion le comte de Provence lorsqu'il témoignait son mécontentement des « sottes plaisanteries » faites par la duchesse de Lesparre sur les « complaisances » de Madame pour sa nouvelle dame d'honneur.

1. *Lettres de Kagenæck*, année 1780, page 73.
2. Kagenæck, 22 juillet 1780, page 256.

Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser de ces insinuations.

On voit jusqu'où pouvait aller le déchaînement des colères et des calomnies; cependant, soit qu'elle les ignorât, soit qu'elle fût décidée à les dédaigner, ces venimeuses allusions ne détachèrent pas la princesse de sa favorite, et celle-ci, assurée de la protection de Madame et du puissant appui de Monsieur ne se laissa ni effrayer par cette redoutable cabale ni abattre par ces attaques furibondes. Forte aussi, sans doute, de son innocence et confiante dans ses propres forces, elle n'abandonna pas la lutte et continua tête haute à faire face à l'ennemi. L'interdiction de son mari et la constatation officielle d'un état de folie capable de l'amener aux plus dangereuses violences allait du reste assurer son triomphe définitif en réduisant à néant la cause initiale de tous ces fallacieux récits et de ces calomnies par trop noires.

Les détails de l'action judiciaire engagée à ce sujet sont trop curieux pour que nous n'en étudions pas ici les différentes phases en rapportant les principaux interrogatoires et les plus importantes dépositions, qui éclairent d'un jour tout spécial ce procès peu connu quoique sensationnel[1].

1. Archives Nationales. Procédure du Châtelet. Y 5080.

CHAPITRE III

LES DIVAGATIONS DU COMTE DE BALBI

Les fureurs de M. de Balbi. — La médication il y a cent ans. — La saignée. — Troubles d'esprit incontestables. — La folie religieuse. — Influence de la Franc-maçonnerie. — M. de Balbi dignitaire des Loges. — Lettre au Pape. — M. de Lévis-Mirepoix. — Une idée fixe. — Une fugue pendant la nuit. — La Maréchaussée. — Dangereuses violences. — Nouveau plan de gouvernement. — Manière de combattre les esprits malfaisants. — Apparence de guérison. — Voyage à l'étranger. — Arrivée à Gênes. — Les surprises de Sixte Travers. — Glaces brisées. — Le prix d'une chaise. — Lettre à la marquise de Tracy. — Divagations de M. de Balbi. — Le gâteau des rois. — Le miroir aux grimaces. — Scandales à l'auberge. — Les épaulettes du diable. — Sans argent. — Retour à Paris. — Singulier lit de repos. — Pour aller à la messe. — Prières et violences. — Soufflets à M. de Sirejean. — Coups dangereux à M. de Leutze. — La mort de la bête. — Admiration de Balbi pour sa femme. — La preuve de l'innocence de cette dernière.

Aussitôt après l'aventure que nous venons de rapporter, M. de Balbi dont l'état d'exaltation, nous l'avons dit, était devenu un danger pour sa femme et tout son entourage, avait été remis aux mains des médecins qui s'étaient efforcés de

le calmer La médication à cette époque était peu compliquée : quelques simples, quelques breuvages, quelques naïfs remèdes dont l'application nous fait sourire, mais avant tout, la saignée qui, d'une manière presque invariable, formait la base de toute espèce de traitement. L'infortuné mari semblait fort mal en point : une fièvre ardente le brûlait, compliquée d'un si violent délire que les médecins se déterminèrent à le saigner au pied trois fois dans le même jour! On attribua ses emportements « à l'état de délire « causé par la maladie » car avant l'année précédente au dire de son valet de chambre [1], il n'avait jamais fait preuve d'aucun dérangement d'esprit et ce n'était que depuis quelques mois qu'il avait eu des accès de violence et de colère qui avaient excité autour de lui la plus vive surprise.

Les pamphlétaires qui ont dû reconnaître que la folie de M. de Balbi était établie par des preuves irréfutables ont voulu prétendre que l'infortuné mari avait perdu la raison le jour où il avait surpris sa femme en flagrant délit, et

1. Alexandre Girard, valet de chambre, quarante et un ans, déposition du 22 février 1781, Archives nationales. Y, 5080, procédure du Châtelet.

Toutes les dépositions qui suivent proviennent de la même source.

que la colère de se voir interné comme fou, après une semblable aventure, avait achevé de lui enlever ses dernières lueurs de raison.

On verra en étudiant cette affaire que M. de Balbi, l'esprit troublé par les doctrines philosophiques et les premiers essais de magnétisme et de spiritisme, mis à la mode par Mesmer[1] et Cagliostro[2], semble bien plutôt avoir été atteint de folie religieuse et philosophique et peut-être faut-il en rechercher la cause dans la fréquentation des loges maçonniques où il était grand dignitaire; loges si recherchées alors par un véritable aveuglement des gens du meilleur ton.

M. de Balbi était, en effet, en 1775, membre de la loge la Candeur de l'O.·. de Paris. Il y rencontrait le marquis et le comte de Saisseval, le comte Hogranoff et il y recevait, comme « premier surveillant », la comtesse de Polignac, présentée

---

1. Mesmer, médecin allemand, inventeur du magnétisme animal. On connaît ses expériences fameuses et les scandales auxquels donnèrent lieu ses réunions autour du célèbre baquet. Il était né en Souabe en 1734, il vint à Paris en 1778 puis rentra dans son pays peu de temps après la Révolution et mourut à Mersebourg en 1815.

2. Cagliostro, dont l'origine est restée quelque peu mystérieuse était né vraisemblablement à Palerme d'une famille obscure vers 1740. On sait quel rôle il joua dans le procès du collier et quelles attaches il avait dans la franc-maçonnerie. Arrêté à Rouen en 1789 il mourut en prison au château de Saint-Léon à Rome en 1795.

par M. du Cayla, la vicomtesse de Faudoas, la comtesse Sapieha, M. Turpin de Crissé, Adélaïde de Gouffier, comtesse de Choiseul [1].

M. de Balbi avait fait partie de la Chambre des provinces, au Grand-Orient sa signature se trouve, en 1775, à côté de celle du Dr Guillotin, du vicomte le Veneur et de l'abbé de Pingré.

Le 24 juin 1776, il est nommé maître des cérémonies, à la même chambre, puis membre de la Parfaite Égalité, à l'Orient de Paris, et député de la Parfaite Union, de l'Orient d'Agen. Cette fréquentation assidue des loges, aux rites à la fois étranges et ridicules, ne pouvait-elle pas avoir apporté quelque perturbation dans l'esprit de M. de Balbi? Ce qui nous autorise à le penser c'est une lettre que le comte adressait au Pape le 3 février 1781, deux mois avant son interdiction, et dans laquelle à côté de termes familiers à un catholique, on relève aisément l'influence de la phraséologie maçonnique. Voici cette lettre :

« Je me mets aux pieds de Votre Sainteté et j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint ce papier, en la suppliant de vouloir bien le recevoir; je suis avec respect de votre Sainteté, etc. ».

---

1. Communication de M. Gustave Bord.

Le papier portait :

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ,

» Nous avons reconnu, déclaré et reconnu pour nous soussigné et pour tous les enfants d'Adam et d'Ève des deux sexes, avoir perdu notre liberté et la perdre tant pour le moment que pour l'avenir, physiquement et moralement, de pouvoir communiquer d'aucune manière que ce soit, avec les puissances méchantes répandues dans l'air, ainsi qu'avec le péché et avec quelque être mauvais, ennemi de Dieu et du prochain, reconnu pour tel par Notre Saint-Père le Pape, et la Sainte-Mère l'Église catholique, apostolique et romaine.

Paris, le 3 février 1781.

Signé :

François-Marie-Armand BALBI.
Jacques POULTIER, François WEEKTELER,
Sistro FERAIRRO, Charles DEVILLE,
MOREL, DE SIREJEAN.

Les signatures qui suivent celle du comte de Balbi sont probablement celles des adeptes recrutés par lui afin de combattre les « puissances méchantes » discernées par le noble génois à travers les billevesées maçonniques et parmi les cérémonies du culte nébuleux d'Hiram !

Toute la procédure d'interdiction est d'ailleurs semée d'incidents joyeux ou pénibles qui ne peuvent laisser aucun doute sur l'état mental du comte.

On le voit sans cesse s'entretenir, avec ses gens, du comte de Lévis-Mirepoix. Il leur répète à maintes reprises que ce dernier est, de par sa naissance, « grand maître-né de la franc-maçonnerie et généralissime de toutes les troupes du monde nommées par le Souverain pontife. »

« Sachez, ajoute-t-il, qu'il n'y a dans le monde que trois généraux ayant ce pouvoir, savoir : le pape empereur, le roi de France et la République de Gênes! »

Enfin, durant un séjour dans son château de Brie, toujours hanté par la même préoccupation, il annonce un beau soir, qu'il a vu dans son livre de prières que sa présence, sur l'heure, est indispensable à Paris pour y faire proclamer grand maître de la franc-maçonnerie ce même M. de Lévis-Mirepoix. Malgré toutes les précautions qu'on prend pour l'empêcher de sortir, il s'échappe le soir par les bergeries et, par le plus mauvais temps et la nuit la plus obscure, il prend la route de Paris avec un valet nommé Deville qu'il a obligé à le suivre. C'est la maréchaussée qui, lancée à sa poursuite, le rattrape à une lieue de son habitation et le fait rentrer à grand'-peine. Quelques jours plus tard, son premier soin, dès son arrivée à Paris, sera de se mettre à la recherche de M. de Lévis toujours pour le même

objet ; il parcourt inutilement les rues du faubourg Saint-Germain et interroge vainement les domestiques de la princesse de Monaco qu'il a été trouver tout exprès pour avoir l'adresse du comte. On a toutes les peines du monde à lui faire réintégrer son domicile et il se met dans des rages folles parce qu'on l'empêche de réaliser son projet devenu chez lui une idée fixe. Il compose un ouvrage intitulé : *Plan de gouvernement meilleur que tous ceux qui existaient* où il élabore une nouvelle constitution établie d'après les principes maçonniques.

Enfin, toujours préoccupé de coopérer à la grandeur de la franc-maçonnerie dont il est dignitaire, il signe un billet de 126,000 livres et se reconnaît débiteur de cette somme envers « *la caisse des Pauvres de la Respectable Mère Loge écossaise* ».

En même temps avec la même inconscience, il signe une reconnaissance de 24,000 livres à « *la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de la Ville l'Évêque pour ses pauvres*[1] ».

Dans ses divagations, il s'imagine sans cesse que le démon apparaît clairement à ses yeux, et il raconte à qui veut l'entendre qu'il l'a vu maintes fois à l'église célébrer la messe à l'autel.

1. Lettre de M. Lenoir de Mézières du 23 avril 1781 au Lieutenant civil du Châtelet.

D'autres fois, c'est Jésus-Christ en personne qui lui apparaît dans toute sa gloire, et, dans son esprit troublé, les rites maçonniques se mélangent et se mêlent de la plus étrange façon avec les cérémonies religieuses.

Enfin, hanté par le souvenir des évocations et des mystérieuses cérémonies dont il a été témoin dans les loges, il s'occupe à la fois de spiritisme, de magnétisme et de suggestion débitant les théories les plus singulières.

Il prétend que tous les hommes sont doubles, étant animés de deux principes opposés, l'un bon l'autre mauvais, et, à l'en croire, le bien et le mal apparaissent si clairement à ses yeux que, par sa seule puissance, il peut écarter les influences pernicieuses au moyen d'un simple coup sur le front.

Mais ces pratiques qui semblent inoffensives dégénèrent souvent en accès de fureur et en violences subites; lorsqu'il s'imagine voir des esprits malfaisants logés dans le corps de ceux qui l'approchent, il se précipite sur eux avec impétuosité, et n'hésite pas à leur porter inopinément les coups les plus dangereux.

Cependant au début, il a des alternatives de bon sens et de calme, et ce n'est que d'une façon intermittente qu'il se remet à tenir des propos sans suite et sans raison.

Quelques semaines après son premier accès, son état semble s'améliorer[1]; grâce à des soins assidus, à un repos complet, et à des saignées répétées, le calme semble s'être fait dans son esprit et on peut le croire rétabli.

Aussi lorsqu'il exprime le désir de voyager, les médecins comptant que le changement devra être salutaire, lui permettent de se mettre en route. Il quitte Paris le 6 juin, mais comme il annonce qu'il s'éloigne pour ne plus revenir, son valet de chambre, Alexandre Girard, refuse de le suivre, c'est donc absolument seul qu'il se décide à partir et à se rendre à Bruxelles. Il n'y séjourne pas longtemps. Il quitte la Belgique pour la Hollande et la Hollande pour l'Allemagne, puis traverse la Suisse et se rend à Gênes après s'être arrêté à Novi et à Alexandrie.

Ses étranges allures lui valent sans doute de ses parents un assez froid accueil car aucun d'eux ne lui offre de descendre chez lui et le malheureux Balbi se voit contraint de loger à l'auberge. Il règle promptement tant bien que mal quelques affaires d'intérêt et reprend le chemin de la France.

A Novi il a engagé un jeune domestique de

1. Déposition de Moreau Gast.

18 ans du nom de Sixte Travers pour l'accompagner dans son voyage et revenir à Paris. C'est par lui que nous allons être au courant des excentricités de Balbi qui vont s'accentuant et se multipliant chaque jour.

Sixte est entré à son service sans savoir qu'il fut fou, mais il ne tarde pas à s'en apercevoir! En allant, sur son ordre, chercher des chevaux de poste à Alexandrie il voit son maître casser subitement une glace de la voiture avec sa tête et une autre avec son coude; plus loin il l'aperçoit grattant avec son couteau les noms des auberges; enfin on lui présente une tabatière, il la jette au feu et la paie six livres.

Au mont Cenis il a une forte altercation avec le maître de poste qui lui refuse des chevaux à cause de la neige, et il le force à en donner l'épée à la main. A l'église où il se rend pour assister à la messe, Sixte le voit avec stupéfaction donner un double louis pour le paiement de sa chaise et refuser avec colère de le reprendre lorsque la tenancière le lui rapporte supposant qu'il l'a donné par erreur.

Ces dilapidations irraisonnées épuisent bientôt ses ressources, il se voit contraint par manque d'argent de quitter la poste, et, à Chambéry prend un voiturier pour le conduire à Lyon. De là il se rend à Fontainebleau.

Une lettre déposée au dossier et adressée par un nommé Lurieu à la marquise de Tracy, tante de M. de Balbi, raconte à quels actes de démence son neveu se livre à Fontainebleau :

« Madame, je réponds sur-le-champ à la lettre dont vous m'honorez, c'est à l'auberge de la Galère qu'a logé M. le comte de Balbi ; il arriva le soir à six heures en voiture, que l'aubergiste m'a dit être à lui, attelée de deux mulets conduits par un voiturier ; dans la voiture, à côté de lui, était son domestique, jeune Italien d'une très jolie figure que M. de Balbi appelait Sixte ; en entrant dans l'auberge il demanda au fils de l'aubergiste s'il pouvait lui faire le plaisir de lui amener un fripier le lendemain matin, s'il avait des nouvelles de la guerre, qu'il allait quitter le service, qu'il renonçait à Satan, à ses pompes, à ses œuvres pour deux cents ans, ce qu'il a rappelé fort souvent. Il mangea avec son voiturier, et jamais il ne prenait de tabac sans en offrir au voiturier et à Sixte.

Il répéta plusieurs fois à son voiturier qu'il tirerait les rois avec lui demain et demanda à Mlle Bézerie comment on faisait la pâtisserie, si on la faisait grasse ou maigre ; elle lui répondit qu'on la faisait avec du beurre. La crainte que la pâtisserie ne fût faite avec de la graisse fit qu'il ne

voulut plus tirer les rois, quoique pressé par son voiturier.

» Il demanda beaucoup à la servante si elle le connaissait et si elle connaissait Mme de Balbi, que Mme de Balbi était fort jolie; il demanda instamment qu'on l'éveillât pour aller à la messe de 7 heures, il écrivit beaucoup, se mit à genoux et pria Dieu à plusieurs reprises. Puis appelant Mlle Bézerie il lui demanda deux chandelles pour la nuit, mais crainte du feu elle lui dit qu'elle lui avait arrangé une lampe de nuit, alors il la prit par le bras et lui dit : « Allez, Madame, apportez-moi deux chandelles, je paye bien, travaillez à remettre de l'ordre dans votre cervelle!

» On m'a dit à l'auberge qu'il faut que Sixte soit toujours sur pied. Tantôt c'est une prise de tabac, tantôt c'est le pot de chambre; il a beaucoup chanté, il se regardait souvent au miroir en faisant des grimaces. Le lendemain Jour des Rois, quoique curieux d'entendre la messe, il ne se leva qu'à 10 heures, il descendit dans la cuisine et demanda un fripier; le maître lui répondit qu'un fripier ne lui achèterait pas son uniforme. Il sortit seul pour aller à la messe, sans être coiffé, avec un mauvais habit déchiré sous le bras, une culotte encore plus mauvaise et des bas dont l'un avait

un trou sur le gras de la jambe aussi large que la main, sans chapeau ni canne.

L'idée du fripier ne le quittait pas car il en ramena un en revenant de la messe, et voulut lui vendre un habit d'équipage de chasse au cerf, mais le maître de l'auberge fit signe au fripier de ne point acheter et le fripier s'en alla. Il dîna à l'auberge et repartit environ vers les 2 heures. Avant de s'en aller il dit à l'aubergiste qu'il n'avait pas d'argent, le voiturier voulut payer mais M. de Balbi ne voulut pas y consentir et pour solder la dépense de 20 livres 5 sols il a laissé un petit frac rouge de drap doublé de soie.

» M. de Balbi a laissé de plus en gages un habit et deux épaulettes en argent pour ma dépense de 25 sols; le billet n'est pas signé, l'aubergiste m'a offert l'habit et les épaulettes ajoutant que l'on paierait quand on voudrait, ce que j'ai refusé.

» Voici encore quelques particularités que le voiturier a rapportées de l'auberge. M. de Balbi a dépensé à Lyon une cinquantaine de louis, on lui a volé sa montre sur la route, je ne sais dans quel endroit; étant à la messe il donna un double louis à une quêteuse qui lui présenta sa bourse. Cette fille voulut lui rapporter en disant qu'il s'était trompé : « Allez, lui dit-il, ma bonne amie, » je ne veux pas vous donner davantage et laissez-

» moi tranquille. » A Fossard, près Champigny, il a laissé en gage une ou deux épaulettes en or. C'est là qu'il jeta sa canne et son chapeau dans les commodités. Il n'a fait aucun bruit aucun mal dans l'auberge et a été fort doux.

» J'ai demandé s'il avait été galant avec Mlle Bézerie qui est jeune et qui a des yeux amoureux, elle a répondu que non, au contraire il a montré beaucoup de dévotion. Étant à l'auberge du Plessy il demanda où était le curé, on lui répondit qu'il était au Coudray à près d'une lieue. Sur-le-champ il y alla et revint n'ayant pas trouvé le curé qui, une heure après, arriva à l'auberge et demanda à parler à M. de Balbi. Celui-ci lui dit qu'il était allé chez lui pour le prier de lui rendre un service, de payer pour lui la dépense de l'auberge, ce que le curé fit le plus honnêtement du monde. Le voiturier a dit avoir remis M. de Balbi à Paris chez M. Bauquier. Voilà, Madame, les renseignements que je puis vous donner, si l'on juge à propos je paierai l'aubergiste, retirerai les épaulettes et l'habit et le billet[1], à Fossard pareillement et au Plessy, j'attendrai vos ordres là-dessus.

---

1. Ce qui peut donner plus de force à cette déposition, c'est que M. de Balbi a consigné cet événement dans une lettre dont un fragment a été conservé.

« Le miracle de Josué, disait-il, est un grand miracle, qu'il a

» Je suis avec mon profond respect, Madame, votre humble serviteur.

» E. Lurieu.

« Fontainebleau, le 5 février 1781 [1]. »

Enfin on réussit tant bien que mal à ramener le malheureux Balbi à Paris où il descend rue Thévenot chez son banquier Bussoni, génois d'origine, chez lequel il a encore des fonds.

Mais le jour même de son arrivée, le comte s'échappe avec deux domestiques et se réfugie à son hôtel de la rue Saint-Denis. Léopold Sirejean va l'y chercher à trois heures du matin et l'y trouve couché avec ses deux domestiques sur le plancher; il avait disposé deux chemises pour lui servir de matelas et avait distribué à l'un ses bas et sa chaussure, à l'autre son caleçon pour leur servir également de matelas. On a grand'peine à l'empêcher de s'évader, tantôt il entre dans des fureurs terribles, tantôt il se prosterne à genoux en prières.

opéré par la grâce de Dieu, il a arrêté le cours du soleil et ce miracle arrive fréquemment. Un jour étant arrêté dans une auberge faute d'argent je ne voulus pas pour en sortir, donner des épaulettes que je craignais venir du Démon, attendu que j'en avais quatre; en conséquence bien que j'en eusse donné déjà une part en gage, je trouvais encore dans ma malle deux épaulettes, etc...

1. Lettre de E. Lurieu, datée de Fontainebleau et adressée à Mme la Marquise de Tracy, rue du Faubourg-Saint-Germain. Pièce communiquée aux juges enquêteurs, le 24 juin 1781.



Le lendemain, vêtu d'une veste sans manches, sans chapeau, il attache une couverture au balcon afin de pouvoir par ce chemin aller à la messe. Sirejean l'en empêche, mais le comte croit apercevoir un diable dans les yeux de l'officier et il le prend à la gorge. A chaque instant il distribue des soufflets sans que ce traitement soit justifié[1].

Cependant son état de démence va se manifester d'une façon beaucoup plus grave et nécessiter des mesures de prudence plus étroites. Conduit devant M. de Leutze, « bourgeois de Paris demeurant rue Coq-Héron, vis-à-vis l'hôtel du Parlement d'Angleterre », il est pris à deux reprises d'hallucinations dangereuses, poursuivi par l'idée fixe de tuer une bête malfaisante qu'il croit apercevoir par moments devant lui. Étant à causer tranquillement avec un habitant de la maison devant la cheminée, il saisit tout à coup un balai avec lequel il le frappe à coups redoublés. « Ne vous fâchez pas lui dit-il, et estimez-vous heureux au contraire, que j'aie vu la bête. Si je n'avais pas réussi à la tuer, dans deux jours vous étiez mort. »

Quelques jours plus tard, il aperçoit la gou-

1. Déposition de Charles-Léopold Sirejean, officier au service de France, âgé de trente et un ans, demeurant rue de Bourbon-Villeneuve.

vernante de M. de Leutze tenant un petit chien sur ses genoux. Il s'approche d'elle en silence, tire subrepticement un couteau de sa poche et transperce brusquement le chien en blessant la gouvernante.

Le lendemain, c'est sur M. de Leutze qu'il se précipite, toujours poursuivi par la même idée fixe, et sa fureur est si violente qu'il veut lui arracher les entrailles avec les deux mains et en expulser le démon qu'il aperçoit sous la forme de la même bête malfaisante [1].

On sait combien est fréquent ce genre de folie qui pousse certains aliénés à se défendre contre un animal dont ils s'imaginent être la victime, tantôt ils le croient logé en eux, tantôt ils le voient menant à mal autrui, auquel cas ils n'hésitent pas, pour le supprimer, à se livrer aux pires violences.

Mais ce qui est particulièrement important dans cette circonstance c'est la conclusion qu'on peut tirer des faits rapportés.

C'est en effet l'anéantissement complet de la légende « du flagrant délit » rapportée si complaisamment par les pamphlétaires de l'époque, colportée par la duchesse de Lesparre, et répétée par la plupart des historiens actuels.

---

1. Lettre de M. Lenoir de Mézières.

C'est en proie à la même hallucination que chez M. de Leutze, que Balbi s'était précipité sur sa femme l'épée à la main un an auparavant. Ce n'était pas pour venger son honneur et frapper son épouse infidèle dans les bras mêmes de son amant, c'était tout simplement pour tuer la bête fantastique, qui de temps à autre apparaissait à ses yeux troublés. Pour tout homme de bonne foi c'est là la seule vraie explication plausible de cette scène de violence si étrangement travestie par Bachaumont et Kagenæck, et ce qui nous le prouvera mieux encore, ce seront les termes presque affectueux dont M. de Balbi parlera de sa femme devant les juges enquêteurs chargés de l'interroger avant de prononcer la sentence d'interdiction.

Il déclare *qu'il l'aime infiniment* et que *n'ayant jamais eu avec elle aucun sujet de querelle, qu'il aurait grand désir de la voir.*

Est-ce là le langage d'un mari outragé qui a voulu venger son honneur en tuant de sa main la coupable et son complice?...

CHAPITRE IV

L'INTERDICTION

Inquiétudes des parents de M. de Balbi. — Mesures de précautions prises contre lui. — M. Lenoir de Mézières. — Réunion d'un conseil de famille. — Le lieutenant civil du Châtelet. — Procès verbal d'audition du malade. — L'interrogatoire. — Départ pour l'Italie. — Séjour à Gênes. — Dettes de M. de Balbi. — Ses scrupules. — Ses étranges lettres à ses parents et à ses amis. — Ouvrage à brûler. — La Franc-maçonnerie. — Le gâteau des rois. — Visite au fripier. — Le sort d'une canne et d'un chapeau. — Lettre à M. de Ségur. — Une bête dangereuse. — La crainte des chiens enragés. — Privation de messe. — Des compagnons inconnus. — Déclarations du valet de chambre Boilleau. — Hallucinations et apparitions. — La peur du diable. — Vocation forcée. — Frère minime ou capucin. — Menaces de mort. — Certificat des médecins. — Démence inguérissable. — Lettre aux musiciens de la gendarmerie. — Procuration de Mme de Balbi. — L'interdiction. — L'internement de M. de Balbi à l'hospice de Senlis. — Les démarches d'Armand de Balbi. — Mort du comte de Balbi.

Dès son arrivée à Paris, la famille de M. de Balbi s'était émue, à juste titre, de ses excentricités et s'était empressée de le faire surveiller par son ancien valet de chambre Girard qui, nous

l'avons vu, s'était refusé à le suivre dans son voyage. Ce fut par lui qu'elle fut mise au courant de ses extravagances. En même temps, on apprenait la manière déplorable dont il s'était comporté à Brie, en son château de Vaudois[1] et une multitude de lettres écrites par lui à tort et à travers, à une foule de personnages, ne pouvaient laisser aucun doute sur son état mental. Son agitation devenait dangereuse, ses dilapidations d'argent prenaient des proportions inquiétantes et il avait déjà passé à des tiers, pour toucher ses revenus, plusieurs procurations qui pouvaient le mener à la ruine. Il était grand temps d'agir; on l'installa avec des gens sûrs chargés de veiller sur ses dépenses et sur sa personne, dans une maison de la rue du Rocher, « près de la petite Pologne », et l'on s'occupa de le faire interdire.

Ce fut son grand oncle maternel, Louis-Samuel Lenoir, écuyer, seigneur de Mézières, ancien conseiller secrétaire du Roi, payeur de rentes à l'Hôtel de Ville qui prit l'initiative de cette mesure et, le 15 février 1781, il adressait dans ce sens une requête au lieutenant civil du Châtelet.

---

1. Le château de Vaudois, situé près de Brie-Comte-Robert, était indivis entre lui et sa tante la marquise de Tracy, née Verzure, et faisait partie du domaine laissé par l'aïeul maternel de Mme de Balbi, Nicolas-Bonaventure de Verzure.

En même temps, il convoquait les plus proches parents du malade « afin de recueillir leur avis sur ce qu'il convenait de faire pour la sûreté et conservation de la personne et des biens du comte de Balbi, époux de la dame Anne-Jacobé de Caumont-La Force, encore mineure, expositive que, depuis quelque temps, ledit comte de Balbi lui paraissait dans une aliénation d'esprit qui se manifestait par des discours et emportements convulsifs. »

Ces parents appelés à faire partie du conseil de famille sont au nombre de sept. Ce sont :

1. — Louis-François, marquis de Sabran, brigadier des armées du Roi, demeurant à Paris, en son hôtel rue d'Anjou, au Marais, cousin maternel.

2. — Antoine-Louis-Claude Destut, comte de Tracy, mestre de camp en second du régiment de Royal-Cavalerie, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de Bourbon, cousin germain maternel.

3. — Alexandre-Guillaume de Galard de Béarn, comte de Brassac, colonel commandant du régiment de Béarn et premier écuyer de Madame Victoire de France, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de la Planche, cousin maternel de Mme la comtesse de Balbi.

4. — Louis-Marie, marquis d'Estourmel, brigadier des armées du roi, mestre de camp en second du régiment de Conti-Dragons, demeurant à Paris, en son hôtel, rue des Saint-Pères, paroisse Saint-Sulpice, « bel-oncle

maternel de la comtesse de Balbi, à cause de Mme PHILIBERTE-RENÉE DE GALARD-BÉARN DE BRASSAC, SON ÉPOUSE. »

5. — Me Bégon, au nom et comme fondé de pouvoir de Messire ANNIBAL-DAMIER DE SAINT-BAL, ancien syndic de la Compagnie des Indes, grand oncle maternel et fondé de pouvoir par procuration spéciale.

Seuls font défaut le prince de Monaco et le marquis de Spinola.

Ils se réunissent le 10 février 1781 à 11 heures du matin, en l'hôtel d'Alleray sous la présidence du lieutenant civil et, approuvant les démarches préliminaires faites par M. Lenoir, ils décident qu'ils se rendront auprès de leur parent pour que le lieutenant civil l'interroge en leur présence et reçoive les déclarations de ses domestiques et celle des médecins de la Faculté qui lui donnent des soins.

L'interrogatoire est assez curieux pour que nous le reproduisions en entier.

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DU COMTE DE BALBI

Le jeudi 22 février 1781 à 10 heures du matin, en vertu d'une ordonnance du 19 même mois, nous DENIS-FRANÇOIS ANGRAN D'ALLERAY, CHEVALIER, COMTE DE MAILLIS

SEIGNEUR DE BAZOCHES et autres lieux, lieutenant civil au Châtelet de Paris, nous nous sommes transporté, accompagné de M. Moreau, l'un des greffiers, en la maison occupée par FRANÇOIS-MARIE-ARMAND BALBI, DES MARQUIS DE PROVERA, NOBLE GÉNOIS, COMTE ET MARQUIS DU SAINT-EMPIRE, BARON DE SAINT-LAMBERT, colonel en second du régiment de Bourbon-Infanterie, sise rue du Rocher, près la barrière de la petite Pologne et appartenant à la dame de Watteville, où étant arrivé avons trouvé le sieur Boilleau qui nous a dit être placé auprès du comte de Balbi pour veiller à la sûreté de sa personne de la part de sa famille; et le sieur Boilleau nous ayant fait passer dans une pièce ayant vue sur les jardin, de la maison, nous avons trouvé un particulier vêtu d'une robe de chambre de damas fond gris, que ledit sieur Boilleau nous a dit être le comte de Balbi [1]. Et, après que ledit sieur Boilleau a eu annoncé au comte de Balbi le sujet de notre transport, à luy demandé ses noms :

R. — A dit se nommer François-Marie-Armand Balbi;

D. — A luy demandé son âge :

R. — A dit qu'il a trente ans.

D. — A luy demandé sa qualité :

R. — A dit : ancien mestre de camp en second du régiment de Bourbon, demeurant ordinairement dans

---

1. Il y a lieu de remarquer que la formule *qu'on nous a dit être* est la formule habituelle et légale qui se retrouve dans tous les interrogatoires de cette époque et dans toute la procédure du Châtelet. C'est donc absolument a tort que les Naundorffistes ont voulu y voir dans le procès-verbal d'autopsie de Louis XVII un doute exprimé par les médecins sur l'identité du Dauphin en 1795.

sa maison, rue Saint-Denis, appartenant conjointement à luy et à Mme de Tracy.

D. — A luy demandé s'il n'avait pas voyagé récemment :

R. — A dit qu'il a été récemment en Hollande, en Allemagne et en Italie.

D. — A luy demandé combien il a séjourné dans ces endroits hors de France.

R. — A dit qu'il est parti le 6 de juin dernier de Paris pour se rendre à Bruxelles, que de Bruxelles il a passé en Hollande, de Hollande en Allemagne, passant par Cologne côtoyant le Rhin pour se rendre en Suisse, où il est resté pendant quelques jours à Genève, d'où il est parti pour se rendre directement à Gênes, et qu'il a définitivement séjourné pendant six semaines en cette ville.

D. — A luy demandé chez qui il demeurait à Gênes :

R. — A dit qu'il a séjourné à l'auberge, que lorsqu'il est arrivé les personnes de sa famille étaient absentes, que n'ayant pas pu loger chez elles, il est resté à l'auberge ; que pendant son séjour, il a arrêté le compte de tutelle qui lui était dû par M. Jean-Thomas Balbi, son oncle.

D. — Luy ayant observé que les réponses qu'il vient de nous faire paraissent suffisantes pour tranquilliser sur montant de ses dettes, qu'il paraît qu'il ne les a contractées que pour de justes raisons, qu'effectivement nous n'avons jamais entendu parler qu'en bien de sa conduite, qu'au contraire on lui reproche peut-être, d'être un peu trop dévot.

R. — A dit qu'il désirerait fort de l'être, mais qu'il n'est qu'un vieux pécheur qui désire se convertir.

D. — A luy représenté qu'à son âge, on peut ne se qualifier de vieux pécheur.

R. — Et reprend que, quand on l'a toujours été, on peut se qualifier tel.

Luy ayant observé qu'il a plus lieu que personne d'espérer de parvenir à la conversion qu'il désire, que nous sommes instruit qu'il a écrit plusieurs fois au pape et qu'il a tout lieu d'attendre de Sa Sainteté des lumières et des bénédictions. Luy avons même représenté deux lettres en langue française par lui écrites au pape lesquelles nous a dit bien reconnaître, mais s'est plaint en même temps de ce que lesdites lettres ont été arrêtées, au surplus ne portant aucun soupçon sur aucun homme ne voulant faire tort à personne.

On lui lit cette lettre qui contient un moyen de résister à l'effort du vice.

Il l'explique dans les mêmes termes. Il ajoute qu'il désire qu'il n'en soit fait aucun détail particulier la soumettant au Saint-Père à quoi il nous supplie de la faire parvenir ainsi que les autres, ne voulant pas répandre une opinion nouvelle en France, d'autant que ce n'est pas son état, ayant toujours été militaire.

D. — A lui présenté la lettre en italien écrite à son cousin Marie-François Balbi.

R. — Il la reconnaît, mais ajoute que toute vérité n'est pas bonne à dire, qu'il prie de n'en faire aucun détail et qu'il désire qu'elle soit remise à l'archevêque de Paris qui la gardera sans la faire parvenir à son adresse; car il y aurait le plus grand inconvénient à publier cette lettre dont le contenu qui devait tourner à l'édification, pourrait au contraire dégénérer en dérision et en scandale.

D. — A lui présenté une lettre adressée à M. de More-

ton, dans laquelle il déclare qu'il a un gros secret à lui confier.

R. — Il désire qu'elle soit remise le plus tôt possible.

D. — A lui présenté une lettre du 6 février 1781, où il demande un ouvrage de sa composition intitulé : « Plan de gouvernement meilleur que tous ceux qui existent ».

R. — Cette lettre est écrite à M. Le Noir, son objet en demandant cet ouvrage qu'il abjure, est de le brûler. Ce ayant été fait dans un temps d'impiété et étant le plus mauvais possible ainsi qu'il l'a reconnu. Qu'il en existe un autre exemplaire entre les mains de M. Bussoni lequel il supplie de le faire rentrer entre ses mains pour le brûler de même.

D. — Le plan de gouvernement qu'il a tracé dans l'ouvrage n'avait-il pas rapport à l'état de franc-maçon?

R. — Non, a rapport à la religion et à la politique, qu'il est également mauvais pour l'un et l'autre, qu'il l'a renié absolument et qu'il n'a d'autre désir que de le brûler, suppliant Sa Majesté de vouloir bien lui accorder cette grâce.

D. — A lui représenté que nous sommes bien convaincus des sentiments de religion dont il est animé et que nous en avons une preuve bien décisive dans l'écrit qu'il a signé et fait signer par les personnes qui l'approchent, lesdits écrits contenant renonciation de communiquer d'aucune manière avec les puissances méchantes répandues dans l'air.

R. — Il reconnait son écriture et ses sentiments.

D. — Est-il vrai qu'étant à Fontainebleau, il ne voulut pas y tirer le gâteau des rois dans la crainte que la pâtisserie ne fût faite avec de la graisse?

R. — Au contraire, il voulait tirer les rois, mais ne sachant pas trouver de pâtisserie maigre, il ne voulut pas les tirer avec un gâteau fait à la graisse.

D. — Si pendant son séjour à Fontainebleau, il n'a pas voulu vendre aux fripiers un habit d'uniforme de l'équipage du cerf, et si ledit fripier n'ayant pas voulu l'acheter, il n'a pas pris le parti de laisser en gage un autre habit au maître de l'auberge pour sûreté, de vingt livres seize sols.

R. — A dit que le fait est exact.

D. — S'il n'a pas pareillement laissé deux épaulettes engagées à Fossard, près Champigny.

R. — A dit que oui.

R. — S'il n'a pas jeté dans les commodités sa canne et son chapeau ?

R. — A dit que oui parce que l'un et l'autre ne valaient rien.

D. — A lui représenté qu'il n'est pas étonnant que sa famille ait pris quelque inquiétude de son état ayant appris qu'il était resté absolument sans argent et qu'il était dans un état peu convenable à sa naissance.

R. — Répond qu'il lui paraît bien extraordinaire qu'on enferme un homme parce qu'il a des bas percés, et ne croit point que sa famille ait part à la détention.

D. — S'il a bien écrit une lettre le 3 février par laquelle il mande qu'il n'est plus au service du Roi ayant donné sa démission à M. de Montbarey ?

R. — Cette lettre est adressée à M. de Ségur, et c'est au Roi et au Prince qu'il oserait se confier plus qu'à qui que ce soit.

D. — Il a raison de compter sur les bontés du Roi et de la famille royale, mais il est naturel qu'il donne sa confiance à des gens d'affaires qui la méritent, quel est leur nom?

R. — M. de Mitty, procureur au Châtelet.

D. — A lui demandé s'il n'a point vu Mme la comtesse de Balbi.

R. — A répondu *qu'il désire beaucoup de la voir, qu'il lui a écrit deux fois pour l'engager à le venir trouver, l'aimant infiniment et n'ayant eu aucun sujet de querelle avec elle.*

D. — A lui demandé s'il a des enfants.

R. — A dit qu'il a un fils qu'il désire aussi qu'on lui amène, mais cependant désire surtout que le Roi veuille bien lui accorder sa liberté.

D. — Qui lui tient son ménage dans cette maison?

R. — Dit que lorsqu'il est arrivé a trouvé son cuisinier, qu'il l'a renvoyé d'abord et l'a repris ensuite.

D. — A lui demandé s'il n'a pas demeuré chez le sieur de Leutze et si pendant qu'il a demeuré il ne s'est pas persuadé qu'un chien qui était dans la maison était une bête dangereuse et s'il n'a pas poursuivi ce chien jusque dans la chambre de la gouvernante dudit sieur de Leutze et s'il n'a pas tué le chien avec son couteau sur les genoux de ladite gouvernante?

R. — Il dit qu'il ne craint que Dieu et point les bêtes, qu'il aime le Roi et tous les hommes, n'a point tué de chien sur les genoux de la gouvernante et qu'il ne l'a point touchée. Qu'au surplus il est vrai qu'il a tué en cette maison un chien qui lui déplaisait, que c'est dans la cour et qu'il ne l'a pas même achevé, que M. de

Leutze n'y était pas et n'y entrait pour rien, et qu'il tuerait tous les chiens enragés s'il pouvait.

D. — Il y a lieu de croire pourtant qu'il s'était figuré qu'il s'était glissé une bête dangereuse dans la maison, puisqu'un jour étant à causer avec un particulier devant la cheminée, il prit un balai et en frappa une personne, et que ladite personne en ayant témoigné de la surprise il lui dit : « Ne vous fâchez pas et estimez-vous heu- » reuse que j'aie vu la bête, si je n'avais pas réussi à la » tuer, dans deux jours vous étiez mort. »

R. — Le fait est absolument faux.

D. — Lui demande quel est ce papier commençant par le mot : Miracle, etc., et quelles sont ces épaulettes?

R. — Répond que c'est son écriture mais qu'il n'en veut pas dire davantage. Et de lui-même nous a dit être fort alarmé qu'on l'empêche d'aller à la messe, dans l'endroit où il est arrêté, d'autant que cela n'était pas porté sur l'ordre du Roi, déclarant que ledit Sirejean qui l'empêche d'aller à la messe a le désir lui-même d'y aller.

Lecture à lui faite du présent procès-verbal a dit qu'il voulait bien signer après avoir rayé six lignes et quarante-cinq mots.

Et après avoir signé nous a requis d'ajouter qu'il a l'honneur d'informer Sa Majesté pour lui prouver à quel point elle a été surprise qu'il a été amené à la soi-disant maison de M. Sirejean, en arrivant de la campagne sans ordre du Roi, qu'en conséquence il n'en a tenu compte, et que le surlendemain M. Sirejean et M. Dorchez se disant tels sont venus sous prétexte de lui tenir compagnie, ne les a jamais connus de sa vie, et enfin qu'il fut

arrêté par un ordre du Roi, qu'il supplie de vouloir bien permettre au sieur Vandenesse, R. P. Minime de le venir voir.

Suivent les signatures.

Les domestiques de M. de Balbi et les personnes de confiance qu'on a placées près de lui pour veiller sur sa personne viennent faire les plus étranges révélations, ils apprennent aux parents assemblés les faits que nous avons déjà rapportés et racontent les nouvelles extravagances commises par leur maître. Presque toutes se rapportent à sa monomanie religieuse.

Boilleau chirurgien du prince de Wurtemberg, envoyé à Brie, par les parents de M. de Balbi pour lui donner des soins, déclare que le 21 janvier s'étant rendu à Brie, M. de Balbi le reçoit dans sa chambre où il fait mettre le couvert pour le souper; puis, après avoir fait sortir tout le monde et fermé soigneusement les portes, il le fait boire à la santé de Dieu et du souverain pontife et lui annonce ensuite qu'il lui confiera prochainement un secret important. Le lendemain, en effet, il lui fait part d'une vision qu'il a eue à Gênes où il a vu, au moment de la consécration, « Jésus-Christ dans toute sa gloire, quoiqu'il n'ait pas vu la tête. » Et lorsque Boilleau émet quel-

ques doutes sur la réalité de cette apparition Balbi s'emporte avec fureur, s'indigne sur son impiété et il ne s'apaise que lorsque, pour lui complaire, le chirurgien ne paraît plus douter de sa parole et lui affirme « qu'il croit à la présence réelle.[1] »

Balbi alors reprend confiance en lui et lui propose de l'accompagner en Perse où il va se rendre avec cinq personnes pour se conformer aux ordres de Jésus-Christ et aller convertir les habitants.

Un matin, dans l'église de Brie, on le voit tout à coup quitter sa place pour se prosterner au milieu de la nef et baiser la terre à plusieurs reprises, et, lorsqu'on s'en étonne, il déclare qu'il s'est aperçu durant l'office que c'était le diable qui disait la messe.

A Paris, lorsqu'on le ramène de force dans sa maison de la rue du Rocher, d'où il s'était échappé, il faut six personnes pour le tenir, lorsque les médecins décident de le saigner au pied ; et il faut autant de monde pour le maintenir dans un bain. Enfin il refuse toutes les potions qui lui sont prescrites et fait main basse sur toutes les bouteilles qu'il réduit en pièces. Il jeûne ensuite pendant plusieurs jours et refuse toute autre nourriture que du maigre.

1. Déposition d'Alexandre-Joseph Boilleau.

Il essaie de déterminer Alexandre Girard, son valet de chambre, à entrer dans les ordres avec lui et à se faire frère minime. Et, comme celui-ci lui déclare qu'il ne peut être « frère » parce qu'il ne sait pas le latin, il lui répond qu'il a raison mais que, pour pallier à cet inconvénient, il lui fera faire un manuel lithurgique de deux colonnes, l'une latine et l'autre française, au moyen duquel « il pourra s'entendre en disant la messe ».

Puis, lorsque celui-ci réplique qu'il n'a pas d'argent pour se constituer une dot il lui répond qu'il y suppléera et qu'il ne doit se préoccuper de rien.

Balbi « est tellement empressé sur cette affaire » qu'il demande continuellement qu'on lui amène le père Vandenesse pour s'en entretenir avec lui ainsi que de deux autres personnes qu'il veut faire également entrer dans les ordres : l'un deviendra chartreux et l'autre capucin.

Jacques Dorègne, qui a été chargé par « MM. les gardes de police » de veiller sur sa conduite, est également en butte à ses instances pour le décider à se faire capucin. Il lui annonce qu'il l'a choisi pour confesseur et qu'il lui constitue une dot de 3,000 livres. Enfin, il menace tout à coup sans raison d'égorger tous ceux qui l'approchent et « le principal point de folie dont il est agité

paraît fondé sur des idées de religion et des visions qu'il prétend avoir eues[1]. »

Puis viennent d'autres déclarations de moindre importance.

Jacques Lamy, trente-six ans, jardinier de la maison de Mme de Watteville, qui déclare que Balbi entre en fureur lorsqu'on veut le saigner et qu'appelé par les médecins celui-ci l'a mordu profondément au bras.

Jean-Charles Deville, vingt-huit ans, fils du concierge du château de Brie et Joseph-Grégoire Morel, vingt-six ans, son cuisinier, font des déclarations identiques.

Enfin, les médecins Bouvart et Maloet, docteurs régents de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, commis à l'examen du malade, rédigent le rapport suivant :

Les soussignés déclarent avoir visité le comte de Balbi depuis le 3 février jusqu'au 24. Nous avons trouvé chaque fois ledit seigneur comte avec l'air et le maintien d'un homme troublé, les yeux fixes et convulsifs, déraisonnant pleinement et ne pouvant souffrir la moindre contradiction sans entrer en fureur, menacer et même frapper les personnes qui le gardent. Il ne s'est soumis d'abord que très imparfaitement au traitement que nous

1. Déposition de Jacques Dorégne, âgé de quarante-quatre ans, demeurant rue Basse-du-Rempart, paroisse de la Madeleine.

nous proposions de lui faire; mais bientôt après, il a soutenu qu'il n'était pas malade et ne veut même pas entendre parler de remèdes. Son état, en un mot, n'est pas seulement différent de celui où nous l'avons vu l'été dernier, il y est entièrement opposé; jusqu'alors il était docile et, dans aucune des visites que nous lui fîmes pendant le cours d'un mois ou environ, nous n'avons jamais rien observé que de raisonnable dans son maintien, dans ses actions, dans sa conversation qui ne manquait de clarté, de suite ni d'agréments, comme l'avons exprimé dans chacun des bulletins que l'on exigeait de nous à chaque visite.

A l'égard de l'état actuel, c'est un délire perpétuel, mêlé d'accès de frénésie mélancolique.

Nous estimons que cette maladie doit laisser d'autant moins d'espérance de guérison, qu'elle n'est pas accompagnée de fièvre et que le malade a pris, pour tout remède, pour tout traitement, une aversion insurmontable.

En foi de quoi nous avoir fait et signé le présent procès-verbal pour valoir ce que de raison.

A Paris, le 21 février 1781.

Bouvard, Maloet.

Malgré ces formelles déclarations, M. de Balbi ne cessait de réclamer sa liberté ou de faire des démarches étranges.

Il écrit au Roi pour demander son élargissement et obtenir d'aller à la messe et adresse à tort et à travers de longues missives à des personnes qui lui sont même inconnues.

Le 19 février 1781, il écrit au chevalier de Maurepas, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, ministre et secrétaire d'État, au sujet d'une marche en musique, dont il s'était dit l'auteur, à tort peut-être. Voici cette lettre, curieuse à plus d'un titre.

Messieurs les musiciens de la gendarmerie,

J'ai l'honneur de vous prévenir que la marche soi-disant que j'ai composée et donnée comme de moi à la gendarmerie n'en est point, et que j'ai été plagiaire.

Cette marche, je l'avais entendue à Gênes, et je crois que l'auteur est de Turin, d'après ce que m'a dit M. le chevalier de Tessonnières, à qui dans le temps j'eus l'imprudence de soutenir le contraire, disant qu'elle était de moi.

J'ai l'honneur de vous le faire savoir, Messieurs, afin que vous vouliez bien le débiter pour la réputation de l'auteur et peut-être pour la subsistance et l'acquit de ma conscience. Pour rendre hommage à la vérité, j'ai l'honneur de vous le faire savoir.

J'ai l'honneur d'être, très parfaitement, Messieurs votre très humble et très obéissant serviteur.

BALBI.

Ci-devant colonel en second du régiment de Bourbon et peu avant enseigne de la seconde brigade de gendarmes anglais, à Paris.

Étrange lettre, à travers laquelle, parmi les hési-

tations d'une pensée qui flotte, on croit distinguer une précaution prise contre un reproche possible, dictée au comte par son esprit un instant réveillé!

Toutes les formes judiciaires tant réclamées de nos jours, par certains, à juste titre quand il s'agit d'aliénés, sont, comme on peut le voir, scrupuleusement observées : Le 26 février, le procès-verbal de comparution et de déclaration des témoins est communiqué, avec le rapport médical, au conseil de famille réuni à l'hôtel d'Alleray puis une expédition en est adressée aux parents du comte habitant Gênes, par le ministère du banquier Bussoni, à l'effet d'avoir leur avis sur ce qu'il convient de faire eu égard à la situation de leur parent. Ce sont :

Jérôme-François de Balbi, oncle paternel;

François-Marie de Balbi, cousin paternel;

Et dom Ange-Marie Verzure, oncle maternel.

Ceux-ci nomment alors Me Antoine des Essarts, procureur au Châtelet, titulaire de leur procuration, déclarant qu'après avoir eu des informations sincères, ils sont d'avis que leur parent *soit et demeure interdit*.

Nous possédons ces diverses procurations données aux hommes de loi par Mme de Balbi et ses parents pour les représenter durant le procès.

Dans sa procuration, Mme de Balbi déclare :

Que, pénétrée de chagrin sur l'état et la santé dudit seigneur son mari, qui depuis plus d'une année est réduit à la situation la plus déplorable, elle n'en est pas moins sensible aux soins et à l'intérêt que MM. ses parents témoignent pour qu'il soit pourvu à ce qu'exigent la conservation de sa personne et l'administration de ses biens et affaires. Sur quoi, elle s'en rapporte entièrement à leur avis en justice et donne tout pouvoir relativement à ce que dessus, pour signer tous actes que besoin sera.

Fait et passé au château de Versailles, en l'appartement de ladite dame, le 5 avril 1781 [1].

Le comte de Galard de Béarn [2], oncle maternel de Mme de Balbi, demande comme sa nièce à se faire représenter et donne sa procuration « pour le cas où le service de Madame Victoire de France, dont il est le premier écuyer, ne lui permettrait pas de se rendre aux assemblées ultérieures. »

Le 27 février, sur le désir exprimé par ces parents [3], le lieutenant civil vient de nouveau interroger Balbi et les personnes qui l'entourent,

1. Le représentant de Mme de Balbi, pourvu de ses pleins pouvoirs, fut M. Étienne-Edme Boudot, conseiller au conseil de Monsieur.

2. Anne-Hilarion de Galard de Brassac, chevalier, comte de Béarn, premier écuyer de Madame Victoire de France.

3. Procès-verbal du 26 février.

mais, celui-ci après plusieurs questions, refuse de répondre, il tourne le dos au magistrat et ne consent plus à dire un seul mot ni même à signer le procès-verbal[1].

Entre temps, des mesures de précaution ont été prises; on décide que M. de Balbi restera dans la maison où il est logé, et on désigne le sieur Courtois, bourgeois de Paris, pour toucher les revenus de ses biens. Avec ceux-ci, M. Lenoir de Mézières acquittera le loyer et la subsistance de M. de Balbi et satisfera à celle de sa femme et de son fils.

M. Lenoir est ensuite nommé curateur honoraire jusqu'à ce que ladite dame de Balbi ait atteint sa majorité[2], lors de laquelle elle sera curatrice honoraire conjointement avec ledit de Mézières. Le sieur Courtois sera curateur onéraire.

Quelles garanties supplémentaires pourrait-on exiger de plus? Les formes sont rigoureusement observées et, après de telles sécurités, on est vraiment mal venu à parler d'arbitrage : on est beaucoup moins difficile de nos jours.

Cette longue et minutieuse enquête étant ter-

1. Deuxième procès-verbal d'audition du comte de Balbi contenant demandes et réponses faites à icelles par le comte de Balbi.

2. Ce fut seulement le 14 février 1785 que Mme de Balbi ayant sa majorité put exercer de concert avec M. Lenoir de Mézières la charge de curateur honoraire.

minée, les parents se réunissent le 6 avril pour se prononcer sur l'opportunité de l'interdiction. Tous déclarent à l'unanimité que cette mesure est de toute nécessité et le procureur du Roi conclut dans le même sens. Le 26 avril, le lieutenant civil au Châtelet prononce définitivement l'interdiction.

Nous, par délibération du Conseil, ouy, sur ce, le procureur du Roi en ses conclusions, disons que ledit de Balbi, comte de Balbi, *est et demeure interdit dans la gestion et administration de sa personne et de ses biens.* En conséquence, lui faisons défense de vendre et engager, aliéner ou hypothéquer aucun de ses biens, meubles, et immeubles, de passer et signer aucun acte soit sous signatures privées ou devant notaire de quelque nature, avec quelques personnes, et pour quelque cause que ce soit, le tout à peine de nullité et perte de tout dommage-intérêt contre ceux avec lesquels ils seraient passés.

La situation morale du pauvre fou était réglée désormais légalement d'une manière définitive. Restait à mettre ordre à ses affaires qu'en moins d'une année il avait déjà gravement compromises par ses extravagances. C'est ce dont s'occupa sans tarder le curateur onéraire en procédant, dès le 2 mai, à l'inventaire de ses biens, de ses papiers

et de ses meubles dans ses différentes résidences, mais la surveillance d'un aliéné était difficile dans la maison de la rue du Rocher, et on se résolut à le placer dans un asile où il trouverait les soins que nécessitait son état. Le 1er octobre 1781, on le conduisit à la maison de la Charité de Senlis [1].

Amené par Courtois, son curateur onéraire, il arriva accompagné de deux laquais et de Girard, son ancien valet de chambre, élevé à la dignité d'homme de confiance, avec mission de ne jamais le perdre de vue. Il était âgé de trente-sept ans et allait vivre dans cette même retraite pendant cinquante-quatre ans!

Le registre de l'hôpital constate qu'il y entre sans lettre de cachet et que sa pension sera payée par sa famille.

Au XVIIIe siècle, Senlis comptait trois hôpitaux, la Charité, l'Hôtel-Dieu et Saint-Lazare. L'Hôtel-Dieu fut supprimé en 1792, la Charité, demeurée maison de retraite, fut annexée sous Louis-Philippe à Saint-Lazare encore existant.

La Charité, nous dit M. l'abbé Muller, dans sa *Monographie des rues de Senlis*, contenait, quand arriva la Révolution, un assez grand nombre de religieux qui soignaient les pauvres de la ville et

1. Je dois tous les détails qui suivent à l'amicale obligeance et aux perspicaces recherches à Senlis du baron de Maricourt.

recevaient des aliénés dans des cellules séparées.

Aucune raison spéciale n'avait motivé le choix de l'asile de Senlis pour M. de Balbi, mais c'était là qu'on envoyait de préférence les aliénés appartenant à des familles de haut rang et on peut encore trouver, dans les archives, les noms aristocratiques de quelques pensionnaires. Il n'est presque plus personne pour se souvenir, à l'heure actuelle, de l'ancienne destination des bâtiments qui sont affectés maintenant à la sous-préfecture, au musée et à la prison.

Une ancienne religieuse de la Trinité, transférée à l'hôpital général où elle est morte très âgée il y a quelques années seulement, après avoir longtemps donné des soins aux malades, se souvenait pourtant avoir entendu parler de M. de Balbi qui, évidemment, avait laissé le souvenir d'un pensionnaire de marque. Elle citait aussi un évêque qui y avait été interné en même temps.

Un ancien secrétaire de la mairie, M. Cullin, qui garde fidèlement la tradition de tout ce qui concerne le vieux Senlis, a retrouvé également dans sa mémoire quelques souvenirs sur le mari de la favorite de Louis XVIII.

« Je n'ai pas oublié, disait-il récemment, que mon père, m'a souvent entretenu de M. de Balbi. On savait à Senlis, sous la Restauration et la

monarchie de Juillet, qu'il était depuis longtemps hospitalisé à la Charité pour cause d'aliénation mentale. Son état, sans doute, n'était pas des plus graves, car il avait l'autorisation de sortir de l'hôpital et de se promener par la ville. On le disait seulement « un peu fou ». Il « vivait d'une pension et un vieux monsieur l'accompagnait toujours hors de l'hôpital. Cet « homme de confiance s'appelait M. Vincent, il est mort lui-même fort âgé et je me souviens l'avoir vu dans ma jeunesse. »

Ce fidèle Vincent était le successeur de Girard dont les parents de Balbi avaient voulu s'assurer le dévouement en lui assurant une rente viagère de 600 livres, à compter du décès de Balbi, si à ce moment il se trouvait encore à son service. C'était lui qui devait précéder son maître dans la tombe!

Un état officiel des pensionnaires de l'Hospice, daté du 1er janvier 1790, nous donne de curieux détails sur les conditions dans lesquelles M. de Balbi vivait à l'hospice et nous prouve qu'il y jouissait de tout le confort matériel qu'il pouvait souhaiter, car on voit chaque trimestre de nombreux suppléments s'ajouter aux prix de la pension[1].

1. Archives de l'ancien hôpital de la Charité de Senlis déposées aux archives de l'hôpital général.

M. de Balbi paie 7,000 francs par an, plus 100 francs de fournitures de linge. Son dîner se compose de quatre plats plus le dessert. Souper : deux plats et le dessert. Pain : environ deux livres. Boisson : deux bouteilles de vin.

Pour les deux domestiques, dîner : trois plats; souper : deux plats. Deux bouteilles de vin pour les deux.

En 1812, cette même mention figure encore aux états, mais à partir de cette époque et sans doute par ordonnance des médecins, M. de Balbi ne boit plus que deux demi-bouteilles de vin.

La pension était régulièrement payée ainsi que l'attestent les archives et, un peu plus tard, le chiffre en fut augmenté.

Le mémoire de la recette de A. Doguet, procureur syndic de l'ordre de la Charité, pour le compte de la Charité de Senlis, porte le 31 octobre 1790 : Reçu 1,750 livres de M. Courtois pour trois mois de la pension de M. le comte de Balbi.

Mêmes mentions le 19 novembre 1791, le 26 avril 1792.

En 1793 et en 1794, le receveur reçoit 3,500 francs de pension pour six mois de dépenses de M. de Balbi. La pension est payée par M. Le Moine, notaire. Il agit sans doute au nom du curateur.

Le 20 février 1793, autre mention d'une recette

de 3,500 francs de pension pour M. de Balbi et trois personnes qui sont à son service.

La mention se répète le 1er ventôse an III (19 février 1795), c'est toujours M. Courtois qui envoie les fonds. Il est ensuite difficile de suivre la trace de M. de Balbi, car beaucoup de registres ont été égarés ou détruits.

Pour qui connaît la petite ville de Senlis, demeurée si archaïque et pittoresque malgré son voisinage de Paris, il est aisé de se représenter ce que furent les dernières années de la vie végétative qu'y mena le grand seigneur qu'avait été M. de Balbi.

On peut le suivre, par la pensée, cheminant à pas lents, au bras du fidèle Vincent, sur les vieilles promenades de la petite ville, où, remontant le « Montauban », rempart à demi-démantelé d'où la vue s'étend au loin sur les forêts qui font à Senlis une ceinture d'ombre et de verdure, il pouvait apercevoir de là, dans les lointains ensoleillés, Chantilly, Enghien, Morfontaine, où Mme de Balbi recevait des hommages empressés.

Les fenêtres d'une grande partie des bâtiments de la Charité donnaient sur la rue de Paris, et, peut-être, un jour, ses yeux dans lesquels la pensée ne mettait plus sa lueur, sa « petite flamme bleue », virent-ils sur la route royale, un cortège magni-

fique s'acheminant vers Paris aux acclamations des populations accourues. C'était la Restauration, Louis XVIII, suivi des princes de la famille royale qui, après une halte à Senlis, regagnait sa capitale...

Quelles furent alors les pensées qui se heurtèrent dans ce pauvre cerveau obscurci par les années, c'est ce que nous ne saurons jamais, car personne assurément ne se souciait de connaître alors l'état d'âme de celui qui, pour tous, était mort avant d'être enterré.

Cependant, la Révolution, qui s'attaquait à tout, ne pouvait méconnaître Balbi. Elle l'inscrivit sur la liste des émigrés en mars 1793.

Cette mesure n'était prise, sans doute, qu'afin de pouvoir confisquer une maison que le comte possédait au Vaudois, canton de Brie, district de Melun [1]. Mais, présenter le malheureux aliéné comme un conspirateur était trop difficile, et, après avoir été renvoyé dans la jouissance de ses biens par un arrêté provisoire du 5 nivôse an V (25 décembre 1796), il en recouvrait bientôt la possession définitive par une décision du département de Seine-et-Marne constatant « que, depuis 1771, M. de Balbi n'avait pas quitté l'hospice de Senlis [2] ».

1. Arrêté du district du 16 ventôse an II pour l'apposition des scellés au château de Vaudois.

2. Arch. nat., AF^{IV} 1502.

C'était à l'instigation de son fils Armand que le pauvre fou avait été rayé de la liste des émigrés. Mais celui-ci, rentré récemment en France, ne s'en était pas tenu là et, dans un but qui semble quelque peu intéressé, il avait voulu faire relever son père de son interdiction et lui rendre la libre disposition de ses biens en obtenant la suppression du conseil de curatelle. Pour cela, il se rendit à Senlis, provoqua une nouvelle enquête sur l'état mental du malade et fit procéder par le juge de paix à de nombreux interrogatoires. Cependant, en dépit des nombreux procès-verbaux présentés, le jeune Armand n'obtint pas le résultat espéré; le conseil de famille, après examen, décida que l'interdiction serait maintenue et que M. de Balbi serait laissé dans la même maison avec les mêmes domestiques. Celui-ci avait déclaré, d'ailleurs, qu'il s'y trouvait très bien de toute manière et qu'il n'y manquait absolument de rien. Ce fut la seule fois qu'on vint troubler son repos[1].

Le mari de la séduisante favorite ne devait jamais quitter ce mélancolique asile; son fils avait quitté la France et il semble que sa femme n'ait jamais eu l'idée de l'y venir visiter!

Même après son décès, l'indifférence des siens

1. 9 brumaire an VI (30 octobre 1797).

devait le poursuivre. Lorsqu'il mourut le 18 juillet 1835, il avait passé quatre-vingt-deux ans, et ce fut certainement sans aucune pompe que le corps de M. de Balbi fut transporté dans le cimetière de la ville qui domine la vallée de l'Aunette et la forêt d'Halatte. Tous ses parents étaient morts depuis longtemps, son fils vivait ignoré en Amérique et Mme de Balbi ne vint pas accompagner à sa dernière demeure ce mari oublié qui, depuis si longtemps, ne comptait plus dans son existence. Le fidèle Vincent et ses deux laquais furent seuls à suivre son cercueil.

En 1861, on procéda à une reprise de terrain pour de nouvelles inhumations. Personne n'était là pour lui assurer à jamais un lieu de repos, on ne savait à qui écrire pour demander qu'une concession perpétuelle lui fût octroyée, aussi sa tombe fut-elle enlevée avec les autres sépultures abandonnées, et si, par hasard, ses cendres ne furent pas dispersées, nul ne saurait préciser où elles reposent aujourd'hui.

CHAPITRE V

MADAME DE BALBI FAVORITE

Ferme attitude de Mme de Balbi. — Elle tient tête à l'orage. — A l'hôtel Saint-Chaumont. — Elle s'installe au Luxembourg. — Le palais de Marie de Médicis. — Luxueux appartement. — Élégance du mobilier. — Les couleurs favorites de la comtesse. — Sa situation pécuniaire. — Le comte de Provence. — Son portrait. — Ses distractions et ses goûts. — Son admiration pour Mme de Balbi. — La gaîté et l'esprit d'Anne de Caumont la Force. — Les préceptes de la mère Arnaud. — Le portrait que possède le duc de la Force. — Qualités et travers de la favorite. — Sa beauté. — Mme de Balbi consciente de son pouvoir. — Les aptitudes du comte de Provence. — Passion grandissante de ce dernier. — Vers de Mme de Balbi. — Jalousie qu'elle inspire. — Vertes ripostes. — Malicieux sourire. — Loménie de Brienne. — Redoublement de calomnies. — Les vantardises de Tilly. — Ses trois récits. — Leur invraisemblance. — Appréciation de la baronne d'Oberkirsch. — La galerie des Dames françaises. — Axiane. — La passion du jeu.

Pendant toute la durée de cette longue et minutieuse procédure, Mme de Balbi était restée à Paris et à Versailles sans s'éloigner de la Cour.

Bien loin d'être tentée de se conformer à l'usage qui voulait que les femmes de qualité se retiras-

sent en pareille occurrence dans une maison de retraite jusqu'à l'achèvement de leur procès, elle avait voulu, au contraire, avec une crânerie non exempte de courage, tenir tête à ses adversaires en continuant à exercer les devoirs de cette charge de dame d'honneur qui lui avait attiré ce déchaînement de colères et de jalousie.

Anne de Caumont n'avait point l'âme claustrale et n'avait aucun goût pour la retraite. En outre, avec sa perspicacité habituelle, elle s'était rendu compte qu'en quittant la place, elle courait le risque de perdre, sans esprit de retour, son ascendant sur Madame. L'humeur de Joséphine de Savoie était changeante et fantasque, et sa nature, bien que violente, était pourtant facilement influençable.

De plus, la future favorite ne pouvait ni ne voulait s'éloigner de Monsieur, dont l'inclination marquée s'affirmait chaque jour davantage; il est probable que ce n'est pas sans peine qu'il se fût résigné à son départ et elle-même était trop intéressée à entretenir les feux de cette passion naissante pour quitter, même momentanément, le comte et la comtesse de Provence.

Bien que l'issue du procès ne lui semblât pas douteuse et qu'elle fût appuyée par tous les parents de son mari, elle n'avait pas voulu continuer à profiter du logement et de l'hospitalité de Nico-

las Verzure, oncle de son mari, dans son hôtel de la rue Saint-Denis.

Après avoir occupé quelque temps plusieurs pièces de l'hôtel Saint-Chaumont[1], mis à sa disposition par la princesse de Monaco, elle s'était décidée à s'installer dans un appartement du Petit-Luxembourg que Monsieur insistait pour lui faire accepter, en même temps qu'il lui faisait verser en avance une année de son traitement de dame d'atours montant à 8,000 livres[2].

Le Luxembourg, on le sait, avec son admirable jardin, avait été désigné par Louis XVI pour faire partie de l'apanage du comte de Provence.

Tout le monde connaît le palais construit pour Marie de Médicis par Jacques de Brosse. La Reine lui avait donné son nom et l'avait appelé Palais Médicis, mais les terrains sur lesquels il s'élevait étaient occupés primitivement par le parc et l'hôtel du duc de Piney-Luxembourg et la vieille appellation avait prévalu sur la nouvelle.

La grande Mademoiselle et Lauzun, puis la

1. Il subsiste encore au n° 226 de la rue Saint-Denis quelques restes du vaste hôtel construit au XVIIe siècle par le marquis Melchior de Saint-Chaumont. La communauté des filles de l'Union chrétienne s'installa plus tard dans une partie des bâtiments et la chapelle commencée en 1781 se trouvait au n° 224. La Princesse de Condé en avait posé la première pierre. Il en reste peu de choses aujourd'hui. C'est dans l'hôtel Saint-Chaumont qu'est né Michelet.

2. Le versement avait eu lieu le 10 février 1781.

qu'elles étaient du temps du comte de Provence et le magnifique escalier qui passe à juste titre pour un des chefs-d'œuvre du XVIII[e] siècle est resté intact.

Madame s'était installée dans l'aile du Grand-Luxembourg et c'est dans un corps de bâtiment, restauré pour Mercy-Argenteau au moment où il était venu habiter le Palais, que se trouvait l'appartement de M[me] de Balbi. Il correspondait avec l'aile droite habitée par Joséphine de Savoie et se trouvait relié par une galerie au pavillon de Monsieur[1].

L'appartement, fort vaste, est composé de neuf pièces : une antichambre ouvrant sur la salle à manger, puis une bibliothèque, la chambre à coucher avec son cabinet de toilette, une pièce de garde-robes, et enfin un boudoir. Une cuisine et un office, avec des logements pour les gens, complètent l'installation.

Le mobilier est fort coquet, et, à part l'antichambre où la moquette est verte et blanche et la salle à manger en velours d'Utrecht écarlate, toutes les tentures sont bleues et blanches aux nuances préférées de la maîtresse de la maison : taffetas bleu et blanc dans la chambre à coucher pour

---

1. Le Nôtre. *Le Petit-Luxembourg, le Monde moderne*, 1897.

draper le lit et recouvrir les gondoles et l'ottomane, taffetas blanc encore aux rideaux des fenêtres du salon et du boudoir; toile de Jouy à sujets azurés dans le cabinet de toilette.

Les marbres eux-mêmes ont été soigneusement assortis aux couleurs favorites de la belle comtesse. Dans la chambre à coucher, le chambranle de la cheminée est en marbre « bleu veiné avec moulures et consoles cannelées », celle du boudoir est « en bleu Turquin », la salle à manger est dallée en carreaux de pierre de liais à pans, remplis de petits carreaux de marbre bleuâtre ». Des tablettes de marbre blanc servant à la desserte, une grande statue et des vases d'albâtre complètent la décoration[1].

La caractéristique du mobilier est l'abondance des tables de jeu qui vous frappe dès l'abord; il y en a une, à jeu de dame, dans l'antichambre, et, dans la salle à manger, on en compte jusqu'à quatre : deux en drap vert pour le cavagnol, le wisth ou le quinze, une autre à loto et une autre encore à trictrac.

Comme nous l'avons dit, Mme de Balbi amène avec elle son jeune fils dont elle n'a pas voulu se

1. Archives nationales, R5 papiers des princes. Provence. Mémoires faits pour le service de Monsieur, frère du roi, au palais du Luxembourg sous les ordres et conduite de Chalgrin, premier architecte, par Caubert, entrepreneur de maçonnerie, à Paris.

séparer; et, bien qu'elle semble peu faite, nous le savons, pour ce rôle de jeune mère près d'un enfant en bas âge, elle le garde auprès d'elle et l'installe avec sa nourrice dans son appartement. Pour elle-même elle a un nombreux personnel, femme de chambre, maître d'hôtel, chef de cuisine et cocher, sans compter les sous-ordres.

Son installation au Luxembourg, du reste, ne lui fera pas abandonner son appartement de Versailles, celui-là même où elle a vécu avec son mari et qui a été le théâtre de la scène de violence qui a amené sa séparation. L'appartement, comme tous ceux dont on dispose au château, est dans des dimensions modestes et ne se compose que de trois pièces; elle y laisse les meubles qui le garnissent, fauteuils recouverts de satin blanc, meubles de marquetterie, tentures de damas bleu, et, n'ayant pas d'argent pour acheter ce qu'il-lui faut au Luxembourg, elle prend tout à crédit chez un tapissier.

En attendant que le conseil de famille ait statué sur sa position pécuniaire, elle contracte un emprunt et, sur la demande expresse de Madame, le comte de Provence lui verse la somme de 166,000 livres par ordonnance du 10 février 1781. Cette avance ne sera pas un cadeau. Quelques mois plus tard, lorsque le

conseil de famille, après l'interdiction de son mari, lui rendra la disposition de ses biens, elle se libérera vis-à-vis de Monsieur qui ne lui en servira plus que la rente à titre viager [1].

Ces deux installations, du reste, ne tarderont pas à sembler insuffisantes à la favorite du comte de Provence lorsque sa puissance se sera affirmée davantage; nous la verrons obtenir, un peu plus tard, à Versailles, un appartement dans le château, de dimensions toutes différentes de l'ancien, et Monsieur lui fera construire un luxueux hôtel sur les jardins même du Luxembourg. Enfin, pour dernière fantaisie, elle voudra, comme la Reine, comme la comtesse de Provence et Madame Elisabeth, avoir sa petite maison à Versailles et le prince s'empressera de satisfaire son caprice en lui faisant élever un délicieux asile à l'entrée des bois de Satory, près de la pièce d'eau des Suisses.

Ces diverses étapes marqueront les degrés de sa faveur qui va désormais s'affirmer chaque jour davantage.

Le comte de Provence, né en 1755, était à ce moment âgé de vingt-six ans. Bien que légèrement alourdi par un embonpoint précoce, c'était un fort bel homme au front haut, aux yeux bleus,

1. R⁵ Provence. Arch. Nationales.

au teint vermeil, dont les traits réguliers étaient empreints de noblesse et de dignité. Pourtant, il n'avait encore, par aucune aventure ni aucune intrigue amoureuse, défrayé la chronique, et il ne semblait pas que jamais aucune femme dût prendre sur lui beaucoup d'ascendant.

Sous des formes polies et courtoises qu'il savait au besoin aiguiser de galanterie, il dissimulait l'indifférence qu'il ressentait pour le beau sexe auquel il n'adressait guère que de platoniques hommages. Ses bonnes fortunes n'avaient été jusque-là que de banales aventures dont la durée n'avait guère excédé une heure ou un jour. Sans avoir, en effet, la nature ombrageuse et timide de son frère aîné, qui avait manifesté longtemps pour la Reine une si inexplicable froideur, il était loin cependant d'avoir l'exubérance de son cadet dont l'unique passe-temps était de courir les belles et dont les faciles triomphes ne se comptaient plus depuis longtemps.

Le bouillant comte d'Artois se souciait peu du milieu où il allait chercher ses nombreuses conquêtes et sa conduite, bien souvent, n'avait d'autre règle que son caprice; le comte de Provence était plus raffiné et ces distractions, qui lui semblaient vulgaires, avaient pour lui peu d'attraits. Sur sa nature pondérée, sur son tempérament calme et

tranquille, la seule beauté physique ne pouvait avoir que peu de prise et était insuffisante, en tous cas, pour amener chez lui aucun entraînement durable. Les plaisirs matériels avaient pour lui moins de charmes que les jouissances de l'esprit, et la seule satisfaction des sens ne pouvait suffire à contenter la délicatesse de ses instincts. Il fallait, pour triompher de cette sorte d'apathie physique, qu'il rencontrât une femme réunissant à la fois l'esprit et le charme et joignant à l'intelligence, l'élégance et la beauté.

C'est ce rare assemblage de séduisantes qualités qu'il allait rencontrer chez Anne de Caumont-La Force, qualités qu'il allait avoir l'occasion d'apprécier chaque jour davantage dans le contact perpétuellement renouvelé de sa présence auprès de Madame.

Plus que tout autre, la nature primesautière et caustique de Mme de Balbi était faite pour lui plaire; sa conversation étincelante, pétillante d'entrain lui faisait oublier les minutes et les heures; et, chaque jour, son goût devenait plus vif pour cette séduisante interlocutrice aux vives réparties, qui savait si finement répondre à ses galantes amabilités. Le piquant de ses aperçus, l'originalité et l'inattendu de ses remarques, par lesquelles s'affirmait sa curieuse personnalité,

étaient pour son esprit raffiné un régal incomparable dans lequel il trouvait les jouissances les plus délicates. Sa propre culture intellectuelle et sa naturelle pénétration lui faisaient apprécier mieux que personne l'étonnante perspicacité de sa belle amie. Il restait émerveillé de sa sagacité pour juger les gens et les choses, et de sa clairvoyance pour prévoir les événements! Certes la charité mondaine n'était pas son fait et la jeune femme n'épargnait guère d'ordinaire ceux qui passaient par ses mains, mais ses critiques étaient si justes, son ironie si mordante qu'on oubliait, en l'écoutant, son manque d'indulgence pour ne plus songer qu'au brillant de ses bons mots.

Le prince ne se laissait pas d'admirer cette gaîté communicative que rien ne parvenait à tarir et qui résistait à tous les tracas, à tous les déboires, à toutes les pénibles préoccupations qui ne lui manquaient guère au début de sa nouvelle situation.

Anne de Caumont-La Force était aussi séduisante par ses grâces que par son esprit, et, tout en l'écoutant, les regards du comte de Provence étaient éblouis par le charme qui émanait de toute sa personne, par la grâce de son sourire et par l'éclat incomparable de son regard. A contempler cette mobile physionomie qui reflétait

successivement, en quelques secondes, les sentiments les plus divers, l'inclination la plus tendre allait naître chez le prince et devenir bientôt une passion irrésistible.

S'il avait prôné jadis l'opinion de la Mère Arnaud qui avait pour maxime que « plus on ôte aux sens, plus on donne à l'esprit », il est probable qu'il oublia bien vite aux pieds de Mme de Balbi les préceptes de l'abbesse de Port-Royal.

La future favorite avait tout pour plaire et aussi tout pour charmer.

Grande, mince, élancée, avec une taille de nymphe marchant sur les nuées, ses moindres mouvements étaient empreints d'une grâce incomparable, ses dents éblouissantes, son nez d'une forme parfaite, sa gorge belle et ses mains admirables.

J'ai parlé plus haut de ce portrait possédé par son petit-neveu, le duc de La Force[1], dans lequel son âme semble survivre, et où Anne de Caumont nous apparaît parée de cette séduction plus précieuse et plus rare que la beauté accomplie. Des yeux pleins de feu, bordés de longues paupières,

---

1. Un portrait au pastel de Mme de Balbi, qui paraît similaire, existe chez la baronne de Bressieux, née de Fontanès, au château de Trivoye, Loiret.

illuminent ce joli visage où l'amour a laissé sa trace, et l'afflux d'un sang riche et vermeil y anime, à la moindre émotion, la transparence de son teint, qui, sous la nacre de la peau laisse deviner l'azur délicat des veines.

Un cou de cygne ondoyant et rond porte cette tête délicieuse qu'auréole une forêt de cheveux bruns.

Sans doute, il en est de plus régulièrement belles et elle n'est ni la plus jolie ni la plus parfaite au physique ni au moral : esprit turbulent, volontaire, rempli de fantaisies, inquiétant de caprices, tout est vif et ardent en elle et la séduisante comtesse ne résiste guère à ses entraînements, mais telle qu'elle est, avec ses défauts et ses faiblesses, on subit son ascendant et on se sent, malgré tout, instinctivement attiré vers elle. Elle est l'âme de la petite cour de Madame qu'elle embellit de sa jeunesse, qu'elle illumine de son sourire et anime de son entrain.

Anne de Balbi a vingt-trois ans et a conscience de son pouvoir, car elle est trop perspicace pour ne pas voir grandir graduellement la passion du comte de Provence. Sa situation auprès de Madame suffit heureusement à justifier aux yeux du public la présence incessante du prince à ses côtés, car il n'est pas de jour où il ne passe sa soirée auprès

d'elle, au milieu du petit cercle de grands seigneurs, de gens de lettres et d'hommes d'élite qu'elle a su attirer et retenir.

Fuyant les plaisirs bruyants et un peu vides qui accaparent trop souvent la jeunesse des princes, Monsieur s'était montré studieux dès l'âge le plus tendre, menant une existence sédentaire et retirée, remplissant par l'étude les instants que n'absorbaient ni l'étiquette ni les représentations ni les cérémonies obligatoires.

Mme du Deffand a dit avec raison qu'il y a deux manières de remplir sa vie : l'exercice de l'esprit et le travail du corps. Loin d'imiter son frère Louis XVI, qui usait son besoin d'activité à la chasse ou à des travaux manuels, c'est le premier moyen qu'avait choisi le comte de Provence.

Nourri des classiques latins, curieux de toutes les nouveautés littéraires, de ses nombreuses lectures il avait beaucoup appris et beaucoup retenu; sa mémoire proverbiale lui fournissait à tout propos des citations d'une précision étonnante qui montraient l'étendue de son instruction et la diversité de ses connaissances mais qui, dans le milieu un peu frivole de la Cour de Versailles, lui avaient valu près de quelques-uns un renom de pédantisme.

Rien chez lui, pourtant, ne justifiait ce reproche,

il s'exprimait avec une élégante facilité, avec une netteté dans les pensées et une pureté d'élocution dans les phrases qui dénotaient la précision et la lucidité de son esprit. Sa conversation piquante s'émaillait d'anecdotes et de mots d'esprit; il aimait la satire et ses récits, parfois libertins, montraient qu'il n'était pas ennemi d'un aimable badinage. Les ridicules et les abus étaient souvent l'objet de sa verve malicieuse, et, comme il voyait bien le monde, il en faisait des portraits piquants. Nul plus que lui ne saisissait le côté remarquable des choses et ses éloges ou ses critiques frappaient toujours juste. Aussi, dès sa prime jeunesse, ses vues, d'une précoce maturité, lui avaient-elles valu le renom d'un politique sagace. Conteur charmant, il avait assez de présence d'esprit pour amuser ses récits sans les envenimer[1] et personne aussi bien que lui ne savait tenir son auditoire sous le charme.

Nul partenaire, mieux que Mme de Balbi, ne pouvait lui donner la réplique et comprendre ses aspirations. Avec les doubles ressources de son esprit et de sa beauté, elle attirait le prince et le captivait, lui tenant tête avec une respectueuse familiarité. Elle ne lui cédait en rien sous

1. *Mémoires de Hyde de Neuville.*

le rapport de la finesse des idées, de l'acuité des jugements et de la grâce du langage; de plus, elle était inépuisable en saillies et en éclairs.

Sa conversation était remplie de traits, et d'apostrophes plaisantes qui, non seulement n'avaient rien qui sentît le vulgaire, mais encore dénotaient une culture d'esprit bien rare chez une femme que le soin de sa beauté aurait pu absorber.

Sa vive intelligence, en effet, avait promptement fait, dans le milieu éclairé où elle vivait, de s'assimiler ce qu'elle ignorait et de combler les lacunes d'une éducation peut-être incomplète ou trop rapide. Elle contait à merveille, elle savait rire et sourire à propos et tout comprendre à demi-mot.

Personne aussi comme elle ne savait écouter et peut-être était-ce la plus adroite façon de faire sa cour au comte de Provence.

Celui-ci, en peu de mois, allait en arriver à ne plus voir que par les yeux de sa favorite, qui acceptait toutes ses prévenances avec une coquette légèreté sans paraître jamais étonnée ou surprise des hommages qu'il lui prodiguait; le prince ne se lassait pas, dans des pièces de vers et dans de galants madrigaux, de la comparer aux Grâces et aux Muses, à toutes les divinités de l'Olympe et du Parnasse, et, non content de la voir chaque

jour pendant de longs moments, il lui adressait, pour raccourcir les intervalles de son absence, de petits billets au tour délicat et facile auxquels elle répliquait de la façon la plus galante! Et le prince attendri et charmé la remerciait chaleureusement de vouloir bien répondre[1].

Pour mieux plaire à son royal correspondant, ce n'était pas toujours en prose qu'elle se contentait de lui écrire. Suivant le goût du temps où la poésie était si fort en honneur, Anne de Caumont, elle aussi, à l'occasion, sacrifiait aux Muses. Les vers qu'elle adressait au comte de Provence ne sont malheureusement pas venus jusqu'à nous, mais nous en possédons cependant quelques-uns écrits un peu plus tard.

Voici sa curieuse réponse à quatre vers du vicomte de Vintimille qui lui reprochait d'avoir eu le mal incurable de la peur au siège de Valenciennes auquel elle s'était trouvée assister en 1794 au moment où, quittant la Belgique et la Hollande, elle se disposait à se rendre en Angleterre.

J'ai lu vos vers sur le mal incurable
Et j'ai pris mon parti de n'en guérir jamais.
A dire vrai, je ne vois rien d'aimable

1. Forneron : *Histoire des émigrés.*

A braver sans raison les balles, les boulets.
De très bon cœur, je renonce à la gloire
De faire un jour dire aux enfants d'Armand[1],
De Valenciennes en apprenant l'histoire,
C'est sous ces murs que périt grand'maman;
Quant à vous, mortel téméraire,
Qui non content des dangers de la terre,
Avez cherché sur un autre élément
A plus grands frais un laurier plus brillant,
Sachez pourtant que le sexe timide
N'en est pas moins de gloire très avide,
Et que toujours, pour aller à son cœur.
Le chemin s'aplanit sous les pas d'un vainqueur.

Monsieur ne se lassait pas de parler d'elle, ne tarissant pas sur la beauté de ses bras et de ses mains dignes de servir de modèle, sur la splendeur de sa chevelure et sur le charme inimitable qui se dégageait de toute sa personne. Le nom de la favorite revenait perpétuellement dans tous ses discours.

Une faveur déclarée aussi publiquement ne pouvait pas manquer de susciter des ennemis à Anne de Caumont-La Force[2], et elle était trop en vue pour ne pas exciter la jalousie et l'envie, mais, bien qu'elle semblât ignorer ses détracteurs

1. Son fils, Jean-Luc-Jérôme-Armand de Balbi.
2. *Souvenirs du marquis de Contades.*

et ne répondre à l'hostilité que par le mépris ou l'indifférence, personne ne se risquait à lui déclarer ouvertement la guerre. On savait qu'à la provoquer trop ostensiblement, on pouvait s'exposer à une verte riposte car elle n'était pas en peine de se venger par un mot cinglant de ceux dont elle croyait avoir à se plaindre, même au milieu du cercle le plus nombreux. Sans être méchante, elle avait le trait piquant et mieux valait ne pas susciter des représailles qui pouvaient être cruelles.

Sa physionomie reflétait le côté malicieux de son caractère et cet inquiétant sourire qu'on voyait si souvent apparaître sur son visage n'était d'ordinaire que le précurseur de quelque phrase cinglante ou de quelque mordante répartie. Et lorsqu'elle avait trouvé le moyen même par un simple mot de satisfaire sa rancune, elle oubliait ses griefs, suffisamment vengée par ces représailles souvent anodines où son amour-propre trouvait son compte, mais elle pardonnait moins facilement à ceux qu'elle savait hors de son atteinte.

Son crédit auprès du Prince lui permettait de tout braver et de tenir tête aux plus puissants et aux plus redoutables. On raconte que l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne[1], lors de l'exil

1. Etienne-Charles de Loménie de Brienne, cardinal-archevêque de Sens, ministre des Finances, 1727-1794.

des parlements à Troyes, s'adressa à la favorite pour rentrer en grâce près de Monsieur après l'affaire de la chambre des Comptes.

« — Monseigneur, répondit-elle avec calme au cardinal stupéfait, Son Altesse Royale m'honore de sa confiance et si je tiens à la conserver, je dois m'abstenir de lui parler de vous avantageusement.

— Monsieur me hait donc?

— Non ce n'est pas de la haine qu'il vous porte. »

Ce « certain sourire » dont nous parle Hyde de Neuville, soulignait la tranquille insolence de la réponse.

— C'est passer les bornes, s'écria l'archevêque exaspéré, je me vengerai!

Et Loménie de Brienne tint parole.

Faut-il voir la vengeance de quelques sarcasmes ou de quelques traits trop mordants dans le déchaînement de calomnies de toutes sortes auquel Mme de Balbi a été en proie. Ses contemporains ne l'ont pas épargnée, mais si la triomphante favorite rieuse et frivole, trop vite oublieuse, peut-être, de la triste situation de son mari, prit une large part des distractions d'une société que le plaisir absorbait, ce n'est pas une raison pour l'accabler sous le poids de racontars mal étayés. Peut-on ajouter foi à l'aventure que nous conte

Tilly dans ses mémoires et où il fait jouer à Mme de Balbi un rôle où sa fatuité trouve son compte. Il suffit de lire cet étonnant récit pour être convaincu de son invraisemblance[1].

« J'avais soupé *au Juste*[2] de très bonne heure avec M. de Rabodanges[3] qui repartait le lendemain. Je me retirais à pied; à quelques pas je fus arrêté par deux femmes qui se séparèrent à l'instant. Je me trouvai seul avec l'une d'elles qui, d'une voix mal assurée, me demanda de la suivre. Je la reçus assez froidement : l'entendant rire, enveloppée dans ses coiffes et ne trouvant ni sa manière ni sa démarche communes, je me ravisai et cherchai à lui ôter son gant. Ma curiosité ne fut point déçue, cette main était soignée et charmante. Je ne voyais que cela et j'entendais cette voix qui, je le répète, n'était point l'organe de celles qui font métier de prostituer leurs charmes.

» — Quelle sera la fin de tout ceci, lui dis-je, et que voulez-vous de moi?

---

1. *Mémoires du comte de Tilly*, tome Ier, chapitre V, page 109. 3 vol. in 8o; Paris, 1828.

2. Hôtellerie de Versailles qui portait cette enseigne et jouissait d'une grande réputation.

3. Le comte de Rabodanges était colonel en premier de Bourbon-Infanterie.

» — Vous suivre, répondit-elle, et vous plaire si je puis.

» — Je n'en vaux pas la peine, et puis c'est difficile, on ne me plaît plus.

» — Vous êtes blasé de bonne heure.

» — C'est parce que je ne le suis pas que je ne veux pas aller avec vous.

» — Le prétexte est spécieux.

» — Quelle langue parlez-vous là?

» — Le français peut-être.

» — Oui, mais ce n'est pas le français de la rue.

» — Qui vous a dit que j'étais de la rue. Vivez-vous dans la boue parce que vous vous crottez?

» — D'honneur, je verrai votre visage.

» — D'honneur, cela ne me plaît pas et vous ne le verrez pas.

» J'essayai de lui faire un peu de violence, mais elle me refusa en disant :

» — Vous m'affligerez mortellement si vous essayez de me regarder ici.

» — Où dois je donc vous regarder?

» — Partout ailleurs que dans cette rue où vous croyez que je passe ma vie.

» — Hé bien voulez-vous venir chez moi?

» — J'aime mieux ne pas aller là.

» — Il n'y a personne qu'un concierge, quelques gens attachés à la maison et moi qui y loge momentanément.

» — C'est égal je n'ose.

» — Je vous aurais crue plus hardie.

» — Je le suis peut-être un peu sans l'être assez.

» — Où donc aller ?

» — Dans la rue de l'Orangerie si vous voulez me suivre.

» — Je vous suivrais en enfer.

» — Je ne suis pas encore pressée d'y aller.

» — Mais nous nous y verrons peut-être.

» Nous marchâmes, elle avait pris mon bras...

» — Êtes-vous de Versailles lui demandai-je.

» — Non, j'y suis venue depuis peu.

» — De Paris?

» — Non plus.

» — Avez-vous encore vos parents?

» — Ma mère et mon mari.

» — Où sont-ils ?

» — L'une demeure à Paris, l'autre est fort loin d'ici.

» — Est-ce que vous ne savez aucun métier ?

» — J'en apprends un depuis quelques mois qui m'ennuie beaucoup.

» — Joli métier ?

» — C'est celui de ma mère.

» — Une petite famille bien respectable?

» — C'est ce que tout le monde dit.

» — Cela rapporte-t-il beaucoup?

» — Peu de chose, mais de l'honneur!

» Je ne savais véritablement où j'en étais. Nous arrivâmes à la porte de la maison où elle me conduisait, elle s'y arrêta.

» — Ah ça, me dit-elle, m'appelant par mon nom, je vous demande votre parole d'honneur la plus sacrée que vous ne parlerez jamais de cette aventure si mes traits vous sont connus.

» — Quoi, vous savez mon nom?

» — Vous le voyez bien.

» — J'étais confondu.

» — Et votre parole d'honneur?

» — Ange ou démon, je vous la donne.

» Elle frappa, l'on ouvrit et nous entrâmes.

» La chambre qui nous reçut était d'une simplicité qui n'excluait pas un peu de recherche, on aurait deviné son usage.

» Ma compagne ne se fit plus prier pour se faire connaître, son visage était d'un charme extrême, mais je ne l'avais jamais vu; je l'en assurai, elle parut ravie, je ne concevais pas qu'avec des traits si nobles et si touchants, un maintien plein de grâce on fût tombée dans cet état de dégradation,

c'était une figure d'Héloïse qu'on aurait cru digne d'être fidèle à un autre Abeilard. Je me conduisis comme lui avant son aventure. Il est impossible de mettre plus d'esprit, je dirai presque de bon goût et d'enchantement à un rendez-vous d'amour réel, que celle que je ne sais de quel nom appeler, en mit à cette orgie de passage. J'étais abasourdi de cette scène inattendue. Assez que pour ne pas la concevoir je flottais dans l'incertitude. Je ne savais pas si une femme honnête pouvait jouer un rôle de fille à ce point, ou si une fille pouvait autant ressembler à une femme honnête. Je m'arrêtai enfin à l'idée que c'était une personne bien élevée que la misère avait précipitée dans un abîme. Je pris de l'or dans mes mains et je le lui tendis, ne voulant pas lui faire sa part. Tout devait être extraordinaire dans cette aventure, elle le refusa.

» — Gardez votre argent, dit-elle, et satisfaites la femme de cette maison. Il ne me reste maintenant qu'à vous donner un conseil qu'il est possible que j'aie quelque intérêt à vous en donner, mais qui, certainement dans l'avenir, vous sera d'une utilité journalière. Sachez toujours réprimer un premier mouvement, soit qu'il appartienne à la surprise, à la joie ou à la honte; celui qui n'est pas maître de son visage se trahit sans cesse

quand il est le plus intéressé à se cacher. N'eussiez-vous appris que cela ce soir, vous n'auriez pas perdu votre temps.

» J'avais l'air d'un écolier qui écoute son maître, je crois même être sûr que je ressemblais pas mal à un sot.

Elle me donna sa main à baiser d'un air de reine, elle appela, me fit éclairer par la même femme qui nous avait ouvert, je l'en récompensai et me trouvai dans la rue avec mon étonnement et mon repentir... »

Quelques pages plus loin, l'auteur nous initie à la fin de l'aventure [1].

» J'avais été conduit chez le prince de Montbarrey, alors ministre de la Guerre et j'y dînai. Il y avait dans le salon cinq femmes lorsque nous y entrâmes, je n'en connaissais que trois. M. de Moreton de Chabrillan se chargea de me présenter aux autres. J'essaierais vainement d'exprimer à quel point je fus bouleversé en voyant des traits si reconnaissables et si présents. Il m'aurait paru digne des Petites Maisons de croire à leur identité. Je cachai le mieux que je pus l'excès de ma surprise et cherchai à faire le premier appren-

1. Tilly, tome II, page 117.

tissage du conseil que j'avais reçu. Je ne pouvais cependant pas résister à la tentation de fixer ce visage, cette taille, ces bras et ces mains que je retrouvais chargés de bagues et de bracelets que je n'y avais pas vus. Le son de sa voix m'achevait. J'étais troublé comme elle aurait dû l'être. Mais calme comme le prêtre à l'autel, elle trouva le secret de faire toute son histoire depuis qu'elle était née, à des gens qui la savaient presque aussi bien qu'elle, visiblement pour moi qu'elle en voulait instruire et tout cela en peu de temps et de mots, avec un art inaperçu et sans l'ombre d'affectation.

» On eût la bonté de me trouver un joli garçon, bien modeste et du plus agréable maintien. On aurait pu ajouter que ce petit monsieur était bien sobre, car il n'en dîna pas.

» Quand on fut repassé, j'essayai de lui adresser la parole, elle me répondit d'un air distrait et par monosyllabes. Je la trouvai fort impertinente et ne savais plus si je ne m'étais pas trompé. Dans un instant où je la fixais, elle inclina la tête comme pour dire oui, mais je n'avais garde alors de prendre cela pour une réponse à une demande que je n'avais pas faite. Elle s'en aperçut fort bien et plusieurs personnes regardant une fort belle pendule qui paraissait être nouvel-

lement dans l'appartement et en louant le travail, elle se leva avec un air d'impatience, elle s'en approcha comme pour la voir plus à son aise, son doigt sur le cadran se trouva placé sur dix en me jetant un regard qui, dans sa rapidité, n'était intelligible que pour moi. Quelques minutes après, parlant avec la comtesse de Blot, sa voix plus élevée prononça plus distinctement : « Je crois que c'est dans la rue de l'Orangerie ». Mais bientôt, s'étant remise à parler bas, le dernier mot qu'elle articula tout haut fut : demain.

» Comment croire que je m'étais mépris. Il n'y avait plus moyen d'imaginer que ce fût un songe. On devine que le lendemain je fus exact au rendez-vous que j'étais convaincu qu'on m'avait donné. J'y arrivai le premier, mais on ne m'y fit pas attendre. Arrivés dans la même chambre :

» — Par quel hasard vous retrouvé-je, se hâta-t-elle ne me dire.

» — Quel discours me tenez-vous je n'y entends rien. Comment! je n'ai pas dîné avec vous hier?

» — Avec moi? Où donc?

» — Chez le prince de Montbarrey, et vous n'êtes pas la comtesse de ...?

» — Quel conte des *Mille et une nuits* me faites-vous là? Allons! vous êtes fou...

» Comme j'étais au moins fort assuré qu'elle

était là, je passai à des occupations des plus positives, elle eût aussi l'air fort occupé...

» Tout finit ici-bas, il fallait se séparer de la sirène qui m'avait séduit :

» — Je n'ai pas été contente, dit-elle sans préambule et d'un air distrait, de votre premier mouvement chez M. de Montbarrey, je vous l'aurais encore pardonné si vous aviez eu le bon sens de vous remettre, mais j'aurais pu me déconcerter de votre embarras; avec de l'esprit il est impossible d'être plus gauche.

» — Enfin, Madame, c'est donc vous?

» — Vous le voyez bien.

» — Permettez-moi de vous faire une question, la première fois que je vous ai rencontrée vous ne pouviez pas deviner que j'étais là. Me cherchiez-vous?

» — Je cherchais le plaisir.

» — A qui en vouliez-vous.

» — Au premier qui me plairait.

» — Mais vous vous perdrez.

» — Oh! que non, les demi-fautes perdent, mais presque jamais les extrêmes car on n'y croit pas. Pensez-vous d'ailleurs que je sois comme vous et que je manque tout à fait d'adresse. Allons n'ayez pas cet air contrit et ce maintien d'une pensionnaire...

» Mon aventure avec vous sort de la règle commune et je m'en cache comme je ferais si je m'énivrais dans ma chambre avec du vin de Champagne, il n'y a pas plus de crime à l'un qu'à l'autre, mais le scandale est toujours un grand mal, il n'y a que les apparences qui méritent d'être traitées sévèrement...

» Bonsoir, oubliez une grande moitié de tout ceci, mais ressouvenez-vous cependant un peu de moi. »

Hâtons-nous d'ajouter que Tilly, par un scrupule inutile, ne prononce pas, au cours de ce long récit, le nom de la favorite du comte de Provence, mais la fausse discrétion sous laquelle il cache sa vantardise ne peut laisser aucun doute sur la personnalité de celle à laquelle il prête une pareille aventure; son jeune âge au moment de son mariage, le peu de temps qu'elle passa avec son mari, son logement à Versailles, la charge qu'elle occupe à la cour où sa mère elle-même remplit aussi des fonctions! Enfin au dîner de M. de Montbarrey la présence de son beau-frère Chabrillan par lequel elle se fait présenter officiellement son amant de la veille. Et pour que la ressemblance soit bien complète, Tilly ajoute qu'il revit sa conquête plusieurs années après à Bruxelles où Mme de Balbi fit un long séjour pendant l'émigration.

» Elle était liée, dit-il, avec un homme fort connu qu'elle avait le mauvais goût d'aimer et qui était le premier, sans doute, à avoir trouvé la route de son cœur. » Il veut faire allusion sans doute à Archambaut de Périgord pour lequel elle eut dit-on une inclinaison assez vive et dont certains chroniqueurs veulent qu'elle ait eu deux jumeaux.

Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette assertion.

Tilly, du reste, ne s'en tient pas là et nous conte, dans le tome II de ses *Mémoires*, une nouvelle aventure dont Mme de Balbi aurait encore été l'héroïne. Il est, cette fois, moins discret et la désigne par des initiales. Son récit, trop long pour être cité, peut facilement se résumer en quelques lignes[1] : Attaqué au bal de l'Opéra par un masque féminin à la conversation attachante et aux propos du meilleur ton, il ne tarde pas à être heureux; mais, le lendemain d'un nouveau rendez-vous, il reçoit une mystérieuse invitation à se trouver le soir, à neuf heures, dans la cour du Luxembourg. Là, il se trouve en présence de Monsieur dont il ne peut, malgré l'obscurité, méconnaître ni les traits ni la voix.

---

1. Tilly, tome II, chapitre XVII, pages 123 à 128.

« J'ai eu assez confiance en vous, lui dit le prince avec tristesse, pour vous demander de me joindre ici. Vous ne pouvez méconnaître la situation dans laquelle je me trouve avec Mme de B..., je suis instruit de tout, je sais même que vous n'avez pas d'amour pour elle et je pense encore que, si vous aviez deviné, vous n'eussiez pas recherché cette liaison, faites-m'en le sacrifice, pas bien grand pour vous, et comptez sur ma reconnaissance; puis, si vous voulez que ma faveur soit complète, gardez-en le mystère. »

Tilly, avec délicatesse et discrétion, s'empresse de nier et proteste qu'il aurait mis un prix infini à un bonheur qu'il n'a pas eu, puis il s'éloigne après force promesses : « Je n'eus pas assez de mérite à céder, ajoute-t-il, j'éludais quelques rendez-vous sous de mauvais prétextes. Je pensais que, l'orgueil venant au secours de la raison, on me négligerait, comme je négligeais. » Après plusieurs lettres, arrive enfin une invitation à souper. Croyant à une entrevue sans conséquences, il accepte l'invitation, il arrive, et se trouve dans deux pièces mal éclairées où tout d'abord il ne voit personne. Il pénètre alors dans un cabinet reculé où trois femmes sont assises. L'une d'elles se lève en silence et ferme la orte, on soulève le carreau d'un canapé, trois

serviettes serrées à gros nœuds en sont tirées, et avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, toutes trois l'assaillent. Il tire son épée, court, fuit, saute sur les sièges, enfin il saisit un flambeau, il allume la robe de l'une, les jupes de l'autre, il met le feu aux rideaux. Des cris inhumains s'élèvent, on ouvre les portes, on se sauve, on appelle et il s'enfuit sans demander son reste.

Bien que lestement contée, l'aventure demeure aussi invraisemblable que la précédente, elle ne repose sur rien, il est donc absolument impossible d'en vérifier l'exactitude.

L'aventure avec Jancourt, qu'on lui a prêtée, ne demeure pas plus prouvée, et, devant ces exemples de calomnies si peu justifiées, il est permis de conclure que, si elle n'a pas toujours été impeccable, Mme de Balbi a tout au moins été souvent bien injustement accusée.

Quoi qu'il en soit, ces fâcheux racontars, colportés sous le manteau, et ces regrettables bruits d'intrigues, trop souvent répétés, l'avaient atteinte dans une certaine mesure et lui avaient nui dans l'opinion publique. Mme d'Oberkirsch, dans ses *Mémoires*[1], nous peint fort exactement la situation un peu fausse qui lui était faite dans la plupart

1. Voir également Tilly, *Mémoires*, tome II, page 230.

des salons où le monde, sans lui être hostile, lui témoignait une certaine froideur.

» Je m'étais mise en visite, écrit-elle le 9 juin 1784, j'allais d'abord chez la princesse de Chimay, dame du palais de la Reine. J'y trouvais un essaim de jolies femmes charmantes ; son salon ressemblait à une belle volière dorée où gazouillaient les plus jolis oiseaux du monde. Mme la marquise de Laroche-Lambert, née Fitz-James, a une voix délicieuse et un goût exquis : elle chante souvent avec la Reine. Une autre personne était là aussi, qui soulevait bien des discussions, que les uns voyaient, les autres ne voyaient pas, et pour la défense et pour l'attaque de laquelle on s'échauffait. Quelqu'un me dit tout bas qu'elle n'était point de l'intimité de Mme de Chimay, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle était là et qu'elle n'y semblait pas gênée.

» ... Mme de Balbi s'est séparée de son mari après un esclandre que je préfère ne pas raconter.

» Cela fit beaucoup de bruit dans le monde, de 1778 à 1780, et elle a toujours passé depuis pour être en grande faveur auprès de Monsieur.

» Ce n'est pas une femme politique, c'est une femme agréable; sans être jolie, elle est pleine de grâces et d'agrément, mais surtout de frivolité ! Sa gaieté est intarissable, aussi sa société

est-elle recherchée avidement. Elle est aimée de beaucoup de gens qui ne savent pas pourquoi, c'est certainement pour cette gaieté même. On la cite partout pour son élégance et son bon goût. Sa maison est ornée d'une multitude de petites merveilles, c'est un modèle du genre *babioles* si fort à la mode sous le feu roi; on ne se lasserait pas de les regarder du matin au soir[1]. »

Mais il est d'autres mémoires de l'époque où Mme de Balbi est jugée avec plus d'indulgence.

Un autre contemporain, Dutems, écrit dans ses *Mémoires d'un voyageur* :

« Mme de Balbi était belle et avait de l'esprit, des grâces, de l'amabilité. Je n'ai jamais trouvé de conversation plus animée que la sienne, ni plus intéressante. Elle avait beaucoup lu, mais, malheureusement pour elle, sa lecture avait été celle des esprits forts du siècle. »

La Galerie des Dames françaises[2], curieuse publication éditée à Londres et attribuée à Rivarol [3], donne un portrait de Mme de Balbi.

1. *Mémoires de la baronne d'Oberkirsch.* Paris, Charpentier 1853, 2 volumes, pages 93 à 96.

2. *La Galerie des Dames françaises, pour servir de suite à la Galerie des Etats généraux,* par le même auteur. Londres 1790. Lescure dans *Rivarol et la Société française* donne les clefs des personnages qui y figurent.

3. Quelques-uns l'attribuent à Champcenetz ou à Sénac de Meillan.

Elle y est désignée sous le nom d'Axiane et l'opinion émise sur son compte est des plus flatteuses; citons-en quelques courts extraits :

AXIANE.

« Il faut un certain mérite pour conserver longtemps une conquête que vingt rivales sont toujours prêtes à enlever. Ceux qui en feraient honneur à l'habitude, à la confiance, ne feraient que renforcer mon opinion, car le talent de se rendre nécessaire en suppose bien d'autres.

» Il est des rôles si difficiles à jouer que c'est déjà faire du bien que de ne pas faire de mal, et pourtant, la calomnie qui ne respecte rien, n'a pas dérogé à sa marche en faveur d'Axiane... Elle est femme, c'est-à-dire qu'elle en a les goûts, les faiblesses, l'agrément, la grâce, la beauté... Elle aime à parer sa personne, à orner sa solitude. Tout est soigné chez elle, c'est plutôt un temple où vit une divinité qu'une retraite où vit une veuve consolée! »

Mais, après cette louangeuse apologie dont l'auteur, dans son ouvrage, ne se montre pas prodigue, il fait le procès de la passion pour le jeu de Mme de Balbi.

Et il ne sera pas le seul : « Je n'ai jamais

connu personne aimant le jeu comme Mme de Balbi, écrira la duchesse d'Abrantès dans ses *Salons de Paris* [1] ».

« Le fond des joueuses se compose toujours de la duchesse de Luynes et de la comtesse de Balbi... La duchesse de Luynes et Mme de Balbi étaient, comme de raison, à leur poste à côté du tapis vert » dira le maréchal de Castellane [2].

Et la baronne d'Oberkirsch s'exprime sur son compte de façon identique.

« Mme de Balbi a un grand défaut qui influe beaucoup sur son humeur et même sur sa beauté : elle est joueuse. Elle y met une passion, une furie dont rien ne peut donner l'idée. Monsieur s'amuse beaucoup de ce qu'il appelle ses bacchanales. Lorsqu'elle perd, il lui tient tête et réellement lui seul ose le faire. »

C'est justifier la conclusion de l'auteur de la *Galerie des Dames françaises* :

« Axiane serait heureuse, dit-il, si ses goûts remplissaient son âme. Trop puérils pour la satisfaire, elle les perd de vue pour le jeu qu'elle adore, qui la tue, que tout l'invite à abjurer,

---

1. *Histoire des Salons de Paris, tableaux et portraits du grand monde*, par la duchesse d'Abrantès. Paris, Garnier 6 volumes.
2. *Mémoires de Castellane.*

mais qui maîtrise son âme avec un despotisme contre lequel échouent même l'intérêt et la vanité. »

Comme nous l'avons vu, en effet, dans un précédent volume, on jouait avec fureur à Versailles et l'exemple partait de trop haut pour qu'il pût être facile de mettre un frein à cette passion dévorante. La Reine avait un goût immodéré pour le jeu, et les sages remontrances de Louis XVI n'avaient pas réussi à mettre un frein à cette malheureuse passion. Malgré ses défenses expresses, on jouait au pharaon chez elle ou chez Mme de Guéménée [1]; le comte d'Artois comptait parmi les parieurs les plus forcenés et tous les princes et les grands seigneurs l'imitaient à l'envi.

Le salon de la marquise de Dresneuc était, avec celui de Mme de Montesson, femme morganatique du duc d'Orléans, [2] un de ceux où la partie était

1. La princesse de Rohan-Guéménée était gouvernante des enfants de France, ce fut la duchesse de Polignac qui lui succéda.

2. Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye du Riou, marquise de Montesson, née en 1737 à Paris, où elle mourut le 6 février 1806. Issue d'une bonne famille de Bretagne, elle était restée veuve à trente-deux ans en 1769 du marquis de Montesson, qui comptait un nombre considérable d'années de plus qu'elle. Son mariage secret avec le duc d'Orléans eut lieu en 1773 et bientôt les fêtes et les représentations théâtrales qu'elle organisait sans relâche pour varier les plaisirs du prince devinrent justement célèbres. Devenue

la plus formidable. Elle recevait la société la plus élégante de Versailles et c'est là que se réunissaient « les belles duchesses et les jeunes évêques[1] ». C'est là que se retrouvent MM. de Travanet, du Lau, de la Vaupalière, d'Etcheparre, de Saisseval[2], le duc de Coigny[3], le marquis de Conflans[4], le marquis de Sillery[5]. Les pertes souvent sont effrayantes. En une seule séance, le comte de Chabrillan, tout nouvellement marié à Mlle d'Aiguillon, perd au trente-et-quarante 73,000 livres, et, le même soir, le duc de la Trémoïlle perd 156,000 livres chez M. de Boisgelin. Aussi, voit-on éclater parfois les incidents les plus pénibles et, au jeu même de la Reine, une scène des plus vives

veuve de ce second mariage morganatique en 1785, elle vécut au milieu d'un cercle d'amis, traversa heureusement la Révolution et retrouva sous Napoléon la plus grande considération et la plus haute faveur.

Elle était la tante de Mme de Genlis, dont sa mère était la sœur utérine.

Ses restes, réunis à ceux du duc d'Orléans, furent inhumés dans l'église de Seineport, paroisse du château de Saint-Assise, près Melun.

1. *Mémorial de Norvins.*

2. La marquise de Saisseval était dame pour accompagner de Madame.

3. Marie-François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France en 1816, né en 1737, mort en 1821.

4. Charles-Louis-Gabriel, marquis de Conflans, pair de France, maréchal de camp, marié en 1790, à Amélie-Gabrielle-Joséphine, princesse de Croy.

5. Charles-Alexis Bruslard, comte de Genlis, marquis de Sillery, mari de la fameuse Mme de Genlis, capitaine des gardes du duc d'Orléans, 1737-1793.

s'élève entre le duc de Fronsac et la comtesse de Gramont[1]. Beaucoup de joueurs cependant, il faut le reconnaître, n'ont pas les mêmes impatiences ni même les colères bruyantes de Mme de Balbi. « Impassibles dans la perte comme dans le gain », écrit un contemporain[2], « ils avaient tous l'air d'avoir même fortune. Il était impossible de se ruiner ni de ruiner ses amis avec plus de grâce et de désintéressement[3] ». Le stoïcisme était pour eux un prétexte et un usage de bonne compagnie en matière de jeu : ce fut la vertu du malheur dans l'émigration.

Les beaux joueurs de Versailles ne furent pas moins stoïques devant la guillotine!

---

1. *Correspondance de Mercy-Argenteau*, tome III, page 113.
2. *Mémorial de Norvins.*
3. Voyez *Les Reines de l'Émigration*, tome Ier *Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron.*

CHAPITRE VI

MADAME DE BALBI ET LA COMTESSE DE PROVENCE

Le Jeu de Madame. — Portrait de Joséphine de Savoie. — Ses rapports avec son mari. — Désillusion de ce dernier. — Caractère de la Princesse. — Défaut de culture de son esprit. — Espérance de grossesse. — Bonne entente du ménage. — Marie-Antoinette et Madame. — Montreuil. — Nature de son affection pour sa dame d'atours. — Peu de fondements de cette accusation. — Ce qu'en dit Contades. — Madame jalouse de Monsieur. — Amant et maîtresse. — Dangereux exemples. — Les Émigrés. — Leur courage. — Leurs sentiments. — Les oiseaux de la volière. — Faites vite et partez! — Le règne de la femme. — L'impuissance de Louis XVIII. — Inanité de cette invention. — Le procès-verbal d'autopsie. — Une séduisante aïeule. — Ressemblance de Mlle de La Force avec Mme de Balbi. — Fidèle amie. — Serviabilité d'Anne de Caumont. — Pluie de faveurs. — L'hôtel de la rue Madame. — Son emplacement exact. — Sa description. — Nouvelle installation au Luxembourg. — Un nouveau Trianon. — Incendie du mobilier. — Injustice de la duchesse d'Abrantès. — L'appartement du duc d'Orléans. — Le pavillon de Satory.

A toutes les époques de sa vie, jusqu'au dernier jour de son existence qui fut longue et accidentée, Anne de Caumont conservera pour le jeu la même

passion irrésistible et sans doute c'est à son contact que la comtesse de Provence prendra elle aussi pendant quelque temps le goût des cartes et des jeux de hasard, car en 1780 on la voit perdre jusqu'à 50,000 écus[1].

Madame subit en effet de plus en plus l'influence de sa dame d'atours.

Joséphine-Louise de Savoie était alors âgée de trente ans, et dix années s'étaient écoulées depuis qu'elle avait épousé le comte de Provence dont elle était l'aînée de deux ans. La princesse n'était pas jolie et ni l'élégance de la taille ni le charme des manières ne venaient compenser son manque de beauté. De beaux yeux bruns pourtant éclairant son visage dénotaient qu'elle n'était dépourvue ni d'intelligence ni de volonté; mais un défaut complet de coquetterie, un manque absolu de désir de plaire lui enlevaient une grande partie de ses avantages et annihilaient le charme qu'elle aurait pu avoir.

Les rapports avec Monsieur qui, au début du mariage, avaient semblé des plus tendres avaient dégénéré peu à peu en une indifférence presque complète. Son humeur un peu fantasque avait vite découragé le comte de Provence, et comme

---

1. *Correspondance secrète Lescure*, tome Ier.



les attraits physiques ne venaient que médiocrement suppléer à l'absence de charmes intellectuels, les deux époux avaient fini par vivre à peu près étrangers l'un à l'autre. Le prince avait été cruellement déçu en ne trouvant pas chez sa compagne les qualités qu'il prisait davantage : une intelligence cultivée et un esprit ouvert aux jouissance spirituelles ou artistiques!

Malgré une éducation solide la princesse était peu lettrée et peu capable d'apprécier les délicatesses de langage qui charmaient le comte de Provence. Les ouvrages philosophiques, les nouveautés littéraires hardies qui commençaient à être en honneur, les madrigaux, les petits vers, les *Épîtres* d'Horace ou les *Géorgiques* de Virgile, tout cela lui demeurait étranger et elle ne faisait nul effort pour se plier aux habitudes et aux usages d'une cour toute différente de celle où s'était écoulée son enfance. Un état de santé un peu précaire, une nervosité qui influait fâcheusement sur son caractère, une versatilité qui succédait sans cause à des obstinations irraisonnées, tout cela avait détaché peu à peu le comte de Provence de celle à qui il avait essayé tout d'abord de faire partager ses aspirations et ses goûts.

Maître de maison modèle, désireux d'attirer autour de lui des hommes et des femmes distin-

gués par leur esprit et de s'entourer d'écrivains d'élite, il avait reconnu avec chagrin que, dans cette tâche, Joséphine de Savoie ne lui serait d'aucun secours.

Les espérances de grossesses qui ne s'étaient pas réalisées lui avaient causé une amère désillusion. Le ménage cependant n'était pas moralement désuni et sur beaucoup de points leurs sentiments étaient les mêmes.

Après avoir vécu dans la plus grande intimité avec Madame au début de son mariage, la reine dont le caractère cadrait peu avec le sien avait fini par s'en éloigner et n'avait pas tardé à témoigner une certaine froideur à sa belle-sœur. A plusieurs reprises même, de légers dissentiments avaient tendu encore davantage leurs relations réciproques, et la princesse qui avait eu à souffrir maintes fois dans son amour-propre avait toujours fait partager à son mari sa rancune personnelle. L'hostilité plus ou moins déclarée du comte de Provence envers l'entourage de la reine passait donc à Versailles pour être l'œuvre de Madame et chaque fois qu'un incident de ce genre s'était produit à Versailles les deux époux avaient fait cause commune témoignant ainsi ouvertement que l'union la plus complète n'avait jamais cessé de régner entre eux.

La différence de leurs goûts leur avait fait seulement une vie un peu séparée, et tandis que Monsieur, dans son cabinet, s'entourait d'historiens et d'hommes de lettres, la princesse passait une grande partie de son temps dans sa maison de Montreuil[1] qu'elle se plaisait à augmenter et à embellir.

Les attraits de Mme de Balbi allaient ramener Monsieur plus souvent auprès de la comtesse de Provence et la présence de sa dame d'atours allait redonner un peu de vie et de mouvement à sa petite cour.

Cette existence volontairement effacée ne devait pas du reste mettre Joséphine de Savoie à l'abri de la calomnie. Nombre de contemporains ont voulu dénaturer la sympathie que lui avait inspirée Anne de Caumont-La Force en lui attribuant une cause inavouable.

La vertueuse Mme d'Oberkirsch parle à mots couverts de cette étonnante accusation : « Mme de Balbi, écrit-elle, était en grande faveur auprès de Monsieur, et Madame partagea, je ne sais jusqu'à quel point, bien entendu, les préférences de son illustre époux[2] ».

---

1. Cette maison de plaisance dont il subsiste quelques parties se trouvait aux n°s 59 et 61 de l'avenue de Paris, tout proche le pavillon et le jardin de Mme Élisabeth.

2. *Mémoires d'Oberkirsch*, tome II, page 94.

Bachaumont, toujours à l'affût des scandales, raconte que Mme de Balbi « passe pour avoir sur Madame le même ascendant que Mme de Polignac sur la reine[1] » et la correspondance de Metra[2] nous fait le récit d'une scène qui aurait eu lieu entre Marie-Antoinette et la comtesse de Provence.

Aux paroles de celle-ci lui reprochant de s'être attachée une femme d'une réputation équivoque, Madame aurait répondu : « J'ignore les bruits qui ont couru sur la conduite de la comtesse de Balbi, mais je suis surprise qu'on m'en fasse un reproche. »

Si la scène est exacte, ce qui est peu vraisemblable, l'allusion aux soi-disant relations de la reine avec Mme de Polignac était trop claire pour pouvoir ne pas être comprise.

Mais après ces contemporains, qui ont été les détracteurs de Mme de Balbi, il convient de citer également ceux qui l'ayant connue et appréciée ont voulu la défendre : Contades[3] n'hésite pas à affirmer « que ce vice honteux elle ne l'a jamais eu ».

Et la *Galerie des Dames françaises* que nous avons déjà citée s'élève également contre cette accu-

---

1. Bachaumont, tome XV, page 228, 20 juillet 1781.
2. *Correspondance de Metra*, tome XXIII, page 175.
3. *Émigrés et Chouans*, par le comte G. de Contades. Perrin, 1895.

sation portée sur *Axiane*, que rien ne vient justifier :

« On parle beaucoup de cette folie qui sans doute a dû avoir son tour dans un siècle corrompu et épuisé mais qui ne durera pas si elle existe, et qui existe moins qu'on ne se plaît à le répandre ! »

Il est probable que si de semblables liens avaient uni Madame à sa dame d'atours, la princesse ne se serait pas émue de la faveur que lui témoignait le comte de Provence.

La *Correspondance secrète*[1] nous apprend que prise de soupçons un beau soir, elle voulut s'assurer par elle-même que les mauvais bruits qu'on faisait courir n'étaient pas fondés et que ses propres craintes n'étaient pas justifiées :

« Madame s'est rendue subitement la nuit dernière, à minuit, au palais du Luxembourg où était son auguste époux. On prétend qu'elle croyait le trouver auprès de la comtesse de Balbi. Celle-ci n'y était pas, et l'on ajoute que le prince montra du mécontentement de cet injuste soupçon. Madame retourna sur-le-champ à Versailles. On a remarqué que Monsieur fait souvent avec plaisir l'éloge des beaux cheveux de la comtesse de

1. *Correspondance secrète de Metra*, 18 juillet 1786.

Balbi, mais aucun autre motif ne paraît justifier les inquiétudes d'une épouse qui s'alarme trop facilement, et qui a jeté la première les fondements de la faveur de celle qu'elle croit sa rivale. »

Joséphine de Savoie fut-elle réellement rassurée d'une façon définitive par cette constatation d'un soir, c'est ce qu'il est bien difficile de supposer car la liaison du comte de Provence avec Anne de Caumont-La Force était devenue presque notoire. Ses assiduités auprès d'elle ne pouvaient guère laisser de doute sur les liens qui les unissaient ; il y passait une partie de ses journées et s'y retrouvait encore le soir, assis en face d'elle à une table de jeu, ou encore, entouré de beaux esprits, devisant au milieu d'un cercle brillant qu'elle animait de sa gaîté et de sa verve.

Il est plus vraisemblable de penser que soit indifférence soit lassitude, elle prit le parti fort sage de feindre d'ignorer ce qu'elle ne pouvait empêcher.

Quel était le caractère de la liaison de la belle Anne de Caumont et du comte de Provence et faut-il croire comme beaucoup l'ont raconté qu'elle demeura entièrement platonique. C'est une hypothèse peu vraisemblable et, il faut l'avouer, une liaison de douze années dans de pareilles conditions entre un homme de trente ans

et une femme de vingt-cinq ans me paraît difficile à admettre.

Le comte de Provence était jeune et épris, et Mme de Balbi était belle. Le premier n'était pas retenu par les charmes de Joséphine de Savoie et la seconde ne songeait guère à son mari enfermé à Senlis. Faut-il ajouter que la conquête ne dut pas être bien laborieuse et que Mme de Balbi dut capituler sans trop de peine. Son ambition trouvait son compte dans une pareille défaite et il est fort probable que son désir de dominer dut vite triompher de ses scrupules si toutefois elle en éprouva.

Avant de lui trop jeter la pierre et de la juger trop sévèrement ne convient-il pas de se reporter au temps où elle a vécu et de se demander si les exemples qu'elle avait sous les yeux étaient de nature à lui inspirer sur le devoir des principes bien rigoureux? « Consolez-vous ma chère, disait la comtesse de Matignon à une jeune femme pleurant une disgrâce de l'opinion, chez les grandes dames comme nous l'honneur repousse comme les cheveux! »

Étranges principes de morale, trop audacieux pour être émis autrement que sous cette forme badine et légère, mais qui prouvent malgré cela que l'indulgence n'avait plus de bornes puisque l'esprit faisait tout passer!

La cour de Louis XVI, « du vertueux Louis XVI » a-t-on dit fort justement, présentait un contraste frappant entre les mœurs des souverains et celles des courtisans. Ce ne pouvait être en vain que les prétendus philosophes prodiguaient depuis nombre d'années déjà leur enseignement trop favorablement accueilli; la morale n'était plus de mode et les mœurs étaient relâchées à tel point que la plupart des femmes se montraient plus soucieuses de leur esprit et de leur beauté que de leur réputation dont elles n'avaient cure.

Sans doute la dépravation revêtait un caractère charmant et des formes aimables qui désarment les plus sévères, mais elle n'en existait pas moins. Il n'est même pas défendu de croire, c'est d'ailleurs une vérité, que les récits mensongers répandus par les pamphlétaires, les libelles souvent diffamatoires, jetés à travers les faubourgs et la province restée vertueuse, comptèrent pour une large part dans les premiers mouvements de la Révolution. Dans le monde de la cour les « scandales » n'étaient que prétextes aux jolis traits dont s'émaillaient d'alertes conversations. Présentés au peuple comme un témoignage de la corruption des hautes classes ils servaient les desseins politiques dont la Terreur fut le résultat sanglant. Sans doute, belles dames et courtisans

rachetèrent leurs oublis, leur frivolité excessive, par leur courage dans l'émigration, leur bravoure et leur dévouement sur les champs de bataille, mais peut-être n'auraient-ils eu à montrer ni l'un ni l'autre, au moins dans d'aussi critiques circonstances, si plus de prévoyance avait été leur partage et si pendant trop longtemps le plaisir n'avait été leur but, avec l'intrigue pour moyen !

C'est rendre hommage à cette brillante époque que de montrer ses défauts, car ceux qui la vécurent les rachetèrent par leurs souffrances et souvent avec tout leur sang. Ils ne furent dans tous les cas, et quoi qu'on prétende, jamais ennemis de leur pays. Quand, chassés de la France, livrée aux incendies et aux massacres, ils se virent contraints de gagner la frontière, ils ne combattirent qu'à regret leurs compatriotes : l'armée de Condé fut distincte de celle des alliés. Même dans la lutte ils demeurèrent Français. Après les premières défaites des Républicains, à l'ouverture des hostilités en 1792, le comte de Provence s'écriait : « Des Français ne reculent que devant des Français ! » Et après les revers, les soldats de Condé disaient des soldats de Kellermann : « L'ennemi était français, c'est assez dire qu'il ne broncha pas ! » De tels traits suffiraient à honorer une cause

si celle des royalistes malheureux mais fidèles pouvait l'être davantage encore.

Au moment où brillait Mme de Balbi, la Cour possédait un grand nombre de femmes, « jolis oiseaux dans une volière », dit la baronne d'Oberkirsch qui, à tort ou à raison, prêtaient aux médisances. La liaison de la duchesse de Polignac avec M. de Vaudreuil n'était inconnue de personne. Sa belle-sœur, la comtesse Diane avait eu un fils du marquis d'Autichamp[1], la comtesse de Chalons traînait à son char le duc de Coigny, la comtesse de Blot passait pour être au mieux avec le maréchal de Castries et aussi, disait-on, avec le comte d'Artois, la marquise d'Estourmel recevait les hommages de MM. de Luxembourg et de Jancourt, la comtesse de Crenay, ceux de M. de Mesgrigny. Dans cette nuée de jolies femmes, Mme d'Andlau passait pour être la plus spirituelle, Mmes de Matignon, de la Châtre, de Dresneuc, d'Oudenarde pour les plus galantes, Mme de Talleyrand pour la plus cupide, Mme de Simiane pour la plus jolie, Mme de Gramont pour la plus éprise de son frère, le duc de Choiseul; Mme de la Roche-Aymon pour la plus dévouée à l'Église, représentée par l'évêque de Tarbes, Mme de Montmorin pour la plus épaisse,

---

1. Voir le tome Ier des *Reines de l'émigration*, p. 60.

Mme de Fougères pour la plus évaporée, la comtesse d'Herbouville pour la plus intrigante [1] !

La vertu, au sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot, était si peu en honneur, que, quand vinrent les mauvais jours, la beauté des femmes servit à décider les hésitants à émigrer et à partir. On raconte que quelques-unes ayant épuisé les moyens ordinaires de séduction, larmes et prières, accordèrent à ceux qu'elles voulaient voir partir, les dernières faveurs afin de les convaincre : « Faites vite, Monsieur, et partez » disait l'une d'elles! Rivarol et d'autres contemporains mentionnent cette naïve injonction.

L'époque fut celle de la femme. La femme régnait à Paris comme au delà du Rhin. C'est contre l'auguste et infortunée Marie-Antoinette, que porta le grand effort des révolutionnaires, car elle personnifiait la monarchie. Dans l'émigration les femmes régnaient encore, la comtesse de Balbi dominait le comte de Provence, le comte d'Artois ne songeait qu'à la grâce languissante de Mme de Polastron, le prince de Condé vivait aux pieds de la princesse de Monaco, le jeune et héroïque duc d'Enghien surnommé le « duc va-bon-train » par les Républicains qui appréciaient son courage,

1. Bibliothèque des dames de la Cour de Louis XVI (Bibliothèque de la Rochelle).

ne déposait les armes que devant la belle Charlotte de Rohan![1]

La femme était vraiment reine et c'est cette royauté qui donne à ce temps son charme indéfinissable.

Une autre question est de savoir si Mme de Balbi pouvait être la rivale de la comtesse de Provence. On a raconté que le futur Louis XVIII ne jugeait les charmes du beau sexe « qu'en rhétoricien délicat et disert[2] » et que son éloquence en cette matière n'était pas persuasive; on a même été jusqu'à dire qu'il en était réduit auprès des femmes à une tendresse purement négative et que dès sa jeunesse il avait été frappé d'impuissance. Nombre de contemporains se sont fait l'écho de cette fable qui, près de beaucoup d'historiens continue aujourd'hui à avoir cours.

Cependant, Bachaumont[3] raconte que, marié en 1771, ce fut seulement trois ans plus tard que Monsieur « put faire goûter à Madame les plaisirs de l'amour » et qu'il s'en était trouvé tellement enflammé qu'il étonnait tous les courtisans par sa gaillardise et la verdeur de ses propos en matière

1. Voyez *La princesse Charlotte de Rohan et le duc d'Enghien*, par Jacques de la Faye. Paris, Émile-Paul, 1 vol. in-8°.
2. Touchard Lafosse, *Chronique des Tuileries et du Luxembourg. Mémoires d'un frotteur*. Paris 1851, Lachapelle éd., 5 vol. in-8°.
3. Bachaumont, 27 juillet 1779.

amoureuse. Cette déclaration qui veut être méchante est cependant précieuse à retenir puisqu'elle détruit forcément la légende de l'impuissance du futur Louis XVIII, mais elle est inexacte sur certains points, puisqu'à deux reprises, notamment en 1778 la comtesse de Provence donna l'espoir d'une grossesse[1].

Le maréchal Marmont[2], dans ses *Mémoires*, semble avoir eu la même conviction : « Son organisation était incomplète et bizarre, dit-il en parlant de Louis XVIII, avec une bonne tête et un bon estomac, le reste du corps était mal conformé. Malgré cela, il avait beaucoup de prétentions à des facultés qu'il n'avait pas. »

La comtesse de Provence devait savoir à quoi s'en tenir mieux que personne sur les capacités de son époux, et il est probable qu'elle n'eût pas craint qu'il la trompât si elle avait eu la certitude qu'il en était incapable.

Mais nous avons à apporter en cette circonstance des preuves plus certaines; c'est le témoignage du lieutenant général de Reiset[3], qui tenait

1. *Correspondance secrète*, publiée par M. Lescure, t. Ier, p. 173.

2. *Mémoires du maréchal Marmont*, duc de Raguse.

3. *Souvenirs du lieutenant général vicomte de Reiset*, publiés par son petit-fils, le vicomte de Reiset. 3 vol. in-8°, Paris, Calmann Lévy. Tome III, page 542.

ses renseignements du médecin chargé de faire l'autopsie de Louis XVIII en 1824, le docteur Portal, et surtout le procès-verbal d'autopsie lui-même revêtu de toutes les preuves d'authenticité désirables.

Le marquis de Rochemore a raconté que Portal, durant l'opération, fit tout haut la remarque devant l'assistance que le Roi pouvait parfaitement avoir des enfants [1].

Enfin, d'après le rapport des trois médecins MM. Portal [2], Alibert [3] et Dupuytren [4] chargés de l'embaumement du souverain, il demeure prouvé

1. *Mémoires secrets du XIXe siècle*, par le vicomte de Beaumont-Vassy, page 363. Paris, Sartorius, 1875.

2. Antoine baron Portal, né à Gaillac (Tarn) en 1742, mort à Paris en 1832, célèbre médecin, auteur de nombreux ouvrages estimés.

Patronné à ses débuts par le cardinal de Bernis il était, avant la Révolution, attaché à la personne de Monsieur qui en fit son premier médecin à son retour en France. Il exerça la même charge auprès du roi Charles X. Il reçut le titre de baron et celui de commandeur de la Légion d'honneur.

3. Jean-Louis baron Alibert, né à Villefranche en 1766, mort à Paris en 1837, médecin de l'hôpital Saint-Louis, professeur à la Faculté de médecine, médecin ordinaire du roi Louis XVIII à la Restauration.

4. Guillaume Dupuytren, célèbre chirurgien né en 1777, à Pierre-Buffière en Limousin, mort à Paris en 1835, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Appelé auprès du duc de Berry, le 13 février 1820 et dont les soins qu'il donna au prince soulevèrent de nombreuses critiques. Louis XVIII l'avait nommé seulement médecin consultant, Charles X lui donna le titre de premier chirurgien. Il fut créé baron par Louis XVIII. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de médecine, de chirurgie et de thérapeuthique.

que la nature avait traité le comte de Provence avec parcimonie, mais que sa conformation était absolument normale et régulière sans que rien puisse venir justifier cette réputation d'impuissance[1] !

Malgré la malignité des propos, malgré la froideur de certains accueils, Mme de Balbi continue à se montrer partout portant haut la tête, et à fréquenter avec une superbe indifférence, les salons à la mode. Elle n'y est d'ailleurs jamais isolée; jalousée par les uns, détestée par les autres, redoutée de tout le monde en raison de la vivacité de son langage, elle n'en est pas moins recherchée plus que personne; adulée par les hommes, elle est également entourée par les femmes, tant on est attiré malgré soi par son esprit d'enfer, ses piquantes reparties et son entrain inlassable. D'ailleurs soit inconscience, soit dédain, elle semble indifférente aux sentiments qu'on lui témoigne et paraît ne même pas remarquer la sourde hostilité ou la prudente réserve qu'affectent à son égard beaucoup des femmes de la Cour. Elle est jeune, elle est belle, elle se sent soutenue par la faveur d'un prince qui, après le roi, est le premier personnage du royaume et elle

1. *Histoire de l'ouverture et de l'embaumement du corps de Louis XVIII*, par Ribbes. Paris, Plassan, 1834.

est assurée de l'appui d'une princesse qui l'appelle son amie!

Elle n'en demande pas davantage et jouit largement de tous les plaisirs qu'elle a à sa portée, car elle est sûre de ses forces.

Toujours en mouvement elle ne cesse de se produire, intriguant, causant, jouant, jouant surtout, avide de toutes les satisfactions, elle goûte largement la joie de vivre, le bonheur de s'abandonner à tous ses caprices et de réaliser tous ses désirs.

Parmi les belles aïeules de Mme de Balbi, il en est une dont le nom est connu entre toutes, c'est Charlotte-Rose de Caumont-La Force[1], petite-fille du premier maréchal, qui charma la cour du grand roi par son esprit et par sa grâce et l'étonna en même temps par ses aventures et ses malheurs.

Dans le portrait[2] que possède son arrière-petit-neveu, Mlle de La Force apparaît en déesse souriante, assise sur les nuées, entourée d'une ronde d'amours; sa beauté comme ses talents sont demeurés célèbres et elle-même a pris soin, dans

1. Charlotte-Rose de Caumont-La Force née en 1650, près d'Albi, morte en 1724, petite-fille du maréchal Jacques Nompar de Caumont-La Force, contemporain de Henri IV. Elle a laissé des poésies et de nombreux romans historiques: *Histoire secrète de Marie de Bourgogne; les Fées: Contes des Contes; Marguerite de Bourgogne.* Elle avait été dame d'honneur de la duchesse de Guise.

2. Ce portrait appartient au duc de La Force actuel.

l'un de ces ouvrages, de nous tracer au moral son propre portrait. C'est ce portrait dont je voudrais citer quelques passages car il peut s'appliquer d'une façon singulièrement exacte à Mme de Balbi.

Par une curieuse coïncidence, Mlle de La Force en nous parlant de ses qualités et de ses défauts, de ses sentiments et de ses goûts, semble nous dépeindre fidèlement celle qui cent ans plus tard devait être sa petite-nièce[1] :

« Je suis née indépendante et hautaine, aimant la gloire jusqu'à l'excès. C'est aussi de ce caractère que j'ai pris une fermeté qui m'a empêchée de me laisser abattre par les malheurs ; la grandeur de mon courage me fait vaincre tout ce que je crois mal et opposer une résolution au-dessus de mon sexe contre les attaques les plus outrageuses de la fortune.

» J'ai beaucoup d'équité, je ne comprends ni le ressentiment des injures ni la vengeance qu'on en peut tirer. Le malheur de mon ennemi triomphe de toute ma colère et dans cet état il n'y a pas d'office qu'il ne reçût de ma générosité, aussi je puis craindre la médisance, mais je n'appréhende pas la juste censure...

1. *Les jeux d'esprit ou la promenade de la princesse de Conti à Eu*, par Mlle de La Force, publié par le marquis de la Grange, Aubry, Paris, 1862.

» Je suis prompte, et quelques fois trop occupée de mes malheurs, je montre une méchante humeur à ceux qui m'approchent. Elle ne va point jusqu'à traverser leur plaisir, elle ne fait qu'empoisonner celui que peut prendre une créature vive, gaie, qui n'était faite que pour les plaisirs et pour la joie.

» Je sais aussi malgré toute la philosophie dont je viens de me louer, que deux passions ont trop d'empire sur mon âme, c'est la tendresse et l'ambition, l'une l'emporte infiniment sur l'autre, je la laisse à deviner.

» J'aime fort la magnificence et quand je consulte mon cœur, je crois que j'avais été formée pour être reine, tant je trouve que celles qui ont été élevées à ce rang suprême devaient avoir mes sentiments.

» J'ai le cœur fort tendre, je sais et je sens tout ce qu'il faut sentir pour bien aimer. Jamais peut-être personne n'eut l'âme si passionnée. La persécution, l'exil, la misère, la mort, l'infidélité même ne me feraient pas manquer à ceux à qui j'aurais donné mon amitié.

» J'ai de l'esprit dans le tête-à-tête ou avec peu de gens, je me laisse voir tout entière et, comme je bannis la contrainte, ma conversation est comme on la veut, profitable si on me met sur de bons sujets, et agréable si l'on est gai.

» Mon esprit est fort libertin et, quand je suis sans contrainte, et que j'ai l'imagination échauffée je dis volontiers ce qu'on veut et ce qui me paraît propre à réjouir ce que j'aime, pourvu qu'il y ait de l'esprit; l'esprit est une des choses que j'aime le mieux, je trouve que tout le monde en a, mais il y en a peu qui me revienne. »

Ne semble-t-il pas que Mme de Balbi se retrouve tout entière dans ce portrait où n'existe qu'une unique lacune, la mention de sa passion pour le jeu !

A un siècle de distance, les deux mêmes natures renaissent avec les mêmes ombres et les mêmes rayonnements.

Mais si la séduisante aïeule a connu, cent ans auparavant, au temps du grand siècle, les mêmes égarements et les mêmes faiblesses que son arrière-petite-nièce, celle-ci n'est pas une exception dans ce monde brillant et léger du XVIIIe siècle. Dans ce temps où il est si difficile d'allier ensemble la vertu et la beauté, la plupart des divinités qui l'entourent sont aussi frivoles, aussi légères et aussi charmantes! Cependant il est un point par lequel elle se distingue de beaucoup d'autres, c'est par la fidélité de ses sentiments pour ses parents et pour ses amis, et par son ardeur à

obliger tous ceux qui lui tiennent par le cœur ou par le sang. Tous vont mettre son crédit à contribution et elle ne va pas cesser de leur faire obtenir sans se lasser les grâces et les faveurs qu'ils sollicitent. Un de ses premiers soins est de faire venir à la Cour sa sœur préférée, Mme de Lordat[1] :

« Mme de Balbi, dit Louis XVIII dans ses *Mémoires*[2], amena chez la comtesse de Provence la marquise de Lordat, sa sœur, qui venait d'être présentée. Nous la trouvâmes froide, réservée et aussi peu avenante que sa sœur était aimable et gracieuse; du reste, elle possédait des vertus plus essentielles et fut attachée à Madame Élisabeth en qualité de dame pour accompagner. Le mari de la marquise était le chef d'une des plus illustres maisons du Midi et, de plus, baron des États de Languedoc, ce qui équivalait dans cette contrée à la pairie. »

En 1790, elle fera entrer, comme dame surnuméraire de la comtesse de Provence, son autre sœur, la comtesse de Mesnard[3].

Les Chabrillan reçoivent également de nom-

---

1. Marie de Caumont La Force, marquise de Lordat.

2. *Mémoires de Louis XVIII*, par Lamothe-Langon, tome II, page 265.

3. Louise-Joséphine de Caumont-La Force, comtesse de Mesnard.

breuses faveurs, le comte de Moreton de Chabrillan obtient à son instigation une gratification annuelle de 6,000 livres « en faveur de son mariage et jusqu'à ce qu'il soit capitaine en pied des gardes de Monsieur ».

Le baron de Moreton de Chabrillan (Benoist-Marie), sous-lieutenant des gardes du corps, est gratifié sur sa demande d'une pension de 800 livres « en supplément de celle du Roi[1] ».

Elle fait donner 6.000 livres au 1er janvier au marquis de Chabrillan pour dépenses particulières dans sa compagnie[2].

A la comtesse Hippolyte de Chabrillan[3]; pour laquelle elle demande une place de dame surnuméraire pour accompagner, elle fait donner 4,000 livres jusqu'à ce qu'elle soit en titre[4].

Enfin, le comte de Lordat[5] reçoit 4,000 livres à titre d'appointements jusqu'à ce qu'il soit nommé gentilhomme en titre. Du reste, ce n'est pas seulement pour les siens qu'elle utilise son influence, elle est bonne et charitable pour tous et les

1. Arch. Nat., R5 458, papiers des princes, décision du 1er janvier 1789.

2. Arch. Nat., R5 456, Grâces de Monsieur et de Madame, décision du 13 mars 1779.

3. Antoinette-Françoise-Marie de Caumont-La Force, comtesse de Chabrillan.

4. Arch. Nat., R5 457. Grâces de Madame, 1781.

5. *Ibidem*, R5 456. Décision du 10 février 1781.

registres des grâces de Monsieur et Madame nous en apportent les preuves indéniables : pension de 600 livres accordée à la sollicitation de Mme de Balbi au chevalier de Thomin, garde du corps du prince, « pour assurer la subsistance de son fils unique [1] ».

Pension de 1.000 francs accordée à Mme de Texier, fille de Mme de Lorme, « en faveur d'un mariage par l'entremise de Mme de Balbi [2]. » Son nom revient presque à chaque page.

Enfin c'est également sur sa demande que la comtesse de Cayla [3], sœur du comte de Jaucourt est nommée le 1er août 1780, dame pour accompagner Madame.

Pour elle-même, Mme de Balbi n'avait pas la peine de rien demander, Monsieur s'ingéniait à aller au devant de ses désirs et à prévenir ses moindres caprices. C'est ainsi que, voulant satisfaire ses goûts de luxe et de confortable et lui permettre de réaliser les raffinements d'installation auxquels elle s'entend de si merveilleuse façon, il lui fait édifier, au coin de la rue de Fleurus et de la

1. Arch. Nat. Décision du 21 mai 1785.

2. *Ibidem*. Décision du 15 juillet 1786.

3. Elisabeth-Suzanne de Jaucourt, épouse de Hercule-Philippe-Étienne Bacchi du Cayla, demeurant rue de Vincennes, 633, et à sa terre de Coutreux, près de Melun. C'est la belle-mère de la fameuse Zoé Talon, comtesse du Cayla, la favorite de Louis XVIII

rue Madame, une maison dont il confie le plan à Chalgrin.

Le terrain appartenait au prince et faisait en réalité partie du Luxembourg, dont une longue portion, s'étendant jusqu'à la rue d'Assas, dans le prolongement de la rue Bonaparte actuelle, venait d'être séparée du jardin dans un but de spéculation pour être vendue comme terrain à bâtir[1]. Il ne reste plus rien de la maison d'habitation qui a été démolie; les servitudes et leurs dégagements ont été remplacées par des constructions sans intérêt architectural datant du règne de Louis-Philippe et qui sont occupées par un épicier, un hôtel restaurant et un coiffeur. On voit seulement subsister, au coin de la rue de Fleurus et de la rue du Luxembourg, un fragment de la grille[2] qui séparait la maison, du jardin de l'ancien palais de Marie de Médicis.

On a beaucoup discuté sur l'emplacement exact de l'hôtel de Mme de Balbi et on l'a confondu quelquefois avec la maison située au n° 59 de la

1. La rue Bonaparte s'appelait alors la rue du Pot-de-Fer et la rue d'Assas portait le nom de rue de l'Ouest.

2. M. L. Barracand croit voir dans une sorte de pavillon à fronton arrondi qui subsiste au delà de cette grille et en retrait de la rue du Luxembourg, entre le n° 10 et le n° 14, l'ancien hôtel de Mme de Balbi. On verra plus loin les raisons qui m'empêchent de me ranger à cette opinion.

rue Madame[1]. En réalité, elle se trouvait au n° 65 actuel de cette même rue, qui remplace une des avenues du jardin et qui, sous la Révolution, s'appelait la rue des Citoyennes. Ces deux rues avaient été créées par le comte de Provence et percées sur la rue de Fleurus en même temps que les rues Jean-Bart et Duguay-Trouin. La maison portait le n° 3. C'est ce que j'ai pu établir de façon certaine en consultant le cadastre aux archives de la Seine et les sommiers de l'enregistrement déposés aux archives municipales[2]. En outre, dans les études des notaires, chargés des contrats de ventes et d'achats successifs de l'immeuble, j'ai pu retrouver la description de la résidence de la favorite de Monsieur[3]. Elle comprenait, d'après un plan daté de 1811[4], un corps de logis principal entre cour et

1. Communication du marquis de Rochegude, auteur d'un intéressant ouvrage sur le vieux Paris.

Cette maison appartient actuellement à M. de Lesse. Elle avait été édifiée par un sieur Pellagot sur le terrain cédé le 23 avril 1789 à Bertrand-Eugène Roncette, architecte, par Anne-David-Sophie-Cromot de Fongy, agissant au nom de Très haut, très puissant et très excellent prince Mgr Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, Monsieur, frère du Roi, duc d'Anjou, d'Alençon, comte du Maine, du Perche et de Senonche.

2. Sommier général des propriétés nationales, dossier 24, registre 349. Archives de la Seine, cadastre, propriété n° 43. Je suis heureux d'avoir l'occasion de remercier de son obligeance le conservateur M. Lazard qui a bien voulu me guider dans ces intéressantes recherches.

3. Étude de Me Boullaire, notaire, 5, quai Voltaire, à Paris, successeur de Me Viefville.

4. N, cadastre 21, quartiers Luxembourg et Sorbonne.

jardin élevé d'un étage et surmonté de combles. En avant d'une cour spacieuse fermée par une porte cochère, un vaste bâtiment contenait l'écurie et les remises au-dessus desquelles se trouvaient les logements des serviteurs et des gens.

Le jardin, très beau et très vaste, s'étendait devant l'habitation et donnait directement sur le parc même du Luxembourg puisque ce n'est qu'à une époque plus récente qu'a été établie la rue qui en a pris le nom. Une petite porte, pratiquée dans la grille, permettait de communiquer librement avec le palais à l'abri des regards curieux ou indiscrets. C'est de ce côté que donnait le salon en rotonde avec une grande chambre à droite et une immense salle à manger; à gauche, boudoir, cabinet de bains, lieux à l'anglaise, garde-robe, salle de billard.

Du côté de la cour, une antichambre ovale, auquel on accédait par un grand perron, puis une seconde antichambre précédant la salle à manger. Les cuisines, offices, pâtisserie, garde-manger, se trouvaient du même côté[1].

Cette propriété était d'une superficie totale de 4.268 mètres et d'un prix de 250.000 livres. Le jardin et ses dépendances contenaient 2.009 mètres. Des actes de vente qui ont passé par mes

1. Alfred d'Aulnay. *Les 80 quartiers de Paris.*

mains, il semble résulter que Caubert, entrepreneur de maçonnerie, dirigeant d'ordinaire les travaux de l'architecte Chalgrin pour le comte de Provence, avait servi de prête-nom pour l'achat du terrain à Monsieur[1]. Cette précaution peut s'expliquer facilement, soit par le désir de Mme de Balbi de ne pas divulguer la source du cadeau qu'elle venait de recevoir, soit que la situation de son mari interdît légalement, l'obligeât à des formalités longues ou difficiles.

La maison, construite par Chalgrin, fut habitée quelque temps par la belle comtesse; puis, après son départ pour l'émigration, revendue quelques mois plus tard, le 11 janvier 1792, par le même Caubert à M. Dorceau de Fontette[2]. Ce dernier la recède à M. Clément de Ris[3], quelques années plus tard, le 13 messidor an XIII (2 juillet 1805)[4].

---

1. Acte passé chez Me Gondoin, notaire.
2. Me Jalabert, notaire.
3. Me Culhier-Coreil, notaire.
4. M. Dorceau de Fontette la cède, le 13 messidor an XIII, à M. Clément de Ris, et M. Clément de Ris à Anne-Marie Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, marié à Charlotte-Mélanie de Carvoisin d'Achy, le 12 juillet 1841. La propriété passe ensuite au sieur Bailly, puis au sieur Florentin, à Mme de Malherbe et enfin arrive, par voie d'héritage, à sa fille, Mme de Petitville, qui l'occupe jusqu'en 1880 où un nouveau propriétaire fait démolir la maison et construit celle qui existe actuellement.

Jusque-là, la terrasse avait été conservée et la maison avait à peu près gardé son aspect extérieur. On s'était contenté de faire des appartements séparés à chaque étage.

Au moment de la vente Caubert, en janvier 1792, il est probable

Cet hôtel, qu'elle avait ardemment désiré et qu'on avait construit pourtant exprès pour elle, Anne de Caumont-La Force ne l'habita pas longtemps; un nouveau caprice lui était venu tout à coup et c'est au Grand-Luxembourg qu'elle voulut établir sa résidence. Ce fut cette fois dans les pavillons du grand Palais, à gauche de la grande entrée, qu'un luxueux appartement lui fut installé au rez-de-chaussée. Toute cette partie a subi de profondes modifications et ce n'est que par un plan de Chalgrin et les mémoires de Caubert[1] qu'on peut se rendre compte de ce qu'était ce vaste logement qui s'ouvrait sur un jardin dessiné à la nouvelle mode, dans la manière de Trianon[2]. Au milieu des bosquets et des pelouses à l'anglaise, on éleva de gracieux pavillons. Une laiterie, une vacherie, un poulailler, une couverie, un pigeonnier permirent à la favorite de

---

que deux parcelles avaient été distraites, qui furent rachetées plus tard par M. Clément de Ris et par M. de Clermont-Tonnerre. L'une de ces parties située dans le jardin, avait été louée en l'an V à un limonadier qui avait construit un établissement provisoire sous les arbres.

1. R5. Papiers des Princes. Provence. Mémoires de Caubert, entrepreneur de maçonneries, dans le courant de l'année 1788, pour les travaux exécutés au palais du Luxembourg, chez Mme de Balbi, pour le service de Monsieur, frère du Roi, fils de France.

2. Ces jardins à l'anglaise ont été remplacés par les parterres actuels qui s'étendent devant l'Odéon et se trouvent bordés par la rue de Vaugirard. Ils ont été sensiblement diminués lors du percement de la rue Médicis.

jouer à la fermière à l'instar de la Reine, et de se livrer aux divertissements champêtres si fort recherchés par le goût du jour. La laiterie ne le cédait en rien à celle de Marie-Antoinette avec sa cheminée de marbre « à l'anglaise » et ses mortiers de marbre blanc. Les pièces d'habitation furent somptueusement décorées, et le comte de Provence, qui avait fait les frais de l'ameublement, n'épargna rien pour réaliser le dernier mot de l'élégance la plus nouvelle et du confortable le plus luxueux.

Mme de Balbi n'était pas seule éprise de nouveautés; c'était l'époque des recherches précieuses dans l'habitation, la Reine avait à Fontainebleau un boudoir turc, meublé dans le goût oriental et éclairé le soir par des lampes placées dans une pièce voisine, derrière une grande glace doublée d'un taffetas dont on variait la couleur.

Le comte d'Artois avait également, à Versailles, un cabinet turc qui lui servait de bibliothèque et dont des glaces masquaient la cheminée. Même la comtesse d'Artois, si modeste dans ses goûts, avait « un cabinet arabesque » en 1782.

Mais la favorite est à peine installée depuis quelques semaines dans la nouvelle demeure, luxueusement aménagée à son intention, qu'un incendie se déclare, et dévore en quelques heures

toutes les merveilles amoureusement combinées par Monsieur.

Mme d'Abrantès, qui n'aime pas Mme de Balbi, n'hésite pas à l'en rendre responsable. A l'en croire, l'incendie aurait été volontaire, et Anne de Caumont-La Force en aurait été l'auteur. Mécontente de l'ameublement, elle aurait trouvé ce moyen un peu radical de le faire entièrement remplacer et aurait elle-même mis le feu, une belle nuit, après avoir pris soin de se garantir de tout danger. « Tout fut consumé, ajoute Mme d'Abrantès, on remplaça le mobilier et l'on choisit de riches tentures de lampas vert et blanc à crépine d'or; Monsieur avait dépensé 200.000 livres pour la première installation, il lui en coûta plus de cinquante pour réparer les dégâts [1]. »

Les registres de comptes de Monsieur ne mentionnent pas cette dépense, il est donc difficile de l'apprécier même approximativement, mais le mémoire de Chalgrin, dressé après l'incendie, nous permet de savoir au juste à combien s'élevèrent les frais de restauration, ils ne dépassent pas 7.000 livres [2].

Quant à la cause de l'incendie, nous la connaissons également. La mauvaise installation d'un

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*

2. *Journal des décisions de Monsieur*, année 1785 : « Le devis des dépenses prévues monte exactement à 6.867 livres.

calorifère avait été la source de tout le mal, et le feu, couvant sous les parquets, avait éclaté au milieu de la nuit avec tant de violence qu'on avait eu grand'peine à s'en rendre maître[1].

On le voit, en cette circonstance, on se trouve encore en présence de la manifestation de cet esprit de dénigrement que déchaînait la faveur de Mme de Balbi. C'est une calomnie toute gratuite inventée par ses détracteurs.

La toute puissante favorite eut encore d'autres résidences.

En décembre 1783, Monsieur lui donne, à Versailles, l'appartement du feu duc d'Orléans. Il était situé au premier étage, sur le parterre dans l'aile du Midi, et se composait de trois pièces dont deux à cheminées[2]. A côté, se trouvait la garde-robe de Madame[3]. Toute cette partie du palais a été détruite lors de la construction de la galerie des Batailles. Au-dessous, se trouvaient les appartements du Dauphin que le comte de Provence vint habiter un peu plus tard[4].

1. *Journal de Hardy*, par Chassin.

2. L. Dussieux, *Le Château de Versailles*. Histoire et description. Versailles, Bernard, 1881, 2 vol., in-8°

3. La garde-robe de Madame se composait de cinq pièces dont trois à cheminées, une soupente et un bûcher.

4. Ce sont les grands appartements du rez-de-chaussée que M. de Nolhac a restaurés avec tant de science et de goût.

Mais la favorite était d'humeur changeante et ne savait guère borner ses ambitions; elle voulut, comme les princesses, avoir aussi « sa petite maison » et Monsieur, cette fois encore, n'eut garde de résister à son désir.

Il possédait, derrière la rue de Satory, de vastes terrains avoisinant le potager, qu'il avait achetés aux missionnaires de Saint-Louis[1]; il y fit tracer par Chalgrin un délicieux jardin anglais avec des rochers, une pièce d'eau et des cascades dont plusieurs existaient dernièrement et subsistent peut-être encore dans le jardin du grand séminaire. L'entrée se trouvait au numéro 38 de la rue de Satory. Un élégant pavillon y fut construit par Chalgrin à l'entrée du bois, du côté de la pièce d'eau des Suisses. La maison n'avait qu'un étage, mais M[me] de Balbi en avait elle-même tracé les plans de concert avec Monsieur, et le goût le plus pur avait présidé à sa construction; tous les raffinements du luxe, toutes les recherches de l'élégance s'y trouvaient réunis; elle y faisait de

1. Ces terrains, situés près du potager, appartenaient aux missionnaires de Saint-Louis et aux sœurs de la Charité de la même paroisse. Ils faisaient partie d'un don de terrain fait par Louis XV à la paroisse Saint-Louis en 1730 pour y établir une maison de charité. Ils s'étendaient entre le mur de la rue de Satory au soleil levant, l'allée de la pièce d'eau des Suisses au couchant, les murs du potager au midi et les glacières au nord.

fréquents séjours et n'avait pas eu de peine à y grouper autour d'elle une société d'élite.

Le pavillon, de nos jours, a entièrement disparu; construction fragile et légère, il fut vendu en l'an V lorsque Mme de Balbi, inscrite sur les listes d'émigrés, vit ses biens confisqués, et il fut rasé l'année suivante.

Vingt-cinq ans plus tard, déchue de son ancienne puissance, la favorite du comte de Provence, vieillissante et appauvrie, mais l'esprit toujours vif et la tournure encore alerte, revenait à Versailles et c'est dans ce même quartier qu'elle venait modestement fixer ses pénates à quelques pas de son ancienne résidence, tardivement attirée sans doute par le souvenir enivrant de ses anciens triomphes et de ses brillantes années de beauté, de conquêtes et de splendeurs[1].

---

1. Dussieux. *Le Château de Versailles.*

CHAPITRE VII

Mme DE BALBI ET MONSIEUR

Le bréviaire du comte de Provence. — Inquiétudes que lui causent les événements. — Dangereuses théories des philosophes. — Efforts de Monsieur pour arrêter les progrès de la Révolution. — Aide que lui apporte Mme de Balbi. — La faiblesse de Louis XVI. — Missions diplomatiques de la favorite. — Lettre que lui écrit le comte de Provence. — Influence politique qu'elle exerce sur Monsieur. — Jusqu'où allaient ses espérances. — Les mémoires inédits de Théodore de Lameth. — Une curieuse conversation. — Le Parti de Monsieur. — Mme de Balbi dans l'affaire Favras. — Une « humeur de chien ». — Pêcheurs de baleines. — Les projets de fuite du comte de Provence. — Départ ajourné. — Mme de Balbi chargée des préparatifs. — Varennes. — Inexplicables imprudences. — Le départ de Monsieur. — Son travestissement. — MM. Michel et David Forster. — Incidents de voyage. — Le postillon « la Jeunesse ». — Mons. — Heureuse surprise. — Relation du comte de Provence. — Mme de Gourbillon et Madame. — Elles quittent furtivement le Luxembourg. — M. de Gourbillon, directeur de la poste de Lille. — Bruxelles. — D'Avaray libérateur.

Ce n'était pas seulement dans le commerce des beaux esprits que s'écoulaient les journées du comte de Provence, et la lecture des poètes de

l'antiquité ou la traduction des œuvres d'Horace n'absorbait pas uniquement tous ses instants. Sans doute, il se plaisait à cultiver les Muses et ne se lassait pas de lire et de relire les odes et les satires de l'immortel ami de Mécène et de Virgile. Il aimait sa morale aimable et ses préceptes indulgents et s'enthousiasmait pour les strophes fameuses où, avec tant de sagesse, le divin poète nous apprend l'art de vivre. « C'est mon bréviaire! » disait-il en souriant. C'étaient là d'agréables passe-temps auxquels il s'abandonnait avec complaisance, mais qui ne lui faisaient pas négliger des lectures plus sérieuses. Les abus à supprimer, les réformes à introduire, les dangers à éviter avaient été l'objet de son attention, et, par une étude approfondie de l'histoire et de l'économie politique, il cherchait à établir les meilleurs moyens de gouvernement.

Ce n'était pas sans regret qu'il avait vu Louis XVI, dès son avènement, rappeler les anciens parlements, et sa maturité précoce lui avait fait prévoir, dès le début, les menaces d'une révolution prochaine. En dépit des idées voltairiennes qu'on lui a trop facilement prêtées il s'était effrayé à juste titre de la licence des philosophes apportant dans la société l'abus de connaissances incomplètes qui allaient fausser les jugements et

vicier les consciences en créant de trompeuses illusions.

En constatant le mépris publiquement affiché pour tous les principes par les auteurs de tant d'écrits dangereux, il avait prévu les ravages que ceux-ci allaient exercer, il avait compris qu'après s'être efforcés de détruire la religion parce qu'elle est un frein, ils s'attaqueraient de même à l'autorité des rois parce qu'elle leur portait ombrage! Enfin, qu'en prèchant l'égalité des conditions, ces prétendus moralistes n'obéissaient qu'à un égoïsme flagrant, base de leur caractère, ayant pour unique but, sous le vain prétexte de nivellement, d'abaisser tout ce qui s'élevait au-dessus de leur condition.

En vain, le prince chercha-t-il à enrayer la marche des événements, en donnant des gages de libéralisme et en approuvant la revendication des libertés nécessaires. Il avait ainsi rallié autour de lui ceux des novateurs avec lesquels il lui semblait possible de s'entendre, mais ses prévisions s'étaient trouvées bien vite dépassées. La popularité que lui avait valu son renom de bon sens et de sagesse lui avait fait illusion pendant quelque temps; et c'est ainsi qu'il avait formé de nombreux projets en mettant en jeu tous les ressorts de la plus habile diplo-

matie pour remédier à la malheureuse faiblesse qu'il déplorait chez son frère, faiblesse dont l'infortuné souverain devait être la première victime.

Mme de Balbi, dans cette tâche difficile, lui avait été un habile auxiliaire. Cette dernière s'était lancée avec enthousiasme dans la politique qui fournissait un aliment à sa prodigieuse activité et à son goût inné pour l'intrigue. Elle s'y trouvait merveilleusement servie par sa rare facilité d'assimilation, sa rapide perception des affaires et son pénétrant coup d'œil sur les gens et sur les choses. Aussi est-elle l'instrument indispensable de toutes les combinaisons et de tous les projets formés par Monsieur auquel elle va, à maintes reprises, servir d'ambassadrice.

Au mois d'avril 1789, au début de la Révolution, elle suit déjà assidûment, bien qu'elles ne soient pas publiques, les séances des trois ordres réunis pour l'élection des députés aux États généraux.

Dès le mois de juillet 1789, nous la voyons en Belgique, et lorsque, après la prise de la Bastille, le comte d'Artois quitte Paris en toute hâte sur l'ordre exprès de Louis XVI en même temps que les Polignac et les Condé, elle se trouve à Valenciennes, au moment de son passage, elle va le

saluer avec Mmes de Laval[1] et de Boufflers[2] et confère longuement avec lui. De là, elle se rend à Maëstrich, puis à la Haye, où elle reçoit une longue lettre du comte de Provence :

« A Versaillles, ce 17 septembre 1789.

» J'ai reçu, Madame, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire par Mme de Brunoy[3] et j'en avais reçu la veille une qui lui était postérieure, c'est celle que vous m'avez écrite de Maëstrich. Dans la première, vous avez la bonté d'être inquiète sur ce que je vous ai mandé que je suis maigri, je vous supplie pourtant de n'en pas trop prendre d'alarme; il est vrai que je suis fort diminué, mais, comme j'avais à perdre, je ne ressemble pas encore à un spectre, et d'ailleurs je me porte fort bien.

» Mais, ce qui pourrait me donner des alarmes plus fondées, ce serait si vous recommenciez une autre promenade dans cette caverne dont je n'avais jamais entendu parler et qui me paraît tenir beaucoup du labyrinthe de Crète

1. Marie-Louise-Élisabeth de Montmorency-Luxembourg, marquise de Laval, morte en 1829.

2. Marie-Catherine de Beauvau, mariée à Louis-François-Régis, marquis de Boufflers, mort en 1786.

3. Jeanne-Françoise-Émilie de Perusse d'Escars, née en 1747, morte en 1823, mariée à Louis-Joseph-Paris de Montmartel, marquis de Brunoy, mort en 1781.

ou d'une aventure de romans de chevalerie. Vous sentez bien que si ce misérable flambeau s'était éteint, je n'aurais pu me dispenser de voler à Maëstricht et d'entrer dans la caverne bien décidé à vous en faire retrouver l'issue ou à m'y perdre avec vous. Or, comme je n'ai ni talismans, ni armes enchantées, ni enchanteur de mes amis pour me tirer de tout embarras comme ces anciens chevaliers errants, et que d'ailleurs je ne suis plus d'âge ni de tournure à trouver une Ariane qui armât ma main du fil fatal, vous pouvez juger de ce qui me serait arrivé. Mais, plaisanterie à part, quand on interdit aux autres les actions d'une valeur chevaleresque, il ne faudrait pas faire soi-même des entreprises téméraires qui ne peuvent être utiles à personne et où il n'y a à gagner que mal au cœur, comme celle dont je suis bien aise de vous voir tirée. J'espère que vous voudrez bien me pardonner mes impertinentes réflexions en faveur du motif qui les a dictées. Adieu, Madame, je mets à vos pieds l'hommage de mon respect et de tous les autres sentiments que vous m'avez permis de vous vouer[1]. »

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

---

1. *Revue de l'histoire de Versailles*, 1902, page 158, par Paul Fromageot.

Les termes mystérieux de cette lettre ne nous renseignent que d'une façon bien vague sur les faits et gestes de Mme de Balbi; peu de temps après, on la retrouve à Londres où elle annonce qu'elle va s'installer pour l'hiver avec sa même amie Mme de Boufflers. Mais, sans doute, la mission politique dont elle s'est chargée se trouve terminée ou abandonnée et sa présence à Paris redevient nécessaire. C'est la *Correspondance de Lescure* qui l'annonce à la date du 20 novembre 1789 : « Une intrigue ramène ici la fameuse comtesse de Balbi. Plusieurs abbés veulent qu'elle revienne au plus vite, on force un prince bon et facile à le vouloir. Elle tient peut-être le mot de l'énigme de l'inaction de ce prince. [1]»

Le 23 janvier 1790, en effet, nous apprenons, par cette même *Correspondance*, qu'elle est rentrée à Paris : « La comtesse de Balbi est de retour, on connaît les hautes relations de cette dame et l'activité de son esprit. Son apparition n'a pas fait plaisir à tout le monde[2]. »

A qui s'applique cette dernière phrase? Vraisemblablement à Monsieur, si l'on s'en rapporte à une lettre du 6 février 1790 écrite de Rome par

1. *Correspondance secrète de Lescure*, tome II, page 401.

2. *Ibidem*, tome II, page 418.

M. de Vaudreuil[1] au comte d'Artois où il lui déclare que la favorite « est repartie malgré les ordres formels que Monsieur lui avait donnés de ne pas revenir »[2]. Et Vaudreuil ajoute cette réflexion au sujet de ce retour qui lui paraît grave : « Je crains que la facilité confiante de M. de Calonne ne l'ait poussé à s'ouvrir à Mme de Balbi. Si cela ne devient pas très utile, cela peut être bien dangereux; réfléchissez sur tout cela. » L'importance que Vaudreuil semble attacher au retour de la favorite est la meilleure preuve que les intrigues se continuent et que Mme de Balbi, tout entière à ses nouvelles fonctions diplomatiques qui conviennent si bien à son humeur et à ses aspirations, ne reste pas oisive. Personne mieux que cette femme avisée et perspicace n'est plus à même d'entamer des négociations ou de conduire une affaire, elle évolue à l'aise dans les replis

1. Joseph-Hyacinthe-François de Paule, comte de Vaudreuil, né en 1740. Il se distingue à l'armée pendant la guerre de Sept-Ans aux côtés du prince de Soubise et devient un des hommes les plus à la mode de la société Polignac et de l'entourage de Marie-Antoinette. Il émigre avec le comte d'Artois en 1789 et ne cesse jusqu'à sa mort de lui donner les preuves du plus fidèle dévouement. Après la mort de la duchesse de Polignac qu'il avait tendrement aimée, il épousa sa cousine Pauline-Victoire de Vaudreuil dont il était l'aîné de trente ans. A la Restauration, il fut nommé lieutenant général, pair et gouverneur du Louvre; il mourut en 1817.

2. *Lettre de Vaudreuil au comte d'Artois* publiée par Léonce Pingaud, tome Ier.

d'une intrigue, et elle déploie dans les missions délicates les qualités du plus habile diplomate.

Quel est exactement son rôle au milieu de ces temps troublés, c'est ce qu'il est bien difficile d'apprécier de façon exacte. Ses détracteurs ont prétendu que, dans son ambition de jouer un rôle, elle avait essayé de grouper un parti autour de la personne de Monsieur pour opposer sa popularité du moment à l'autorité de la Cour si fâcheusement ébranlée. Rien ne vient étayer suffisamment cette supposition. Mais, en voyant les événements se précipiter au milieu de cette désorganisation générale qui s'affirmait chaque jour d'une façon plus inquiétante, Anne de Caumont dut plus d'une fois déplorer la pusillanimité et l'inertie opposée par le malheureux Louis XVI à ces vigoureuses attaques.

La vieille monarchie s'effondrait sous les coups des sectaires qui préparaient ouvertement sa chute; toutes les anciennes institutions qui lui servaient de soutien tombaient peu à peu en poussière sous le souffle de la Révolution grandissante et Louis XVI, hésitant et indécis, ne savait ni commander ni sévir. Sans doute, elle dut se dire plus d'une fois qu'une main plus ferme et plus habile était seule capable d'endiguer le courant, et que le comte de Provence possédait les qualités

qui manquaient à son frère pour faire triompher le parti de l'ordre et de la sécurité.

Mais, jusqu'à quel sommet prétendit-elle le pousser et dans quelle mesure voulait-elle lui assurer le pouvoir, c'est ce que personne ne peut dire. Ses idées d'ambition, son amour de l'intrigue pouvaient merveilleusement la servir en cette circonstance et il est bien certain que si son but nous apparaît incertain, nous avons la preuve qu'elle organisa maints projets et qu'elle tenta de multiples démarches à Londres et à Paris, mettant toute son intelligence et sa remuante activité au service du prince pour lequel elle eut peut-être un instant tous les désirs et toutes les ambitions!

Une scène racontée par Théodore de Lameth[1],

---

1. Papiers inédits de Théodore de Lameth, tome Ier, F.FR. Nouvelles acquisitions 1387. Manuscrits. Bibliothèque nationale.

Théodore de Lameth né en 1756, mort au château d'Osny (Seine-et-Oise) en 1854, fut nommé colonel du Royal-Étranger en 1778 à son retour d'Amérique où il avait pris part avec ses deux frères à la guerre de l'Indépendance. D'abord étranger aux événements de la Révolution, il est élu en 1790 député à l'Assemblée législative où il siégea à droite dans les rangs de la minorité partisante des idées libérales et de la constitution de 1791. Il se voit bientôt contraint d'émigrer et ne rentre en France qu'après le 18 brumaire. Bien qu'il fut maréchal de camp avant la Révolution, il n'obtint pas d'avancement en 1814 et fut mis à la retraite. Il ne prit aucune part aux affaires publiques ni sous l'Empire ni sous la Restauration.

Son frère Charles de Lameth, né en 1757, mort en 1832, maréchal de camp comme lui, puis président de l'Assemblée nationale,

dans ses fragments de mémoires encore inédits, nous la montre engageant dès l'époque de l'assemblée des notables une action de propagande en faveur de Monsieur et envisageant avec sang-froid toutes les hypothèses même les plus graves et les plus grosses de conséquences :

« Pendant les notables, j'allais chez Mme la comtesse de Balbi, dame d'atours de Madame, comtesse de Provence, qui, par la volonté du prince possesseur de ce palais, tenait un grand état au Luxembourg. Elle était seule avec le comte de La Châtre, depuis duc, premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse Royale et colonel de son régiment de dragons.

» A peine j'étais entré, que Mme de Balbi me dit :

» — Hé bien, M. de Lameth, que pensez-vous de tout ce qui se passe?

» — Voulez-vous, Madame, parler des notables, sans respect pour le Roi, sans pitié pour le peuple?

» — Mais que voulez-vous, vous savez comme on

---

avait essayé vainement de s'opposer à la déchéance de Louis XVI. Après avoir émigré il obtint à la Restauration le grade de lieutenant général.

Le troisième, Alexandre de Lameth après avoir suivi avec distinction les mêmes carrières que ses frères, se fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il fit l'abandon de ses privilèges dans la nuit du 4 août. Il émigra en 1792 et fut nommé député sous la Restauration mais il siégea constamment à l'opposition de gauche.

parle du Roi ; quand on a besoin de monnoye dans un cabaret, on jette un écu sur la table en disant : changez-moi cet ivrogne.

» — Madame, dans un cabaret, un ivrogne peut dire une grossièreté, mais y a-t-il de l'écho pour celle qui ne peut qu'indigner ?.

» — Cependant, monsieur de Lameth, le Roi est incapable.

» — Peut-être, Madame, a-t-il manqué quelque chose à son éducation quant aux formes et pour la haute situation qui l'attendait ; mais, quant à l'instruction, il a refait son éducation et y ajoute tous les jours ; il a du jugement, il est bon, n'a aucun défaut important, tandis qu'il a des mœurs; il ne rêve que le bonheur de la France et serait heureux de lui offrir tous ses sacrifices. Pourquoi ceux qui l'entourent ne profiteraient-ils pas de si heureuses circonstances. Pourquoi dans les notables, ce qui appartient aux deux premiers ordres de l'État ne voit-il pas la situation du pays, n'est-il pas inspiré par de hautes pensées, de généreux sentiments ?

» — Mais monsieur de Lameth, je vous assure que généralement on pense qu'il ne peut pas rester là.

» — Quoi, le Roi perdrait le trône ?

» — Lisez l'histoire et vous verrez de ces événe-

ments, mais enfin si cela arrivait à qui pensez-vous qu'on peut donner la régence.

» — Madame, quelle supposition! le Roi est jeune, il a une bonne santé, et la conduite qui la conserve.

» Avec impatience :

» — Si je veux la faire!

» — Quelque répugnance que j'aie à m'y arrêter, puisque vous l'exigez, Madame, je répondrai que les usages du royaume, dans ce cas supposé, donnent la régence à la Reine ou au premier prince du sang; que la question principale étant la conservation de l'enfant royal, quand nous n'aurions pas toutes les garanties qui existent dans les qualités de Sa Majesté, elles se trouveraient encore dans les entrailles et l'orgueil d'une reine-mère. Mon opinion est donc que la régence devrait lui appartenir.

» — Ce ne serait pas l'avis de vos frères ni de vos amis!

» — Vous vous trompez absolument sur mes frères qui ne dépendront jamais que de l'intérêt de leur patrie et je le crois aussi sur nos amis.

» Alors le comte de La Châtre, qui était resté absolument silencieux, se leva et prononça ces propres paroles :

» En tout cas, si cela arrive, je me charge de

ramener l'Autrichienne chez elle avec cinquante dragons de mon régiment. Je lui répondis :

» — Et moi, La Châtre, je connais un homme qui pourra bien t'en empêcher avec cinquante cavaliers du sien.

» On annonça à ce moment M. de Jaucourt, ajoute M. de Lameth, dont l'arrivée mit un terme à cette conversation. »

Sans doute, on peut conclure de ce curieux récit que le salon de Mme de Balbi pouvait bien être un des centres de ralliement du parti de Monsieur à cette époque où la Cour elle-même était un foyer d'intrigues, mais cette impétuosité dans l'expression de sa pensée ne permet cependant pas d'aller jusqu'à croire qu'elle ait poussé le prince à essayer d'usurper une place qui n'était pas la sienne.

On a voulu prétendre que le comte de Jaucourt et la favorite s'étaient étroitement alliés pour entourer le comte de Provence et prendre sur lui assez d'influence pour le diriger à leur gré; c'est une légende que rien ne prouve. La *Correspondance secrète*[1] semble insinuer à la fin de l'année 1789, que le retour de Mme de Balbi pour-

---

1. *Correspondance secrète de Lescure*, lettre du 16 décembre 1789, tome II, page 408.

rait gêner les assemblées secrètes qui se tiennent au Luxembourg et « dont l'abbé Maury et d'autres députés de cette trempe sont l'âme et les orateurs. »

Il est même bien difficile de dire quel fut le rôle de Mme de Balbi dans l'affaire Favras[1]. On a raconté qu'elle n'avait pas approuvé Monsieur dans ses protestations de libéralisme, la chose est fort possible, mais c'est une opinion qui n'est basée sur aucun témoignage probant[2].

Cette déplorable affaire est restée trop obscure pour qu'on puisse se prononcer en connaissance de cause sur le fond et pour pouvoir juger équitablement la conduite du comte de Provence en cette circonstance. Rivarol a raconté qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de Louis XVI et qu'il lui en avait cruellement coûté de se soumettre à ses injonctions. En tout cas, on peut répondre à ceux qui lui ont reproché sa démarche à l'Hôtel de ville, que le fait de reconnaître Favras pour son mandataire n'aurait pu, loin de sauver ce malheureux,

1. Thomas Mahi, marquis de Favras, né à Blois en 1745, lieutenant des Suisses de la garde de Monsieur. On sait qu'accusé d'être le chef d'un complot ayant pour but d'enlever Louis XVI pour le mettre à la tête d'une armée contre-révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté le 19 janvier 1790. Il avait épousé la fille du prince d'Anhalt-Schauenbourg.

2. Voy. *Dictionnaire des grandes choses qui ont rapport à la Révolution.*

que le compromettre davantage, car la popularité de Monsieur était déjà trop atteinte pour que sa protection pût être un appui. On oublie que c'était lui, bien au contraire, dès le jour de l'arrestation de Favras, qu'on désignait couramment comme chef du prétendu, complot et que son intervention aurait pu faire courir les plus grands dangers à Marie-Antoinette et à Louis XVI.

Enfin, en admettant même que Mme de Balbi ait pu flatter les instincts d'ambition de son prince au point de nourrir l'espoir secret de le voir supplanter son frère sur le trône de France, elle dut s'apercevoir bien vite que ce trône était trop peu solide pour qu'il fût possible de le désirer et que la couronne dans un pareil moment n'était guère enviable.

Tant que Marie-Antoinette était restée stérile, et même après la naissance de Madame Royale, Mme de Balbi avait pu espérer que le comte de Provence serait un jour l'héritier naturel de Louis XVI. Une lettre en effet de la marquise de Bombelles [1] à son mari nous apprend que la favorite, d'ordinaire si maîtresse d'elle-même ne parvint pas à dissimuler son dépit lorsqu'elle apprit le 22 oc-

1. La marquise de Bombelles était dame pour accompagner Mme Élisabeth.

tobre 1781 que la reine venait de donner le jour à un dauphin et qu'elle montra en cette circonstance une « humeur de chien [1] ». Mais près de dix années s'étaient écoulées depuis cette époque et les temps hélas, étaient bien changés!

Vainement, par d'habiles et tentantes promesses, Monsieur avait reconquis Mirabeau aux intérêts de la Cour : l'attitude hésitante de Louis XVI et la marche de plus en plus rapide des événements qui le débordaient avait rendu stériles toutes ses tentatives, et il reconnaissait avec douleur que ses pronostics politiques allaient se réaliser plus tôt encore qu'il ne l'avait redouté!

« Mon frère, disait-il en soupirant, est versatile parce qu'il est faible, il jette sa confiance comme un pêcheur de baleine jette le harpon, mais au lieu de tirer le poisson, c'est le poisson qui le tire [2] ».

La comparaison n'était que malheureusement trop exacte mais, s'il n'approuvait pas la politique de son frère, le comte de Provence ne lui gardait pas moins la même affection, et, bien que décidé à quitter la France, ce fut la crainte de nuire à l'exécution des desseins de Louis XVI et de Marie-

1. Archives de Versailles. E 432. Voy. *Histoire de Marie-Antoinette*, par Max. de la Rocheterie, 2 vol. Perrin 1905.
2. *Louis XVIII*, par O. de Poli. Paris, 1880.

Antoinette qui lui fit durant de longs mois ajourner son départ.

« La persécution qui s'alluma vers Pasques de cette année, raconte lui-même Monsieur dans la relation de sa fuite[1] et la résolution que le Roi fut contraint de prendre, me firent croire que je n'avais guère le choix qu'entre l'apostasie et le martyre : la première me faisait horreur, je ne me sentais pas grande vocation pour le second. Nous en raisonnâmes beaucoup, Mme de Balbi et moi, et nous conclûmes qu'il y avait un troisième parti à prendre, qui était de quitter un pays où il allait devenir impossible de pratiquer sa religion. Le temps pressait, nous étions au Vendredi-Saint, Pasques était l'époque fatale. Nous convînmes de partir dans la nuit même avec la voiture de Mme de Balbi, elle, Madame, moi et un quatrième... Je partis pour les Tuileries et j'allai instruire le Roi et la Reine de mon dessein. Occupés dès lors de leur projet d'évasion dont ils ne m'avaient pas communiqué le plan, ils craignirent que mon évasion à cette époque ne nuisît à la leur et cherchèrent à m'en détourner. Ma raison fut peu ébranlée par leurs discours,

1. Relation d'un voyage, fait en 1791, de Paris à Bruxelles et à Coblentz. Paris, 1823.

mais mon cœur fut d'intelligence avec eux et je cédai. »

Ce départ, encore une fois remis, était d'ailleurs depuis longtemps décidé. Dès le 25 février, la *Correspondance secrète*[1] signale que « toutes les malles étaient faites », ce jour-là, le bruit du départ de Monsieur se répandit, ou fut répandu, et le même soir, une grande foule se portait au Luxembourg pour empêcher, disait-elle, Monsieur de quitter Paris. Le comte de Provence soupait chez Mme de Balbi à laquelle il venait faire ses adieux. « Il parut à la fenêtre, dit le comte Fleury[2] et assura le peuple qu'il ne pensait pas à quitter Paris, qu'il n'abandonnerait jamais le Roi, son frère... »

L'alerte fut chaude, mais le peuple se retira et Monsieur, plus que jamais décidé à partir, s'efforça de se faire oublier. La même *Correspondance secrète* signale, trois mois plus tard, que « Monsieur et Madame restent dans l'obscurité où ils ont enseveli leur aristocratie depuis le commencement de la Révolution. » Cet effacement était volontaire et d'accord avec Louis XVI et Marie-Antoinette, le prince préparait son départ, n'attendant plus, pour sa réalisation, que le moment favorable.

1. *Correspondance de Lescure*, 26 février 1791.

2. *Angélique de Mackau, Marquise de Bombelles*, par le comte Fleur . — Un vol. in-8°, Paris, Émile-Paul.

Sinon plus habile, au moins plus heureux que son frère, il allait réussir pleinement dans son entreprise.

Loin d'imiter l'exemple de Louis XVI, qui ne voulait pas quitter sa famille pour gagner la frontière, Monsieur avait trouvé plus sage de se séparer de Madame aussi bien que de Mme de Balbi et avait décidé que chacun d'eux prendrait une route différente.

On connaît les tristes péripéties du voyage de Varennes, les détails imparfaitement réglés et les précautions mal prises; la Reine s'égarant pour gagner la berline et retardant de deux heures le moment du départ, la voiture trop luxueuse dont les dimensions inusitées attirent l'attention, les arrêts imprudents et inutiles au cours de la route et la maladroite gaucherie de Louis XVI qui se montre sans cesse aux portières. La trahison guette les fugitifs : les nuits, on est en juin, sont les plus courtes de l'année, le Roi, reconnu à Châlons, est arrêté à Varennes, à quelques mètres de l'armée de Bouillé et, à un signal inconnu, les routes désertes se couvrent de monde et se remplissent de populations ameutées. Ce désastre cruel et cette lamentable surprise restent encore inexpliqués sur certains points.

Le comte de Provence allait combiner son départ avec plus de prudence et s'arranger de façon à n'attirer l'attention ni des Parisiens ni des popu-

lations qu'il allait rencontrer sur sa route. C'était Mme de Balbi qui, de concert avec d'Avaray, en avait réglé tous les détails. Chargée par Monsieur du choix de son compagnon de voyage elle n'avait pas hésité à en faire la proposition à d'Avaray « et quoique ce fût une tâche pénible de n'être que l'agent pour ainsi dire passif d'un plan qu'il n'avait pas concerté... il n'hésita pas à l'accepter[1] » Madame de Balbi en effet, après un voyage en Angleterre motivé par la présence de son fils qu'elle y faisait élever, était revenue à Paris depuis plusieurs mois. Elle s'était rendue en effet à Londres le 25 septembre précédent avec le colonel d'Esterhazy, M. de Boisgelin et d'Avaray. Quelques jours avant le moment fixé pour le départ, assurée désormais que toutes les précautions étaient prises elle se mettait tranquillement en route pour mieux déjouer les soupçons et partait pour Bruxelles et pour Mons où elle savait que Monsieur ne tarderait pas à venir la rejoindre.

Le 21 juin, Monsieur sortait du Petit-Luxembourg avec des précautions infinies, au moment même où le Roi et la famille royale quittaient les Tuileries : par un sentiment éminemment respectable, le prince n'avait pas voulu partir tant

1. Relation d'un voyage de Paris à Bruxelles et à Coblentz.

que son frère ne se serait pas mis en route.

Ce soir-là, il procède à son coucher selon l'étiquette habituelle et il se met au lit dont on baisse les rideaux comme de coutume; puis, profitant du moment où le valet de chambre, qui couche devant sa porte, s'écarte pour vaquer aux derniers préparatifs de la nuit, il se lève sans bruit et passe dans son cabinet dont il referme la porte. Là, en silence, il revêt les vêtements préparés par les soins de d'Avaray, vêtements qui vont le métamorphoser d'une façon complète.

Muni de sa canne et de sa tabatière, il sort du Luxembourg après avoir glissé 300 louis dans ses poches. Il est coiffé d'une perruque noire « un peu étroite » mais retenue par son grand chapeau[1]. La veille au dîner, il avait mis dans sa poche un bouchon de champagne avec lequel il se noircit les sourcils, et, en traversant les cours du palais, il prend bien garde, d'après les recommandations de d'Avaray, de se dandiner en marchant, ce qui pourrait le faire reconnaître »[2].

---

1. Je possède une précieuse aquateinte dessinée par Maurice qui représente le prince revêtu de son déguisement. Il a la tête couverte d'une perruque noire bouclée et est vêtu d'une redingote boutonnée gros bleu à revers rouges et à boutons d'or. Un large jabot de batiste et des gants couleur chamois complètent le costume.

2. Dès cette époque, le comte de Provence était atteint d'un embonpoint qui alourdissait sa marche. *Mémoires de Montbarrey*, tome II, p. 29. 3 vol. in-8°, Paris, 1825.

Mme de Balbi s'était procuré à l'ambassade d'Angleterre un passeport, au nom de M. et Mlle Foster; à l'aide d'un savant grattage le fidèle d'Avaray en modifie la date et le transforme aux noms de MM. Michel et David Foster, sujets anglais. Une voiture, un vis-à-vis, les conduit à la rue des Quatre-Nations; c'est là qu'attend la berline de voyage. Le valet de garde-robe de Monsieur, Peronnet, mis dans la confidence, monte à cheval et part en piqueur tandis que la voiture détale grand train. Les voyageurs ont crié au postillon, avec un fort accent anglais, de les conduire au Bourget.

Le voyage se fit sans incidents notables en dépit d'une roue cassée et de quelques alertes. Il était onze heures du soir lorsqu'on arriva à Maubeuge; un hardi postillon, La Jeunesse, fit franchir à gué, aux voyageurs, la Sambre débordée, et on sortit enfin de France.

Le comte de Provence a pris soin de faire lui-même le récit détaillé de son évasion et d'en relater les péripéties sous le nom de : *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz en 1791.*

Voici comment il raconte son arrivée à Mons[1] :

« En entrant dans la ville, dit-il, on nous

1. *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz en 1791.*

demanda nos noms et nos caractères. D'Avaray, auquel on adressait les paroles, hésitait encore; je tranchai la difficulté en déclarant que nous étions : Monsieur, frère du roi de France, et le comte d'Avaray, et que nous voulions aller à la *Couronne Impériale*. Le sergent de garde nous dit que nous étions attendus à la *Femme Sauvage*, et que Madame y était déjà. Nous ne concevions pas trop comment, ayant passé par Tournay, elle pouvait déjà être à Mons. Cependant, nous réjouissant de ce surcroît de bonheur, nous demandâmes qu'on nous menât à la *Femme* « *Sauvage*. En y arrivant, nous trouvâmes l'hôte à la porte, qui nous confirma qu'on nous attendait; mais, après avoir monté un assez vilain escalier, nous trouvâmes un domestique avec une chandelle à la main, qui, m'ayant examiné depuis la tête jusqu'aux pieds, me dit avec assez d'embarras que ce n'était pas moi qu'on attendait. La porte de la chambre était ouverte, et une femme, qui était dans son lit, se mit à crier :

» — Ce n'est pas lui, n'entrez pas !

» Alors l'hôte, m'ayant examiné à son tour, me dit :

» — Est-ce que vous n'êtes pas le comte de Fersen ?

» — Non, vraiment, répondis-je, mais puisque

Madame ne veut pas de nous, ne pourriez-vous pas nous donner une autre chambre?

» Un non tout sec fut sa seule réponse. Assez mécontents, comme on peut le croire, de cette aventure qui nous avait d'abord semblé si heureuse, nous redescendîmes l'escalier, nous remontâmes en voiture, et nous fûmes *à la Couronne Impériale*,[1] où l'hôte nous déclara qu'il n'avait pas de chambre à nous donner. Cette seconde mésaventure commençait tout de bon à nous attrister, lorsqu'une voix, sortant de la maison, fit entendre ces mots :

» — Monsieur d'Avaray, est-ce vous?

» Il ne la reconnut pas d'abord, mais je reconnus celle de Mme de Balbi. Nous descendîmes de voiture, et nous entrâmes dans la maison. Mme de Balbi s'occupa de nous faire donner à souper. Celui de l'auberge ne valait rien du tout; heureusement, elle avait un poulet froid et une bouteille de vin de Bordeaux, et nous mangeâmes; ensuite, elle eut la bonté de me céder son lit : d'Avaray prit celui de sa femme de chambre, et, pour la pre-

1. Ce fut dans ce même hôtel de la Couronne que le prince impérial logea après les événements de 1870 avant de gagner Namur où il se rendait par ordre de l'empereur Napoléon III. — Joseph II y était descendu en 1771. — Napoléon et Joséphine s'y arrêtèrent en 1806 au moment où ils se rendaient à Laecken. — En 1815, le roi de Prusse et l'empereur Alexandre y logèrent à leur tour.

mière fois depuis vingt mois et demi, je me couchai, sûr de n'être pas réveillé par quelque scène d'horreur. Je dormis environ six heures, et je fus réveillé par M. de La Châtre qui se trouvait à Mons, et à qui l'impatience où il était de me revoir n'avait pas permis de me laisser achever ma nuit. Un moment après que je fus levé, je vis arriver le comte de Fersen [1], qui avait conduit le Roi jusqu'à Bondy. Alors rien ne manqua plus à mon bonheur, persuadé comme je l'étais (car, enfin, il faut dire que je ne connaissais aucun détail du plan d'évasion) qu'une fois sorti de Paris le Roi ne courait plus de risques.

» Je me livrai tout entier à ma joie et j'embrassai M. de Fersen de tout mon cœur. Dès que je fus habillé, je reçus la visite de tout ce qu'il y avait de Français à Mons, des officiers autrichiens, du corps de la ville de Mons. Je fus fort flatté de l'accueil qu'ils me firent, mais je brûlais de reprendre la route de Namur. Je ne pus cependant partir qu'à deux heures, parce que le charron en raccommodant cette fameuse jante, qui nous avait causé tant de peine la veille, avait cassé sa voisine, de sorte que, pour pouvoir marcher, il avait

1. Voy. *Gustave III et la Cour de France*, par Geffroy, et *le Comte de Fersen et la Cour de France*, par M. de Klinckowstrom.

fallu l'attacher aussi avec un lien de fer, et que nous repartîmes de Mons dans le même état que nous y étions arrivés. Je demandai des nouvelles de « La Jeunesse », et j'appris qu'on lui avait donné dix louis, qu'il avait d'abord été saisi en apprenant qui il avait mené, mais que la vue de tant d'or lui avait causé une si grande joie qu'il était reparti tout de suite, sans plus s'informer de rien. J'ai su depuis qu'il s'est tiré d'affaire en disant que nous l'avions contraint par violence à nous passer, et j'ai été fort aise de le savoir hors du danger qu'il avait couru pour nous. »

En même temps que le prince, mais par une autre route, était partie Madame, accompagnée de sa lectrice, Mme de Gourbillon qui montra beaucoup d'habileté et de dévouement. La veille de son départ, prévenue par le comte de Provence que le moment était venu, la princesse, après avoir soupé à son ordinaire, se plaignit d'avoir mal aux dents, et, feignant d'être souffrante, hâta l'heure de son coucher et congédia ses femmes[1]. Puis, se levant sans bruit, elle sortit seule de son appartement par un petit escalier donnant sur les jardins. Malgré l'obscurité qui était complète, elle gagna

1. Journal inédit de Charles Félix de Savoie, duc de Génevois, Archives de Turin.

tant bien que mal la porte du Luxembourg où l'attendait Mme de Gourbillon. Toutes deux passèrent devant les sentinelles sans être reconnues et montèrent dans un fiacre qui les conduisit au domicile particulier de l'infatigable et prudente lectrice.

Là, se trouvait une berline toute simple attelée de trois chevaux qui prit immédiatement la route du nord. Le valet de chambre de Mme de Gourbillon accompagnait comme courrier les deux fugitives. La traversée de la France se fit heureusement; Mme de Gourbillon s'était occupée avec dévouement et intelligence de tous les détails du voyage, ce soin lui avait été facilité par son mari, directeur de la poste à Lille. Mais son zèle même lui coûta cher; M. de Gourbillon fut privé de sa place et elle-même fut portée sur la liste des émigrés, ses biens furent alors confisqués et vendus, et elle perdit tout ce qu'elle possédait.

L'exode commençait à Mons pour celui qui devait être Louis XVIII.

Dès le lendemain de son arrivée, il repart pour Namur où il se retrouve avec Madame arrivée par Tournay et la félicite de son heureuse arrivée : « J'étais bien sûr », lui dit-il, « que le zèle et l'intelligence de Mme de Gourbillon vous tireraient d'affaire. » De Namur, il se rend à Bruxelles où il

passe huit jours près du comte d'Artois, part avec lui le 3 juillet pour Liége et arrive le 4 à Aix-la-Chapelle où les attend le roi de Suède. Le 6, il est à Bonn et, enfin, le 7, il arrive à Coblentz où il fait son entrée de la façon la plus solennelle.

Le prince, nous l'avons vu, n'avait emporté de France que 300 louis, mais, dès son arrivée à Bruxelles, il reçoit de Bouillé[1] près de 700.000 francs, reliquat des sommes préparées pour le départ du Roi. C'est à Bruxelles également que le comte de Provence apprit la douloureuse nouvelle de l'arrestation de la famille royale à Varennes... Après avoir manifesté sa douleur, il pensa au fidèle serviteur à qui il devait son salut et dont la prudence lui avait épargné le triste sort de son frère; il le présenta aux émigrés réunis à Bruxelles comme son libérateur et lui accorda dès lors toute sa confiance avec son amitié. « Le même jour, toute la noblesse, conduite par MM. les ducs d'Uzès, de Chabot et de Villequier, me donna le glorieux

1. Fr.-Claude-Amour, marquis de Bouillé, né en Auvergne en 1739, mort en 1800. Après s'être distingué pendant la guerre d'Amérique, il reçut en 1790 le commandement en chef de l'armée de la Meuse. On sait comment il avait été choisi par Louis XVI pour le seconder lors de sa fuite et quelle fut la fatale issue du voyage. Après l'échec de Varennes, Bouillé émigra à Coblentz puis en Angleterre et mourut à Londres où il s'était retiré.

témoignage de passer chez moi en corps », raconte d'Avaray en sa relation du voyage.

La faveur royale ne devait d'ailleurs jamais se ralentir. A Coblentz, d'Avaray est fait capitaine des Gardes de Monsieur, plus tard Louis XVIII lui accorde le rare privilège de charger ses armes de l'écu de France[1] avec une devise glorieuse qui perpétuera le souvenir de ses inoubliables services : *Vicit iter durum pietas.* « Le dévouement a triomphé des obstactes semés sur la route! » Plus tard encore d'Avaray est fait duc, et son père, qui lui survivra, en portera le titre pour conserver le souvenir de ses services.

1. M. Ernest Daudet dans ses remarquables études sur l'Émigration raconte qu'en autorisant d'Avaray à ajouter à son blason les trois fleurs de lys d'or de la maison de France, le comte de Provence avait fait graver ces nouvelles armoiries sur le précieux cachet que Louis XVI lui avait fait parvenir de la prison du Temple et qu'il avait offert à son nouveau favori cet inestimable souvenir. Rien à mon sens en laisse supposer que Monsieur se soit séparé de cette pieuse relique que l'infortuné Louis XVI portait habituellement à sa montre. — Dans les lettres patentes octroyées à d'Avaray il est dit en effet : « que bien qu'il conserve sans en faire usage cette sainte dépouille, Louis XVIII a voulu qu'aujourd'hui elle servit de sceau à cet acte de reconnaissance. »

CHAPITRE VIII

LA CAPITALE DE L'ÉMIGRATION

Coblentz. — Clément Wenceslas. — La princesse Cunégonde. — Schönbornlust. — Arrivée du comte et de la comtesse de Provence. — Honneurs qui leur sont rendus. — Présentations et harangues. — Le marquis de Bouillé. — Froideur du prince de Condé. — Un oncle modèle. — Émigration en masse. — Organisation des corps. — Brillants uniformes. — L'armée royale. — Fausse joie. — État d'esprit des émigrés. — Les Monarchiens. — Le maréchal de Broglie. — La ville de Coblentz. — La Résidence. — Le prix des loyers. — La cherté de la vie. — Relâchement des mœurs. — Tels maîtres, tels valets. — La sagesse du comte d'Artois. — Huit cents douzaines de serviettes. — Les réceptions des princes. — Différence de leur accueil. — Les trois couronnes. — Calonne. — Son portrait. — Ses rêves. — Le jeu, — Prépondérance de Mme de Balbi. — Les soirées chez la favorite. — Assiduité de Monsieur. — Récit du comte de Neuilly. — Portrait d'Anne de Caumont par Hyde de Neuville. — Par Las Cazes. — Mme de Balbi et d'Avaray. — Bonté qu'elle lui témoigne à ses débuts. — Le journal de d'Avaray. — La chemise blanche. — Des chevaux, des chevaux!

A Coblentz, le comte de Provence est reçu par son oncle « le bon, l'excellent Électeur [1] » dira Mme de Lage. Clément-Wenceslas-Hubert-François-

---

1. *Mémoires de la marquise de Lage de Volude*, par le baron de la Morinerie, Hérissey, Évreux, 1869.

Xavier, prince de Saxe [1], archevêque Électeur de Trèves depuis 1768 avait d'abord suivi comme ses frères la carrière des armes; mais après avoir fait la campagne de 1760 comme lieutenant général, il s'était vu forcé, en raison de sa santé délicate, de renoncer à la vie des camps [2]. Il était, on le sait, le frère de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, il se trouvait donc être l'oncle de Louis XVI et de ses frères, et résidait à Coblentz avec son frère le prince Xavier [3] et sa sœur la princesse Cunégonde. Celle-ci l'aidait à faire les honneurs du Palais et il l'appelait en plaisantant « sa chère femme [4]. »

Nous avons vu dans le premier volume des *Reines de l'Émigration* le portrait à la fois malicieux et ému que fait, de cette princesse, la marquise de Lage [5].

Dans cette petite ville d'Allemagne vont se

---

1. Né en 1739, mort en 1812, fils d'Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe.

2. *Correspondance du comte de Lusace*, par Thévenot. Dumoulin, édit., 1874.

3. François-Xavier-Louis-Auguste-Albert Bennon, prince de Saxe, plus connu sous le nom de comte de Lusace, né à Dresde, le 25 août 1730. Il habitait en France le domaine de Pont-sur-Seine avec sa femme morganatique, la comtesse de Spanucci qui lui avait donné sept enfants. Il n'était rentré en Allemagne qu'en 1790.

4. Archives du département de l'Aube.

5. Marie-Cunégonde-Hedwige-Françoise-Xavière-Florence, princesse de Saxe, née le 10 novembre 1740, abbesse de Thorn et d'Essen, morte le 26 avril 1826.

nouer pendant deux ans toutes les intrigues et s'élaborer tous les plans de la coalition. Louis XVI, en effet, dès le 8 juillet, enverra à ses frères le renouvellement des pleins pouvoirs qu'il leur avait précédemment octroyés pour agir à leur guise au mieux de ses intérêts, et Monsieur deviendra le chef incontesté qui va prendre toutes les décisions et commander en maître. Coblentz est la capitale de l'émigration et c'est là que Mme de Balbi va exercer sa souveraineté et occuper une place unique et incontestée.

C'est à Schönbornlust [1], vaste résidence située aux portes de la ville, que l'Électeur offrit à ses neveux une royale hospitalité. Les deux princes, avec leurs suites, allaient y être presque entièrement défrayés.

Le magnifique château qui s'élevait à trois kilomètres de Coblentz servait aux princes de la maison de Saxe d'habitation d'été. C'est vers 1740 que le prince électeur Franz-Georges de Schönborn fit commencer les constructions qui ne furent entièrement achevées qu'en 1752. Les plans en avaient été tracés [2] par le célèbre architecte

1. Le nom de Schönbornlust peut se traduire par maison de plaisance du comte de Schonborn.

2. Dès 1732, Neumann avait préparé des plans pour construire une faisanderie sur l'emplacement même où il éleva un peu plus tard le château. Archives de la ville de Coblentz.

François Neumann qui introduisit en Allemagne le style auquel on a donné le nom de « Rococo » et qui construisit les châteaux de Würsbourg et de Brülh. Il n'existe ni gravure ni dessin du château de Schönbornlust mais, d'après les descriptions et les inventaires de mobilier de l'époque, il est facile de se rendre compte qu'il était grandiose et splendidement décoré [1]. Le corps de bâtiment principal, haut de trois étages, terminé par deux vastes ailes, s'étendait à droite et à gauche d'un large pavillon central de la plus noble ordonnance. C'était là que se trouvaient deux grands salons d'honneur reliés par une immense salle d'audience. Le château contenait de nombreux et magnifiques appartements, ainsi qu'une vaste chapelle et les communs renfermaient des écuries assez vastes pour loger les chevaux d'un régiment tout entier. Dans le parc s'élevaient quatre pavillons, une piscine et une faisanderie. Enfin, une imposante avenue ouvrant devant la facade une large perspective reliait cette royale demeure au faubourg de Coblentz, sur la rive gauche de la Moselle.

Rien, on presque rien, ne subsiste de toutes ces

1. Communication de MM. P. Richter et R. Knipping, archivistes à Coblentz, qui m'ont de la façon la plus aimable facilité mes recherches.

splendeurs. Après avoir servi de refuge aux princes pendant l'été et l'automne en 1791, Schönbornlust devint le quartier général au roi de Prusse en juillet et août 1792, puis fut pillé et détruit par les armées républicaines lors de l'attaque de Coblentz en 1794. Les paysans des environs achevèrent d'en disperser les restes[1] et les ruines elles-mêmes ont disparu, justifiant une fois de plus la parole du poète de la *Pharsale* : *Etiam periere ruinæ!* Sur l'emplacement s'élève maintenant le couvent de « Maria Trost », refuge destiné aux jeunes filles repenties, tenue par des religieuses cloîtrées de l'ordre du Bon Pasteur.

Deux étages superposés de hautes salles souterraines, que j'ai visitées, et qui s'étendent sous les nouveaux bâtiments, sont les anciennes caves du château, et deux coquets pavillons du XVIIIe siècle, encore teintés de rose, sont tout ce qui reste des dépendances et des vastes servitudes. J'ai parcouru les allées d'un petit parterre à la française, planté de vieux ifs contemporains du château, et je me suis promené sous les ombrages de l'ancien parc amoindri et morcelé. Dépouillé de ses bosquets, veuf de ses bassins et de ses statues mythologiques, il

1. *Curiosités et antiquités rhénanes*, par Christian de Stramberg tome II, 3e partie. Coblentz.

ne contient plus que quelques bancs de pierre et une petite terrasse à balustre formant belvédère, où sans doute, bien souvent jadis, vint s'asseoir la séduisante favorite. Rongés par la mousse, envahis par les ronces et les herbes folles, ce sont les derniers témoins de ce passé disparu !

Ce fut le 7 juillet que le comte de Provence, accompagné de Joséphine de Savoie, fit son entrée dans la ville où le comte d'Artois l'avait précédé depuis le 15 juin.

Dès la nouvelle de l'évasion de son frère et de son arrivée à Mons, ce dernier a quitté Coblentz, est parti en toute hâte pour le serrer dans ses bras, gratifié par le bon Electeur de deux mille carolus, témoignage de la joie que lui cause cette heureuse délivrance, jointe à celle du Roi et de la Reine qu'il croit aussi hors de France. A Andernach, les princes sont rejoints par le ministre français Vergennes et, à Beckenheimer, ils trouvent une brillante escorte de cent hommes de garde. Un délégué de l'Électeur les complimente en son nom et, à l'aide d'un petit canon, donne le signal des salves qui saluent leur entrée à Coblentz. Les trois altesses arrivent à Schönbornlust et, après quelques minutes de repos, montent dans un carrosse à neuf places qui les conduit à la résidence.

Sur le seuil du Palais, ils trouvent l'Électeur

et son frère, le prince Xavier, arrivé de la veille[1] qui les accueillent avec la plus vive tendresse. En haut du grand escalier, se tient la princesse Cunégonde et, après quelques instants d'affectueux entretien, les présentations ont lieu dans la salle d'audience. Le général de Wentz harangue Monsieur, puis Clément-Wenceslas fait agréer au prince le colonel de Landenberg comme aide de camp et le colonel de Heich comme chambellan à Madame. Après un repas de vingt-six couverts, qui termine cette première journée, les princes rentrent à 8 heures à Schönbornlust. C'est là que, le lendemain, l'Électeur leur rend visite en grande pompe avec les ministres, la Cour et toutes les dames de Coblentz. Dans la grande salle d'honneur, on forme le cercle dont les princes font le tour. Mme de Balbi fait les présentations à Madame, le comte d'Hautefort à Monsieur et le duc de Mailly au comte d'Artois. D'après l'étiquette en honneur à Coblentz, on n'ôte pas les gants et les seigneurs se contentent de faire une profonde révérence sans toucher la main[2].

---

1. Le prince Xavier pressentant l'orage révolutionnaire avait quitté la France depuis un an et s'était retiré dans son château de Zabelitz où il mourut le 21 juin 1806.

2. *Journal du Grand maréchal de la cour de l'Électeur*, comte *Boos de Waldeck.*

Le 10, a lieu l'arrivée de Bouillé venant du Luxembourg où il s'est réfugié après le désastre de Varennes. Il est reçu par les princes et les Condé à la Résidence, et on l'écoute avec angoisse raconter les épisodes du drame où la royauté vient de sombrer d'une façon définitive. Beaucoup le plaignent de son insuccès sans blâmer sa conduite, mais il en est d'autres qui se montrent plus réservés et on remarque l'extrême froideur que lui témoigne, le prince de Condé.

De brillantes réceptions et de pompeuses cérémonies se repètent pendant plusieurs jours, tandis que les deux princes et la princesse s'installent dans leur nouvelle résidence. Monsieur se réserve toute l'aile droite du château. Madame choisit le rez-de-chaussée de l'aile gauche pour elle et sa maison dont fait partie, bien entendu, Mme de Balbi, et le comte d'Artois se loge au-dessus de sa belle-sœur au premier étage. La grande salle des fêtes du pavillon central du château sépare les appartements réciproques du comte et de la comtesse de Provence.

En même temps, les princes donnent des ordres minutieux pour le règlement de chaque our. Le grand lever a lieu à 10 heures; à 11 heures, messe; à midi, déjeuner; à 6 heures, dîner; le soir, à 11 heures « limonade et lait

d'amande »[1]. Pour l'organisation intérieure de leurs maisons, le bon Électeur a pris soin d'épargner tout souci à ses neveux en prenant à sa charge la dépense presque complète. Le linge, l'argenterie, le gibier, la viande, le pain, le vin de table, le bois, le charbon, le fourrage sont fournis par lui; il entretient à ses frais dix personnes de service à Schönbornlust, et s'engage en outre à fournir les chevaux de poste[2] qui assurent les perpétuelles communications entre le château et la ville.

Ces énormes dépenses que Clément-Wenceslas a consenti à prendre à sa charge vont s'élever en peu de temps à un chiffre colossal. L'Émigration, en effet, qui se continue régulièrement depuis deux ans, prend tout à coup un nouvel essor et augmente en peu de temps dans des proportions fabuleuses. L'arrivée de Monsieur hâte les retardataires et décide les hésitants; son évasion a été le signal d'un départ général, on émigre en masse, non seulement de Paris, mais du fond de toutes les provinces, et c'est à Coblentz qu'on accourt

1. *Denkwürdigen und nützlichen Orheinischen Antiquarius Abteilung III, Band II, n° 150*; Coblentz.

2. Montgaillard. *Histoire secrète de Coblentz pendant la Révolution des Français*. Londres 1795.

en foule se grouper autour des deux princes, avec un enthousiasme sans cesse croissant.

Il faut nécessairement enrégimenter sans tarder tous ces volontaires qui viennent offrir leurs services, et s'occuper de l'organisation des divers corps. Le premier soin des frères de Louis XVI a été de créer pour chacun d'eux des maisons militaires plus fastueuses et plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été à Versailles.

Les gardes de corps de Monsieur ont l'habit rouge, le gilet blanc, les épaulettes avec les aiguillettes d'or, et la culotte bleu de Roi avec la botte montant jusqu'au dessus du genou. Les gardes du comte d'Artois ne leur cèdent en rien pour l'élégance de l'uniforme : ils portent l'habit vert galonné d'argent à parements et collet cramoisis.

Il y a la garde à pied et la garde à cheval et c'est le comte d'Avaray et le comte Charles de Damas[1] qui en sont nommés commandants. Nombreux également sont les officiers attachés à la personne des deux princes : parmi les adjudants généraux on voit figurer les noms de MM. de Virieu, de Nesles, de Crenay, de Fumel, de Cossé,

1. Joseph-François-Louis-César-Charles, comte de Damas, né en 1758, mort en 1829. Devenu lieutenant général et pair de France sous la Restauration. Il avait épousé en 1779, Louise-Aglaé Andrault de Langeron.

de Malsaigne, et, parmi les aides de camp, MM. de Béthune, de Contades[1], de Polastron[2], de La Force[3], de Lamoignon. Toutes les petites villes Rhénanes deviennent les conquêtes de l'émigration. A Trèves, les troupes de celle-ci sont plus nombreuses que celles de l'Électeur et il en est de même à Mayence, occupée par les troupes du prince de Condé.

A Mayence, l'armée royale ne comprend pas moins de 25,000 hommes. C'est un envahissement véritable. Aux gardes du corps des deux princes viennent s'ajouter les dragons de la couronne, et les légions de Mirabeau et de Polignac. Une compagnie spéciale pour chaque province se compose des gentilshommes qui en sont originaires et on compte encore, avec les compagnies rouges et les gardes françaises, nombre d'autres régiments nouvellement formés.

Ces nouveaux corps portent un habit bleu de roi à boutons d'or ornés de fleurs de lys, avec collets et parements rouges. On y rencontre même des femmes : le comte de Neuilly cite Mme de La Houssaye, « grande et forte comme un homme », qui trouva la mort sur le champ de

1. Auteur des *Souvenirs*.

2. Voy. le 1er tome des *Reines de l'Émigration* : Denys-Gabriel-Adhémar, comte de Polastron, mari de la favorite du comte d'Artois.

3. L'aîné des frères de Mme de Balbi.

bataille après avoir fait longtemps et courageusement le coup de feu aux côtés de M. de La Houssaye. Mais ce n'était pas de tels soldats qui motivaient le reproche du sévère chevalier de Bray : « Il y a trop de femmes à Coblentz ! »

Tous ces brillants uniformes, du reste, ne sont pas des habits de parade et tous ceux qui les portent n'ont qu'un désir, c'est de les étrenner sur un champ de bataille. Chacun aspire au moment où on entrera en campagne et brûle de voir commencer les hostilités. Dans ce monde inquiet[1], impatient d'action et de revanche, les plus fausses nouvelles circulent et trouvent créance. Le bruit s'étant répandu un jour de l'heureuse évasion du Roi, ce fut aussitôt une allégresse sans mélange et un déchaînement d'enthousiasme impossible à rendre « la ville entière était en émoi », nous raconte le comte de Neuilly dans ses *Mémoires*, « on s'appelait, on se parlait, chacun contait la nouvelle et l'embellissait. » Aux cris interrompus de : Vive le roi, on se précipite chez les princes : « Là, dit encore Neuilly[2], on faisait des malles, on chargeait des voitures, on se pres-

1. *Souvenirs du baron de Frénilly*, page 149. Publié par Arthur Chuquet. Plon-Nourrit, in-8°, 1908.

2. *Souvenirs du comte de Neuilly*, page 47.

sait, on se poussait, et nous apprîmes que les princes étaient chez l'Électeur où nous allâmes aussitôt. Les salons y étaient pleins, comme le spectacle à une première représentation. Un quart d'heure après, les princes parurent : l'Électeur, ainsi que sa sœur, entrèrent après eux. Monsieur, l'air rayonnant de bonheur, nous confirma la nouvelle et nous dit que, dès que le courrier qu'il attendait serait arrivé, son frère et lui partiraient pour aller joindre le Roi, et qu'immédiatement après, l'armée se mettrait en marche. Des transports, des acclamations de joie lui répondirent. Oubliant les lois du respect, de l'étiquette, on se précipita au cou des princes qui se prêtèrent avec indulgence à ces démonstrations; ils furent embrassés par tous ces gentilshommes.

» L'Électeur ne l'échappa pas non plus. Il n'y eut pas jusqu'à la princesse, toute vieille et laide qu'elle était, qui ne fut baisée et rebaisée. Jamais, elle n'avait dû se trouver à pareille fête! »

Mais, le lendemain, le courrier apportait à Monsieur un démenti à l'heureuse nouvelle. C'était encore une illusion envolée et il en fut, hélas, trop souvent ainsi! Cependant, malgré tout, le sentiment du devoir, la courageuse obstination dan la fidélité soutenaient les émigrés, enflam-

maient leur courage et les rendaient prêts à tout tenter et à supporter toutes les épreuves.

Si l'union était complète pour acclamer les princes, elle se manifestait moins dans les rangs de l'armée royale. Toutes ces compagnies, entièrement composées de gentilshommes et d'officiers accourus pour être soldats, manquaient d'entente. L'obéissance était difficile à obtenir. On ne marchait bien qu'au feu, tous étaient prêts à se battre mais voulaient ignorer les corvées et se dispenser des obligations pénibles que jamais, jusque-là, ils ne s'étaient astreints à remplir.

En même temps qu'ils ont apporté à l'étranger leurs passions et leurs exigences, ils n'ont abandonné ni leurs goûts ni leurs habitudes, et Coblentz se métamorphose en un petit Versailles car les femmes ont suivi leur mari ou leur amant et continuent le jeu des intrigues. La cour de Louis XVI et de Marie-Antoinette est vide et délaissée, celle qui se forme autour des princes devient au contraire, en quelques jours, nombreuse et brillante. « Jamais, nous dit d'Avaray, à l'époque la plus florissante du règne, l'affluence n'avait été aussi grande. »

C'est avec une sévérité de plus en plus grande qu'on juge les retartadaires et l'appellation méprisante de « monarchien » appliquée à ceux qui con-

tinuent à fréquenter les Tuileries deviendra bientôt l'épithète la plus injurieuse. « Mon fils », écrira le maréchal de Broglie [1] à son fils Victor [2], resté en France, qui cherche à lui faire approuver ses idées libérales, « si les coups de bâton pouvaient s'écrire, vous liriez ma lettre sur votre « dos! [3] »

Mais, si Coblentz est devenu le quartier général de l'émigration et si, à l'instigation des deux princes, la capitale de l'Électeur Clément-Wenceslas devient peu à peu un petit Versailles, ce n'est point parce qu'elle rappelle son architecture et ses splendeurs. La ville est petite et vilaine, et, à l'exception de la rue du Rhin, de la place Verte et du quai du Rhin, les rues sont tristes, obscures et étroites. Un pont volant circule perpétuellement entre les deux rives du Rhin, on s'y fait transporter à pied, à cheval et èn voiture.

Au delà du fleuve, sur une grande place s'élève la résidence dont la façade principale com-

1. Victor-François, duc de Broglie, né en 1718, nommé maréchal de France à 42 ans, ministre de la guerre en 1789, mort à Münster en 1804, âgé de 86 ans.

2. Claude-Victor de Broglie né en 1758 qui fit la guerre d'Amérique comme colonel en second du régiment de Saintonge. Député de la noblesse il s'était réuni au Tiers État et votait avec le parti libéral. Maréchal de camp à l'armée du Rhin il se vit bientôt destitué comme suspect, puis arrêté, condamné à mort et guillotiné à 37 ans le 27 juin 1794.

3. *Tagebuch des Kurfürstlichen Oberhofmarschalls Grafen von Waldeck.*

mande le cours du fleuve. Un escalier monumental, aux majestueux degrés de marbre[1], descend jusqu'à la rive au milieu de jardins et de parterres qu'encadrent de chaque côté d'épaisses masses de verdures. Nouvellement construit sur les plans de l'architecte français Peyre, c'est un immense palais qui rappelle Versailles par son aspect pompeux et ses vastes proportions. Un haut portique à huit colonnes ioniques occupe le corps central et vient rompre la monotonie de cette longue construction à deux étages percés chacun de trente-sept fenêtres, couronnée de balustres et terminée à ses extrémités par deux ailes importantes. L'aménagement est des plus luxueux et Clément-Wenceslas, qui a présidé à sa construction, pour remplacer l'ancien Burg, datant du XIII[e] siècle, l'occupe seulement depuis 1786[2].

A part ce luxueux palais et quelques beaux hôtels que possèdent les grandes familles de l'Électorat, les habitations sont modestes et dépour-

---

1. Cette décoration a été modifiée lors de l'établissement du quai qui borde le Rhin.

2. Le château avait été commencé en 1778; malgré ses successives tranformations, son aspect est resté à peu près le même qu'autrefois. Aménagé en hôpital en 1794, il devint plus tard une caserne jusqu'à ce que Guillaume I[er] lui rendit sa première destination, « Kaiser Schloss » après l'avoir fait restaurer en 1845 par l'architecte Stuber. Il a été longtemps habité par l'impératrice Augusta laquelle un monument commémoratif a été élevé à Coblentz.

vues de tout confortable. Pour loger le flot d'émigrés toujours grandissant, les petits bourgeois de la ville se hâtent de faire aménager dans leurs appartements des chambres qu'ils s'empressent de louer aux nouveaux arrivants.

On en est encore aux beaux jours de l'Émigration, on est si plein de foi dans l'avenir, si assuré d'un succès prochain que nul ne songe à marchander ou à se plaindre du prix élevé des loyers et de la cherté de la vie. Pour 25 carolus par mois, on se procure le loyer, le coucher et le linge ; les petites bourses trouvent à se loger dans des conditions plus modestes pour 20 et même pour 10 carolus; mais les grands seigneurs doivent se résoudre à payer des prix bien autrement élevés; pour Mme de Polastron, qui a une très belle maison chez M. Grant, la pension s'élève à 40 carolus. Et il en est de même pour Calonne logé chez Sugel dans le quartier du Rhin[1]. Tout cela n'est rien auprès du prix des hôtelleries, et l'hôtel Bellevue, qui vient de s'ouvrir près du pont du Rhin, a des tarifs si élevés que l'ancien ministre de Louis XVI a dû renoncer à l'habiter.

Les domestiques deviennent introuvables et on donne des gages très élevés à tous les « maître

1. Al. Dominicus. *Coblenz unter dem letzten Kurfursten von Trier Clemens Wenceslaus.*

Jacques » et à toutes les soubrettes allemandes qui comprennent quelques mots de français [1]. Le bois, le charbon se vendent au poids de l'or et les moindres denrées atteignent un prix inabordable. C'est que l'affluence augmente chaque jour et qu'en quelques mois, de juin 1791 à février 1792, trois mille Français sont venus prendre domicile dans la ville [2].

Mais si le commerce trouve son compte à cette subite augmentation de population, la moralité et la tranquillité n'y gagnent guère; les jeunes seigneurs ont apporté de Versailles des mœurs relâchées, des allures insolentes, des habitudes de débauche et une indifférence religieuse auxquelles sont peu faits les habitants de Coblentz. Les duels se multiplient et toutes les nuits les rues sont le théâtre de quelques rixes. Beaucoup de séduisants jeunes nobles vont semer le déshonneur dans des familles respectées et, dans un plus humble milieu, on voit se produire les mêmes fâcheuses aventures. Les valets venus de France suivent les traces de leurs maîtres ! [3]

Le bon Électeur gémit de pareils désordres,

---

1. Christian de Stramberg. — Coblentz.

2. Rapport du maire de la ville de Coblentz. — Ch. de Stramberg.

3. Al. Dominicus. *Coblentz unter Clemens Wenceslaus*.

et s'afflige de voir que l'exemple part de haut; mais, lorsqu'il se hasarde à risquer timidement quelques observations sur l'attitude du comte d'Artois près de M[me] de Polastron, on lui répond que jamais le prince n'a été plus rangé que depuis qu'il a une maîtresse en titre. Clément-Wenceslas est trop indulgent du reste pour tenir rigueur à ses neveux, il leur pardonnera leurs faiblesses et continuera à leur ouvrir sa bourse et à leur donner sans compter. Lorsque, après leur départ, il devra dépenser 60,000 francs pour remplacer 800 douzaines de serviettes disparues et commander une nouvelle argenterie dont une centaine de couverts ont été égarés à Schönbornlust, il ne se plaindra même pas de ce prodigieux gaspillage domestique. Son unique but est au contraire non seulement de leur venir en aide, mais de les combler de toute manière et d'aller au-devant de leurs désirs. Pour tous les Français, en effet, il supprime les octrois, et les péages et, lorsque le poisson devient trop cher, il donne une dispense générale du maigre pour tout le carême.

Il n'est pas d'attention que Clément-Wenceslas n'ait pour ses deux neveux et, deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche, il donne une grande réception à laquelle se rendent tous les Français marquants réfugiés dans la ville.

Au jour dit[1] on se rassemble à 7 heures du soir dans une très belle galerie où l'Électeur fait bientôt son entrée avec le comte de Provence et le comte d'Artois. Tous trois font le tour du cercle, parlant à toutes les femmes et disant à chacun un mot gracieux. Au bout d'un quart d'heure, ils se mettent au jeu. Il y a généralement trois parties, le comte d'Artois joue à l'hombre avec la princesse Cunégonde, puis l'Électeur, le prince Xavier et Monsieur font les deux autres parties qui sont « des tressept médiateurs », avec les ministres, les ambassadeurs et leurs femmes. Les dames s'installent en cercle, assises autour des princes et on leur passe des verres de sirop, d'orgeat et de limonade. L'usage, du reste, veut qu'on aille faire sa cour à chacun des princes en allant se placer près de leur table, les femmes peuvent venir s'asseoir, mais les hommes restent debout; puis, lorsqu'on y est resté une demi-heure environ, on fait une profonde révérence à l'Électeur et à la princesse et l'on va en faire autant aux autres. On se retire alors, soit dans les salons où l'on ne joue pas, soit dans la galerie où l'on va faire une visite à la « Dame de Cour » qui se tient à une table à l'autre bout de la salle.

1. *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'émigration : Adelaïde de Kerjean, marquise de Falaiseau.* Paris, Plon, in-8°.

Derrière le cercle de femmes assises, c'est une affluence de Français qui se pressent et se précipitent pour voir les princes « avec un intérêt et une curiosité attendrissante ». Les princes sont en uniforme, et toute la Cour est de même, ils se montrent avec tous « d'une honnêteté extrême et pleins d'affabilité ».

Le mardi, c'est le tour des princes qui, ce jour-là, donnent à dîner chez eux et reçoivent immédiatement après. On se rassemble à deux heures, les princes arrivent, font leur tournée, puis on passe dans la salle à manger. L'usage est de ne se point servir et de prendre ce qu'on vous apporte à chaque instant, un plat vous est présenté par des valets de pied dont le nombre est calculé de façon à ce qu'il y en ait au moins un pour deux convives, après le dîner, on passe dans une autre salle pour y prendre le café.

Chez les princes, il y a moins de gravité que chez l'archevêque, on parle davantage, on a l'air plus chez soi. Après le dîner et le café, on se met au jeu, la foule arrive, et on présente les hommes et les femmes qui ne l'ont pas encore eté.

Car, en arrivant à Coblentz, le premier soin de chaque émigré est de se faire présenter à Leurs Altesses Royales. Le maréchal de la Cour, Schmitz, est chargé de viser tous les passeports à l'arri-

vée et de prendre les dispositions nécessaires[1].

Avec le comte de Provence, dont la dignité conserve toujours une certaine hauteur, cette formalité se fait rapidement : « C'est bien » se contente-t-il de dire généralement, avec un signe de tête approbatif, et parfois il ajoute : « Je suis bien content de vous revoir ici ».

Avec le comte d'Artois, porté davantage à la familiarité, la réception est plus cordiale. Le prince se laisse aller aux manifestations de bonté de son cœur et a souvent des mots aimables : « C'est avec grand plaisir que j'ai signé votre brevet », dit-il gracieusement, ou encore : « Vous ferez comme les vôtres, j'en suis certain ». Ces paroles sont les plus précieux des réconforts ; le comte d'Artois est adoré, sa figure ouverte, son air affable et ses mots heureux entraînent vers lui. Monsieur, plus imposant et plus froid, n'excite pas autant d'enthousiasme. Quant à l'archevêque, il a pour ses deux neveux une égale tendresse, et il règne entre eux trois la plus parfaite harmonie.

Le samedi, on s'assemble chez le grand chambellan, qui a une très belle maison sur la Moselle ; on y voit tous les Allemands et la plupart des Français.

Pour les matinées, on les passe chez soi ; dans

---

1. *Journal du comte Boos de Waldeck.*

la journée, on se promène à pied ou à cheval sur la route de Bonn, comme au bois de Boulogne et aux Champs-Élysées, ou bien on se rend au café du Sauvage ou aux Trois-Couronnes, où se débitent les cancans et où se racontent toutes les nouvelles.

Là, dans l'inaction et l'ardeur des causeries, les esprits s'exaltent, on voue à l'exécration les « monarchiens royalistes » d'esprit modéré et on acclame le comte d'Artois qui personnifie les revendications et les tendances « des irréconciliables, on se raconte les derniers bons mots et les plus récents scandales, car, même dans l'exil volontaire, la chronique ne chôme pas. Le soir, on se réunit pour souper, mais les hommes y sont toujours en majorité et le repas se ressent de la rigueur des temps, car le menu est fort simple, il se compose d'une omelette, d'une salade, d'un plat de poisson ou de viande et deux plats de dessert.

La misère générale va bientôt faire du reste, réduire encore ce modeste ordinaire, mais, à ce moment, c'est la période joyeuse de l'émigration et tout ce monde insouciant et léger ne soupçonne pas même un instant les tristesses et les douleurs que l'avenir lui réserve.

Nombre de jolies femmes sont là qui rouvrent leur salon, Mme de Caylus, Mme d'Autichamp, la duchesse de Guiche, la princesse de Nassau,

Mme de Calonne, Mme de Poulpry et Mme de Lage. Chez toutes, on rit, on cause avec insouciance, le salon des deux dernières compte parmi les plus recherchés. Aucun prince n'en fait la gloire, mais M. de Calonne[1] le fréquente assidûment. « Il était difficile, a dit de lui Mme de Boigne[2], d'être plus aimable, meilleur enfant, plus léger et plus menteur. » Mais il semble qu'à la Cour de l'Électeur, on ne lui ait pas trouvé ces qualités de séduction et de charme. « Il arriva, dit le comte de Waldeck, avec sa femme[3] et sa sœur Mme de Valicourt, accompagnée de ses deux filles merveilleusement belles. Près d'elles, leur oncle, si laid, fit l'effet d'une vieille momie ou tout au moins d'un automate de papier mâché[4] ».

Certaines belles dames pourtant se montraient moins sévères que le grand maréchal de la Cour de l'Électeur : régulièrement chaque soir l'ancien

1. Charles-Alexandre de Calonne, né en 1734, à Douai. Contrôleur général des finances en 1783; après l'Assemblée des notables en 1787, il est forcé de révéler le déficit qu'il avait jusque-là dissimulé et il est exilé en Lorraine. Il émigre à Coblentz, puis en Angleterre et ne rentre en France que sous le Consulat. Il mourut à Paris en 1802. Sa légèreté et sa faiblesse sont suffisamment connues pour qu'il soit superflu de les rappeler ici.

2. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, tome I, page 135.

3. Madame de Calonne, née Marquet, était veuve depuis 1786 de Joseph Micault d'Harvelay lorqu'elle épousa à Londres en 1789, Ch.-A. de Calonne.

4. *Journal du grand maréchal de la Cour, comte de Waldeck.*

ministre vient s'étendre nonchalamment entre ses deux admiratrices et y mentir à plaisir. On l'écoute et l'on rêve... On va rentrer en France, on franchit la frontière; aux premières sommations, les villes ouvrent leurs portes et Paris reçoit les vainqueurs avec des acclamations enthousiastes! On ne s'arrête pas longtemps dans la capitale, c'est à Versailles qu'on accourt et, bien plus que de replacer le Roi sur son trône, on s'occupe à restaurer Mme de Polignac dans son salon, à rendre la direction des affaires à M. de Calonne et à organiser des fêtes au Petit-Trianon!

Bien entendu, le jeu fait aussi les frais des longues soirées, on joue avec fureur. M. de Contades, qui allait souvent chez Mmes de Poulpry et de Lage, nous en donne l'attestation : « Nous sortions avec ces dames pour aller jouer chez Mme de Balbi, mais là, je perdais tout mon mérite. J'étais plus complaisant pour les accompagner à Paris en rêve que pour leur laisser gagner mon argent en réalité. Là, j'étais un homme détestable. D'une main, je leur montrais froidement un quinze qu'elles m'avaient laissé faire en premier et, de l'autre, je prenais leur enjeu. Elles me regardaient avec des yeux terribles, et empruntaient trois louis pour courir après les autres. Quand elles avaient épuisé toutes leurs

ressources, M. le comte d'Artois paraissait sur la scène jouant très bien et très heureusement. Presque toujours il réparait leurs pertes et leur gagnait quelque chose au delà. J'ai vu une fois Mme de Lage, tout en jouant dans la chambre de Monsieur, qui était malade, parler politique, lui donner des conseils et lui faire part de ses plans personnels de rentrée en France. Sa politique impertinente eut un mauvais succès, car Mme de Balbi, avec l'avantage qu'elle avait sur elle à tous égards, lui fit sévèrement comprendre l'inconvenance de ses propos. [1] »

Jeu, intrigue, amourettes, c'était en somme les plus grandes préoccupations de bien des émigrés à qui, nécessairement, la situation ne pouvait apparaître sous son jour véritable et que la présence des « jolis oiseaux » de Versailles devait entretenir dans toutes les illusions.

Mais sur cette petite cour de Coblentz, il est une femme qui règne en souveraine, devant la volonté de laquelle, bon gré, mal gré, tout le monde s'incline, c'est Mme de Balbi chez qui, chaque soir, tout Coblentz se réunit et du salon de laquelle on voit sortir l'opinion toute faite.

Le comte de Neuilly nous a donné, dans ses

---

1. *Souvenirs du comte de Contades*, p. 27.

Mémoires, un curieux tableau des soirées de la favorite [1] :

« Je m'étais lié intimement, dit-il, avec deux jeunes gens à peu près de mon âge, les comtes de Piré et de Balbi. Nous passions ensemble tous les moments dont nous pouvions disposer, Piré servait dans les gardes du corps du Roi, avait l'habit bleu, parements, revers et collet rouges galonnés. Balbi était dans les gardes de Monsieur, avec l'habit rouge, le reste bleu de roi et galonné comme nous. Comme je l'ai dit, mon uniforme était vert. Nous étions tous trois assez jolis garçons; on nous nommait les inséparables; plaisirs, folies, tout était commun entre nous. La destinée a traité chacun de nous d'une manière différente. Piré, rentré en Bretagne, à l'issue de la guerre des Chouans qu'il a faite, prit du service, fut distingué par Bonaparte et devint lieutenant général. En 1814, il fut détaché, avec un corps volant, pour s'emparer de la personne de Monsieur, comte d'Artois. Cette mission, qui n'eût pas échoué si le succès n'eût dépendu que de sa volonté, m'éloigna de lui. En 1815, je le rencontrai, mais je ne voulus pas le revoir. Balbi a mal fini [2]

1. *Souvenirs du comte de Neuilly.*

2. On verra plus loin ce qu'il faut penser de cette affirmation.

après avoir mangé tout ce qu'il avait, il a fait des bassesses, est devenu forban, et a péri misérablement, je ne sais où, dans un naufrage ou un combat.

» Il était alors l'enfant gâté de sa mère, chez laquelle il nous attirait fréquemment. Il y avait toujours un excellent souper et Monsieur n'y manquait jamais. On y était fort gai. Je finis par y passer presque toutes mes soirées.

Tous les soirs, quand la comtesse de Balbi avait fait son service auprès de Madame, elle rentrait chez elle où sa société s'assemblait. Mais d'abord, elle changeait de toilette; on la coiffait près d'une petite table, qu'on apportait d'une pièce voisine; on lui passait ses robes, et même sa chemise, en notre présence; c'était reçu et cela nous paraissait si naturel que nous n'y pensions même pas. Je dois dire que, malgré mes yeux assez vifs, je n'ai jamais rien vu de plus que si elle avait eu autour d'elle dix paravents. Nous étions là, Piré, Balbi et moi, petits garçons sans conséquence, bien que portant l'uniforme, et des hommes déjà; mais Monsieur y était aussi, et n'y faisait pas plus d'attention que nous. D'ordinaire, il demeurait le dos tourné, assis dans un fauteuil devant la cheminée, la main appuyée sur sa canne à pommeau, dont l'ombre, lors-

qu'on la projetait en silhouette, formait le profil de Louis XVI. Il avait la manie de fourrer le bout de sa canne dans son soulier. Pendant la toilette de M[me] de Balbi, qui durait à peine dix minutes, la conversation suivait son train. Elle continuait sur le même ton familier et gai, après l'arrivée de M. d'Avaray, du comte de Vérac[1], et du très petit nombre d'habitués admis à ces soirées. On parlait spectacles, musique, nouvelles de Paris, chansons, fatras, chronique scandaleuse. Monsieur contait des anecdotes d'une manière ravissante, et savait gazer ce qu'elles avaient quelquefois de graveleux. On jouait à des jeux d'esprit, on remplissait des bouts-rimés et Monsieur voulait que nous fissions comme les autres; on faisait une lecture, quelquefois c'était mon tour. Je lisais bien; je le tenais de ma mère qui lisait en perfection. Monsieur me passait le

1. Le comte César de Vérac avait épousé M[lle] de Vintimille, fille du comte de Vintimille, chevalier d'honneur de la comtesse d'Artois qui avait obtenu pour son gendre la survivance de sa charge. Il suivit la princesse en émigration et à la Restauration devint gentilhomme de Monsieur puis de Charles X.

Il mourut le 10 février 1838. Il était le frère du marquis Armand de Vérac né en 1768 capitaine des carabiniers royaux avant la Révolution et marié à M[lle] de Noailles. Ce dernier mourut en 1858 pair de France et gouverneur du château de Versailles.

Ces deux frères étaient fils du marquis Olivier de Vérac, né en 1743 mort, en 1828, lieutenant général, qui se distingua également par ses talents et sa fidélité à la cause royale, comme militaire et comme diplomate.

livre : « Achille lis-moi cela. » Parfois il fallait faire des vers et Son Altesse Royale daignait nous donner des leçons de prosodie. On tirait les sujets au sort. Un soir, il m'arriva de terminer assez heureusement ma pièce par du latin dont la rime était juste et faisait bon effet. Je fus surpris de la satisfaction qu'en montra Monsieur. Il me la fit relire, la lut lui-même tout haut et me baisa sur le front. De ma vie je n'ai été si honteux! »

Citons, après le récit de M. de Neuilly, qui fait revivre si nettement à nos yeux les usages oubliés d'un monde disparu, citons l'appréciation flatteuse que porte Hyde de Neuville, dans ses mémoires, sur Anne de Caumont-La Force :

« Quelques femmes aimables et charmantes régnèrent dans la petite cour des princes par l'autorité et l'attrait de leur esprit. On retrouvait parmi elles le parfum et la tradition intacte de l'ancienne société française, et je dus à l'intimité à laquelle elles m'admirent un aperçu de cette cour de Versailles que je n'avais pas connue... Je vis très souvent la comtesse de Balbi, dont l'esprit fin et charmant est connu par l'empire qu'elle exerca sur Louis XVIII. Je n'ai pas souvenir d'un commerce plus agréable que n'était le sien par la variété et l'entrain qu'elle

y portait. C'était une de ces personnes qui tiennent la place de plusieurs par le mouvement qu'elles jettent autour d'elles.

» Mme de Balbi secouait le poids de l'exil et le portait légèrement... »

» Le comte de Las Casas,[1] officier de marine ayant pris part au siège de Gibraltar en 1782, admis à monter dans les carrosses du Roi, arrivé des premiers à Worms, était reçu chez la comtesse de Balbi. Il nous donne également un aperçu du protocole mondain d'alors en nous disant que « son nom était sur la liste choisie de la comtesse de Polastron » et il fait impartialement, en homme à la mode admis à tous les plaisirs de la meilleure société, l'éloge de ces deux salons où « se rencontraient tous ceux qui avaient des prétentions au bon goût, à la faveur et à l'élégance. »

» Les princes français étaient dans leurs chaînes », ajoute-t-il, et il ne se trompe pas en concluant que « les mémoires du temps parleront de ces dames, dont l'une était spirituelle, aima-

---

1. Don Simon de Las Casas, né en 1742, mort en Espagne à Valdagno le 27 novembre 1798. Attaché au ministère d'état à dix-huit ans en 1760, secrétaire d'ambassade à Vienne en 1763, attaché aux affaires étrangères à Madrid en 1774, envoyé extraordinaire à Berlin en 1782, ministre à Naples en 1785, ambassadeur à Venise le 28 février 1786 et à Londres le 8 février 1795.

ble, gaie, aimant l'éclat, et l'autre douce, mo deste réservée, silencieuse ».

Nous avons vu Mme de Balbi admonestant vertement Mme de Lage lorsqu'elle se permet de parler politique avec le comte de Provence et de lui soumettre ses idées personnelles sur les événements; c'est que, favorite déclarée, elle prétend exercer son autorité sans partage.

Altière et impérieuse, habituée à voir tout céder devant elle, elle n'entend partager avec personne l'influence toute puissante qu'elle exerce sur son royal amant et écarte avec un soin jaloux tous ceux qui lui portent ombrage.

Il est quelqu'un, pourtant, à Coblentz, dans l'entourage du prince dont elle voit grandir la faveur sans pouvoir l'empêcher, c'est le comte d'Avaray auquel le comte de Provence prodigue les marques d'affection et de reconnaissance depuis qu'il l'a aidé à perpétrer son évasion. Anne de Caumont s'en émeut : sa perspicacité habituelle ne l'a pas trompée, nous verrons plus tard que celui que Monsieur appelle « son libérateur » finira par la supplanter dans son esprit et par amener sa disgrâce complète.

M. d'Avaray a raconté lui-même dans quelles circonstances il se trouva en rapport avec Mme de Balbi. N'ayant que sa solde de colonel, obligé, à

son retour de Gibraltar, de s'équiper pour aller prendre possession de sa nouvelle garnison et n'en possédant pas les moyens, il songea à demander l'appui de la comtesse :

« Elle me reçut à merveille, écrit-il[1], avec une obligeance et une grâce parfaites. A peine y avait-il quelques jours que je lui avais parlé, que Monsieur m'envoie chercher, me remet avec cette bonté qui lui est propre un portefeuille renfermant mille louis en billets de la caisse d'escompte et me dit, d'un ton qui centuple le bienfait : « Que ne le disiez-vous, jeune homme? » Le mois prochain vous toucherez encore cinq » cents louis ». Je baisai la main protectrice de mon maître et courus chez Mme de Balbi pour lui exprimer ma reconnaissance en reportant tout à elle... Dès ce moment, je lui rendis plus par affection que par devoir. Je fermai les yeux sur ses défauts pour ne les ouvrir que sur ses qualités. Je ne la vis plus que sensible, obligeante, fière, courageuse, et, si c'était en vain que je cherchais en elle la grâce, la douceur, les vertus sans lesquelles il n'est pas de femme aimable et attachante, je m'appliquai à y trouver toutes celles

1. Les fragments de mémoires cités ci-après proviennent des papiers Blacas. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1904, *Autour d'un mariage princier*, par Ernest Daudet.

qui constituent un grand caractère et, en vérité, c'était souvent avec succès. Le comte d'Hautefort, notre ami, servait encore à resserrer une intimité que les habitudes de la vie de Monsieur rendaient chaque jour plus nécessaire. Il n'y avait plus de mérite, d'ailleurs, à se trouver sans cesse chez Mme de Balbi. La mode s'était déclarée pour elle. Elle voyait la meilleure compagnie en hommes et en femmes, et sa maison, dont elle faisait les honneurs d'une manière noble et aisée, était devenue des plus agréables de Paris. Ne voulant pas m'en tenir à lui rendre des soins dont elle pouvait se dispenser de me savoir gré, je l'accompagnai bientôt dans un voyage qu'elle fit en Angleterre. Enfin, cette liaison de nécessité, d'habitude et de société était telle alors, qu'il n'a pas tenu à moi qu'elle n'en soit devenue une d'amitié sincère. »

D'Avaray n'avait à cette époque, d'après ses propres aveux, que 1,000 francs à manger par an; Anne de Caumont, conquise par la jolie figure et les bonnes façons de ce jeune homme de dix-huit ans qui appartenait à une des meilleures familles du Midi [1], lui avait tout de suite porté

1. Antoine-Louis-François de Bésiade, comte puis duc d'Avaray, fils du comte d'Avaray, député aux États généraux de 1789, et de

intérêt. Plus d'une fois par la suite, elle dut regretter de s'être laissée entraîner vis-à-vis de ce futur rival aux sentiments d'obligeance et de dévouement qui faisaient le fond naturel de son caractère lorsqu'elle n'avait ni vengeance à exercer ni grief à faire valoir.

La favorite et le favori n'allaient pas tarder à entrer en antagonisme et ce dernier prévoyait sans doute déjà la possibilité d'un conflit quand il écrivait les lignes suivantes, empreintes d'une certaine émotion, peut-être involontaire :

« Les années s'étaient écoulées ainsi. Une plus grande habitude de se voir, des amis communs, point d'exigences d'un côté, beaucoup d'attentions de l'autre, des goûts fort différents, mais jamais en opposition, un centre de réunions dont mon caractère connu m'obtenait l'approche sans causer le moindre ombrage, tout enfin concourait à resserrer le lien possible entre deux personnes qui ne se conviennent pas. Mme de Balbi, d'ailleurs, fatiguée sans cesse de soins intéressés, de sollicitations importunes, regardait sans doute comme

---

Sophie de Mailly-Nesle. Né en 1767, mort en 1810, à Madère, des suites de la maladie de poitrine qui le minait.

La maison d'Avaray, originaire du Béarn où elle était connue dès le XIIe siècle, a compté dans le cours des quatre dernières générations cinq officiers généraux, un brigadier des armées du Roi et un ambassadeur.

un repos la société d'un homme qui n'avait jamais rien à lui demander, et un défaut même de son caractère, que d'autres circonstances auraient rendu incompatible avec le sien, lui offrait peut-être un attrait de plus.

» Extrêmement violente et emportée, accoutumée à satisfaire tous ses caprices, Mme de Balbi n'était pas fâchée de trouver quelquefois la résistance même opiniâtre que je lui montrais sur la moindre proposition qu'elle voulait emporter d'autorité. Mais si, dans une position qui ne se rend pas redoutable, on peut par la résistance même, conquérir l'estime de la personne qu'on combat, il est probable qu'on s'attirera sa haine le jour où elle croira vous trouver le plus petit moyen de rivalité. C'est ce que l'expérience m'a trop bien démontré depuis. »

D'Avaray a raconté comment il fit lui-même cette expérience. Il s'était attaché à une jeune femme douce, belle et qu'il aimait tendrement. Ce fut au sujet de cette personne inoffensive qu'éclata l'orage :

« Un matin que j'assistais, raconte-t-il, avec cinq ou six hommes à « *la chemise blanche* » de Mme la comtesse, voulant à tout prix amener une chose désagréable pour moi, elle tourne la conversation sur les femmes, juge leurs diffé-

rents agréments, compare l'une à l'autre, et, enfin aboutit à me dire :

« — Vous ne me parlerez pas de Mme de ... Franchement, c'est une idiote! »

« Je n'avais, en effet, nulle envie d'en parler. La conversation avait été jusque-là vive. Je me sentais fort échauffé par quelques traits piquants qui avaient précédé celui-ci. Ce nom prononcé en imposa pourtant à ma vivacité naturelle. Je repris la discussion avec calme... »

Mais en défendant Mme de ..., il mit Mme de Balbi « hors des gonds et dans un tel emportement que Monsieur et la plupart de ceux qui étaient là crurent prudent de se retirer ».

D'Avaray suit le prince, lui expose les raisons de son attitude et obtient son approbation.

Le lendemain, tandis que Mme de Balbi « faisait sa toilette devant tout le monde, changeant si vite chemise, bas et robe que personne n'y voyait rien » — c'était la chemise blanche — d'Avaray veut s'expliquer, la fougueuse comtesse s'emporte aussitôt en présence de Monsieur, du comte de Hautefort et d'une femme de chambre.

« — Mais, Madame, dit alors d'Avaray, je pensais vous trouver plus calme ce matin et vous voir du moins reconnaître sans partialité qu'hier je ne suis pas un moment sorti de la mesure que la

bienséance et le respect exigeaient de moi. Il y avait des témoins, tout le monde n'a pas été aussi injuste que vous.

» — Je voudrais bien savoir qui aurait osé vous donner raison, répliqua la comtesse. »

Et d'Avaray de répondre :

« — C'est Monsieur! »

Il ajoute, il est vrai :

« Un volcan, un tourbillon de flammes, la tempête et la foudre ne sont pas plus violents et plus destructeurs. Les tables, les chaises, le bonnet, tout dans la chambre vole et se disperse. En vain l'auditoire effrayé cherche à résister au torrent.

« — Des chevaux, des chevaux! je veux m'en
» aller, s'écrie la bouillante favorite en courant
» comme une insensée, je ne supporterai pas un
» pareil affront! »

« Le danger était manifeste; c'était rester sur la mine après avoir mis le feu aux poudres. Chacun se retire à petit bruit et moi, tout le premier, je gagne la porte et me sauve... »

On se réconcilia, on fit même s'embrasser la comtesse et d'Avaray, mais une telle réconciliation n'était que feinte, d'Avaray devait prendre un peu plus tard une revanche éclatante.

CHAPITRE IX

LA REINE DE COBLENTZ

Le comte de Jaucourt. — Clair de lune. — Son portrait. — Une histoire de revenant. — Les verges et la clef des champs. — Récit de Mme de Genlis. — Les rapports de Mme de Balbi et de M. de Jaucourt. — Le comte de Romanzoff. — Influence de la favorite sur l'envoyé de la Russie. — La politique de Catherine II. — Les séquestres. — Ce qu'il en reste. — Idylle d'antichambre. — Les commissions de Coblentz. — Le rouge à un louis le pot — Fourreaux et pierrots. — Les épingles. — Les fanfreluches d'une jolie femme. — Riant avenir. — L'automne à Brunoy. — Mme de Balbi et les affaires. — Ambassadeurs et diplomates. — Départ de Schönbornlust. — Le Leyen-Hof. — Les trois Divinités. — Mme de Polastron. — La princesse de Monaco. — Son dévouement au prince de Condé. — Son désintéressement. — Prépondérance de la comtesse de Balbi sur ses rivales. — Les jalousies. — Reproches injustifiés sur son ingérence. — Jugement de Contades sur la favorite. — Salutaires conseils et heureuse direction.

Ce raccommodement n'était guère solide, car, si l'on s'en rapporte à d'Avaray, sa belle ennemie, tout en feignant d'oublier ses griefs, s'entendait avec M. de Jaucourt pour attaquer son crédit et lui nuire dans l'esprit du comte de Provence. On

n'a pas oublié les bruits qui avaient couru au moment de l'internement de M. de Balbi et le rôle qu'on avait prêté au brillant Jaucourt en cette circonstance. Nous avons vu également ce qu'il fallait en penser.

Douze ans s'étaient écoulés depuis cette aventure et la favorite toute puissante du comte de Provence avait conservé les meilleurs rapports avec son prétendu complice. Jaucourt faisait partie de l'intimité de Monsieur qu'il avait suivi à Coblentz ; M[me] de Balbi se trouvait avec lui en perpétuel contact et leurs relations semblaient empreintes d'une mutuelle sympathie. Il n'en fallait pas tant pour faire courir le bruit que la liaison n'avait jamais cessé et que Anne de Caumont avait continué ses faveurs à son ami d'autrefois.

Le beau Jaucourt[1], comme on l'appelait couramment, était du reste un de ces hommes dont on ne comptait plus, depuis longtemps, les succès ni les triomphes, et sa liaison avec M[me] de La

---

1. Armail-François, comte puis marquis de Jaucourt, d'une famille noble de Champagne remontant au IX[e] siècle. Colonel du régiment des Dragons de Condé avant la Révolution, il se montra d'abord favorable aux idées libérales. Député à l'Assemblée législative il s'opposa pourtant aux lois contre l'émigration et, incarcéré au 10 août, il ne dut son salut qu'à une évasion. Après avoir émigré, il rejoignit le comte de Provence, qui le nomma en 1814, ministre d'État et pair de France. Il accompagna le roi à Gand en 1815, et mourut au château de Presles en 1852.

Châtre[1] avait été précédée de beaucoup d'autres. Au prestige moral venaient s'ajouter les attraits physiques. On lui avait donné le surnom de « Clair de lune », et on le cite, dans les mémoires de l'époque, comme « ayant de l'esprit et de belles dents[2]. »

« Il avait, nous dit Mme de Genlis, une figure très agréable, visage rond, plein et pâle, des yeux noirs, de jolis traits, des cheveux bruns, négligés et dépoudrés; il ressemblait en effet à un clair de lune, sa taille était noble, il avait bonne grâce. Son caractère était excellent plein de droiture et de loyauté. »

Après avoir donné son portrait, Mme de Genlis nous fait le récit d'une singulière aventure dont il avait été le héros dans son enfance et qu'elle lui avait entendu raconter à lui-même.

Le jeune Jaucourt était âgé d'environ douze ans lorsqu'il vint retrouver son père dans un de ses châteaux où jamais, jusqu'à ce jour, il n'avait été amené. Conduit après souper dans la chambre

1. Marie-Charlotte-Louise-Perette-Aglaë Bontemps, fille de Louis Dominique Bontemps, premier valet de chambre du Roi et de Therèse Tissier, avait épousé en 1778 Louis-Claude, comte puis duc de La Châtre. Elle profita de la loi du divorce pour se remarier à François-Armail de Jaucourt. Née en 1802, morte à Presles en 1848.

2. Voyez le tome Ier des *Reines de l'Émigration* : Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron,

où il devait coucher, le jeune homme se déshabille, puis se met au lit en laissant allumée la lampe qu'on lui avait apportée. Il avait à peine, jusque-là, jeté un regard sur la chambre, où il pénétrait pour la première fois; il se mit alors à la considérer et ses yeux se portèrent machinalement sur les tapisseries à personnages dont la pièce était décorée. Celle qui se trouvait en face de lui représentait un temple dont les portes étaient fermées et, sur le haut du vaste escalier de l'édifice, on voyait un pontife, vêtu d'une longue robe blanche, qui tenait d'une main une clef et de l'autre une poignée de verges. Quel ne fut pas son étonnement en voyant tout à coup cette figure se mouvoir et descendre gravement les degrés. Parvenu dans la chambre, l'énigmatique personnage s'approcha de son lit et s'adressa à l'enfant, pétrifié de terreur : « Ces verges, lui dit-il d'une voix fort distincte, dans un temps prochain fustigeront un grand nombre; quand tu les verras s'agiter, n'hésite pas à t'éloigner et à prendre la clef des champs que voilà si tu veux échapper au danger. » Puis l'apparition s'éloigna, le grand prêtre remonta les degrés de son escalier et reprit sa place dans la tapisserie. Baigné de sueur froide, le jeune homme ne trouva que longtemps après la force d'appeler; et, lorsqu'il conta à son père

les détails de sa vision, celui-ci, loin de se moquer de lui comme il s'y attendait, l'écouta avec attention et lui avoua que, dans cette même chambre, bien des années auparavant, son propre père avait été témoin, devant la même tapisserie d'une scène non moins effrayante.

Puis, sans vouloir en dire davantage, il recommanda à son fils de garder le silence sur ce qu'il avait vu et fit brûler, le jour même, sous ses yeux, dans la cour du château, la tapisserie mystérieuse.

Arrivé à l'âge d'homme, M. de Jaucourt n'avait pas oublié les avertissements du personnage qui lui était apparu d'une façon si inattendue; partisan des idées libérales à la mode, il se montra favorable aux réformes tant qu'il put croire qu'elles ne tendraient qu'à l'extinction des abus et à l'égalité des droits entre tous les citoyens, mais il se prononça hautement contre la Révolution dès qu'il s'aperçut où tendaient les prétendues réformes. Les événements qui se précipitaient lui rappelèrent le rêve de son enfance et il pensa « que le moment de prendre la clef des champs était venu »; sans retard, il quitta la France et s'en vint rejoindre le comte de Provence.

---

1. *Mémoires de Mme de Genlis*, tome Ier, page 367. Paris, Ladvocat, 1825, 8 vol.

Aux avantages physiques qu'on nous a dépeint, s'alliaient chez le comte de Jaucourt de rares qualités d'intelligence et de loyauté. Il était en outre doué d'une grande douceur de caractère et, comme il n'avait jamais su, disait-on, résister à une femme, on ne s'étonnait pas de le voir obéir placidement à tous les caprices et aux injonctions souvent un peu tyranniques de Mme de Balbi qui se résignait difficilement à ne pas voir tout plier autour d'elle.

En tout cas, justifiée ou non, cette légende était accréditée à Coblentz où on ne mettait guère en doute une liaison dont chacun parlait déjà au Luxembourg et à Versailles; le seul sujet d'étonnement était que cette intimité se prolongeât aussi longtemps, et, qu'après tant de temps écoulé, la belle Anne de Caumont n'eût pas encore épuisé son caprice.

Tels étaient les propos des *Trois-Couronnes*, mais, bientôt, on crut remarquer que le crédit de Jaucourt était en baisse et qu'il avait un rival dont la faveur allait croissant. On ajoutait que celui qui était en train de le détrôner n'était autre que Romanzoff[1], l'envoyé de Catherine II.

---

1. Nicolas Romanzoff, illustre diplomate, né en 1750 et envoyé de l'impératrice Catherine à Coblentz en 1791. Après la mort de l'Impératrice, il devint grand chancelier de l'empereur Alexandre. Il mourut en 1826, sans s'être marié. Il était le fils du comte Pierre-Alexandrovitch Romanzoff, célèbre général russe, né vers 1730.

On a souvent raconté, en parlant de cette liaison plus ou moins intime, que Romanzoff, ayant vu le parti qu'il pouvait tirer de l'amitié de la favorite, s'était empressé à lui plaire et y avait réussi. Fin politique rompu à toutes les intrigues, il s'était, disait-on, peu à peu emparé de son esprit au point d'en devenir le maître absolu, et en être arrivé à la conduire entièrement à sa fantaisie. Dès lors, dirigeant Mme de Balbi à laquelle obéissait aveuglément le comte de Provence, il avait eu beau jeu pour orienter à son gré la politique française. Sa suprême adresse avait été de persuader à sa maîtresse qu'elle seule exerçait l'autorité et de feindre de lui obéir aveuglément en toutes choses. C'est du moins ce qu'ont déclaré nombre de contemporains : « Au fond, écrivait le marquis de Sérent[1] à Godoy[2], le

---

1. Sigismond, comte de Serent, fils du duc de Serent, gouverneur des enfants du comte d'Artois. Député aux États généraux en 1789, il émigra en 1791 après avoir vaillamment défendu les prérogatives de la royauté. Il fit la première campagne dans l'armée de Condé, puis alla rejoindre son père près du comte d'Artois qui le nomma son aide de camp et l'emmena à l'Ile-d'Yeu en 1795. Après avoir rempli de nombreuses et périlleuses missions auprès des armées de l'ouest, il fut pris avec son frère en 1796 dans une embuscade près de Saint-Malo et tous deux périrent égorgés.

(Archives, affaires étrangères.)

2. Manuel Godoy, prince de la Paix, favori de Charles IV d'Espagne et son premier ministre, né à Badajoz en 1767, mort à Paris en 1851. Marié à dona Thereza de Bourbon. On sait le rôle qu'il joua dans les affaires d'Espagne et l'influence qu'il exerçait sur la reine Marie-Louise.

29 octobre 1793, c'est lui qui gouverne par la favorite Balbi, il a su captiver les goûts et la confiance de Monsieur au point qu'il le dirige dans toutes les affaires principales [1]. »

Cette explication, qui peut paraître fort plausible, est cependant, à mon sens, extrêmement peu vraisemblable; Romanzoff était un homme froid et d'humeur peu galante qui semblait peu fait pour le rôle d'adorateur ou de soupirant, et Mme de Balbi avait des idées trop arrêtées pour se laisser imposer la manière de voir de personne. Elle avait trop de perspicacité, en outre, pour s'engager, jamais, semble-t-il, dans une voie opposée à ses intérêts. Or, ses intérêts étaient ceux du comte de Provence, leurs ambitions étaient les mêmes et ils poursuivaient un but identique. Il est bien certain, par contre, que, de tous les États de l'Europe, c'est en Russie que la cause de l'Émigration fut la mieux défendue.

Si donc une liaison exista jamais entre Anne de Caumont et l'envoyé de Catherine on serait mal venu à la lui reprocher au point de vue politique car ce ne fut certes pas elle qui servit inconsciemment les desseins du représentant de la Russie. Il est plus vraisemblable par consé-

1. Forneron, tome I[er], page 355.

quent de croire que Romanzoff subjugué par son charme mit tout son zèle à lui plaire et à lui venir en aide pour l'exécution de ses plans.

Ses démarches et ses instances auprès de sa souveraine ne furent pas inutiles, car c'est auprès de la grande Catherine que les princes trouvèrent le plus solide appui, et, si la mort n'était venue brusquement, en 1796, l'empêcher d'éxécuter ses promesses, il est bien probable que les événements auraient pris un autre cours. En tous cas c'est de l'Impératrice qu'ils reçurent le plus d'encouragements et de secours de tout genre, et il est très probable que Mme de Balbi, par son influence sur Romanzoff empressé à lui complaire, n'y demeura pas étrangère.

La politique et les affaires auxquelles elle prenait une part si active auprès du comte de Provence ne lui faisaient cependant pas oublier les élégances dont elle était coutumière. Entre temps, elle songe à sa résidence parisienne et aux objets qui y sont demeurés.

Nous possédons un état des papiers appartenant à Mme de Balbi et saisis chez elle au moment où elle fut inscrite sur les listes d'émigration[1].

---

1. Archives nationales. Émigrés et condamnés. Séquestres T. 1695 n° 67 J. et T. 254.

Rien de plus curieux que ces dossiers poudreux qui contiennent sans distinction tous les papiers trouvés au domicile des émigrés et qui, déposés aux archives nationales, sont pour la plupart vierges de toute recherche. Dans ces liasses compactes, on fait souvent les plus étranges trouvailles, car les documents les plus dissemblables s'y trouvent rassemblés : factures, papiers d'affaires, lettres intimes ou billets galants. Dans l'un d'eux, pêle-mêle avec des comptes et des mémoires, on trouve la correspondance amoureuse échangée entre un maître d'hôtel et une femme de chambre de Mme de Balbi ; et ces lettres d'un style ampoulé et naïf, à la fois prétentieux et touchant nous font assister à toutes les phases de cette idylle un peu prosaïque entre Frontin et Lisette. Les déclarations, les reproches, les scènes de jalousie, de reconnaissance s'y succèdent tour à tour et nous offrent un curieux tableau, pris sur le vif, des mœurs de l'office et de l'antichambre qui nous étaient inconnus.

Malheureusement, les pièces les plus intéressantes des papiers séquestrés ont disparu. Onze cartons concernant Mme de Balbi avaient été déposés aux archives, cinq grands registres et vingt-sept petits pour les dépenses; mais, à sa rentrée en France, celle-ci, usant du droit que lui accordait

sa radiation de la liste des émigrés, s'empressa de se faire rendre la plus grande partie de son séquestre[1]. Une fiche ajoutée à son dossier nous apprend que le 15 germinal an XIII (5 avril 1805) elle se fait remettre par le garde des archives du domaine national de la Préfecture du département de la Seine, les pièces provenant de l'inventaire de feu Prédicant[2].

Les dossiers qui subsistent nous apportent encore de curieux renseignements, ils contiennent de nombreuses lettres écrites de Coblentz aux serviteurs que Mme de Balbi a laissés derrière elle, et nous renseignent sur les illusions qu'on se fait à Paris aussi bien que dans la capitale de l'Émigration. Une grande partie de ces billets est adressée à un certain Veniée, maître d'hôtel et homme de confiance de la comtesse, qu'on charge de commissions sur l'exécution desquelles on lui fait les

1. Arch. nat. Séquestres T. 1605, n° 67 S.

« État des cartons placés aux archives sous le n° 255 contenant des papiers appartenant à Mme de Balbi qui demeurait au Luxembourg; lesdits papiers inventoriés sous le n° 32 au nom de Farcy Pierre, secrétaire de Mme de Balbi. Inventaire du 4 février 1793, après l'émigration de Pierre Farcy qui demeurait rue de Vaugirard, lesdites pièces appartenant à la femme Balbi qui demeurait même rue. Son notaire est Me Prédicant condamné, notaire à Paris, demeurant rue du Petit-Lyon, section Bon-conseil. »

2. Mme de Balbi habite à cette époque rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Galles.

recommandations les plus minutieuses. Mme de Balbi a la tête à tout.

C'est d'abord un valet de pied qui accuse réception de sa malle qu'on vient de lui envoyer, puis c'est une femme de chambre, Mme Lamireau, qui fait à Mme Véniée de nombreuses commandes [1].

« Je vous prie de m'envoyer deux pots de rouge l'un pareil à l'échantillon ci-joint, et l'autre d'une nuance moins foncée, vous le prendrez chez Mlle Martin, rue Montmartre, nº 143. Il coûte un louis le pot. Il faut en outre six paires de souliers et quatre paires de pantoufles à faire faire chez Gontier, rue des Deux-Boules nº 8, près la rue des Bourdonnais. Je vous prie de regarder dans les cartons qui sont sur la toilette de Mme la comtesse, vous y trouverez de petites épingles noires; comme il n'y en a pas ici, faites-moi le plaisir de m'en acheter deux mille. »

Quelques jours après, ce sont des toilettes que réclame une deuxième femme de chambre, Mlle Lecomte : « une robe et un jupon de taffetas noir, un fourreau de satin blanc, un jupon et pierrot de crêpe blanc, un pierrot et jupon de satin rose avec des garnitures de satin noir. Un pierrot et un jupon de satin rose et vert, un

1. Arch. nat., T. 254. Lettre du 31 août 1791.

autre de satin rose et noir. Tout cela est dans la même armoire[1]. »

Puis, c'est une nouvelle commande d'épingles : « ... Il en faut des blanches de cinq pouces de longueur pour les bonnets, de six pouces et de huit pouces pour les boucles et enfin deux livres d'épingles habillées. On trouvera le tout à l'Y, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la croix de Treloin. »

Plus tard, à l'approche de l'hiver, c'est Mme François qui réclame les fourrures qu'il faut redemander à Mme Roux, rue des Déchargements ; « une vitchoura bleue, une redingote, un bon manchon, plus une bonne petite pelisse blanche qu'elle doit lui confectionner dans les prix de cinq louis[2]. »

On a déjà envoyé à Coblentz les habits de grande livrée « y compris les vestes, culottes et chapeaux et aussi les vestes de poste », on va y adresser également « toute la porcelaine soigneusement emballée ».

Enfin, pour plus de précautions et ayant appris qu'on volait beaucoup en Luxembourg, la comtesse donne l'ordre de démeubler en partie son appartement, elle en fait mettre le contenu en lieu sûr et supprime le serviteur préposé à sa garde.

---

1. Arch. nat., Séquestres, T. 254. Lettre du 14 septembre 1791

2. Lettre du 24 décembre.

Ce souci constant de l'élégance, ces demandes sans cesse répétées de nouvelles parures, nous montre quel genre d'existence on continue à mener à Coblentz. Les fêtes et les réceptions se succèdent les unes aux autres, comme aux plus beaux jours de Trianon, au point que Mlle Bertin, la marchande de modes de la Reine, a suivi ses clientes et exerce ses talents dans la nouvelle Cour [1]. Le mémoire de Gerdre, qui était le Worth de son temps, nous renseigne sur les raffinements des toilettes intimes de Mme de Balbi; les bazins anglais et les mousselines brodées pour pierrots, les festons pour camisoles, les broderies pour corsets, toute l'exquise fanfreluche d'une jolie femme atteignent 7,119 livres 65. Le mémoire est de 1791. La favorite du comte de Provence va partir avec lui pour l'Émigration. Le livre-journal de Mme Eloffe [2] nous avait également donné le détail de ses parures, et la Cour de Coblentz ne le cédera en rien pour l'élégance à celle de Versailles, car il faut des toilettes pour les divertissements sans cesse renouvelés; « on dépense autant qu'à Paris », aussi les bourses commencent à se vider,

1. *Mémoires de la marquise de Lage*, par La Morinerie.

2. *Modes et usages du temps de Marie-Antoinette*, par le comte de Reiset, 2 vol. in-4°, Paris, Didot.

mais on a la ressource de ses bijoux et gaiement on va faire argent de ses diamants et de ses perles[1].

Ce n'est qu'un temps à passer, car l'avenir n'inquiète sérieusement personne dans ce monde futile et léger, tout se présente aux yeux, bien au contraire, sous les couleurs les plus riantes et gaiement chacun se répète que, dans deux mois. on terminera la belle saison au milieu de ses vassaux. Même les lettres venues de France entretenaient ces chimériques espoirs : « Tout va au gré de vos désirs, écrivait-on de Paris au comte de Provence, la déclaration de guerre vous sauve et dans deux mois les coalisés peuvent être à même de vous faire terminer la belle saison à Brunoy. »

Si Mme de Balbi partagea jamais ces folles illusions, il est probable qu'elle ne les conserva pas longtemps, son esprit avisé lui fit envisager bien vite la gravité de la situation et des événements qui se préparaient. Déjà, depuis deux ans, au Luxembourg, Monsieur l'avait investie de toute sa confiance. Initiée à toutes ses affaires, elle s'était trouvée associée à tous ses projets et c'est à ses côtés qu'elle avait assisté à la chute de la monar-

---

1. *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, p. 22.

chie, qu'elle aurait comme lui voulu défendre contre ses propres faiblesses.

Nous l'avons suivie depuis 1789 dans ses fréquents voyages en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, chargée des missions les plus délicates, et, depuis son arrivée à Coblentz, elle se trouvait étroitement mêlée à toutes les intrigues politiques. Mais, au cours des négociations engagées, elle avait vu Monsieur protester avec fermeté contre tous les projets des puissances tendant à l'amoindrissement de la France et, tout en approuvant hautement sa fière attitude, elle avait pu, dès lors, se convaincre du peu d'aide qu'on pouvait attendre de l'étranger.

Cependant ses conférences avec les diplomates et les ambassadeurs des principaux souverains de l'Europe ne l'avaient point fait renoncer à l'existence brillante qu'elle aimait et qu'elle avait menée jusque-là ; aussi, ne se croyant pas tenue à l'austérité, elle menait hardiment de front les plaisirs et les affaires. Après avoir conféré gravement avec Calonne, le maréchal de Custine, Jaucourt, Flachslanden [1], Cazalis, Foucault, le prince

1. Le baron de Flachslanden, maréchal de camp, mort à Blankenburg en août 1797. Député aux états Généraux, Émigré, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes et était membre du conseil du comte de Provence pendant son séjour à Vérone.

de Nassau[1] et le baron de Dominique[2], premier ministre de l'Électeur, qui se groupent autour du comte de Provence[3], elle redevient la reine de toutes les fêtes et préside gaiement les plus brillantes réunions.

Lorsque vient la mauvaise saison, les princes trouvant Schönbornlust trop froid, se décident à changer de résidence. Leur choix s'arrête sur le Leyen-Hof[4], palais appartenant au comte de Leiningen que ce dernier met gracieusement à leur disposition, et situé dans l'intérieur de la ville. Ils s'installent le 12 novembre 1791, après avoir meublé le palais à leurs frais et avoir décidé que leurs propres gardes du corps seraient désormais chargés du service de garde.

Le palais, quoique fort beau, n'a pas les proportions de Schönbornlust, aussi, bien des courtisans n'y peuvent trouver place et il faut louer la « Deutsche Haus », maison de l'ordre Teutonique, pour y loger la suite et même le conseil des princes : le maréchal de Broglie, l'évêque

1. Othon, prince de Nassau-Singen, vice-amiral au service de la Russie, né en 1745, mort en 1809.

2. Ferdinand, baron de Duminique ou Dominique, né en 1742, à Fribourg-en-Brisgau, de parents français, ministre de l'Electeur de rèves, mort à Vienne le 14 mars 1803.

3. *Histoire des Émigrés*, Forneron.

4. Le palais existe encore et est actuellement la résidence du commandant général.

d'Arras [1], Vaudreuil, Flachslanden et Jaucourt. Quant à Mme Balbi, que ses fonctions retiennent près de Madame, elle a son appartement au Leyen-Hof [2], elle mène grand train, tient table ouverte pour ses amis, et son salon, où paraît chaque soir le comte de Provence, continue à être le centre de tout ce que Coblentz compte de plus distingué et de plus élégant. C'est en vain que Mme de Polastron, qui ne quitte pas le comte d'Artois, réunit autour d'elle les nombreux partisans de son prince dont l'exubérance un peu imprévoyante compte tant d'adeptes, c'est en vain que la princesse de Monaco, dont les charmes ont subjugué le prince de Condé, tente de former un salon rival.

Mme de Monaco, née Catherine de Brignole, mariée à quinze ans au prince Honoré III de Monaco a du promptement se séparer de lui à la suite de ses scandaleuses aventures. C'est une Italienne aux blonds cheveux, à la taille imposante, qui joint une grande finesse à un charme incontestable de conversation et de manières. « On ne pouvait, a dit Gœthe en parlant d'elle,

---

1. Marie-Hilaire de Conzié, évêque d'Arras, né en 1732, mort en 1802, l'un des conseillers les plus écoutés du comte d'Artois.

2. *Tagebusch des Kurfürstlichen Oberofmarschalls Grafen Boos von Waldeck.*

rien voir de plus gracieux que cette blonde vive, fine et charmante. » Elle est encore fort belle, quoique à cette époque sa liaison avec le prince de Condé date de plus de vingt ans, et son attachement est tel, qu'à l'exemple de Mme de Polastron pour le comte d'Artois, elle n'a pas hésité à sacrifier sa fortune et ses bijoux pour subvenir aux dépenses qu'occasionne au prince l'entretien de ses troupes, car les fournisseurs de l'armée se montrent exigeants et ce n'est qu'à grand peine qu'on obtient d'eux quelque crédit. Mais c'est surtout sur les émigrés qui font partie des corps soumis au commandement du prince de Condé que s'exerce son influence; et la princesse qui, plus tard, épousera comme, on sait, son fidèle ami, s'emploie avec un infatigable zèle, à seconder les efforts généreux du général en chef de l'armée des émigrés, dont les princes n'accueillent pas toujours favorablement les demandes.

Quant à Mme de Polastron, tout entière à son amour, elle est dans de perpétuelles alarmes causées par les projets d'expéditions, toujours en suspens, du comte d'Artois.

Chacune des trois femmes, on le voit, apporte dans la mêlée des passions et des intérêts différents et si les deux dernières sont à peu près uniquement occupées de leur amour, elles se

trouvent pourtant unies dans une certaine hostilité contre Mme de Balbi dont le tempérament altier, dominateur, est de nature à les inquiéter. Mais des trois « divinités », comme on les appelle couramment à Coblentz, elle est la seule qui règne véritablement et son règne est effectif dans la politique comme dans le cœur de son protecteur. Elle n'a ni les inquiétudes de la première, ni les soucis de la seconde, elle sait que l'état de santé de Monsieur ne lui permet pas de demander aux armes la réalisation de ses projets et elle n'a jamais pour ainsi dire aucune sollicitation à faire!

Ce sont des avantages qu'elle n'a garde de négliger.

Assurée de son influence sur le prince, à toute heure elle a la preuve que sa seule volonté fait loi en toutes choses; aussi s'associe-t-elle étroitement à ses desseins, elle étudie avec lui soigneusement toutes les affaires et élabore chaque jour de nouveaux plans. Rien ne se fait en dehors d'elle et Monsieur, qui admire sans réserve son esprit autant que sa beauté, a dans son jugement une confiance aveugle.

La favorite du comte de Provence est toute puissante, elle est la vraie souveraine de Coblentz, la Reine de l'Émigration.

Cette influence prépondérante lui vaut bien des jalousies et même des inimitiés, elle se sait com-

battue, jalousée, dénigrée, mais aucune marque d'hostilité ne se produit devant elle et bien au contraire chacun s'efforce de briguer sa faveur[1]!

Son influence, du reste, nous l'avons dit, ne s'exerce pas de façon fâcheuse et Contades, dans ses mémoires, a fait bonne justice des reproches qui lui ont été adressés.

« Est-ce à elle, dit-il, qu'ont été dues certaines faveurs qui ont fait crier? Est-ce elle qui a fait obtenir un régiment propriétaire au vieux marquis de Polignac? M. d'Autichamp[2], très en froid avec elle, a-t-il obtenu la gendarmerie par son moyen ? Est-ce elle qui a fait chamarrer d'épaulettes les compagnies rouges dont elle ne connaissait pas un individu? Parmi les personnes de la société même, les faveurs n'ont d'ailleurs point été exagérées. Serait-ce celle de d'Avaray? Ce qu'il a fait pour Monsieur valait ce que Monsieur a fait pour lui. Serait-ce celle de Hautefort à qui Monsieur a donné la survivance de premier gentilhomme de sa chambre[3]? En vérité, il n'y a

---

1. Turquan. *Les favorites de Louis XVIII*. Paris. Mongredien.

2. Jean de Beaumont, marquis d'Autichamp, 1758-1831.

3. Louis, comte d'Hautefort, premier gentilhomme de la chambre du comte de Provence, né en 1775, mort à Paris en 1809, marié à Alice-Julie de Choiseul-Praslin. Charlotte d'Hautefort, sa fille, dernière du nom, née en 1799, épousa le baron Maxence de Damas, dont l'un des fils a repris le nom de Damas-d'Hautefort.

qu'à Coblentz qu'on ait pu le trouver extraordinaire. Un des amis de Mme de Balbi me l'avait annoncé à Worms, en me confiant ce qui, d'après lui, avait valu à M. d'Hautefort cette grâce. Sur des soupçons délicats, il est assurément difficile de prononcer, mais tout ce que j'ai vu me fait présumer le contraire. Certains trouvaient que Mme de Balbi se mêlait trop de la maison de Monsieur : la quantité des gens faibles ou mal pensants qui se sont trouvés près de ce prince à l'instant de la Révolution, qui lui ont donné les plus mauvais conseils et sur lesquels Mme de Balbi a eu bien de la peine à l'éclairer, fait regretter qu'elle ne s'en soit pas mêlée plus tôt. »

Ce témoignage de l'un des plus fidèles serviteurs des princes était à recueillir. Il précise bien des choses en mettant à néant certains reproches adressés à Mme de Balbi et en montrant qu'en bien des cas, on relevait à tort des fâcheuses manifestations de son influence. alors que celle-ci s'exerçait utilement ailleurs.

CHAPITRE X

LA SÉPARATION

Favorite et dame d'atours. — La marquise de Pompadour et Marie Leczinska. — Une situation délicate. — Bons rapports. — Le récit d'Augeard. — Plaintes de la comtesse de Provence. — Le vin frelaté. — Mme de Gourbillon. — Réserves à faire. — Projet de départ pour Turin. — Insistance de Madame pour emmener Anne de Balbi. — Les adieux des princes de Saxe. — Récit du voyage. — Mécontentement de Mme de Polastron. — Arrivée à Mayence. — Réception de l'Electeur. — Retour du comte d'Artois. — Le journal de Charles-Félix de Savoie. — Jugements sévères. — Victor-Amédée III et ses enfants. — Austérité de sa cour. — Reclusion de la comtesse d'Artois. — Mme de Balbi quitte Turin. — Lettre qu'elle adresse à Monsieur. — Luxembourg. — Namur. — Le comte de Provence à Hamm. — La maison de bois. — Anne de Caumont s'installe à Bruxelles. — Intérêt qu'elle prend à la politique. — Lord Malmesbury. — Sa lettre à Mme de Balbi. — Départ de Monsieur pour Lyon. — Le regret de l'inaction. — Prise de Toulon. — Le comte de l'Isle à Turin. — Arrivée à Vérone. — Le « Borgo San Domino ».

Certains historiens se sont étonnés que la comtesse de Provence ait conservé comme dame d'atours la favorite déclarée de Monsieur; ils ont oublié sans doute que pareille situation n'était

pas sans précédent; Mme de Pompadour avait été dame d'honneur de Marie Leczinska et Mme de Montespan surintendante de la maison de Marie-Thérèse.

Quelque étrange que puisse sembler une situation aussi délicate il est bien certain qu'Anne de Caumont-La Force continuait à remplir les devoirs de sa charge; le comte de Neuilly, en nous faisant le tableau des soirées de la favorite, a soin de spécifier que les réunions ne commençaient que, lorsque après s'être acquittée de son service auprès de Madame [1], elle se trouvait libre de rentrer chez elle pour y présider son cercle habituel.

Rien ne prouve que de mauvais rapports se soient établis entre la princesse et sa dame d'atours, la première semble avoir été résignée ou indifférente, et la seconde était assurément trop fine et trop adroite pour n'avoir pas employé toutes les ressources de son esprit délié à éviter les dangereux écueils de cette difficile situation.

Un seul témoignage d'un contemporain vient à l'encontre de cette opinion pourtant si vraisemblable; c'est le récit que nous fait Augeard [2] de

---

1. *Souvenirs du comte de Neuilly*, page 44.

2. *Mémoires secrets d'Augeard*, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette, 1760-1800, publiés par Évariste Bavoux, page 279, Paris, in-8°, Plon 1866.

son entrevue avec Madame dont il avait obtenu audience à son arrivée à Coblentz.

« Cette princesse, nous dit-il, me parla avec la plus grande amertume de la manière indécente avec laquelle elle était traitée à Coblentz ; elle me dit qu'elle ne désirait autre chose de Monsieur que d'être renvoyée à Turin, mais qu'il ne consentirait jamais à lui accorder cet acte de justice dans la crainte de se séparer de sa Mme de Balbi, et qu'il n'y avait aucun déboire que cette femme ne lui fit essuyer! Je lui témoignai ma surprise de ce qu'ayant autant d'esprit et autant de ressources en elle-même, elle n'avait pas plus d'empire sur son mari. Elle me dit que, pour dégoûter Monsieur de sa personne, Mme de Balbi lui faisait servir du vin frelaté à l'effet de l'enivrer par un seul verre. Elle appela une Mme de Gourbillon, attachée à son service en qualité de lectrice ou de première femme de chambre, qui me confirma cette méchanceté dans les plus grands détails. Elles me dirent l'une et l'autre que ces princes, par leurs alentours, avaient fait de la résidence d'un électeur ecclésiastique un mauvais lieu, surtout par l'assemblage de femmes qu'ils y avaient amenées. »

Sans vouloir discuter la singularité et la vulgarité du moyen inventé par Mme de Balbi pour éloigner Monsieur de la comtesse de Provence, il est permis

avant tout d'élever quelques doutes sur son efficacité et de s'étonner du singulier effet que peut produire du vin frelaté. Il n'est guère vraisemblable, en outre, que Joséphine de Savoie ait poussé l'abnégation jusqu'à absorber de pareils breuvages; et il est plus probable que cette étrange accusation était éclose tout entière dans l'esprit de Mme de Gourbillon dont les agissements devinrent si intolérables que Louis XVIII plus tard dut exiger son renvoi. On sait quelles scènes pénibles eurent lieu à ce sujet en Russie entre la famille royale et la comtesse de Provence, subjugée par cette aventurière et comment le Roi se vit contraint d'employer la force pour l'empêcher de pénétrer à Mittau[1].

Rien de surprenant, par conséquent, à ce qu'elle ait forgé cette accusation pour affermir son crédit sur sa maîtresse. Enfin, il est bon de se souvenir

1. Mme de Gourbillon, première femme de chambre et lectrice de la comtesse de Provence avait sur sa maîtresse le plus grand ascendant. Ce fut elle qui organisa le départ de la comtesse de Provence en 1791, et c'est dans la même voiture que toutes deux quittèrent Paris. Le mari de Mme de Gourbillon était directeur de la poste à Lille, et son fils occupa une position subalterne auprès de Monsieur. Les menées ambitieuses de Mme de Gourbillon amenèrent plus d'une fois des discussions entre le comte et la comtesse de Provence. Lorsque cette dernière vint le rejoindre à Mittau, le Roi dut se résoudre à faire chasser Mme de Gourbillon et à lui interdire de reparaître auprès de la comtesse de Provence qui ne cacha pas le mécontentement que lui avait inspiré cette mesure.

que, Augeard, au cours de ses mémoires, a témoigné d'une animosité constante contre Louis XVIII et que, si son récit est exact, il convient de n'accueillir qu'avec les réserves les plus expresses des propos aussi suspects[1].

A ces diverses raisons, il vient s'en ajouter une autre qui paraît péremptoire, c'est qu'il est impossible que la comtesse de Provence, en butte à de pareils traitements de la part de sa dame d'atours, ait consenti à emmener avec elle Mme de Balbi lors de son départ pour Turin alors que cette séparation aurait pu s'effectuer sans bruit et sans éclat.

Au mois de mars 1792, en effet, Monsieur avait reçu la réponse qu'il attendait du Roi de Sardaigne auquel il avait demandé de donner asile à sa fille. La réponse avait été favorable, mais le Roi, qui avait conservé un fâcheux souvenir de la nombreuse suite du comte d'Artois, avait demandé que sa fille n'amenât pas sa maison. « Piémont[2]

1. Jacques-Mathieu Augeard, né en 1731 à Bordeaux, mort à Paris en 1805. Fermier général et secrétaire des commandements de Marie-Antoinette. Issu d'une famille parlementaire, il fut accusé, en 1790, d'être l'auteur d'un projet tendant à faire partir le Roi pour Metz. Traduit devant le Châtelet, il fut acquitté, mais, compromis à nouveau par le voyage de Varennes, il se retira à Bruxelles où il prit part à de nombreuses intrigues. Après le 18 Brumaire, il rentra à Paris où il mourut en 1805.

2. Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de Piémont, fils de Victor-Amédée III de Sardaigne et de Marie-Antoinette-Ferdinande, infante d'Espagne, né le 24 mai 1751, succéda à son père en 1796,

nous a dit, écrivait Charles-Félix dans son journal, que Madame allait venir ici, mais que le Roi voulait qu'elle vînt toute seule et qu'on allait lui faire une cour piémontaise[1]. »

Mais Madame tenait à ne pas se séparer de ses familiers et un nouveau courrier vint exprimer au Roi le désir de sa fille qui, après avoir obtenu son assentiment, se mit en route pour Turin. Mme de Balbi était du voyage, or est-il possible de supposer que, si les relations entre la princesse et sa dame d'honneur avaient été aussi difficiles, elle n'eût pas saisi avec empressement cette occasion de la laisser derrière elle ? C'est là un argument sans réplique qui ne laisse rien subsister des étranges accusations d'Augeard.

Le 11 avril, à 6 heures du matin[2], le comte et la comtesse de Provence se mirent en route, Mon-

---

sous le nom de Charles-Emmanuel IV. Ses états continentaux envahis par les armées de République française, il se réfugia en Sardaigne en 1798. Rétabli un instant sur le trône, il perdit tout espoir après Marengo et abdiqua le 7 juin 1802, en faveur du duc d'Aoste, son frère, qui prit le nom de Victor-Emmanuel Ier. Il se retira à Rome et y mourut jésuite en 1819.

1. Archives particulières du roi d'Italie. Journal manuscrit inédit de Charles-Félix de Savoie, duc de Génevois, devenu roi en 1821 à la suite de l'abdication forcée de son frère Victor-Emmanuel Ier et qui mourut en 1831 sans enfants, laissant la couronne au prince de Carignan Charles-Albert.

2. *Journal du comte Boos de Waldeck*, grand maréchal de la Cour de l'Électeur.

sieur ayant voulu accompagner son épouse jusqu'à Mayence. Dix voitures contenaient la suite de la princesse et le cortège s'augmentait de nombreux bagages. L'Électeur, le prince Xavier et la princesse Cunégonde avaient tenu à leur faire escorte au départ et montés dans une voiture à six chevaux, ils les accompagnèrent jusqu'au pont, descendant même de voiture pour demeurer près d'eux plus longtemps.

Contades nous a laissé le récit du voyage :

« Monsieur, en bon mari, voulut reconduire Madame. Le premier projet fut d'aller avec Mgr le comte d'Artois jusqu'à Mayence en passant par Francfort. Ce projet ne plut pas à Mme de Polastron. Quatre jours sont malaisément ravis à une amante à la veille d'une séparation longue et dangereuse. Ses larmes coulèrent et, d'un autre côté, ses deux compagnes, furieuses de l'espèce d'avantage que Mme de Balbi obtenait sur leur maîtresse, — car tout le monde savait bien que ce n'était pas Madame qu'on reconduisait, — jetèrent feu et flamme et déclarèrent que les princes pouvaient courir à Francfort les plus grands dangers. Sûres que M. le comte d'Artois n'irait pas (quel est le héros qui sait résister aux larmes de la beauté), elles voulurent encore empêcher Monsieur de partir. Je savais qu'il

devait me mener avec lui et je craignais beaucoup qu'on ne le dégoûtât de ce voyage.

» Mme de Polastron, me croyant un crédit que j'étais loin d'avoir, me prit en particulier pour me dire combien il était ridicule à Mme de Balbi de désirer que Monsieur s'exposât pour la voir deux jours de plus, et me prêcha dépense et danger. J'eus l'air d'ignorer jusqu'au projet de voyage et elle en resta là. Cependant, la chose fut arrangée à l'amiable, le différend fut partagé par la moitié et Monsieur ne fut qu'à Mayence. Il passa par Montabaur[1], je l'escortai avec une partie de ma compagnie et continuai ensuite avec lui le voyage. Nous traversâmes des chemins horribles. Il fut obligé de descendre, ainsi que Mme de Balbi, et de tenir nos chevaux par la bride pendant que nous dégagions les roues de sa voiture.

» Nous arrivâmes fort tard à Mayence. L'Électeur[2] envoya au-devant de Monsieur cent hussards avec des flambeaux. Il les éteignirent sur le pont, le

---

1. Petite ville fondée au XIIIe siècle par un archevêque de Trèves qui lui donna le nom de Mons-Thabor.

2. Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, électeur et archevêque de Mayence en 1774. En juillet 1792, ce fut lui qui sacra à Francfort le dernier empereur d'Allemagne, mais au mois d'octobre de la même année, il dut quitter l'Électorat envahi par les Français et s'enfuir précipitamment de sa ville épiscopale. Il y rentra en 1794, mais en 1797, il dut s'éloigner à nouveau et perdit cette fois ses états d'une façon définitive.

seul endroit où on en eut besoin. Les postillons accrochèrent le parapet et pensèrent verser Monsieur dans le Rhin. Ce prince m'envoya chez l'Électeur pour lui témoigner son désir de le voir, mais en me chargeant de faire en sorte que ce bonheur fût remis au jour suivant. L'Électeur le sentit et la visite fut différée. Madame devait partir le lendemain. Elle désira, — Mme de Balbi le désirait surtout, — rester un jour de plus. M. de Virieu, chargé de la pénible mission de conduire toute cette cour à Turin, représenta vainement que les chevaux étant commandés, que le retard d'un jour augmenterait la dépense de 500 louis, il ne fut pas écouté et Madame resta.

» L'Électeur vint nous chercher dans des voitures de la plus grande élégance. Après un excellent déjeuner, nous fûmes à « la Favorite »[1] en passant par la colonie. Nous passâmes deux jours à Mayence. Madame partit avant nous et la séparation se fit convenablement avec des larmes d'une part et de l'attendrissement de l'autre. »

Le 14 avril, Monsieur était de retour au palais de Leyen, près du comte d'Artois, mais l'absence de Mme de Balbi allait rendre la petite cour triste et morose.

---

1. Maison de plaisance construite au XVIIIe siècle

Cette dernière ne resta pas longtemps à Turin, où les habitudes un peu austères de la Cour ne devaient pas lui plaire. D'après le journal manuscrit de Charles-Félix de Savoie, alors duc de Génevois, l'accueil reçu par Madame et sa suite dut être froid. Le prince, dans ses curieux récits écrits au jour le jour, note ses impressions sur les princes émigrés et ses jugements ne semblent pas empreints de beaucoup d'indulgence.

La légèreté du comte d'Artois, les incartades de quelques-uns de ses compagnons, et les manières, les façons et les habitudes des familiers de Trianon avaient quelque peu effarouché Victor-Amédée III et sa cour. « Nos gens vont être détraqués[1] », s'était écrié le roi de Sardaigne avec inquiétude. Et, de fait, les mœurs et les usages de Turin ne ressemblaient que de fort loin à ceux de Versailles! Sous la plume de Charles-Félix, on voit défiler successivement les émigrés de la première heure, le comte d'Artois, les Condé, les jeunes ducs d'Angoulême et de Berry, Mesdames, la comtesse d'Artois et enfin la comtesse de Provence. C'est seulement pour ces deux dernières, qui sont ses sœurs aînées, que Charles-Félix se départit de ses jugements quelque peu sévères.

1. Forneron. *Histoire des Émigrés.*

Mesdames de France elles-mêmes, qui arrivent un peu ahuries et troublées, tremblantes encore des dangers auxquels elles ont échappé en traversant la France, ne trouvent pas grâce devant ses yeux et il fait un portrait peu flatté des filles de Louis XV.

La cour de Turin est triste et morose, Victor-Amédée[1] a soixante-six ans et mène la vie la plus simple, ainsi que le prince de Piémont[2]. Quant à la princesse de Piémont, sœur de Louis XVI, « le Gros Madame » comme on l'appelait plaisamment à Versailles, elle est plongée dans la plus haute dévotion[3]. Les jeunes princes ont reçu une éducation sévère et sont tenus éloignés de tous plaisirs; quant à la comtesse d'Artois, qui n'a jamais été bien mondaine, elle s'est trouvée bouleversée à tel point par les événements qu'elle s'enferme seule chez elle, avec sa douleur, se dérobant à toute société.

Cette existence austère, où les distractions sont rares et où la vie s'écoule monotone, n'est pas le fait de Mme de Balbi; une ville où elle ne trouve

---

1. Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, né en 1726, mort en 1796.

2. Prince de Piémont qui régna sous le nom de Charles-Emmanuel IV.

3. Marie-Clotilde de France, née en 1759, morte en 1802.

ni à dépenser son activité ni à employer ses brillantes facultés ne saurait longtemps la retenir. Au bout de quelques mois, elle saisit le premier prétexte pour s'éloigner en promettant de revenir et, au mois de septembre 1792, nous la retrouvons à Luxembourg, d'où elle écrit à Monsieur la lettre suivante [1]:

« Luxembourg, ce 8 septembre 1792, midi (sans timbre).

» Bien m'en a pris de venir à Luxembourg, sans cela j'aurais été d'une belle inquiétude toute la journée. Ces dames, sans en dire mot, sont arrivées ici ce matin. Le courrier avait ordre de les attendre; ainsi mes lettres seraient restées à se promener dans la ville.

» D'honneur, je me glorifie de mon inspiration, je m'en suis si bien trouvée que je crois devoir m'y tenir. Si je trouve une chambre logeable, je ne retourne pas à Trèves. M. Dourches prétend qu'il repart dans l'instant, il aura mon petit billet de préférence au courrier. N'oubliez pas, cher frère, que vous devez m'envoyer dire sur le champ si Thionville se rend, sans cela le courrier de M. le comte d'Artois pourra de toute manière

1. *Correspondance originale des Émigrés ou les Émigrés peints par eux-mêmes*, Paris, Buisson, 1793 (authenticité certifiée des pièces, par le Comité de sûreté générale de la Convention.

me remettre vos lettres. Si ces dames restent ici, fort bien, si elles retournent à Trèves, c'est toujours son chemin de passer à Luxembourg, il s'y arrêtera bien un instant. Je demeure « Au duc de Lorraine », Grande Rue.

» Je vous embrasse, mon ami, de tout mon cœur, je voudrais en vérité faire de même à votre prince de Waldeck. »

Les défaites des alliés vont bientôt forcer les frères de Louis XVI à quitter Coblentz et les États rhénans; au mois de novembre 1792, le comte de Provence est à Namur où il reste trois mois, et, à la fin de janvier, il est arrivé à Hamm-sur-Lippe en Westphalie où le roi de Prusse l'a autorisé à séjourner. C'est là qu'il va être réduit à fixer sa demeure en compagnie du comte d'Artois pendant près d'une année entière.

Mais Mme de Balbi qui, à plusieurs reprises, est venue près de Monsieur pendant son séjour à Namur, n'est pas tentée de le suivre dans cette misérable bourgade où les princes ne vont avoir pour palais qu'une pauvre maison de bois, à peine suffisante pour les préserver du froid et des intempéries d'une saison rigoureuse, dans un climat glacial.

Dans les derniers mois de l'année elle est à Ablon, près de la frontière belge, avec sa sœur de

Mesnard[1] et son frère de La Force, puis elle s'installe à Bruxelles où se sont réfugiés les émigrés venus de Coblentz et les restes de cette société brillante dont elle a été la reine. La nouvelle de la mort de Louis XVI vient terrifier ce monde léger et imprévoyant et mettre fin aux quelques réunions où l'on essaie d'oublier les inquiétudes de l'heure présente et les angoisses que réserve l'avenir.

Aussitôt que lui parvient l'annonce de la fin tragique de son malheureux frère, Monsieur s'empresse, dans une déclaration adressée au peuple français, de proclamer l'avènement de son neveu Louis XVII et de prendre le titre de régent.

Mme de Balbi est demeurée à Bruxelles, mais son éloignement ne l'empèche pas de suivre avec attention les événements politiques. Nous n'en voulons pour preuve que la lettre suivante que lui adressait à la fin de l'année 1793, lord Malmesbury[2]. Le lord savait tout l'empire qu'elle exerçait sur le Régent et espérait que le crédit d'une femme aimée serait assez puissant pour le détourner du projet qu'il venait de former et qu'il s'apprètait à mettre à exécution.

---

1. *Souvenirs du baron de Mesnard*, p. 22, tome I. Paris, 1843, de Potter, 2 vol. in-8°.

2. James Harris, premier comte de Malmesbury, diplomate, né en 1746, décédé en 1820.

Malmesbury ne croyait pas au succès de l'expédition de Toulon projetée par le prince et ne s'en cachait pas à M[me] de Balbi, dans la lettre qu'il lui adressait de Berlin, où il s'était arrêté pour conférer avec le duc d'York, commandant de l'armée anglaise opérant dans les Pays-Bas.

« Berlin, 7 décembre 1793,

» Le peu de moments que j'ai passé avec vous à Bruxelles, Madame la comtesse, ne m'a laissé que le regret de n'avoir pu vous voir pendant plus longtemps ; y suppléer par des lettres est une manière bien peu satisfaisante, mille choses se disent mutuellement, qui prennent une autre forme dès qu'elles se trouvent placées dans une lettre, quand même, comme celle-ci, elle ne sera pas exposée à l'inspection des maîtres de postes. J'ai regretté surtout d'avoir passé si superficiellement sur ce que vous m'avez dit du voyage éventuel de Monsieur à Toulon. Je ne sais pas à présent comment rattraper cette occasion, sans avoir l'air de faire l'officieux ou bien le ministre. Cependant, je ne suis motivé que par un attachement aussi zélé que sincère et respectueux pour Monsieur; ce qui, joint à une connaissance légère,

mais assez certaine, des affaires du moment, me fait désirer et m'engage même à hazarder de vous exprimer ce désir, que Monsieur n'entreprenne pas le voyage qu'on l'a invité à faire.

» Il est difficile, mais très difficile, qu'il en résulte gloire ou avantage pour lui ou pour sa cause, et son éloignement de ce côté-ci de l'Europe, dans les circonstances actuelles, peut avoir des inconvénients réels pour l'un et pour l'autre. Je suis sûr, madame la comtesse, que votre esprit pénétrant les saisit d'abord; si vous les envisagez comme moi, votre opinion sera conforme à la mienne, et votre opinion, comme de raison, peut beaucoup. Elle sera, selon moi, employée bien heureusement si elle sert à déterminer Monsieur à revenir dans ces parages : à moins que les affaires ne prennent une tournure bien heureuse, il ne peut rien à Toulon. Et si ceci arrive, comme j'aime à le croire, un Régent de France fera cent fois plus d'effet de ce côté-ci qu'enfermé dans une place assiégée où sa présence ne fera que redoubler les efforts des assiégeants. Leur surcroît d'acharnement contre la ville peut même occasionner une sédition et, s'il y a des malveillants parmi les habitants, ils peuvent dégoûter les autres et, avec un tel otage entre les mains, les persuader à marchander un accomodement. Il n'est pas besoin

de vous mettre sous les yeux tout ce qui résulterait d'affreux si Monsieur se trouvait au pouvoir des Patriotes. Je sais la juste déférence qui est due à la cour de Madrid, je sais qu'elle a agi, depuis la guerre, avec toute la loyauté possible, mais peut-être n'a-t-elle pas calculé les inconvénients que je viens de citer et je les crois si réels, que je ne doute nullement que s'ils étaient représentés en Espagne, elle ne voudrait plus que Monsieur entreprit de se jeter dans Toulon.

» Je suis si accoutumé de vous parler avec toute la confiance possible, Madame la comtesse, que je ne crains pas de penser haut avec vous, sûr que de telle manière que vous envisagiez mes sentimens, vous n'en ferez jamais un mauvais usage. »

Depuis le mois de septembre 1793, en effet, Lyon se défendait héroïquement contre les troupes de la Convention et Monsieur « depuis trop longtemps dans l'inaction pour ne pas désirer en sortir[1] » s'était décidé à s'y rendre, espérant, sur le conseil du Ministère espagnol « y trouver un établissement solide ».

Son plan était de s'embarquer à Gênes pour gagner Toulon qui se trouvait occupé par les

1. Lettre du Régent à Condé du 19 novembre 1793.

troupes anglaises et espagnoles auxquelles s'étaient joints un grand nombre d'émigrés français commandés par le général de Precy. De là, on se porterait au secours de Lyon.

Au commencement de l'automne, le Régent avait terminé ses préparatifs, quand Mme de Balbi, apprenant qu'il se disposait à partir, se rendit à Aix-la-Chapelle d'où elle écrivit à Monsieur pour lui témoigner son désir de se rapprocher de lui. Celui-ci lui dépêcha d'Avaray qui la ramena à Hamm où elle demeura huit jours auprès du comte de Provence.

Le 19 novembre, sous le pseudonyme de « comte de l'Isle » le futur Louis XVIII, dont la mort de la Reine et la défaite définitive des Lyonnais[1] n'avaient pas modifié les intentions, se mettait en route :

« Je pars ce soir pour commencer ma nouvelle carrière, écrivait-il au duc de Polignac, je serai dans quinze jours à Vérone, de là je continuerai ma route sur Gênes, mais si je ne reçois pas de nouvelles qui hâtent ma marche je me porterai d'abord sur Turin[2]. »

---

1. 10 octobre 1793. Voy. l'*Insurrection de Lyon*, par R. Bettard des Portes. 1 vol. in-8°, Paris, 1906, Émile Paul.

2. *Histoire de l'Émigration*, Ernest Daudet, tome I.

Arrivé à Vérone le 15 décembre 1793, il se rend à Livourne et s'apprête à gagner Toulon lorsqu'il apprend que la ville vient de succomber.

Il ne reste dès lors aucun effort à tenter et le comte de l'Isle se dirige sur Turin où il va demander l'hospitalité à son beau-père et retrouver la comtesse de Provence (janvier 1794).

Durant cinq mois, il demeure à la cour d'Amédée III, mais désireux d'éviter les complications diplomatiques que sa présence peut causer au roi de Sardaigne il reprend bientôt la route de Vérone où il vient s'installer, au commencement de juin 1794, au « borgo San Domino », en qualité de noble inscrit au livre d'or de la république de Venise.

CHAPITRE XI

LA RUPTURE

Mme de Balbi à Bruxelles. — Un souper d'émigrés. — Archambaud de Périgord. — Don Juan. — Phèdre et Hippolyte. — Les ventres artificiels. — Les jumeaux de Rotterdam. — Récit de d'Avaray. — Scandale européen. — Indignation de d'Avaray. — Ses confidences aux familiers de Monsieur. — Lettre de Mme de Balbi. — D'Avaray ouvre les yeux du comte de Provence. — « Ne m'accablez pas! » — L'opinion de M. de Jaucourt. — Les inquiétudes de d'Avaray. — Disgraciée! — Lettre de congé. — Réponse de Mme de Balbi. — Ses légèretés probables. — Un rôle peu sympathique. — Scrupules qu'il eût dû avoir. — Son honnêteté indiscutable. — Sa bonne foi surprise. — Pas de jumeaux! — Lettres du bourgmestre de Rotterdam. — Rien aux naissances, rien aux décès. — Encore une calomnie. — Jumeaux ou jumelles? — Quel est le père? — Une autre version de la disgrâce. — La femme de César! — Lettre et réponse apocryphes. — Chagrin du comte de Provence. — Une liaison de quinze années. — Oubli de l'infidèle. — Recrudescence d'affection pour d'Avaray. — Les griefs de la comtesse de Provence. — Lettre de Monsieur à Madame. — L'amitié et l'amour. — Mme de Balbi s'installe à Londres. — Ses félicitations au nouveau roi. — Les 125 louis du duc de Glocester. — La vengeance de d'Avaray.

C'est à Vérone qu'allait se consommer la disgrâce de Mme de Balbi.

Dans ses mémoires inédits, dont M. Ernest Daudet nous a donné quelques curieux extraits [1], le comte d'Avaray a raconté longuement les péripéties de cette rupture dont il avait été l'instrument et il semble qu'il ait eu conscience du peu de sympathie qu'éveillerait son rôle tant il ajoute à son récit d'explications et de commentaires!

La comtesse, nous l'avons vu, s'était installée à Bruxelles dès l'année précédente, au milieu d'une société charmante, où la tristesse des temps n'avait pas proscrit toute gaîté. Le 5 décembre 1793, lord Malmesbury, dont nous venons de lire une lettre, la rencontra à un souper chez lord Elgin où se trouvaient également M[mes] de Matignon, de Caumont, de Richelieu, de Montmorency et le comte de Mercy-Argenteau.

L'opinion qu'il porte sur ce dernier est curieuse : « Il voudrait paraître franc et ouvert, mais je doute, ajoute-t-il, que cela soit son caractère. Il m'a parlé de la pourriture *(sic)* de la vieille cour... [2] »

C'est dans ce monde encore brillant, toujours léger, qu'elle avait rencontré un jeune gentil-

---

1. *Autour d'un mariage princier. Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1904.

2. Diaries and correspondence of the Earl of Malmesbury, edited by his Grandson, London R. Beutley 1844.

homme réputé pour ses succès et qui brillait également par son charme et par sa naissance, c'était le comte Archambaud de Périgord[1], fils du chevalier de Périgord et frère cadet du futur prince de Bénévent, ancien évêque d'Autun.

J'ai raconté précédemment l'aventure romanesque dont ce brillant don Juan aurait été le héros avec la duchesse de Guiche et comment on l'avait surpris un matin, à l'aube, escaladant la fenêtre de son appartement au château de Versailles. Cette bruyante aventure succédant à bien d'autres avait longtemps défrayé la chronique scandaleuse[2]. Le comte Archambaud de Périgord avait commandé en second le régiment de Monsieur avant la Révolution, ce n'était donc pas un inconnu pour Mme de Balbi qui l'avait retrouvé à Bruxelles dès la fin de 1792, et leurs anciennes relations les avaient rapprochés d'une façon presque quotidienne. Aussi avait-on promptement jasé de l'intimité qui s'était établie entre eux.

« Nouvel Hippolyte d'une nouvelle Phèdre de quarante ans », à en croire d'Avaray, celui-ci avait été l'objet d'une passion violente de la part de

---

1. Archambaud-Joseph, comte puis duc de Talleyrand-Périgord, né en 1762, mort en 1832.

2. *Les Reines de l'Émigration*, tome 1, page 47.

Mme de Balbi, incapable de se modérer dans ses passions comme dans ses caprices; elle s'était attachée à ses pas, leur liaison était devenue presque publique et les suites de l'aventure allaient porter bientôt le scandale à son comble! Au bout de quelques mois, en effet, en dépit de la mode qui faisait porter aux femmes minces un ventre artificiel quand la nature ne les en avait pas pourvues, on s'aperçut que la liaison entre Archambaud de Périgord et la favorite avait porté ses fruits. Pour dissimuler une grossesse déjà apparente, Mme de Balbi avait dû quitter Bruxelles et, réfugiée à Rotterdam, elle y avait mis secrètement au monde deux jumeaux. Tel est le récit de d'Avaray.

« Mme de Balbi était trop en vue, poursuit-il dans son récit, pour que semblable aventure pût demeurer secrète »; lui-même en fut des premiers informés et son indignation et son chagrin, à l'en croire, ne connurent plus de bornes, lorsqu'il apprit que ce scandaleux accident faisait le tour des capitales de l'Europe : partout où avait passé Mme de Balbi, on en faisait des gorges chaudes!

« Les quolibets auxquels donnait lieu cette double naissance ne s'arrêtaient pas à elle, ils risquaient, nous dit toujours d'Avaray, de rejaillir sur Monsieur et de l'atteindre par le ridicule de

la façon la plus fâcheuse à l'aide de plaisanteries déplacées. »

Aussitôt en possession de la nouvelle, d'Avaray s'empressa d'en faire part aux entours de Monsieur, mais Jaucourt, auquel il s'adressa tout d'abord, accueillit froidement la confidence. Bien que la chronique prétendît qu'il avait, bien plus que personne, le droit de se montrer touché des incartades de Mme de Balbi, il traita de folies et de racontars les récits de d'Avaray, s'indignant même qu'on pût ajouter foi à ce qu'il considérait comme de honteuses calomnies.

MM. de Damas[1] et d'Hautefort témoignèrent beaucoup plus d'émotion, d'Avaray leur ayant dépeint le prince comme déjà « associé de la manière la plus choquante au ridicule et aux sots propos dont on ne manque pas de couvrir une pareille aventure. »

Personne cependant ne se souciait de prendre l'initiative d'avertir le comte de Provence et d'Avaray se montrait fort hésitant, préoccupé par

1. Charles, comte de Damas d'Antigny, né en 1758, mort en 1829, maréchal de camp, devenu, sous la Restauration, pair, lieutenant général et premier gentilhomme de la chambre. Louis XVIII lui avait donné le titre de duc en récompense de son dévouement pendant l'émigration. Il avait épousé Mlle Andrault de Mauburier-Langeron. Il était le frère du comte Roger de Damas, aide de camp du comte d'Artois.

la crainte de se voir reprocher une délation qui semblait devoir lui être avantageuse, et en outre partagé entre le scrupule de causer à son maître un violent chagrin, ou celui de le laisser ridiculiser par l'Europe entière.

Le nouveau favori avait bien pris prétexte pour ralentir, puis faire cesser sa correspondance personnelle avec Mme de Balbi, mais il n'avait pas réussi à interrompre le fréquent commerce épistolaire qu'Anne de Caumont entretenait avec le Régent.

Il avait vainement essayé, par des allusions, d'ouvrir les yeux à ce dernier, cependant malgré ses efforts, il ne semblait guère avoir réussi. Il cherchait donc vainement à continuer ses révélations quand l'arrivée d'une lettre de Mme de Balbi vint lui fournir le prétexte tant désiré pour avertir le prince des infidélités de sa maîtresse : la comtesse annonçait que les médecins lui conseillant l'air de l'Italie, elle se rendait à Vérone et s'était déjà mise en route.

« Nous étions tous réunis, écrit-il, le comte Charles de Damas, le comte de Cossé, le comte d'Hautefort, le baron de Flachslanden, le marquis de Jaucourt et moi. M. le Régent, après avoir lu la lettre, me la glisse dans la main d'un air assez altéré. Je la rends à Monsieur en lui serrant la main et après m'être promené dans la chambre

'une manière sûrement trop significative, je asse dans mon cabinet. Il m'y suit presque aussitôt me dit :

» — Mon ami, au nom de Dieu, calmez-vous!

» — Me calmer en voyant pareille impudence, lui dis-je!

Et je m'expliquai sans aucun détour.

» C'est une indignité. Elle prétend donc faire de vous un manteau ou plutôt, ne vous ayant donné jusqu'à présent que la moitié de sa honte, elle vient vous l'apporter tout entière. Cette infamie ne s'accomplira pas ou du moins je n'en serai pas le témoin. Ah! mon cher maître, ajoutai-je, pardon de mon audace, je suis hors de moi. Est-ce donc là ce que vous appelez une amie! Voilà donc la récompense de vingt années d'affection! Au moment où tout vous accable, où le dernier de vos ennemis, le plus faible de vos alliés, où votre parti même se plaît à ruiner votre considération, une femme perdue, la fable de l'Europe, insulte à vos malheurs et vient souiller votre retraite! Non, vos serviteurs ne le supporteront pas. Je ne sais le parti que prendront ces messieurs, mais écoutez le serment que je fais : si Mme de Balbi met le pied dans cette maison, je pars le lendemain. Votre gloire avant tout, votre faveur après.

» Pendant que je parlais, mon malheureux prince

était abîmé dans la douleur, tour à tour réveillé par la hardiesse de mon langage et la force de mes raisons. Je le voyais, si ses mains découvraient un instant son visage, rougir et pâlir à la fois. A peine pouvais-je prévoir ce que j'avais à attendre, lorsque d'un ton de voix déchirant, il me dit :

» — Ah ! mon ami, ne m'accablez pas !

» — Ce serait vous trahir que vous épargner !

» — Par pitié, laissez-moi : mon cœur brisé ne me laisse pas la faculté d'assembler deux idées. Allez, nous nous reverrons... J'ai besoin d'être seul. »

Bientôt la décision du Régent était prise; les larmes aux yeux il en fit part à d'Avaray :

« Cette réunion est sans doute impossible, je le sens comme vous. De quelque façon que ceci tourne, il faut détruire l'habitude et le charme de ma vie. Je vous remercie de m'avoir parlé comme un ami courageux et fidèle devait le faire. »

Cependant, M. de Jaucourt n'avait pas été mis au courant de la décision qui venait d'être prise et le Régent, ayant témoigné le désir de le consulter, d'Avaray n'envisageait pas sans inquiétude le résultat de cette entrevue : « J'en séchais d'impatience », nous avoue-t-il avec naïveté dans son journal, laissant voir bien clairement sa crainte de voir échapper cette occasion de perdre Mme de Balbi d'une façon définitive. Mais Jaucourt, qui

avait reproché à d'Avaray d'avoir ajouté foi à des calomnies et d'avoir usé de pareils procédés vis-à-vis d'une amie si ancienne, trouva Monsieur dans un tel abattement qu'il ne voulut pas soutenir une discussion capable d'augmenter son chagrin. Il ne combattit pas le projet de rupture, et il se contenta de remonter de son mieux le moral du comte de Provence.

Rien ne fut donc changé aux décisions prises; on dépêcha en hâte à Mme de Balbi le comte d'Hautefort, porteur d'une lettre de congé avec l'assurance que la pension mensuelle de 2,400 livres que lui servait Monsieur serait maintenue.

La lettre était, au dire du baron de Flachslanden, « noble, délicate, mesurée ».

M. d'Hautefort en rencontra la destinataire à La Haye où elle se trouvait, ayant renoncé pour l'instant à se rendre à Vérone. Mme de Balbi lut la lettre et comprit aussitôt d'où partait le coup: elle se rendit compte que d'Avaray l'emportait et, jugeant la lutte inutile, elle n'essaya même pas de se justifier. Elle se contenta, par l'entremise du duc d'Harcourt[1], de retourner au prince sa

1. François-Henri, duc d'Harcourt, né en 1726, mort en 1800, marié en 1752 à Mlle d'Aubusson de La Feuillade. Il était avant la Révolution, lieutenant général et membre de l'Académie française.

missive, au bas de laquelle elle avait écrit cette simple ligne : « Sûrement, cette lettre ne vient pas de vous. »

Monsieur, sans doute à l'instigation de son nouveau favori, inquiet de voir se renouer une correspondance, ne s'attarda pas à discuter; il réexpédia la lettre au duc d'Harcourt qui la lui faisait tenir, en le priant d'avertir la comtesse que celles qu'elle pourrait désormais écrire seraient détruites sans être lues.

Telle fut la fin de cette aventure.

Il serait imprudent de prétendre que la conduite de Mme de Balbi à Bruxelles avait été exempte de tout reproche, il est vraisemblable de croire qu'elle s'était compromise inconsidérément et que son intimité avec Jaucourt avait largement prêté à la critique en justifiant peut-être bien des suppositions; mais quelque fâcheuses qu'eussent été ses imprudences, quelque regrettables que fussent ses légèretés, elles semblent insuffisantes pour justifier le rôle de d'Avaray en cette circonstance car il est permis de se demander si c'était bien à lui qu'il convenait de prendre vis-à-vis d'elle le rôle d'accusateur et de justicier.

On n'a pas oublié combien il devait à Mme de Balbi; elle l'avait, dès ses débuts, couvert de sa protection, qu'elle lui avait conservée pendant

quinze ans, et sa toute puissance lui avait fait obtenir de Monsieur, non seulement de nombreuses faveurs, mais des libéralités d'argent considérables.

Enfin, s'il était entré dans l'intimité du comte de Provence et s'il était arrivé à exercer sur son maître une réelle influence c'était grâce à la bienveillance que lui avait témoignée la favorite.

Bien « qu'elle ne supportât pas d'ordinaire que la pensée de Monsieur fût pour un autre qu'elle[1] », elle ne songea pas d'abord à s'inquiéter de ce jeune homme dont les commencements avaient été si modestes et qu'elle croyait s'être attaché par de longues et nombreuses faveurs. Son crédit d'ailleurs semblait trop solidement établi pour que rien pût l'ébranler et ce ne fut qu'après l'heureux dénouement de la fuite du Luxembourg, qu'elle commença à prendre quelque ombrage des marques de faveur et de reconnaissance prodiguées par Monsieur à d'Avaray qu'il présentait partout comme son libérateur.

Son protégé d'autrefois n'est déjà plus un allié et va devenir bientôt un dangereux adversaire.

Tous deux vont se trouver désormais en perpétuel antagonisme et se faire une guerre sourde, mais acharnée, qui se terminera, comme on l'a vu

1. Manuscrit de d'Avaray.

par le triomphe de d'Avaray. Gagnant du terrain chaque jour, à force de dévouement et de patience, il va, lorsque la favorite aura l'imprudence de quitter la place, triompher définitivement et amener une complète disgrâce. Assurément, il n'est possible de mettre en doute ni le dévouement ni l'affection du duc d'Avaray pour le comte de Provence, mais il est bien certain que, désireux de régner sans partage sur son esprit et sur son cœur, il voyait avec un déplaisir évident l'influence persistante de la favorite qu'il aurait voulu supplanter.

La personnalité même de d'Avaray est à l'abri de tout soupçon et personne ne suspectera l'honnêteté de ses intentions en cette circonstance. Il voulait rompre la liaison du prince et de son amie parce qu'il la jugeait fâcheuse et qu'il regardait comme pernicieuse l'influence qu'elle possédait sur sa volonté, mais il était personnellement trop intéressé à son renvoi, et sa disgrâce lui assurait de trop grands avantages pour que cette raison même ne dut pas interdire à sa délicatesse toute espèce de délation.

C'est ce qui a permis à certains, de se livrer sur son compte à des commentaires désobligeants. Le rôle d'accusateur avait semblé si ingrat que personne de l'entourage du comte de Provence

n'avait voulu s'en charger, et l'on pourra regretter, pour la mémoire de d'Avaray, que ce soit celui auquel cette triste mission semblait le plus rigoureusement interdite qui ait consenti à s'en acquitter, et même en ait pris l'initiative.

De plus, il est à peu près certain que sa bonne foi avait été surprise et qu'il s'était bien imparfaitement renseigné.

Si pour lui, en effet, comme pour le comte de Provence la naissance des deux jumeaux ne faisait aucun doute, il est reconnu maintenant qu'aucune preuve n'était apportée à l'appui de cette affirmation, qui vint étayer si à propos sa fortune politique. Nous avons voulu avoir la confirmation ou le démenti de ce bruit et nous ne pouvions mieux nous adresser qu'à l'hôtel de ville de Rotterdam où sont conservés les registres de l'état-civil, rigoureusement tenus.

Voici les réponses qui nous sont parvenues[1] :

» Rotterdam, le 4 janvier 1906.

» En accusant la réception de votre lettre du 15 décembre 1905, j'ai l'honneur de vous faire part que j'ai fait faire de *profondes recherches* sur l'affaire en question aux archives

1. Je suis heureux d'exprimer ici à M. le Bourgmestre Jacob toute ma gratitude pour l'obligeance qu'il a mise à faire opérer ces recherches.

communales. Tous les registres de naissance concernant une période de quatre mois au moins, juin-septembre 1794, ont été feuilletés.

» On a signalé les actes ci-joints, dont je me permets de traduire les actes hollandais.

» Vous y trouverez tous les jumeaux et jumelles nés à Rotterdam depuis le 1er juin jusqu'au 1er octobre 1794. Ce n'est pas très vraisemblable que les enfants de Mme de Balbi y soient compris.

» L'authenticité de l'acte écossais, paraît-il, est plus ou moins suspecte, les autres sont d'une régularité parfaite et l'assistance de deux témoins prouve qu'on n'a point redouté la publicité.

» Il n'est pas vraisemblable non plus que les jumeaux soient morts avant d'être baptisés, car, dans le registre de décès, leurs noms ne se trouvent pas inscrits.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

» *Le maire de Rotterdam,*
» JACOB.

Suivent les actes annoncés. Ils concernent :

A l'église écossaise : les jumelles Margaret et Agnès Baxter et contiennent, avec le nom des témoins, le certificat de baptême.

A l'église catholique : les jumeaux Johannès-Henry et Maria Kabyers; les jumelles Hélène-Marie et Catherine-Henrica Gremme; les jumeaux Adrienne-Cornélie et Gérardus-Joannès Nagtegaal.

A l'église réformée : les jumeaux Ary et Golina Vander-Hœven, les jumeaux Johannès et Joanna Pieternella.

Enfin, le 30 janvier 1906, répondant à une nouvelle demande de recherches étendues à une

plus longue période, M. le bourgmestre nous écrivait :

« Monsieur le Vicomte,

» Ayant pris connaissance de votre lettre du 7 courant, j'ai fait feuilleter les registres de naissance pour les mois d'octobre à décembre 1794.

» Pour ce qui concerne l'histoire de Mme de Balbi, ils n'ont donné aucun résultat, la naissance des seuls jumeaux de cette période à Rotterdam, enfants de Jillis Simonis et Marie-Catharina Scheres, ne donnant lieu à aucun doute.

» Il me reste à constater que le séjour de la susdite dame dans notre ville, s'il y a raison d'y croire, n'a point laissé de traces.

» *Le bourgmestre de Rotterdam,*

» JACOB.

M. le bourgmestre dit excellemment « l'histoire de Mme de Balbi » ; n'est-ce pas une histoire, en effet !

Dans une ville comme Rotterdam, la naissance de deux jumeaux n'est pas assez fréquente pour passer inaperçue. Or, on vient de le voir par les affirmations les plus catégoriques et les preuves les plus décisives, elle y est complètement ignorée non seulement à l'époque indiquée, mais pendant les périodes antérieures et postérieures à celle désignée, c'est-à-dire un laps de huit mois. La naissance des deux jumeaux ou jumelles date de l'été, prétend-on, et de mai à décembre on ne trouve rien qui s'y rapporte.

D'Avaray ne nous dit pas, dans son *Journal*, de qui il tenait ce renseignement d'une si haute gravité, renseignement qu'un seul contemporain, Grille, a relaté dans son ouvrage manuscrit sur *l'Émigration angevine*[1]. Mais on remarquera qu'alors que d'Avaray nous parle de *deux jumelles*, Grille nous entretient de *deux jumeaux*. On n'est pas d'accord *sur le sexe*, on ne l'est pas plus *sur le père*; d'Avaray nous parle d'Archambaud de Périgord et Forneron attribue la paternité des deux enfants au comte Romanzoff.

On ne saurait prétendre davantage que Mme de Balbi ne mena pas à bien sa grossesse et que les deux jumelles étaient mortes en naissant. D'Avaray a spécifié en propres termes « que les deux malheureuses étaient venues au monde ».

Or, je le répète, puisque leur naissance n'est mentionnée nulle part, il est logique d'en conclure qu'elles n'ont jamais existé, quand bien même on pourrait penser qu'Anne de Caumont

---

1. F. Grille. *Emigration angevine*, page 13.

« En 1793 et une partie de 1794, tout le temps que dura la campagne, les princes relégués à Hamm, ont vécu tristement, au milieu d'une espèce de garde d'honneur prussienne. En 1794, Monsieur est allé en Italie s'abandonner aux sentiments de dévotion pendant que, vers la fin de l'été, Mme de B... accouchait à son insu de deux jumeaux à Rotterdam. De là, elle est allée intriguer en Angleterre où elle fait mince figure. »

avait fait ce qu'il fallait pour avoir plusieurs jumeaux ou jumelles.

L'histoire exige des faits et repousse les suppositions, fussent-elles vraisemblables. Nombre d'historiens, plus ou bien intentionnés, en s'occupant incidemment de Mme de Balbi, ont répété cette légende et Castellane est du nombre, mais aucun d'eux n'était contemporain des événements qu'il rapportait. En prétendant que, cette fois encore, la favorite a été victime d'une calomnie, comme elle l'a été pour la mort de son fils et pour la folie de son mari, nous n'avons nullement l'intention de poursuivre une réhabilitation inutile, ni de vouloir poser en dragon de vertu Anne de Caumont-La Force; nous nous confinons dans la réalité des faits et ceux-ci parlent assez éloquemment en cette circonstance pour n'avoir rien à ajouter à leurs enseignements.

Faut-il rappeler ici qu'une autre version existe de la disgrâce de Mme de Balbi.

On raconte que Monsieur, averti par d'Avaray des bruits fâcheux qui circulaient sur son compte, s'était empressé de lui adresser quelques remontrances :

« N'oubliez pas, lui disait-il, dans les termes mesurés qui lui étaient habituels, que la femme de César ne doit pas être soupçonnée! »

« — Et vous, n'oubliez pas, lui aurait spirituellement répondu Mme de Balbi, qui n'était pas patiente, que d'abord vous n'êtes pas César, et qu'ensuite je n'ai jamais été votre femme. »

Il y a bien des chances pour que lettre et réponse n'aient jamais été écrites, mais elles sont d'un tour trop spirituel pour ne pas trouver ici leur place, tout au moins à titre de curiosité. La légende ajoute que Monsieur ne pardonna jamais le trait piquant de la dernière phrase qui l'avait blessé dans ses prétentions en raison du double sens qu'on y pouvait attacher.

C'est donc dans cette mordante réplique qu'il faut voir, si l'on en croit la légende, la principale cause de la rancune tenace gardée jusqu'au dernier jour par Louis XVIII à son ancienne favorite[1].

Sa rupture avec Mme de Balbi causa au comte de Provence, on n'en peut douter, une peine profonde; c'était la fin brusque et inattendue d'une affection qui durait depuis plus de quinze ans, et dont les liens étaient restés d'autant plus vivaces que les sens y avaient toujours eu moins de part que le cœur.

---

1. Turquan, *Les Favorites de Louis XVIII*.

A Versailles, au Luxembourg, puis à Coblentz, Anne de Caumont-La Force avait été le charme de la vie du comte de Provence, et c'est près d'elle qu'il avait passé les plus douces heures de son existence, amoureux de son esprit et épris de ses charmes. Habitué à subir son ascendant, toujours empressé à ses désirs, indulgent à ses colères comme à ses caprices, il la consultait en toutes choses, et, lorsqu'elle n'était pas près de lui, les longues lettres qu'ils échangeaient entretenaient entre eux des rapports journaliers et incessants.

Les révélations de d'Avaray produisirent un déchirement si douloureux que le prince se trouva sans force devant le coup qui le frappait et que sa seule idée fut d'échapper à sa douleur en oubliant l'infidèle et en écartant de lui tout ce qui pouvait rappeler son souvenir. En même temps, loin d'en vouloir à d'Avaray d'avoir brisé son idole en lui enlevant d'un seul coup toutes ses illusions, il reporta sur lui toute la tendresse qu'il avait eue pour son amie et l'investit de l'absolue confiance qu'il témoignait naguère à la disgraciée.

Quelque étrange que cela puisse paraître, d'Avaray aura désormais, semble-t-il, un titre de plus à son affection, ce sera le seul ami qui lui reste. Il devient l'unique confident, le dépositaire de

tous ses secrets, le conseiller de toutes ses actions et celui-ci, hâtons-nous de le dire, jusqu'au jour où il ira mourir à Madère de la maladie de poitrine qui le minait depuis longtemps, lui témoignera la plus constante et la plus entière fidélité.

Une lettre de Monsieur, adressée à la comtesse de Provence le 16 août 1795, au sujet de sa dame d'atours, nous montre combien vifs étaient ses regrets et quels douloureux souvenirs lui laissait cette rupture! La princesse, dans une lettre qui n'est malheureusement pas parvenue jusqu'à nous, s'était plainte à son mari des procédés de Mme de Balbi qui la négligeait, disait-elle, et lui manquait d'égards depuis plusieurs mois.

« Vérone, 16 août 1795.

» La chose que vous dites qui vous fait de la peine m'oblige à vous en dire une déjà un peu ancienne, mais vous connaissez trop bien les lois de l'amitié pour ne pas trouver qu'elles m'imposaient silence. Sans doute, Mme de Balbi vous devait une marque de respect dans cette occasion, mais je ne suis plus dans le cas de lui donner des conseils.

» L'amitié ne doit point s'effaroucher des erreurs de l'amour, mais quand ces erreurs ont un éclat tel qu'il blesse l'honneur, ce même honneur exige qu'on lui sacrifie jusqu'à l'amitié même.

» Tel est le cas où je me suis trouvé l'automne dernier. L'éclat scandaleux d'une liaison avec un homme malheureusement fort immoral sur ce chapitre et les suites encore plus scandaleuses de cette liaison m'ont forcé de faire à mon honneur le plus douloureux des sacrifices, celui d'une amitié qui me rendait heureux depuis treize ans. Vous comprendrez facilement que je ne me sois pas empressé d'en parler, même à vous. Mais la confidence que vous m'avez faite exigeait de moi celle que je vous fais aujourd'hui. Si j'avais su plutôt, c'est-à-dire même avant le mois d'octobre dernier, que Mme de Balbi ne vous avait pas écrit depuis son départ de Turin, je lui aurais représenté son tort. Aujourd'hui, je n'ai ni l'envie ni le droit de la conseiller[1]. »

Après la consommation de sa disgrâce, Mme de Balbi s'était rendue à Londres où elle allait promptement, comme partout où elle passait, occuper une place très en vue. C'est de là qu'au

---

1. Archives des Affaires étrangères. Fonds Bourbon, vol. 645, fol. 15.

moment de la mort du petit Louis XVII après avoir gardé le silence pendant plusieurs mois elle écrivait au nouveau roi pour le complimenter sur son avènement au trône. En même temps, elle lui parlait de sa nouvelle vie et lui énumérait ses brillantes relations. Le Roi se contenta de sourire. Rien n'était plus exact cependant et en 1802, le duc de Glocester, frère de Georges IV, lui prêtait 125 louis pour se rendre en France où l'appelait l'état de ses affaires. Sollicité de rembourser ce prêt, Louis XVIII avait dit : « J'ai bien envie de laisser à son Altesse Royale le bénéfice entier de sa bonne œuvre ». Le duc de Glocester rentra cependant en possession de son argent.

En même temps que le Roi, d'Avaray avait reçu, lui aussi, une lettre de Mme de Balbi. Louis XVIII avait eu la dignité de rester muet, d'Avaray ne sut pas résister au plaisir de répondre :

« J'ai reçu, madame la comtesse, le billet en date du 18 juin que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y ai retrouvé les traces d'une amitié que mon cœur a toujours cherché à cultiver et dont ce billet seul m'eût rappelé les charmes et attesté l'existence. J'y réponds aussi promptement que vous en témoignez le désir et cela par une marque de confiance à laquelle vous serez sen-

sible. Jetez donc les yeux, je vous supplie, sur le sceau de cette lettre et si le trajet n'en a pas effacé l'empreinte, vous verrez l'éclat dont le Roi vient de le couvrir. Autour de l'écusson de France, vous trouverez cette simple légende : 21 juin 1791 ! Souvenir bien précieux pour vous et pour moi et que les bontés de la sensibilité du Roi veulent faire passer aux races futures ».

D'Avaray évoquait ainsi ses services lors du départ pour l'émigration et aussi l'opposition qu'avait mise la favorite, alors toute puissante, à l'inscription d'une « devise d'amitié » sur l'épée offerte à Coblentz en signe de reconnaissance à son libérateur par le comte de Provence. Depuis, d'Avaray avait pris sa revanche, sitôt devenu roi, nous l'avons vu, Louis XVIII avait décidé d'ajouter à son blason les trois fleurs de lys de France et les avait entourées de la devise la plus flatteuse.

C'était ce témoignage éclatant de la faveur royale que d'Avaray avait voulu faire connaître lui-même à la favorite délaissée, et, en lui apprenant ce récent triomphe, savourer sa dernière vengeance.

---

1. *Manuscrit de d'Avaray.* — Ernest Daudet.

CHAPITRE XII

LONDRES ET L'ÉMIGRATION

Rupture définitive. — Mme de Balbi à Londres. — Accueil flatteur qu'elle y reçoit. — La correspondance du duc de Bourbon. — Fêtes et réunions. — Déjeuner chez la duchesse de Devonshire. — Bal champêtre. — Un diner improvisé par Mme de Balbi. — Le duc de Queensbury. — Un repas de gourmets. — Réveillon chez Mme de Belzunce. — Partie de whist. — Small-party. — Mme de Piennes et M. de Regendorff. — Sermon mal accueilli. — Verte réplique. — La folie des chapeaux de paille. — M. de Puységur. — Souvenirs d'antan. — L'esprit français. — Courage et légèreté. — *Carpe diem!* — Eternelles rivales. — Un nouveau Coblentz. — La comtesse de Mesnard. — Son mariage. — Mort de son beau-père. — Brillante conduite d'Antoine de Mesnard. — Sa mission près de Barras. — Son arrestation. — Sa mort. — Les deux sœurs. — Joséphine de Mesnard et le Prince de Galles. — Portrait de ce dernier. — Ses folies. — Sa séduction. — Sa liaison avec Mme Fitz Herbert. — Caroline de Brunswick. — Faiblesse de Mme de Mesnard. — Chagrin que lui causent les infidélités de Georges IV. — Naissance d'un fils. — Une lutte de générosité. — Mlle de Choiseul-Beaupré.

La rupture était bien définitive et il paraît certain qu'aucun rapprochement n'eut jamais lieu entre Louis XVIII et celle qui, si longtemps, avait

régné sur son cœur. Une lettre de celui-ci, écrite de Blankenberghe, pendant l'été de 1796, à Madame Royale qui venait d'être échangée par le Directoire contre les prisonniers livrés par Dumouriez à l'Autriche, parle bien de Mme de Balbi, mais nous verrons que, depuis 1795 jusqu'à son retour en France, Mme de Balbi ne quitta pas l'Angleterre.

Dès son arrivée, elle avait été recherchée non seulement par les émigrés réfugiés à Londres où elle avait retrouvé un grand nombre de ses relations de Coblentz et de Versailles, mais aussi par toute la plus haute aristocratie anglaise. Au milieu de la colonie française qui s'était fondée toute frissonnante de ses terreurs de la veille, comme de ses illusions et de ses espérances, elle allait retrouver en partie, malgré les années écoulées, ses succès d'autrefois; bientôt elle aura un salon où l'on cause et où l'on joue, dont elle fera les honneurs avec sa grâce conquérante et son esprit endiablé.

Chez elle on briguera le plaisir d'être admis, chez soi on se disputera l'honneur de l'avoir parmi ses hôtes.

Sur la vie de Mme de Balbi à Londres, nous possédons de très intéressants témoignages[1] que

---

1. *Correspondance du duc de Bourbon et de la comtesse de Vaudreuil pendant l'émigration* publiée par Ed. de Barthélemy, Paris, Charavay, 1886.

nous trouvons dans la correspondance si curieuse échangée entre le duc de Bourbon [1] et la comtesse de Vaudreuil [2], en 1798 et 1799. Elle est instructive, et, en certains endroits se rattache directement à notre sujet.

D'après la description des réunions et des fêtes auxquelles se rend presque chaque jour Mme de Balbi, on verra que les scandales dont nous a parlé d'Avaray n'avaient pas eu grand écho à Londres puisque toutes les portes s'y ouvraient toutes grandes devant elle et il est vraiment difficile de croire « qu'elle y faisait mince figure » comme Grille se plaît à le raconter. Voici le récit d'un déjeuner chez la duchesse de Devonshire [3], fille du comte Spencer dont Reynold a immorta-

---

1. Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, fils du prince de Condé et de Godefride de Rohan-Soubise, né en 1756, mort tragiquement à Saint-Leu, en 1830.

2. Victoire-Joséphine de Rigaud, fille du marquis de Vaudreuil et de la marquise, née Roquefort. Elle épousa en 1795 son cousin le « Divin Vaudreuil », qui avait trente ans de plus qu'elle. Elle mourut en 1852. (Voir le premier tome des *Reines de l'Émigration*.)

3. Georgiana, duchesse de Devonshire, fille aînée de Jean, comte de Spencer, 1757-1806. Reine de la mode aussi bien par son intelligence que par sa beauté, elle réunissait dans son salon tous les hommes célèbres d'Angleterre. On a prétendu sans preuves qu'elle avait été la maîtresse de George IV, après lady Melbourne, et que Fox avait vécu plusieurs années dans ses bonnes grâces. Le duc de Devonshire était un des plus grands seigneurs du royaume. Le château de Chatsworth qui appartient encore à la famille est situé dans le Derbyshire. C'est un des plus beaux de l'Angleterre. (Communication du major Hall.)

lisé les traits, amie de Fox et de Scheridan, et qui, vivant dans l'intimité du prince de Galles, recevait chez elle la plus haute société de Londres.

« Le fameux déjeuner[1] de la duchesse de Devonshire a eu lieu avant-hier avec toute la pompe et les mélanges que je vous ai annoncés dans ma dernière lettre. Le temps était à souhait. J'ai mené M[mes] de Serent[2], de Bouillé[3], de Belzunce[4], et M[lle] de La Blache; il y avait en outre M[me] de Fitz-James[5], de Maillé[6], M[lle] de Vigné, M[mes] de Balbi, de Coigny[7], des Boulais, M[lle] de Puisignieux[8], et, en anglaises, seulement lady

1. Londres, septembre 1798.

2. Charlotte-Fernande de Choiseul-Esguilly, mariée à Armand-Sigismond-Félicité-Marie, comte de Serent, colonel d'infanterie, né en 1762, mort en 1796.

3. Robertine Walsch de Serent, mariée à Louis, marquis de Bouillé, lieutenant général, ancien aide de camp du roi de Suède, morte en 1825.

4. M[lle] de La Live d'Épinay, mariée en 1761 à Henri, vicomte de Belzunce, colonel du régiment de Béarn.

5. La duchesse de Fitz-James était la mère de M[me] de Maillé.

6. Henriette-Victoire de Fitz-James, née en 1770, morte en 1809, mariée à François-Armand, duc de Maillé, gentilhomme de la chambre, maréchal de camp et pair de France, né en 1770, mort en 1837.

7. Jeanne-Françoise-Aglaé d'Audlau, morte en 1825, mariée en premières noces au comte de Châlons et, en secondes à François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, colonel général des Dragons, pair et maréchal de France, né en 1737, mort en 1821.

8. Charlotte-Louise-Madeleine de Puisignieux, morte en 1819, mariée en 1800 à Jacques-Boson de Talleyrand-Périgord, gouverneur du château de Saint-Germain, né en 1764, mort en 1830.

Warrem, lady Duncanon [1], Élisabeth Foster [2], lady Loïd. En hommes français, MM. de Bouzols, de Rouault [3], de Livarot, de Bar, de Bellabre, Philippe de Vaudreuil [4], de la Chatre, de Puisignieux, l'évêque de Nantes [5], de Roncherolles, de Quesnay, de Serent, de Bouillé, Bozon [6]; puis, en hors-d'œuvre, M. et Mme de Gouvernet [7], Lally-Tollendal [8], Malouet, le prince de Poix [9], qui se sont rendu assez justice pour ne pas se mettre à table avec les honnêtes gens et se sont dispersés la plupart aux petites tables qui étaient servies tant aux environs de la grande que sous des tentes dans

1. Femme de lord Duncanon, fils d'une sœur de la duchesse de Devonshire.

2. Élisabeth Hervey, fille du duc de Bristol, mariée en 1766, à Thomas Foster; veuve, elle devint la maîtresse du duc de Devonshire en demeurant l'amie dévouée de la duchesse, habitant le même hôtel. Elle épousa plus tard le duc et mourut en 1824.

3. Joachim de Rouault, marquis de Gamaches.

4. Frère de Mme de Vaudreuil.

5. Mgr de Laurencie.

6. Frère de Mgr de Talleyrand, évêque d'Autun.

7. Le marquis et la marquise de la Tour-du-Pin-Gouvernet.

8. Théophime-Gérard, marquis de Lally-Tollendal, fils du fameux et malheureux gouverneur des Indes condamné à mort comme traitre à sa patrie, en 1766. Après avoir consacré plusieurs années de sa vie à obtenir la réhabilitation de son père, il se consacra à la politique et fut député aux États généraux en 1789. Arrêté en 1792, il échappe à la mort et émigre en Angleterre pour ne rentrer en France qu'à la Restauration, où il reçoit le titre de pair de France. Il était né en 1751 et mourut en 1830.

9. Louis-Philippe de Noailles (1751-1834), frère du maréchal, marié à Anne de Beaudau.

le jardin. Après le déjeuner, on a été se promener à volonté dans le jardin; quelques gouttes de pluie qui sont survenues et des violons que l'on a vus entrer au château ont engagé nos jeunes dames à rentrer. Aussitôt un orchestre, assez mauvais pour dire la vérité, a joué des anglaises et des écossaises qui ont mis en train nos danseurs et nos danseuses... Après deux heures de danses et d'éloges prodigués aux aimables françaises, il a été question de faire ses adieux à la maîtresse de la maison, qui était bien aise d'être débarrassée de nous, malgré tous nos charmes pour plaire. »

Après ce billet, d'un ton si savoureux, le duc de Bourbon en écrit un autre pour célébrer un dîner organisé par Mme de Balbi « à l'intelligence aussi aimable que gourmande » chez le duc de Queensbury :

« Londres, 18 septembre 1798.

» Toute la société qui était établie à Ham [1], commune près de Richmond, revient aujourd'hui et j'y devais dîner, mais Mme de Balbi, avec l'in-

1. Petit village situé entre Richmond et Kingston à une douzaine de kilomètres de Londres.

telligence aussi aimable que gourmande que vous lui connaissez, a pensé que le dîner serait mieux soigné chez le duc de Queensbury et, sûre de son consentement à cet égard, a si bien arrangé les choses que nous avons fait hier une chère plus que divine. Le nectar et l'ambroisie ne sont que des pommes de terre et de la petite bière en comparaison des blanquettes aux truffes, des émincés de concombres, des salmis de perdrix truffées, des vins de Champagne, de Bourgogne, de Madère, de Malvoisie, de Tokay à la glace, et des fruits, glaces, etc. qui nous ont été prodigués avec une profusion délicieuse pour des émigrés habitués à ne vivre que de privations. Le duc était d'une telle gaîté après le dîner, et m'avait pris dans une telle amitié qu'il voulait presque employer la force pour me faire coucher dans sa maison.... Enfin, sans Mme de Balbi, qui a l'habitude des princes et qui sait qu'en général ils sont entêtés et volontaires, je crois que j'y serais encore, toujours mangeant des glaces et des pêches. Elle lui dit si naïvement que si j'avais envie de rester je ne me ferais pas prier, qu'il m'a laissé tranquille. J'ai pris mon chapeau, monté mon superbe cheval, et, à minuit, j'étais dans Brianston chez la marquise que j'ai trouvée faisant la veillée avec Mme de Frogers et Philippe » (de Vaudreuil).

L'épigramme est aimable et l'ironie légère, mêlée d'ailleurs de reconnaissance. Voici un plus grave sujet :

« Nous avons eu chez Mme de Belzunce trois messes de minuit, les plus longues qui aient jamais existé. De suite après, une dinde aux truffes, des poules au riz, des jambons, gâteaux, punch, enfin tout ce qui fait l'essence d'un excellent réveillon, farci de parties de whist, ont prolongé tellement la veillée, que l'on ne s'est retiré que vers six heures. Il n'y avait en femmes que Mmes de Balbi, de Bouillé, de Coigny, de Rouault, de Lévis, de Sigy, de La Fare, de Puisignieux, de Piennes; aucune des Fitz-James n'y est venue. »

Mme de Balbi joue toujours! La lettre du prince permet de le constater. Elle est partout, d'ailleurs, et c'est chaque jour quelque nouvelle distraction. « Depuis huit jours, écrit le duc, lady Alméria a arrangé à Barme une *small party* où Mmes de Belzunce, de Rouault et de Balbi devaient se trouver : parties « whist-casino », calculées par individus : duc de Glocester[1], duc de Laval[2], Livarot, de

1. Frère cadet de George III.

2. Adrien de Montmorency-Laval (1768-1837), duc de Laval, ambassadeur sous la Restauration.

Bar[1], comte Étienne, enfin moi, absolument nécessaire. »

Le prince qui fait le récit de toutes ces fêtes recueille également tous les bruits et le voici qui nous montre Mme de Balbi transformée en ambassadrice et recevant les éclaboussures de la calomnie inventée à Rotterdam.

« Grande scène chez Mme de Piennes[2]. Mme de Regendorff a repris son ascendant, malgré les désastres publiés à son de trompe dans la société Mme de Balbi, dit-on, et l'archevêque d'Aix[3] ont été ensemble chez elle et lui ont représenté, avec tous les charmes de l'esprit et de la persuasion chrétienne, combien elle se faisait de tort en ayant pour amant M. de Regendorff, dont la réputation était infiniment suspecte. Mme de Piennes a écouté quelque temps tranquillement et enfin a

---

1. M. de Bar, fils du comte de Bar, brûlé par les paysans dans son château, en 1789.

2. Françoise-Fortunée-Pauline Blot de Chauvigny, dame pour accompagner de la duchesse d'Orléans, mariée en premières noces au comte de Reuilly et en secondes à Louis-Marie-Céleste d'Aumont duc de Piennes, veuf lui-même de Charlotte de Rochechouart-Faudoas. Elle mourut le 27 avril 1827. Bien qu'une liaison existât entre elle et son second mari bien avant leur union, ils se séparèrent peu de temps après leur mariage. *(Biographie des dames de la Cour.)*

3. Mgr. de Boisgelin qui devint cardinal.

dit : « Madame, si j'ai pris un amant, au moins je » n'ai pas eu la maladresse de faire des enfants avec » lui en l'absence de mon mari; et ce que je fais » n'ayant pas besoin des sacrements de l'Église, » j'espère que l'un et l'autre vous abrégerez votre » visite. » Sur ces entrefaites est entré, M. de Regendorff qui a parlé avec chaleur contre les remontrances, et la députation a été en déroute. Au reste, Mme de Piennes est toujours have et malade et ne paraît pas dans le monde[1]. »

Son humeur devait sans doute se ressentir de son état, car il paraît difficile et peu croyable que l'on traite de cette façon la grâce de Mme de Balbi et l'onction d'un archevêque!

Pour Mme de Balbi, il était des compensations à cette légère disgrâce, le prince les raconte dans une autre lettre :

« La folie du jour, parmi les dames françaises, écrit le prince, est de faire des chapeaux de paille; maris, amants, poursuivants, tous sont occupés activement plus ou moins, à courir dans Holborn, pour y acheter la paille qui y est moins cher que dans Oxford. Il y en a qui trouvent le chemin un peu long, par exemple le chevalier de Puységur,

1. Lettre du 22 mars 1799.

qui est obligé d'y aller deux ou trois fois par jour, et qui, toutes les fois qu'il me rencontre avec son gros paquet de paille sous le bras, me dit, d'un air consterné : « J'arrive de Holborn, le » diable emporte les femmes et les chapeaux de » paille. »

» A peine a-t-on quitté M. de Puységur sur le trottoir, on se retourne et on aperçoit une figure bien triste : c'est M. de Bruières qui vient d'acheter dans Holborn un paquet de paille excellente, qui doit être travaillée par les doigts adroits de M. de Castellane, qui passe pour l'artiste le plus habile dans l'article des chapeaux. Le comte Étienne va aussi à la paille comme les autres. Mme de Balbi rit comme une folle, travaille toute la journée et serait fort contente sans la réforme des soupers de Mme de Belzunce.

N'est-ce pas là un écho ou un reflet des frivolités charmantes de Versailles! Tous ces exilés d'aujourd'hui, hier encore vêtus de satin et de soie aux couleurs tendres, costumés en meuniers, déguisés en bergères avaient jadis peuplé, avides de plaisirs champêtres, le hameau de Trianon. Sous ses frais ombrages, dans un décor d'opéra, leurs galantes pastorales s'étaient déroulées dans un nuage de poudre odorante, dans un éblouisse-

ment de dentelles et de rubans! Les voici maintenant qui font des chapeaux de paille! C'est en vain que la Révolution s'est acharnée sur leur personne en détruisant tout autour d'eux. Avec la même galanterie que naguère, ces mêmes gentilshommes s'empressent auprès de ces mêmes femmes leur offrant de menus brins de paille « qu'en riant comme des folles » elles tressent avec des gestes gracieux en distribuant des œillades. C'est l'insouciance et la légèreté françaises, c'est le courage tranquille, c'est aussi la manifestation de la vaillante gaîté de la race, indifférente au péril, bravant l'adversité sans crainte et continuant à sourire en face du danger.

Ces qualités françaises, si brillantes et si séduisantes, on les retrouve chez tous les émigrés, et cette exhubérance générale de sentiments, cette joie de vivre et cette fièvre de plaisir, tout cela cesse de nous surprendre si nous songeons aux épreuves supportées par cette société qu'on pourrait croire agitée par un vent d'inconscience et de folie. C'est que la plupart de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes viennent à peine d'échapper au péril révolutionnaire et que demain, peut-être, ils devront l'affronter de nouveau. Aussi, cet instant de répit qui leur est accordé et dont la durée sera peut-être si courte, ils entendent

en profiter sans réserve. Avides de plaisirs et de joie, ils se hâtent de savourer ces minutes fugitives et il semble qu'ils veulent vivre doublement ces quelques jours qui peut-être leur sont déjà comptés. *Carpe diem* a dit le poète, et ce principe, ils ne se lassent jamais de le mettre en pratique; tandis qu'il en est temps, encore, ils prodiguent les divertissements et les fêtes; ils s'absorbent dans le présent pour oublier les tristesses du passé et les inquiétudes de l'avenir; ils sont tout à la joie de vivre et au plaisir d'aimer!

Depuis que les armées de la République ont envahi les États allemands, Londres est devenu un nouveau Coblentz; sans doute, Louis XVIII n'y réside pas et vit alors loin de l'Angleterre, modestement installé à Vérone dans l'attente de plus heureux jours, mais le comte d'Artois habite la capitale anglaise et les deux éternelles rivales, Mme de Polastron et Mme de Balbi, s'y retrouvent. ayant chacune comme autrefois un cercle d'intimes; l'un, très restreint et peu bruyant, l'autre, très accueillant et plus étendu et dont les habituels familiers animent, par le charme de leur esprit, les plus nobles maisons anglaises.

La correspondance du duc de Bourbon montre quelle fut l'hospitalité offerte par la pairie anglaise aux émigrés français demeurés assez riches pour

la fréquenter : à travers le tourbillon de réceptions, de dîners, de small-party, de chasses, ne reconnaît-on pas un peu la vie de Versailles? Celle-ci continue en effet. Le comte d'Artois est toujours enchaîné par la grâce de Mme de Polastron, « la touchante bichette » le duc de Bourbon, qui vient de marier sa fille naturelle [1] au comte de Reuilly, adore Mme de Vaudreuil, Mme de Piennes est au mieux avec M. de Régendorff, Mme de Coigny a beaucoup d'inclination pour M. de Bouillé [2] et, pour suivre la mode, le prince de Galles se montre passionnément épris de lady Jersey [3], âgée de quarante ans et mère de dix enfants, sans préjudice des hommages qu'il rend à Mme de Mesnard, dont il aura un fils, le comte de Castelnau.

Louise-Joséphine de Caumont-La Force, sœur cadette de Mme de Balbi, était née en 1771, et avait épousé en 1784, le comte Antoine de Mes-

1. Adélaïde-Charlotte-Louise, fille du duc de Bourbon et de Catherine Michelon, danseuse de l'Opéra. Le prince l'avait placée à Londres dans une pension de jeunes filles que Mme de Chabannes-La Palice tenait à Barne-Terrace. Elle était née en 1780, elle mourut en 1874 après s'être remariée en 1833 au marquis de Chaumont-Quitry.

2. Voyez correspondance du duc de Bourbon et de la comtesse de Vaudreuil.

3. Lady Jersey, fille de l'évêque Philippe Treysden, épousa lord Jersey en 1770 et mourut en 1825. Vers 1774 elle devint la maîtresse de George IV. Son impertinence et sa hauteur étaient aussi célèbres que sa beauté. (Communication du major Hall.)

nard [1]. La jeune mariée n'avait que treize ans et son petit époux n'en avait que dix-sept; mais, malgré leur jeunesse, la toute puissance de la favorite de Monsieur leur avait fait obtenir à tous deux des charges importantes: un brevet de capitaine en survivance des gardes de la porte du comte de Provence et « une place de dame pour accompagner Madame, belle-sœur du roi de France. »

Après la prise de la Bastille en 1789, Mme de Mesnard, quoi qu'elle fût enceinte à cette époque, avait été une des premières à émigrer; elle était à Valenciennes avec son mari et sa sœur de Balbi lors du passage du comte d'Artois; et, quelques semaines plus tard, on la retrouvait à la Haye, encore en compagnie de sa sœur, à l'hôtel de France, où elle accouchait d'un fils, Ladislas [2]. Elle était déjà mère d'une fille de trois ans [3].

Dès l'arrivée à Coblentz du comte de Provence, le comte de Mesnard était venu se ranger à ses

1. Bien qu'il ne figurât pas parmi ses prénoms sur son acte de naissance, le comte de Mesnard avait adopté et portait généralement le nom d'Édouard, qui lui avait été donné à sa confirmation. (Archives de la famille de Mesnard.)

2. Achille-Armand-Ladislas-Édouard, né à la Haye le 5 octobre 1789, Mme de Balbi fut marraine de l'enfant, le parrain fut son fils Jean-Luc-Jérôme-Armand de Balbi. Resté en Vendée auprès de son aïeul et sa tante Éléonore de Mesnard, comtesse de Mahé, il entra au service de la Russie et mourut pendant le campagne de 1812.

3. Alexandrine-Adélaïde-Joséphine-Zénobie de Mesnard, plus tard marquise de Lordat.

côtés avec son frère et son père. Ce fut là que mourut, en 1792, ce dernier dont le prince voulut honorer la mémoire par de magnifiques funérailles.

Après s'être brillamment conduit à l'armée des princes, le comte de Mesnard[1], en 1796, avait été mettre en sûreté sa femme et sa fille en Angleterre puis, s'embarquant sur une frégate anglaise, il était revenu combattre en Bretagne. Aucun des siens ne devait plus le revoir. Blessé grièvement, et rentré à Paris, sous un déguisement, chargé d'une mission secrète auprès de Barras pour le décider à une Restauration, il fut dénoncé par le chirurgien qui le soignait. Arrêté à Passy, il fut conduit au Temple, traduit devant une commission militaire et condamné à mort, malgré les efforts que fit Joséphine pour le sauver. Le 12 octobre 1797, il tombait fusillé dans la plaine de Grenelle après avoir refusé bravement de se laisser bander les yeux.

---

1. Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné, comte de Mesnard, capitaine de remplacement au régiment des chasseurs de Bretagne, né à Luçon, Vendée, en 1767, fils d'Alexandre-Bonaventure de Mesnard, chevalier de Saint-Louis, capitaine des gardes de la porte du comte de Provence en 1777, maréchal de camp en 1788, et de Mlle de la Boucherie. Son frère cadet fut le baron Charles de Mesnard, né en 1769, qui devint, sous la Restauration, chevalier d'honneur de la duchesse de Berry et se signala par son dévouement pour la princesse pendant la campagne de Vendée. (Archives de la famille de Mesnard.)

Au moment où lui parvint cette tragique nouvelle, Mme de Mesnard se trouvait à Londres où elle était installée depuis deux ans bientôt, avec sa fille, près de Mme de Balbi, réfugiée en Angleterre, elle aussi nous le savons, depuis sa disgrâce.

Le contraste entre les deux sœurs était également marqué au moral et au physique. Joséphine de Mesnard était blonde autant qu'Anne de Caumont était brune, et l'une était aussi calme et douce que l'autre était vive et emportée. Toutes deux, dans des genres si différents, étaient belles et séduisantes. Nous avons vu de quels hommages était entourée Mme de Balbi, ils n'avaient pas non plus manqué à sa sœur cadette. Cette jeune femme, déjà chaudement courtisée lorsque la force des circonstances la séparait de son mari, le fut bien davantage encore lorsqu'elle se trouva veuve. Parmi les soupirants les plus empressés on citait le fils même du roi d'Angleterre, le futur George IV, celui que ses contemporains avaient baptisé « le prince Charmant » et qui se disputait avec le comte d'Artois le titre de premier gentilhomme de l'Europe[1]. Né en 1762, étant à cette époque à peine âgé de trente et quelques années, il passait pour le prince le plus ac-

---

1. *Les quatre George*, par Tacqueray, traduit de l'anglais par M. Le Foyer. Paris, Germer-Baillière, 1869.

compli de l'univers et il était bien peu de femmes qui ne partageassent pas cette commune admiration.

Mme Vigée-Lebrun [1], dans ses *Mémoires*, nous en a tracé un séduisant portrait : « Grand et bien fait, il avait un beau visage, tous ses traits étaient nobles et réguliers. Il portait une perruque arrangée avec beaucoup d'art dont les cheveux étaient séparés sur le devant comme le sont ceux de l'Apollon du Belvédère, ce qui lui allait à merveille. Il se montrait très habile dans tous les exercices du corps, il parlait le français très bien et avec la plus grande facilité. Il était d'une élégance recherchée, d'une magnificence qui allait jusqu'à la prodigalité, car il eût un moment, dit-on, pour 300,000 louis de dettes que son père et le parlement finirent par payer. Comme il fut longtemps un des plus beaux hommes des Trois Royaumes, il se vit l'idole des femmes. Sa première maîtresse fut mistress Robenson, la seconde mistress Fitz-Herbert,

1. Marie-Louise-Elisabeth Vigée, née à Paris le 16 avril 1755, morte dans la même ville le 30 mars 1842. Fille du peintre Vigée elle avait épousé en 1776 le peintre Lebrun dont elle dut se séparer en raison de ses désordres. Admise dans l'intimité de la Reine elle fit les portraits de toutes les grandes dames de la Cour de Versailles, et lorsqu'en 1789 elle quitta la France son talent la fit rechercher dans toutes les capitales de l'Europe. Elle rentra à Paris en 1810 et exécuta encore sous la Restauration de nombreux portraits demeurés célèbres.

veuve plus âgée que lui mais d'une extrême beauté. Un grand nombre de femmes lui succédèrent[1]. »

Mme de Mesnard devait compter parmi ses conquêtes; isolée et sans défense dans un milieu où la vertu n'était pas commune, elle céda aux déplorables exemples qu'elle avait sous les yeux. Elle ne sut pas résister à tant de séductions naturelles auxquelles venaient s'ajouter l'éclat de la naissance et le prestige du trône sur lequel George IV était destiné à monter; et après avoir lutté longtemps contre son inclination grandissante, elle capitula à son tour.

La liaison du prince avec Mme Fitz-Herbert[2] à

1. *Mémoires de Mme Vigée-Lebrun*. Chap. XXX, tome II.

2. Lady Fitz-Herbert, issue d'une famille catholique, était veuve lorsqu'elle fit la connaissance de George IV qui était de six ans plus jeune qu'elle. Elle avait résisté à toutes ses entreprises lorsqu'on vint la chercher un jour pour lui annoncer que, dans son désespoir de la voir intraitable, le prince s'était passé son épée au travers du corps. Elle trouva, en effet, à Carlton-House, le prince ensanglanté et ce fut à la suite de cet événement qu'eut lieu un simulacre de mariage secret, le 15 décembre 1785. Après s'être séparés en 1794, ils se rapprochèrent de nouveau en 1800, jusqu'à ce que l'influence de lady Hertford eût amené une scission définitive en 1808. Lady Fitz-Herbert mourut à Londres en 1847. Dans sa maison, habitée actuellement par lady Mansen, née de Coigny, située 6 Tilnay Street, on montre encore sur le foyer de la cheminée de marbre une large tache causée par le grand feu allumé par le duc de Wellington lorsque Mme Fitz-Herbert eut l'abnégation de lui laisser brûler les lettres qu'elle avait reçues du prince régent. Elle avait consenti à à cette hécatombe pour effacer toute trace de ce mariage qui eût pu empêcher le prince de régner.

Le duc de La Force épousa Mme Craven qui était la nièce de Mme Fitz-Herbert. (*George IV and lady Fitz-Herbert*, by W.-H. Wilkins, London, 1905.)

laquelle il avait été fidèle pendant près de quatre ans, après avoir voulu se tuer pour elle, s'était rompue d'une façon définitive; lady Jersey lui avait succédé jusqu'à son mariage avec la princesse Caroline de Brunswick et il venait de se séparer de cette dernière pour laquelle il avait toujours montré une antipathie des plus vives. Épris de tous les plaisirs, amoureux de toutes les femmes, le jeune prince s'était lancé dans la société brillante de l'émigration qui n'avait rien perdu sur le sol de l'Angleterre, ni de son charme ni de son attrait; et les beaux yeux de Joséphine de Mesnard avaient bien vite attiré ce don Juan qui ne connaissait guère de cruelles.

Mais Mme de Mesnard, qui avait beaucoup aimé son mari, ne céda que de longs mois après sa mort à l'entraînement qu'elle éprouvait pour George IV; sa passion était sincère et désintéressée et, si l'on en croit la chronique, elle souffrit cruellement des nombreuses infidélités, de son royal amant.

Elle trouva pourtant une consolation dans la tendresse passionnée qu'elle porta au fils né de cette union irrégulière et qui, ne pouvant porter le même nom que sa mère, fut titré comte de Castelnau [1].

---

1. François-Louis-Nompar de Caumont-La Force, comte de Castelnau.

On raconte qu'au moment où le jeune homme venait de terminer ses études, Mme de Mesnard, qui l'avait fait élever avec la plus grande sollicitude, tout en cachant sa maternité, lui déclara qu'elle était décidée à divulguer le secret de sa naissance et à le présenter comme son fils à ses parents et à ses amis; mais celui-ci répondit qu'il l'aimait trop tendrement pour consentir jamais à être pour elle une source d'embarras dans la vie et qu'il était résolu, en conséquence, à entrer dans les ordres.

« Plutôt que de vous voir vous faire prêtre sans réelle vocation, lui déclara Mme de Mesnard, j'irais m'établir sur le pont Louis XVI pour crier à tous les passants que j'ai un fils naturel qui s'appelle le comte de Castelnau ! »

Ce fut entre eux alors une touchante lutte de générosité où la mère finit par l'emporter.

Ce fils, aux sentiments si pleins de délicatesse, entra dans la diplomatie[1], fit de longs voyages en Amérique et y découvrit, dit-on, les sources de l'Amazone.

Il avait épousé une Choiseul-Beaupré[2] que la

---

1. François-Louis-Nompar de Caumont-La Force, comte de Castelnau, né à Londres le 24 décembre 1802. Auditeur au Conseil d'État, consul à Bahia et à Bangkok, puis consul général à Melbourne et à Sydney où il est décédé après la guerre de 1870.

2. Anne-Béatrix-Ernestine de Choiseul-Beaupré. De son mariage avec le comte de Castelnau, elle eut un fils mort sans postérité.

légende prétendait être fille d'un religieux et d'une religieuse de la famille de Choiseul qui s'aimaient dès avant la Révolution et avaient été contraints à se cloîtrer par des parents barbares. Tous deux dit-on s'étaient empressés de se marier lors de la suppression des ordres religieux après s'être fait l'un et l'autre relever de leurs vœux.

CHAPITRE XIII

LA RENTRÉE EN FRANCE

Le portrait du Roi. — La boîte de Mme de Balbi. — Les mémoires du peintre Danloux. — Fâcheuse oraison funèbre. — La voiture de Mme de Balbi. — Propos malveillants. — Anne de Caumont et l'aristocratie anglaise. — Les émigrés à Londres. — Splendeur et misère. — Chacun son métier. — L'opinion d'Horace Walpole. — Tous absurdes. — Tranquillité relative. — Désir de retour. — Soumission de Mme de Balbi. — Les demandes de radiation. — Maîtresses de princes. — Mme de Balbi et Bonaparte. — A la santé du roi ! — Hésitation à se mettre en route. — L'arrivee de la favorite. — Rapports et démarches. — Demande ajournée. — La marquise de Caumont. — Dénonciation d'un valet. — Le général d'Estourmel. — Supplique à l'empereur. — Certificat d'amnistie. — État de la fortune d'Anne de Caumont. — La vente de ses meubles. — Ses orangers. — Les salons qui se rouvrent. — L'Hôtel de Luynes. — Partenaires infatigables. — Les cartes de visite de la duchesse. — Indulgence de l'ancienne societé. — Les sarcasmes de Mme de Balbi. — Ordre d'exil. — Propos séditieux. — Protestations à Fouché. — Essai de justification à Desmarets. — Exil de la duchesse de Chevreuse. — Mariage de Joséphine de Lordat. — « Si j'avais de l'argent ! » — L'humidité du château de Chandey. — Installation à Caen. — Voyage à Plombières. — Surveillance incessante de la police. — Mme de Balbi à Toulouse. — Fraîche réception. — Le prince de Poix.

Le peintre Danloux, qui a laissé un précieux journal manuscrit, rencontra lui aussi durant

son séjour à Londres[1] en 1795, 1796 et 1797, Mme de Balbi.

Il raconte qu'étant chargé, au mois de juin 1795, de faire graver un portrait du nouveau roi destiné à être distribué aux combattants de la Vendée et à servir de modèle à une monnaie frappée à son effigie, MM. du Theil[2] et de Roll ne lui fournirent que deux mauvaises peintures de Louis XVIII. Ce fut Mme de Balbi qui, sur la demande de M. de Serent, consentit à lui prêter une boîte sur laquelle se trouvait une très belle miniature du Roi. D'après ce portrait, Danloux prépara le dessin de son portrait officiel et d'une composition allégorique qui lui était demandée.

Mais le célèbre peintre ne semble pas avoir gardé grande reconnaissance à l'ancienne favorite pour le service qu'elle lui avait rendu, car c'est sans indulgence qu'il rapporte sur elle diverses anecdotes, colportées au dîner de chez Brice, une

---

1. Communication de M. le baron Roger Portalis qui prépare en ce moment une étude sur le peintre Danloux.

Pierre Danloux, né en 1745, mort à Paris en 1809. Il avait émigré en Angleterre, où il avait exécuté avec succès un grand nombre de portraits des personnages marquants de l'époque.

2. Nicolas-François du Theil ou Dutheil, né en 1760, mort en 1822. Commissaire du roi après la mort de Bertier assassiné lors de la prise de la Bastille. Investi de la confiance des princes, il s'occupa de l'administration de leurs affaires, qu'il dirigea complètement après la mort de Mgr de Conzié.

des tables d'hôte d'émigrés : après avoir cité les propos malveillants que tient sur le Roi, l'abbé Sabathier de Cabres[1], il passe ensuite à Mme de Balbi.

« Le bruit court que Mme de Balbi était à bord du navire de Rotterdam qui a, dit-on, péri. Cela est peu vraisemblable, mais, à tout hasard, on fait son oraison funèbre qui n'est pas élogieuse. On la dit méchante, hautaine et impérieuse, et quelqu'un raconte d'elle le trait suivant : M. Cristin, secrétaire actuel de M. de Calonne, était alors secrétaire du conseil des princes. Un jour, il reçoit l'ordre de porter une dépêche, il pleut à verse : point de voiture, si ce n'est une, aux armes de Monsieur, arrêtée devant la porte. On lui dit qu'elle attend Mme de Balbi, mais que celle-ci ne descendra pas de sitôt. La mission de M. Cristin ne souffre pas de retard, la course à faire n'est pas longue, il monte dans la voiture et se fait conduire. Mme de Balbi arrive, ne trouve pas d'équipage, s'informe, et on lui raconte fidèlement ce qui s'est passé. Elle devient furieuse et jure que le pauvre Cristin s'en ressentira : elle tint sa promesse, il fut chassé !

» M. de Jaucourt passe pour faire ce qu'il

1. L'abbé Antoine Sabathier de Cabres, né en 1742, mort en 1817. Gazetier et rédacteur du journal politique national de 1789. Disciple fervent d'Helvetius. Il émigra après la prise de la Bastille.

veut des princes par l'organe de Mme de Balbi. »

A un dîner, le 22 février 1795, chez Mme de Laval, Danloux cite encore des propos tenus par le marquis de Montazet[1], propos violents et grossiers manifestement empreints de malveillance et d'animosité.

En tout cas, si ses agréments personnels n'avaient pas fait rechercher Mme de Balbi par toute l'aristocratie anglaise, on doit penser que l'intimité de sa sœur avec le prince George lui avait ouvert toutes grandes les portes les plus fermées et avait abattu devant elle toutes les barrières.

Pendant les sept années qu'elle passe à Londres, elle sera l'âme de ce petit clan d'émigrés demeurés plus fortunés que les autres et la reine de cette société qui se maintient si brillante et si en train! Car les émigrés réfugiés à Londres comptent parmi les plus heureux. Il en est d'autres moins favorisés qui expient durement leur folle confiance, leurs chimériques illusions et leur imprévoyante prodigalité! Peu à peu les secours venus de France sont devenus plus rares et la séquestration, puis la vente des biens d'émigrés ont fait cesser d'une façon à peu près complète les envois d'ar-

1. Antoine de Malvin, marquis de Montazet, né en 1715, mort à Saintes en 1807. Colonel au régiment d'Enghien.

gent. Il a fallu, bon gré mal gré, se créer des ressources et chacun, rivalisant d'ingéniosité, s'est mis à la besogne. C'est alors que, pour beaucoup, le métier manuel qui faisait partie, sous l'ancien régime, de toute éducation de gentilhomme, est devenu un gagne-pain.

M. de Caumont, frère de Mme de Balbi, qui a appris jadis l'état de relieur, se met à Londres à relier des livres; l'abbé d'Esparbès s'installe à Hambourg professeur de français, M. du Vivier montre la musique et M. d'Apchon enseigne le dessin. Mme de Bermond s'installe marchande de modes, Mme de Neuilly et sa fille deviennent brodeuses et la comtesse de Tessé, fille de la maréchale de Noailles, dirige une laiterie. Il en est bien peu que la nécessité ne force pas à se mettre à l'ouvrage, et pourtant leur espoir dans des jours meilleurs ne les abandonne pas. Des femmes de la plus haute volée travaillent dix heures de la journée pour gagner leur vie ou celle de leurs enfants, et le soir, redeviennent grandes dames; elles se parent, s'attifent de leur mieux et se rendent à des réunions où la musique, le jeu et la danse se succèdent tour à tour. [1] « Je m'en vais

1. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, tome Ier, publiés par Ch. Nicoullaud, Plon, 1907.

faire un peu la dame, dit la comtesse de Neuilly lorsqu'arrive l'heure des réunions, j'ai assez fait la marchande toute la journée![1] »

Dans sa correspondance, Horace Walpole s'étonne de cet état d'âme que son esprit, pratique avant tout, ne peut ni comprendre ni expliquer :

« Je sors[2] rarement le matin, (écrit-il de sa maison de Strauberry-Hill près de Richmond, où s'est installée une petite colonie française), mais presque tous les soirs je vais jouer au loto avec les Français à Richmond, où leurs interminables histoires sur leurs absurdes compatriotes m'ennuient à mourir. Absurdes, ils le sont les uns et les autres, démocrates et aristocrates. Calonne leur débite des mensonges qui les élèvent aux nues, et, après quelques jours, ils apprennent de nouvelles horreurs qui leur causent un cruel désappointement et les plongent dans le désespoir. Pauvres gens, je ne trouve rien à leur dire pour les encourager![3] »

---

1. *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 127.

2. Horace Walpole, 1717-1797, troisième fils du célèbre ministre Robert Walpole, homme du monde et homme de lettres, qui a laissé une nombreuse correspondance presque entièrement publiée. Il était l'ami de Mme du Deffand et connaissait parfaitement la société française d'avant la Révolution. Il touchait, comme fils de ministre, une pension de 150,000 livres et, après avoir affiché des idées avancées, il se montra adversaire résolu de la Révolution française qu'il avait approuvée à son début. (Communication du major Hall.)

3. *Letter of Horace Walpole*, edited by Peter Cunningham, London R. Bentley, 1891.

Tout ce monde intrigue, s'agite et complote jusqu'au moment où le décret du 25 avril 1802 va autoriser la rentrée des émigrés non exclus nominativement.

A ce moment, les fureurs révolutionnaires, en effet, paraissaient s'être apaisées et le Directoire semblait avoir rétabli une tranquillité relative; beaucoup d'émigrés songèrent aussitôt à profiter de la liberté qui leur était offerte, et M[me] de Balbi, qui avait de gros intérêts en France, s'occupa immédiatement des moyens d'y rentrer. Depuis longtemps, la mise sous séquestre de ses biens, en la privant de ses revenus, lui faisait une situation peu brillante, mais depuis que la pénurie du trésor royal avait forcé Louis XVIII à supprimer le paiement de la pension qui lui avait été longtemps conservée, la situation était devenue des plus critiques. Elle s'occupa donc aussitôt de faire sa soumission aux autorités compétentes dans les formes exigées pour profiter du bénéfice de l'amnistie.

Voici la reproduction de la déclaration remise par elle, aux termes du décret, à M. Otto, ambassadeur de la République auprès de Sa Majesté Britannique :

Anne-Jacobé de Caumont-La Force, femme de François-Marie Balbi, ex-noble, sortie de France au mois de juin 1791 pour aller à l'étranger, ayant habité les Pays-Bas, la Hol-

lande, l'Italie et l'Angleterre, n'ayant jamais porté d'autres noms que ceux sous lesquels je me présente,

Déclare rentrer en France pour profiter de l'amnistie du 10 floréal an X (30 avril 1802) de la République, au gouvernement et à la constitution de laquelle je fais serment d'être fidèle, m'engageant à n'entretenir ni directement ni indirectement aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'État, mais au contraire de dénoncer et faire arrêter ceux que je connaîtrais pour tels.

Je déclare en outre n'avoir jamais reçu aucun secours des puissances étrangères, pas même ceux que le gouvernement britannique allouait aux émigrés.

Fait entre les mains du commissaire général le 10 vendémiaire de l'an XI de la République (2 octobre 1802).

Le commissaire général.
MENJAUD.

Tout le serment de fidélité contenu dans cette pièce est une formule imprimée.

Mais faire une demande ne suffisait pas pour obtenir une radiation : en effet, le ministre de la Justice, Abrial, favorisait les demandes de radiation, tandis que Fouché s'efforçait de les faire rejeter. Sur 8,081 demandes formulées en 1802, il parvint à en faire écarter 1,757. Bien plus il envoyait au dépôt de police ceux qui, n'obtenant pas leur radiation, étaient venus en France sans l'attendre, et cela malgré les jugements favorables rendus par les consulats. Le 9 mai 1805[1], on

1. Archives Nationales. F^7, nº 18,032.

comptait encore 200,000 hommes atteints par les listes d'émigration.

Le décret du 26 floréal an XI (16 mai 1803) avait cependant autorisé le retour de tous les émigrés non exclus nominativement, mais il les plaçait sous la surveillance de la haute police[1].

Chaque demande de radiation était l'objet d'une enquête que la police soupçonneuse de Fouché faisait très étendue. Les minutes des bulletins de police[2] de vendémiaire à prairial an XI sont curieuses à consulter. Voici celle du 5 brumaire an XII (28 octobre 1803) :

MAITRESSES DES PRINCES

» Mme de Balbi annonce le projet de se fixer à Paris. Elle loue une maison rue Pigalle près la barrière Blanche. On sait que depuis qu'elle a été séparée de Louis XVIII, il lui a payé avec exactitude la pension qu'il lui avait promise. Mais on ignore si il lui a promis de la lui faire parvenir à Paris et si elle rapporte d'Angleterre les principes consacrés dans la société de Mme de Polas-

1. *Dix ans de la vie d'une femme, Adélaïde de Kerjean, marquise de Falaiseau*, Paris, Plon.

2. Archives Nationales, F⁷.

tron, maîtresse connue du comte d'Artois. Un habitué de cette société a confié que, dans tous les repas particuliers, le premier toast était toujours porté à la santé du Roi et le dernier à la mort du Premier Consul. »

Sous la crudité du langage des hommes de police, on devine aisément et l'inquiétude et le désir de montrer un grand zèle en faisant des récits la plupart du temps fantaisistes.

Une anecdote racontée par un contemporain [1] nous donne la preuve tout au moins que Mme de Balbi n'avait jamais donné dans de pareilles exagérations. Un soir que, dans son salon, au milieu d'une réunion nombreuse, on parlait du général Bonaparte et de la campagne d'Égypte, tout en discutant sur le coup d'État du 18 brumaire et la solidité du gouvernement consulaire, un nouveau débarqué arrivé de France le jour même rapportait les nouvelles les plus récentes. Il racontait que le général Bonaparte était malade et jaune à faire plaisir et que ses jours étaient comptés désormais. Puis, joignant le geste à la parole, il leva on verre en disant : « A la mort du Premier Consul ». Mais Mme de Balbi s'empressa de

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. Garnier, tome III, pages 83-84.

protester : « Fi ! l'horreur, s'écria-t-elle avec vivacité, boire à la mort d'un homme ! Tenez, voici qui vaudra mieux : à la santé du Roi ! »

Cependant, Mme de Balbi après avoir fait sa déclaration ne semble plus décidée à se mettre en route, elle hésite à quitter Londres, où elle est si fêtée, pour rentrer à Paris où elle ignore l'accueil qui l'attend. Pour se donner le temps de la réflexion, elle ajourne son départ et sollicite une prolongation qu'elle fait transmettre au gouvernement de la légation française à Londres[1] « attendu, dit-elle, que le dérangement de sa santé la met dans l'impossibilité de voyager dans ce moment. »

Le délai lui est accordé et ce n'est que le 20 vendémiaire an XI qu'elle débarque à Calais[2], où le citoyen Menjaud, commissaire général, lui délivre un passeport pour Livry, en Seine-et-Oise, pour elle et pour sa femme de chambre Madeleine Desbas, « Française née à Lyon ».

Le 4 brumaire an XI (4 novembre 1802) un bulletin de police annonce son arrivée à Paris, chez Mme Dillon ; elle descend 11, rue Pigalle (division du Montblanc), et le conseiller d'État, préfet de police, lui accorde autorisation d'y fixer sa résidence.

---

1. Archives nationales F[7], 5864.
2. *Ibidem*, 138 *bis*, 1803.

A peine installée, elle s'occupe activement de faire tomber l'interdit qui pèse sur elle en formulant une demande de radiation. Dès le 27 brumaire an XI (18 novembre 1802) elle s'adresse « au citoyen grand juge, Ministre de la Justice, pour lui demander de lui rendre l'existence civile en lui faisant délivrer un certificat d'amnistie[1] ». Elle multiplie les démarches, et, pour être bien certaine d'obtenir la radiation, elle insiste sur le meilleur des arguments qu'elle ait à faire valoir, c'est-à-dire sur la disposition du décret qui déclare que les étrangers ne peuvent être regardés comme émigrés, et considère comme *étrangères* les femmes d'*étrangers*.

C'est ce qu'elle déclare à Son Excellence Fouché, sénateur, ministre de la Police, dans la longue requête qu'elle lui adresse le 17 brumaire an XIII (8 novembre 1804[2]).

Elle cite l'exemple de M. et Mme de Deux-Ponts[3] dont le cas, identiquement semblable au sien, vient d'être soumis aux tribunaux et ceux-ci se sont prononcés pour la qualité d'étrangère de la femme, le mari la possédant déjà.

1. Rapport de Police du 12 brumaire an XI (3 novembre 1802). Sûreté générale. Archives Nationales F⁷, 5864.

2. *Ibidem.*

3. La princesse de Deux-Ponts était née Béthune.

Il en a été de même, rappelle-t-elle, pour Mlle de Gouy d'Arcy, mariée à M. O' Mahony, Irlandais, colonel commandant du régiment de Berwick; le Conseil d'État lui a donné gain de cause.

Mais il est probable que les raisons invoquées ne paraissent pas convaincantes car sa demande est ajournée.

Bien des suppliques avaient le même sort. Le 7 frimaire an VII (27 novembre 1798) un extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif [1] nous apprend que la marquise de Caumont, la mère de Mme de Balbi, avec sa sœur et son beau-frère le marquis et la marquise de Chabrillan, qui, eux aussi, ont demandé leur radiation, sont maintenus définitivement sur la liste d'émigration.

Tous trois sont victimes d'une singulière dénonciation qui date déjà de six années, mais qui reste à leur dossier et suffit à faire repousser toutes leurs demandes.

Réfugiés à Manosque, depuis le mois de septembre 1791, ils ont eu, par malheur, à loger chez eux un volontaire du 1er bataillon de la Côte-d'Or, porteur d'un billet de logement. Le hasard fait que leur hôte de passage a été jadis

1. Archives Nationales, F7, 5864.

valet chez la marquise de Caumont; malgré le temps écoulé il la reconnaît et, pris de méfiance, il écoute à la porte en regardant par le trou de la serrure. Il est vite édifié sur les sentiments de civisme de ses hôtes : il les entend qualifier Robespierre de scélérat et regretter amèrement que les Marseillais n'aient pu atteindre « Robespierre et sa faction qui finiront par faire égorger tous les honnêtes gens! » Sans tarder il adresse à la police une longue dénonciation; la lecture d'un pareil rapport décide La Réveillère-Lepaux à prononcer leur maintien sur la liste, et de longs mois s'écouleront avant qu'ils obtiennent leur radiation

Mais Mme de Balbi n'est pas femme à se décourager devant un refus; elle sollicite sans se lasser, elle intrigue sans relâche et sans trêve et obtient de puissantes recommandations. Son dossier en contient entre autres une très chaude du général de division d'Estourmel[1] qui insiste auprès du ministre

1. Louis-Marie, marquis d'Estourmel, né en 1744, mort en 1823, d'une ancienne famille noble du Cambresis, colonel de Conti-Dragons et brigadier des armées du roi. Élu député aux États généraux, il prêche les réformes qu'il croit nécessaires au maintien de la royauté. Il reçoit un commandement à l'armée du Rhin, mais il est décrété d'accusation, en 1793, et ne parvient qu'à grand'peine à se justifier. Il obtient cependant le grade de général de division et en 1805 et en 1811 il est élu membre du Corps législatif. Le 3 avril 1814 il vote la déchéance de l'Empereur. De son mariage avec Mlle de Galard de Brassac de Béarn, tante de la marquise de Caumont-La Force, il eut deux fils qui se distinguèrent dans l'armée, l'administration et la diplomatie.

de la Police générale pour obtenir l'élimination de « la petite nièce de sa femme » aux termes de l'article 5 du titre I de l'arrêté du 28 vendémiaire. Son civisme, ajoute-t-il, ne saurait être mis en doute, puisqu'elle a renvoyé en France, son fils, dès qu'il a eu l'âge de servir, pour combattre dans les armées de la République[1]. »

Mme de Balbi alors, après avoir ainsi préparé les voies, s'adresse directement à Sa Majesté l'Empereur et lui envoie une supplique aussi curieuse par le fonds que par la forme :

Elle lui représente que Jean-Luc de Balbi, fils du doge François-Marie, est le premier de la famille qui soit venu en France. Il a passé colonel à la suite de Royal-Italien. Son fils, François-Marie de Balbi a épousé Mlle de Caumont-La Force. Tous les deux sont inscrits sur le livre d'or à Gênes. On sait qu'on n'est point naturalisé pour être au service d'une puissance étrangère. Mme de Balbi, son beau-frère et son mari n'ont donc jamais pu être considérés comme Français.

« Mlle Anne-Jacobé de Caumont, ajoute-t-elle, épouse du dernier, a été indûment inscrite sur la liste des émigrés, car il est juste qu'elle suive la

1. Archives nationales, F7, 5,618. Pièce n° 35,369. Lettre du général d'Estourmel au ministre de la Police générale.

condition de son mari. Mais si, comme femme d'un étranger, elle ne devait pas être portée sur la liste des émigrés, ni être atteinte par aucune des lois relatives à l'émigration, comme Française, en revanche elle partage avec tous les Français, auxquels l'Empereur a rendu leur patrie, toute la reconnaissance due au plus grand des bienfaits, et c'est avec confiance qu'elle supplie Sa Majesté de vouloir bien lui accorder la grâce qu'elle sollicite de ses bontés[1]. »

» BALBI, née CAUMONT-LA FORCE. »

Cette fois enfin Mme de Balbi voit ses longs efforts couronnés de succès et, grâce à son parent le général d'Estourmel, elle obtient gain de cause. Le 25 pluviôse an XIII (15 février 1805), Fouché signe « un certificat d'amnistie pour fait d'émigration en faveur de dame Caumont-La Force, Anne-Jacobé, femme de François-Marie Balbi, ex-noble. » A cette pièce est joint un certificat d'amnistie pour François-Joseph Belmont, probablement son valet de chambre.

En possession du précieux certificat, Mme de Balbi applique sa vive intelligence et son activité à sauver les débris de sa fortune. Sa situation

1. Archives nationales, F[7], 5,864.

pécuniaire est mauvaise et les agissements de son fils, comme nous le verrons plus loin, sont venus encore compliquer les choses.

Sa fortune personnelle tout entière se trouvait sur la nation et elle ne pouvait compter que sur la très petite partie des arrérages des rentes dont le corps législatif décrétait le payement en numéraire. La jouissance de cette fortune ne présentait donc qu'une bien faible ressource et Mme de Balbi ne pouvait guère en trouver davantage dans celle de son mari qui continuait à vivre dans l'hospice de Senlis.

Au mépris de sa qualité d'étranger, en effet, le département de Seine-et-Marne, séant à Melun, avait fait séquestrer les revenus de la terre de Brie dont la curatelle s'était ainsi trouvée privée. Le produit des recettes de la nation s'était trouvé nul en raison des arrérages effectués en papier-monnaie et la curatelle n'avait eu d'effectif, pendant plusieurs années, que le produit de la terre de Saint-Lambert s'élevant à 10,800 livres. Or les charges annuelles s'élevaient à 23,000 livres.

Le paiement de la pension consentie à Armand de Balbi était encore venu augmenter le passif qui avait monté en peu de temps à une somme importante.

Quant à ses meubles, Mme de Balbi n'en avait rien retrouvé, tout ce qui garnissait son appar-

tement du Luxembourg avait été vendu. Le 27 brumaire an II avait eu lieu une première vente comprenant entre autres choses les orangers qui garnissaient les parterres[1] : 4 petits orangers dans leurs caisses criés 25 livres sont adjugés 66 livres ; 4 autres grands criés 90 livres, adjugés 240 livres; et 20 autres orangers qui montent à 512 livres.

La seconde vacation, un peu plus importante, a lieu le 17 brumaire an III, elle comprend « les meubles et les effets des femmes Balbi et Lordat[2], émigrées, qui ont été transportés au dépôt national, maison Laguiche, rue de Vaugirard, 192, section du Luxembourg. »

On vend d'abord deux glaces, dont la plus belle, de 4 pouces sur 29, prisée 142 livres en argent est adjugée 5,020 livres en assignats; viennent ensuite deux pièces de tapisseries, des couchettes avec leur literie, un bureau, quelques sièges, les indispensables tables à jeu qui tiennent toujours une place importante dans chacune des installations de la favorite, et enfin des meubles sans valeur.

Le lot le plus important se compose d'une

---

1. Archives de la Seine. Répertoire alphabétique du fonds des Domaines, 614-1669.

2. Marie de Caumont-La Force, marquise de Lordat, sœur de Mme de Balbi.

courte-pointe, dossier, ciel, rideaux et tentures de siamoise rayée jaune et blanc qui, prisées 80 livres argent, montent à 800 livres.

Enfin, une troisième vente a lieu le 1er frimaire, on y vend huit glaces, les tablettes de marbre blanc qui garnissaient la salle à manger, de grandes tables de noyer ciré et « un grand billard, de bois d'acajou, couvert de son drap vert, avec les pancartes pour les règles du jeu dans leur cadre. »

Le billard, crié 80 livres, est adjugé à 1.000 livres.

La médiocrité de ce mobilier ne peut nous surprendre ; nous avons vu plus haut les précautions prises par Mme de Balbi pour faire mettre en sûreté ses objets précieux pendant qu'elle était à Coblentz.

Mais l'ex-favorite, tout en essayant de réunir les bribes éparses de sa fortune, se mêle activement au monde des émigrés nouvellement rentrés et fréquente assidûment les quelques salons qui, timidement, entr'ouvrent leurs portes. En retrouvant Paris après onze ans d'exil, elle se met en quête de ses amis d'autrefois et vient s'installer rue de la Chaise, dans l'hôtel Maurepas[1] devenu

1. *Souvenirs de Contades*, p. 17.

plus tard l'hôtel d'Uzès[1]. Les personnes avec lesquelles elle a, jadis, été liée ne sont guère nombreuses, mais on retrouve pourtant quelques rares débris de l'ancienne société qui se groupent et se réunissent dans trois ou quatre maisons. L'hôtel de Luynes[2] est au premier rang[3] et d'étroites relations unissent Mme de Balbi à ses habitants, car la maîtresse de maison est son intime amie d'enfance et son ancienne compagne de couvent. C'est là qu'habitent, tous réunis le duc et la duchesse de Luynes avec leurs enfants, M. et Mme de Chevreuse, leur fille, leur gendre, leur neveu et leur frère, le duc de Laval.

On y a gardé les traditions du dernier règne et les somptueux salons s'ouvrent chaque soir pour les amis, les familiers et ce qui reste du faubourg Saint-Germain : « Que les maîtres fussent absents ou bien au logis, a dit Mme d'Abrantès, la maison était toujours éclairée et chauffée, car jamais l'absence n'était ni longue ni entière. Si Mme de Luynes était chez M. de Talley-

---

1. Cet hôtel qui avait été conservé, tel qu'il était au siècle dernier était récemment encore la propriété des Dames de la Retraite.

2. L'hôtel de Luynes était situé 33, rue Saint-Dominique. Il fut construit par Constant le Muet au XVIIIe siècle pour Marie de Rohan, duchesse de Luynes. Le percement du boulevard Saint-Germain a fait disparaître une partie de la cour et les deux avant-corps.

3. *Mémoires du duc de Broglie*, tome Ier.

rand ou Mme de Balbi, les habitués montaient et l'attendaient chez elle[1] ».

Et la soirée se prolongeait jusqu'aux heures les plus tardives, car le jeu, la causerie, la table, tout se trouvait réuni pour retenir les hôtes et leur faire oublier la marche du temps.

Mais c'était le jeu qui tenait généralement la première place et Mme de Balbi trouvait en la maîtresse de maison et son frère des partenaires infatigables comme elle. C'était chez la duchesse une passion si grande qu'elle y passait ses nuits et ses jours et l'on cite ce détail caractéristique que c'était sur des cartes à jouer qu'elle avait l'habitude d'écrire son nom en guise de cartes de visite[2].

Puis vient la maison de la marquise d'Esparbès, survivante du règne de Louis XV, et enfin le petit pavillon de la rue Roquepine, que M. de Narbonne[3] partage avec Mme de Laval. Tous deux sont unis par une de ces liaisons si fréquentes au XVIIIe siècle, que l'usage rendait en quelque sorte

1. *Histoire des salons de Paris*, par la duchesse d'Abrantès tome IV, page 460. Garnier.

2. *Ibidem*, page 471.

3. Le comte de Narbonne, dernier ministre de la Guerre de Louis XVI, né en 1755: sa mère était dame d'honneur de Mesdames de France.

régulières; ils se sont connus dans l'émigration et cette intimité durera jusqu'à leur dernier jour [1]. Presque chaque soir, on voit chez eux les survivants les plus en vue de l'ancienne société. Mme de Balbi y coudoie Talleyrand et Mme de Souza [2], MM. de Bauffremont, de Coigny, de La Marck et de Montmorency. On y parle du passé sans oublier le présent, car il semble que tous ces exilés, tout à la joie du retour, se montrent singulièrement indulgents pour le gouvernement qu'ils sollicitent, et par lequel ils espèrent recouvrer leurs biens. Beaucoup se rallient plus ou moins ouvertement. Bien que la duchesse de Luynes [3] ne mette jamais les pieds aux Tuileries, son mari sera sénateur et sa belle-fille [4] dame du palais de Joséphine. Les emprisonnements arbitraires, les déportations soulèvent pourtant l'indignation de temps à autre, et Mme de Balbi est peu capable de dissimuler ses sentiments. Elle ne tarde pas à attirer l'attention de la police et bientôt elle est signalée « comme

---

1. *Mémoires du comte de Rambuteau.*

2. Adélaïde Filleul, comtesse de Flahaut, puis baronne de Souza, grand'mère du duc de Morny, née en 1761, morte en 1836. Voir la très intéressante étude que lui a consacré le baron de Maricourt (Émile-Paul, 1907).

3. Guyonne Élisabeth de Montmorency-Laval, née en 1755 mariée en 1768 au duc de Luynes, dame du palais de la Reine Marie-Antoinette en 1775.

4. Ermesinde de Narbonne Fritzler, duchesse de Chevreuse.

intrigante se mêlant de politique et surtout fort adonnée au sarcasme[1] ».

On épie tous ses pas, on surveille toutes ses démarches et, soudain, un éclat se produit, un ordre de l'Empereur l'exile brusquement à quarante lieues de la capitale à la suite d'un déjeuner où elle a tenu d'imprudents propos.

« Vous enverrez chercher Mme de Balbi, écrit Napoléon à Fouché dans une lettre datée de Saint-Cloud, le 14 août 1806, vous lui ferez choisir sa résidence à quarante lieues de Paris. Vous lui ferez comprendre que mon mécontentement vient de l'accueil fait à un émigré non amnistié venant de Londres. Il est temps que ces manèges-là cessent[2]. »

Par la même lettre, l'Empereur exile M. de Narbonne et place Mme Augeard[3] en surveillance à Menton.

---

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, tome III, page 84.

2. *Correspondance officielle de Napoléon*, tome XIII, page 71, Plon, in-8°.

3. « Mme Augeard, disait un rapport de police du 5 août 1806, est descendue chez son parent M. d'Aubusson, chambellan de l'Impératrice, elle mange et loge chez lui depuis son arrivée à Paris, le 12 juin. Elle a été reçue même par l'Impératrice. Elle est fille de M. Sesslès, elle a été dame de compagnie de Mme de Polastron, elle est liée avec la maison Coigny à Londres et y voit des personnes

Le 15 août, Mme de Balbi était à la campagne, l'ordre de départ ne la touche pas, mais le lendemain il lui parvient. Sachant ce que peut coûter la moindre résistance, la comtesse se soumet : le 18 août elle part pour la terre de Laigle, appartenant à son frère.

Que s'était-il passé? Une chose grave : Mme de Balbi, dont l'amnistie ne pouvait prétendre à faire disparaître le caractère frondeur, était accusée d'avoir tenu des propos peut-être séditieux, voire même calomnieux à l'égard de l'Empereur. C'est du moins ce qu'affirmait un rapport de police.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'à la suite d'un déjeuner, on s'était égayé aux dépens de la Cour impériale et c'est ce que Bonaparte ne pardonnait guère ; mais la comtesse s'en défendait avec énergie dans une lettre qu'avant de quitter Paris elle adressait à Fouché.

Voici cette lettre :

« Monsieur,

» L'ordre de m'éloigner de Paris m'a été

---

de la société du comte d'Artois. On ignore les causes de son voyage.

On l'a fait appeler au ministère de la Police. Elle prétend être venue recouvrer des créances. Elle est la femme d'Augeard, secrétaire des commandements de la Reine. Son mari est rentré en France depuis quelques années et habite la Bretagne. » (Archives nationales, F7, 3753)

signifié hier à midi, j'y obéis dans l'instant même, et je me rends à Chanday dans une terre de mon frère. Mais qu'il me soit permis, en donnant cette preuve de ma prompte obéissance, de vous prier d'accueillir avec la justice obligeante dont tant de gens ont éprouvé les effets, quelques détails que j'ose espérer que votre Excellence daignera mettre sous les yeux de l'Empereur, lorsque vous croirez le moment favorable.

» Rentrée en France il y a quatre ans, c'est le ministre de la Police générale même que j'ose défier de produire un rapport qui ne prouve pas la circonspection scrupuleuse de ma conduite et de mes discours longtemps avant ma rentrée; et mes discours et ma conduite en Angleterre ont pu prouver que je n'avais qu'un seul désir au monde, celui de retrouver ma patrie et ma famille.

» Quoiqu'à peine au-dessus du besoin, je n'ai pas cessé de m'estimer bien heureuse de me retrouver en France. Ce sentiment me donnait l'assurance que je n'étais pas indigne de la protection du gouvernement et cependant j'ai le malheur d'encourir son mécontentement parce que, m'a-t-on dit, j'avais donné à déjeuner à une femme qui n'est absolument que ma connaissance, qui m'a été amenée par M. d'Aubusson, chambellan de Sa Majesté l'Impératrice, à une femme dont toutes

les relations dans ce pays-ci semblaient devoir me servir de sauvegarde. Vous savez aussi bien que moi qu'elles étaient les cinq ou six personnes qui composaient ce déjeuner, la plupart vous est personnellement connu. Rien de plus insignifiant que ce qui a été dit à ce malheureux déjeuner dont vous connaissez tous les détails.

» C'est donc avec confiance que je supplie Votre Excellence, au moment où les triomphes presque fabuleux de l'Empereur seront célébrés à Paris par des fêtes qui attestent si bien et sa gloire et sa modération, de se ressouvenir qu'il existe en exil une femme qui n'a aucune espèce de reproche à se faire. Puis-je espérer que vous me permettrez dans ce moment-là de vous prier de faire parvenir aux pieds de Sa Majesté les témoignages de mon innocence et l'hommage de mon respectueux dévouement[1].

» J'ai l'honneur d'être,

» Monsieur,

» votre très humble et très obéissante servante.

» BALBI, née CAUMONT-LA FORCE

» A Paris, ce mardi 19 août 1806. »

---

1. Arch. nat., F[7], 6478, Affaires politiques, Police générale.

Le même jour, elle écrivait à M. Desmarets[1] :

« Je pars dans l'instant, Monsieur, pour me rendre à Chanday[2] à une lieue de l'Aigle, département de l'Orne... Si, dans ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, vous avez reconnu le langage de la vérité, soyez assez bon pour m'appuyer de cette conviction auprès du ministre. La justice que je sollicite me deviendra plus prétieuse (*sic*) encore en la devant à votre intérêt... »

Tous ces frais d'éloquence devaient être dépensés en pure perte.

Dix-huit mois plus tard, Mme de Balbi avait vu la duchesse de Chevreuse[3], belle-fille de la duchesse de Luynes, son amie la plus chère,

---

1. Pierre-Marie Desmarests, chevalier de la Légion d'honneur, né à Compiègne en 1764, mort à Paris le 4 avril 1862. Employé au service des vivres en 1795, appelé par Fouché en 1799 à la direction de la sûreté. Il occupa ce même poste jusqu'au mois d'avril 1814 où il rentra dans la vie privée.

2. Le château et la terre de Chanday, vendus par M. de Caumont-La Force à M. Maze, ont été achetés en 1864 par M. Firmin Didot. Il ne reste de l'ancien château que la partie nord, toute la façade sud a été remaniée par les derniers propriétaires. Le souvenir du séjour de Mme de Balbi y a complètement disparu.

3. Elle s'éteignit à Lyon en 1813. Dame du palais de l'Impératrice exilée à 40 lieues de Paris en 1808. Après avoir habité successivement Rouen, Tours et Caen, elle vint mourir à Lyon. Elle était déjà lors de son départ pour l'exil atteinte de la poitrine et cette vie nomade jointe au regret d'être séparée de siens vint abréger ses jours.

frappée de la même manière et la disgrâce de cette dernière avait eu pour cause ses railleries et ses sarcasmes contre la cour de Napoléon. L'hôtel de Luynes passait pour être un foyer d'intrigues royalistes, et si Mme de Chevreuse, sur les instances de Talleyrand, avait accepté une place de dame du palais de Joséphine, à son retour d'émigration, elle n'en avait pas moins gardé son franc-parler. Contre de telles licences, Napoléon se montrait intraitable : « Je ne suis pas faite pour être geolière », avait-elle répondu avec sang-froid à la dame d'honneur qui la prévenait qu'elle était désignée pour être de service auprès de la reine Maria Luiza à son arrivée en France lors des affaires d'Espagne en 1808[1]. Vingt-quatre heures après, elle était exilée à quarante lieues de Paris, comme Mme de Balbi, et toutes les démarches pour fléchir le ressentiment de Napoléon demeurèrent inutiles[2].

Cet ordre de départ était d'autant plus pénible à Anne de Caumont que sa sœur, Mme de Lordat, venait de lui annoncer le mariage de sa fille, Mlle Joséphine de Lordat, avec le comte d'Hautpoul.

---

1. Maria-Luiza, femme de Charles IV, roi d'Espagne, mère de Ferdinand VII.

2. *Mémoires de Meneval*, t. II, p. 12.

Elle écrivait à sa sœur à ce sujet le curieux billet suivant dans lequel percent la causticité de son esprit et la franchise de sa nature :

« Mon frère a gardé trois semaines la lettre que vous m'aviez écrite, voilà pourquoi, ma petite sœur, mon compliment a tardé autant de vous arriver. Je suis établie, depuis deux mois, à la campagne parce qu'il a plu à Sa Majesté l'Empereur de m'exiller à quarante lieues de Paris ; j'ignore combien de temps j'y resterai. Si j'avais de l'argent, j'aurais porté mon exil à Toulouse et je me serais fort bien trouvée de cette fantaisie, car je mets un grand prix, ma chère petite, à me retrouver avec vous, mais de n'avoir pas le sol entraîne plus d'un inconvénient. Dites à Joséphine que je lui désire tout le bonheur possible, je conçois la peine que vous avez eu à vous séparer d'elle, on la dit charmante. Croyez-moi, ma chère, et faites lui bien entendre qu'un de mes grands désirs est d'aller renouveller connaissance avec elle. Zénobie[1] lui fait tous ses compliments et vous offre mille hommages. Nous embrassons tous vos enfants, donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, notre séparation a besoin de cet adoucissement.

1. Zénobie de Mesnard.

» Adieu, ma sœur, je n'ai pas besoin de vous dire combien je vous aime[1]. »

» Chanday, ce 16 octobre 1805. »

Mme de Lordat était alors à Toulouse.

Cependant, Mme de Balbi ne pouvait demeurer longtemps inactive. Elle fait, avec une permission de Fouché, une rapide excursion à Brie et à Tournon, en Seine-et-Marne, où l'appellent ses affaires, puis, revenue à Chanday, elle demande, le 9 novembre 1806, à se rendre à Caen en compagnie de sa nièce, Zénobie de Mesnard et de sa femme de chambre.

« L'habitation de Chanday, maison de M. Caumont mon frère, étant incommode et malsaine dans la mauvaise saison, je prie Son Excellence le ministre de la Police générale de vouloir bien retirer l'ordre qui m'avait été donné de m'y rendre, et de m'autoriser à habiter Caen. »

L'autorisation lui est accordée, mais le préfet de police ordonne toutefois de la surveiller étroitement : « Caen étant, de toutes les villes des départements côtiers celle qui convient le moins à Mme de Balbi. » Evidemment à cause des rela-

1. Communication du marquis de Lordat.

tions plus faciles avec les émigrés demeurés en Angleterre.

L'ancienne favorite de Louis XVIII passe un an environ à Caen, puis, invoquant à nouveau le prétexte de sa santé, elle demande, le 30 mars 1807, à se rendre aux eaux de Plombière, « dont elle a, dit-elle, le plus grand besoin. » Le 6 avril, la permission lui est accordée, et le conseiller d'État, chargé du 2e arrondissement de la police générale de l'Empire, en avise le Préfet des Vosges[1] en l'invitant à faire observer avec soin la conduite et les relations de la dame. »

Deux mois se passent sans que paraisse Mme de Balbi, aussi le préfet s'empresse-t-il, le 16 juin, d'en avertir le Ministre. C'est qu'en effet, obéissant à un nouveau caprice, elle a modifié ses projets et a demandé à se rendre aux Eaux-Bonnes dans les Basses-Pyrénées (5 juin 1807).

La saison d'eaux terminée, cette voyageuse infatigable se rend à Bagnères-de-Bigorre, puis se dirige vers Toulouse où dès son arrivée, dans une note du 10 septembre, le préfet de la Haute-Garonne s'empresse de signaler sa présence en annonçant qu'elle a fait meubler un appartement. Ce zélé fonctionnaire tenant à se

1. Arch. nat. F7, 6478, n° 1567, A.

montrer, comme tout préfet doit l'être, exactement renseigné, ajoute même que la comtesse est arrivée dans le chef-lieu de la Haute-Garonne « avec son mari ». Or le comte de Balbi n'avait pas quitté son hôpital de Senlis, et c'est très probablement le prince de Poix qui était pris pour lui.

Fouché continue à demander une surveillance particulière!

A Toulouse Mme de Balbi rencontre une société très aristocratique mais qui montre quelque méfiance. D'après une note de police du 3 mars 1808, On « l'accusait d'avoir révélé les secrets du roi de Mittau et de sa cour. »

Le grief paraît peu fondé et certainement le fonctionnaire prenait pour des révélations, les réparties ou les mots piquants familiers à Anne de Caumont. D'après la même note, le prince de Poix, qui avait retrouvé à Toulouse sa maîtresse, Mme Rambaud, était l'objet d'une certaine antipathie : on lui reprochait de « n'avoir pas fait son devoir comme capitaine des gardes et d'avoir abandonné le Roi. » Cependant quand, peu après son arrivée, Mme de Balbi se rendit à Montauban, le prince demeura à Toulouse. Ce qui laisse supposer qu'il n'y trouvait pas mauvais accueil.

CHAPITRE XIV

L'EXIL A MONTAUBAN

L'arrivée. — Les parents de Mme de Balbi. — Louis-Joseph de Caumont-La Force. — Ses états de service. — Sa rentrée en France. — Il reprend du service. — Sa bravoure. — Dangers qu'il court en 1815. — Crudité de langage. — Les fenêtres ouvertes. — L'Hôtel Caumont et l'Hôtel Balbi. — Le château de Bram. — Les Lordat. — Lordat-messe. — Excès de dévotion. — Zénobie de Mesnard. — Une bonne tante. — Un beau parti. — Mariage de raison. — Le contrat. — Donation de Mme de Balbi. — La bonne harmonie du ménage. — Fin d'exil. — Mme de Lordat suit sa tante. — Mort de Mme de Lordat née Caumont. — Solitude du marquis de Lordat. — Bizarrerie croissante. — Les méfaits des Albigeois. — Interdiction de M. de Lordat. — Sa mort. — La vie à Montauban. — La maison de jeu. — Pamela. — Divertissements mythologiques. — Milady. — La fille adoptive de Mme de Genlis. — Lord Fitz-Girald. — Seconde union. — Un enlèvement. — Décret de Louis-Philippe. — Une fin misérable. — Napoléon à Montauban. — Richard-Cœur-de-Lion. — Influence de Mme de Balbi à Montauban. — Le comte de Rambuteau préfet du département. — Sa visite à Mme de Balbi. — Echange de conditions. — Témoignages de gratitude. — Dettes oubliées. — Le banquier Perregaux — Une note de lingerie de la comtesse de Provence. — Un débiteur menaçant. — Blacas et d'Avaray. — Intrigues de cour. — Mme de Balbi aux Tuileries. — Inflexibilité de Louis XVIII. — Les lettres du roi. — Les indélicatesse d'une femme de chambre. — Une décision irrévocable. — Hyde de Neuville et les lettres de la favorite. — Les pensions de Louis XVIII.

Ce n'était pas un nouveau caprice qui avait poussé l'ex-favorite de Louis XVIII à choisir Mon-

tauban pour y établir sa résidence, elle y venait avec le désir de s'y rapprocher de sa famille. Sa sœur en effet la marquise de Lordat habitait dans la même région le château de Bram; son autre sœur, la comtesse de Mesnard, possédait près de Toulouse le château de Montbeton et l'aîné de ses frères rentré en France presque en même temps qu'elle en 1802 s'était récemment fixé dans la ville après une existence des plus agitées.

Né à Paris le 12 avril 1768, Louis-Joseph de Caumont n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il avait perdu son père et avait eu pour tutrice sa mère Adélaïde de Galard Béarn, veuve de Bertrand, marquis de La Force, qui administra ses nombreuses seigneuries.

Jusqu'en 1787, il porte le titre de marquis de Caumont-La Force. En 1780 il est sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Vaisseau; en 1787, il est créé duc par brevet. Marié en 1784 à Mlle d'Ossun[1] qui prit le tabouret chez la Reine, le 15 janvier 1788, et qui passait à juste titre pour une des plus jolies femmes de Paris, il hérite de son beau-père, le comte d'Ossun, de la grandesse d'Espagne.

1. Pauline d'Ossun, fille de Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun, seigneur de Touy-le-Châtel, grand d'Espagne de 1re classe, et de Geneviève de Gramont, dame d'atours et fidèle amie de Marie-Antoinette; morte à Paris le 1er janvier 1846. Le contrat avait été signé par le roi le 2 mars 1784.

Major en deuxième des carabiniers, il émigre, en 1791, avec son frère François-Philibert-Bertrand de Caumont et se rend à Coblentz [1] où il est nommé aide de camp de Monsieur. Il fait toute la campagne de 1792 à 1794 avec le corps de Condé et se distingue à l'affaire de Mons, où il prend aux républicains trois pièces de canon appartenant au régiment de Barce. A la suite de cette action d'éclat il reçoit une lettre flatteuse de l'empereur d'Autriche. Il sert encore quelque temps à la tête d'un escadron du corps de Biron, puis passe au service de la Hollande et à celui de l'Angleterre.

Rentré en France en 1802, le duc de Caumont-La Force s'efforce de recueillir, dans l'intérêt de ses enfants, les débris de sa fortune. Installé au château de Sainte-Marthe, près de Caumont, chez M. Séré de Lanauze, il ne tarde pas à acquérir la triste certitude que tous ses biens ont été vendus nationalement et qu'il ne peut conserver aucun espoir de rentrer en leur possession [2].

C'est à ce moment qu'il vient se fixer à Montau-

---

1. Il avait été inscrit sur la liste des émigrés en l'an III. (V. Arch. Nat., T. 1610, Inventaire des pièces séquestrées fait à la date du 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794) : de Brassac, veuve Caumont-La Force et d'Ossun, sa femme, émigrés.

2. *Histoire des pairs de France*, t. VI.

ban, puis au bout de quelques années, un peu las de son inaction, il se décide à rentrer au service, et en 1809, il fait la campagne de Prusse et prend part successivement à celles d'Allemagne et de Russie.

En 1811 il est élu député au corps législatif par le département de Tarn-et-Garonne. En 1812 il est fait officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de la Moskowa. Au retour des Bourbons il est nommé maréchal de camp et pair de France, et au moment des Cent-Jours il remplit fidèlement son devoir. Accouru auprès du duc d'Angoulême qui organisait la résistance dans le Midi, il est chargé par le prince des missions les plus importantes dont il s'acquitte avec honneur.

C'est au cours de ces missions qu'il lui advint une fâcheuse aventure : à Cahors, il veut faire enlever les drapeaux tricolores et ramener dans le devoir la population soulevée. Mais il est bientôt entouré par des bandes furieuses, arrêté et conduit aux casernes au milieu de cris hostiles, de menaces et de vociférations atroces. On le met en voiture et on le dirige sur Paris, escorté par la force publique, de brigade en brigade. Mais en arrivant dans la capitale il y retrouve le roi et par conséquent la liberté.

Ces temps étaient fertiles en tels miracles.

La seconde Restauration lui donne la présidence du collège électoral de Tarn-et-Garonne et le commandement de la place de Montauban. Il meurt en 1836, à Saint-Brice, chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait eu quatre enfants morts en bas âge.

Les phases si différentes de cette carrière agitée peignent bien l'indépendance de son caractère. Bien que fidèle au roi et au principe monarchique, il avait refusé de voter à la Chambre des pairs la condamnation du maréchal Ney, hanté peut-être par le souvenir de cette bataille de la Moskowa où lui-même avait figuré glorieusement.

Le duc de La Force était réputé par son esprit qui se manifestait souvent par des mots à l'emporte-pièce où la crudité d'expression n'était pas ménagée. On cite de lui un propos qui témoigne de la liberté de son langage : « J'ai deux sœurs, disait-il en riant, d'un genre tout différent : Ma sœur Chabrillan est une sainte, et ma sœur Balbi une c.... » Malgré la vivacité du qualificatif le frère et la sœur étaient dans les meilleurs termes, mais le duc était paraît-il d'humeur peu commode et aussi autoritaire que l'était Mme de Balbi. Même dans son intérieur il prétendait imposer ses idées quelque peu tyranniques, et on raconte

qu'ayant voulu obliger la duchesse de La Force à dormir en toutes saisons les fenêtres grandes ouvertes, leurs rapports conjugaux s'en trouvèrent singulièrement altérés.

Le duc de Caumont possédait à Montauban un superbe hôtel[1] entouré d'un magnifique jardin fermé par une grille sur la promenade des Acacias dénommée depuis « allées de Mortarieu », au coin du faubourg du Moustier et vis-à-vis la rue Porte-du-Moustier. Mme de Balbi s'était logée en face, de l'autre côté de la promenade, dans un hôtel faisant le coin de cette même rue du Moustier. Leurs rapports étaient donc journaliers.

L'ancienne capitale du Quercy est restée une ville coquette et élégante et une station hivernale recherchée par les étrangers pour la douceur de son climat. La maison de Mme de Balbi était à deux pas de la promenade des Carmes, située dans le quartier le plus salubre et, des fenêtres du premier étage, la vue s'étendait jusqu'en Espagne.

---

1. Cet hôtel, de style Louis XIV et d'une très belle ordonnance, est composé d'un corps central flanqué aux deux extrémités par deux pavillons à frontons triangulaires. Le parc a été réduit quelque peu aujourd'hui par le Cercle de l'Agriculture, il avait autrefois une contenance de plus d'un hectare. Le duc de La Force le vendit en 1830 à MM. Rigal de Lastours et Paulet de Vicose. En 1857 il fut acheté par le Dr John Lacaze Dori dont la famille l'occupe encore aujourd'hui. (Communication de M. E. Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

Cette vaste habitation est restée telle qu'elle était il y a cent ans, elle est aujourd'hui le Cercle du Commerce.

C'est une maison de pierre à large chaînage, dont les trois étages s'élèvent au-dessus d'un vaste rez-de-chaussée agrémenté de colonnes de pierres soutenant un balcon de fer forgé. C'est sur cette terrasse que s'ouvrent les hautes fenêtres cintrées du premier étage qui éclairent les appartements de réception [1].

Le départ du duc de Caumont pour l'armée ne laissa pas Mme de Balbi isolée, la duchesse de Caumont avait continué à habiter l'hôtel avec sa belle-sœur Jacquette de Caumont-La Force [2], sœur cadette de Mme de Balbi, qui ne s'était pas mariée et devait mourir dans ce même hôtel, en 1830, encore célibataire.

Une autre vieille fille, tante de Mme de Balbi, partageait cette existence en commun : Jacquette-Josèphe de Caumont de Beauvilla et enfin une des quatre sœurs de Mme de Balbi habitait également la ville : c'était Marie-Catherine-Hilarion de Caumont, mariée en 1779 à Gilbert comte de

---

1. Communication du comte de Vesins.

2. Jacquette-Renée de Caumont-La Force, née en 1766, morte le 3 novembre 1830.

Gironde[1]. De plus elle avait, nous l'avons dit, sa seconde sœur qui, dans le même département habitait le château de Bram, entre Montauban et Toulouse.

Marie de Caumont-La Force avait épousé, en effet, le 25 février 1781, à l'église Saint-Sulpice, à Paris, François-Anne-Louis marquis de Lordat, baron de Bram, mestre de camp de cavalerie, issu d'une des plus illustres maisons du comté de Foix, où elle était connue dès le XIIe siècle, et qui n'avait cessé depuis lors d'occuper des charges importantes[2]. Le marquis était mort le 14 mai 1787 en laissant quatre enfants[3], une fille mariée comme

1. L'hôtel de Gironde existe encore à Montauban et est situé rue Bessières.

2. En 1154 on trouve un Guillaume de Lordat, chevalier, duquel sont descendus le seigneur de Castagnac, de Prunet et de Bram. Cette illustre maison a donné des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi, des officiers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, des maréchaux de camp et des brigadiers des armées dont l'un se signala dans diverses affaires difficiles en Hollande. Les Lordat ont joui des honneurs de la cour de 1755 à 1781 et possédaient le titre de baron en vertu de la possession de la baronnie de Clermont-Lodève qui donnait entrée à ses possesseurs aux États de Languedoc. L'almanach de Gotha de 1905 indique que cette baronnie appartint longtemps à une branche de la maison de Castelnau, à la suite du mariage de Pons II, de Castelnau avec Catherine de Clermont-Lodève, fille et unique héritière de Dieudonné-Guillaume de Clermont. Voy. *Un page de Louis XV, Lettres de Marie-Joseph de Lordat*, publiées par le marquis de Lordat. Paris, Plon, in-8°, 1908.

3. Ils avaient pour tuteur le général marquis d'Estourmel, leur grand-oncle.

nous l'avons vu précédemment au comte d'Hautpoul et trois fils dont l'aîné était, en 1808, âgé de 24 ans [1].

Si Hilarion-Gabriel-Amédée-Louis de Lordat, héritier de son père, se trouvait richement pourvu du côté de la fortune, il était moins heureusement partagé du côté de l'intelligence. Appelé par la conscription quatre ans auparavant lorsqu'il avait atteint sa vingtième année, il s'était vu exempté du service militaire en raison de la faiblesse de ses facultés intellectuelles causée, dit un document de l'époque, « par une déperdition de substances, suite de cautères ». Élevé par une sainte mère dans les pratiques les plus rigoureuses de la religion catholique, il en avait outré les prescriptions au point de tomber dans une dévotion presque maladive. Ses matinées se passaient régulièrement à l'église, et le surnom de « Lordat-messe » lui avait été donné dans le public en raison du nombre invraisemblable d'offices auxquels il se faisait une obligation d'assister chaque jour. Vivant constamment près de sa mère qui s'occupait de ses intérêts et prenait soin de lui épargner le moindre

1. Les deux autres fils étaient Louis-Philibert-Victor, et Alexandre-Anne-Louis-Auguste. La fille Adélaïde-Madeleine-Jeanne-Marie-Joséphine de Lordat, mariée à Marie-François comte d'Hautpoul.

souci en agissant pour lui en toutes circonstances, il semblait à cette époque n'être qu'un original inoffensif dont l'esprit un peu simple n'avait qu'un horizon limité; son éducation n'avait eu d'autre résultat que de lui permettre de lire et d'écrire à peu près correctement, mais loin de prévoir qu'il arriverait plus tard à une folie presque complète, on pouvait espérer que son intelligence si tardivement ouverte acquerrait avec le temps un développement progressif.

Tel furent, sans doute, les espoirs et les illusions de Mme de Balbi lorsqu'elle songea à lui faire épouser sa nièce. Depuis sa rentrée en France, en effet, Mme de Balbi avait auprès d'elle sa jeune nièce Zénobie, fille de sa sœur, la comtesse de Mesnard. Nous avons vu par quels liens celle-ci était retenue à Londres et comment après la mort tragique de son mari elle avait fini par céder à l'entraînement qu'elle éprouvait pour le roi George IV. Un fils, nous le savons déjà, était même venu resserrer les liens de cette passion réciproque. Aussi les difficultés que lui créai une situation si difficile vis-à-vis de sa fille, l'avaient sans doute décidée à se séparer d'elle et à la confier à sa sœur aînée qui désirait une compagne et témoignait à sa nièce une très vive affection.

Le fils que l'ex-favorite de Louis XVIII avait eu avant le drame qui l'avait séparée de son mari, Jean-Luc-Jérôme de Balbi ne lui avait causé que des chagrins, et, après des aventures bruyantes dont nous lirons plus loin les détails, s'était éloigné de la France ; toute sa tendresse s'était donc naturellement reportée sur cette jeune fille qu'elle avait vue tout enfant à Londres et qui s'était de son côté profondément attachée à sa tante. Elle ne lui donnait jamais que le nom de mère et cette dernière la chérissait assurément aussi tendrement que si elle eût été sa propre fille.

Zénobie de Mesnard qui, en 1808, était âgée de 20 ans se trouvait sans fortune, la Révolution avait confisqué tous les biens de la famille de Mesnard et Mme de Balbi qui avait éprouvé les mêmes malheurs se trouvait dans l'impossibilité de lui donner une dot. Elle vit immédiatement dans son neveu de Lordat, un mari pour sa nièce préférée, et, désireuse d'assurer l'avenir de sa fille d'adoption, elle mit en œuvre toutes les ressources de son esprit pour hâter la conclusion d'une union qui lui apparaissait comme inespérée.

Au point de vue de la famille comme au point de vue matériel il était difficile de trouver

mieux. Un titre de marquis et d'illustres alliances assuraient dans toute la province une situation prépondérante, que venait étager une fortune importante, héritage de M. de Lordat le père, décédé depuis près de vingt ans.

Seule la personne du fiancé laissait quelque peu à désirer, mais Mme de Balbi estima que la splendeur du nom et le chiffre de la fortune compenseraient largement la médiocrité du mari. Il n'était pas invraisemblable de supposer du reste que les joies du mariage amèneraient chez M. de Lordat quelques heureux changements et que la société d'une jeune femme intelligente et jolie ne pourrait que l'influencer d'une façon avantageuse. Telles furent les perspectives que Mme de Balbi fit luire aux yeux de sa nièce et grâce auxquelles elle obtint son consentement.

Le pauvre marquis dépourvu de toute volonté, incapable de la moindre initiative, ne mit nul obstacle au projet qui, du reste, ne pouvait que lui sourire. Quant à Mme de Lordat, sa mère, Mme de Balbi n'eut pas de peine à obtenir son adhésion. Préoccupée de l'avenir de son fils qu'elle voyait après elle livré peut-être à des mains mercenaires et dominé par des inférieurs, elle fut heureuse de pouvoir assurer son sort et garantir sa sécurité. Elle consentit donc avec joie lorsque sa sœur

lui eût promis qu'elle serait pour son fils une gardienne aussi dévouée qu'elle-même.

Le mariage fut célébré à Montauban en l'église Notre-Dame, au mois de septembre 1808. Le 12 septembre on avait signé le contrat[1] en présence de nombreux parents. Le duc Louis-Joseph de La Force représentait sa mère, aïeule de la fiancée.

Ne pouvant apporter le consentement légal de sa mère, était-il dit dans le contrat, à cause de son absence constatée par un acte déposé au greffe de la Justice de paix du IIe arrondissement de Paris, Alexandrine-Adélaïde-Joséphine-Zénobie de Mesnard, mineure de 21 ans, apporte pour son mariage avec Hilarion-Gabriel-Amédée-Louis, marquis de Lordat, majeur de 25 ans, le consentement de son aïeule maternelle, seule ascendante dans ce degré, Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard de Brassac de Béarn, veuve de Bertrand Nompar de Caumont-La Force, demeurant à Paris, hôtel Lamoignon, rue de Grenelle-Saint Germain[2].

Le marié était assisté de sa mère, de sa sœur la vicomtesse d'Hautpoul et de ses deux frères[3].

---

1. Le contrat fut passé devant Mes Solon et Dercy, notaires publics à Montauban.

2. La procuration fut reçue par Beville et Batardy, notaires à Paris.

3. Mme de Lordat habitait avec son fils une partie de l'année à Toulouse, rue Sainte-Claire, 6e section, paroisse de la Dalbade.

La jeune mariée qui n'apportait rien que son trousseau était dotée par sa tante qui lui faisait donation de 100.000 francs, mais cette somme ne devait être prise que sur sa succession, et, sa vie durant, Mme de Balbi s'en réservait la jouissance.

Le marié apportait lui, une fortune plus réelle, et, par une mesure de prudence où l'on reconnaissait la main de Mme de Balbi, un article spécial établissait qu'en cas de décès, sa veuve aurait la jouissance d'un douaire de 7.000 francs.

Cette dernière, on le voit, avait pensé à tout, et grâce à ses soins l'existence de cette nièce dépourvue de fortune se trouvait désormais assurée pour le présent comme pour l'avenir. Mais si la jeune mariée devait trouver dans cette union le bien-être matériel, il est peu vraisemblable en revanche qu'elle y ait à aucun moment rencontré le bonheur. « S'il est difficile de préciser, comme le dit un acte officiel[1], quels rapports s'étaient établis entre les époux » il est bien cetain cependant que durant six années le mari et la femme vécurent tant bien que mal l'un près de l'autre, en tiers avec Mme de Balbi qui les recevait chez elle à Montauban et les suivait à Bram et à Toulouse où ils se retrouvaient avec Mme de Lordat douairière.

1. Arrêt de la cour impériale de Toulouse du 11 juillet 1855.

Ce mariage dont elle avait été l'instigatrice, elle tenait sans doute à assurer sa durée le plus longtemps possible, et elle dut mettre en œuvre toute sa diplomatie pour maintenir les deux époux en bonne intelligence. Son affection réconfortait M[me] de Lordat dans ses heures de tristesse et de découragement et sa gaîté et son entrain savaient venir rompre à propos la tristesse du tête-à-tête avec ce mari demeuré presque enfant au physique et au moral. Organisées par elle, de nombreuses et fréquentes réceptions venaient égayer la vaste solitude de Bram[1] et faire oublier à la jeune femme l'insuffisance du marquis de Lordat.

Mais lorsque vint la Restauration, l'ancienne favorite de Louis XVIII qui voyait non sans joie cesser son exil, se hâta de rentrer à Paris qui lui était interdit depuis tant d'années et de se rapprocher de la nouvelle cour.

M[me] de Lordat ne se sentit pas le courage de rester seule près de ce mari qui n'en était pas un et elle se mit en route avec sa tante, laissant le marquis à Bram avec sa mère. Il est probable

1. Le château de Bram dont la construction date de la fin du règne de Louis XIV appartient aujourd'hui encore au marquis de Lordat. C'est un vaste quadrilatère à trois étages de quatorze fenêtres de façade qu'on aperçoit au milieu d'un grand parc, à peu de distance de la ligne du chemin de fer.

qu'à partir de cette époque ses séjours auprès de lui furent peu fréquents et qu'ils n'eurent en outre qu'une durée très brève; sans doute de vives instances auxquelles elle restait sourde le plus souvent lui étaient faites pour réintégrer le domicile conjugal, car c'est par-devant notaire qu'en 1818 fut établie la situation respective des deux époux.

Par une convention signée à Toulouse le 25 juin entre le marquis de Lordat et sa femme, celui-ci l'autorisait à prolonger quelque temps encore son séjour à Paris. Il lui assurait une rente de 3,000 francs pendant son absence et lui remettait en outre une somme de 1,000 francs « destinée à subvenir à ses frais du voyage pour rentrer à Toulouse *à la première invitation* qu'il pourrait lui en faire ».

Le 4 décembre 1826, la marquise de Lordat, née de Caumont-La Force, sœur de Mme de Balbi, mourut au château de Bram; son fils allait désormais rester seul. Sa faiblesse d'esprit s'était grandement accentuée durant ces dernières années et sa femme s'était sentie assez longtemps sacrifiée pour juger qu'elle avait « le droit de ne pas venir reprendre une pareille chaîne auprès de lui[1] ».

1. Considérants de l'arrêt de la cour de Toulouse.

Aussi de promptes mesures préservatrices semblèrent-elles nécessaires à sa famille. Douze jours à peine s'étaient écoulés depuis le décès lorsque, d'un commun accord, les deux frères et la sœur de M. de Lordat s'adressèrent au président du tribunal civil de Toulouse pour demander à ce qu'il fût doté d'un conseil judiciaire[1].

Ils affirmaient que leur frère était incapable de surveiller ses intérêts et citaient de nombreux faits à l'appui de leurs dires. Ses infirmités intellectuelles s'étaient aggravées, sa dévotion entre autres, était devenue maladive et avait tourné à la monomanie religieuse. Poursuivi par l'idée singulière qu'il devait expier les erreurs de quelques-uns de ses ancêtres qui avaient embrassé jadis la cause des Albigeois, il était hanté par cette perpétuelle préoccupation et ne quittait plus les églises. Dès six heures du matin, chaque jour, il se rendait à la cathédrale Saint-Étienne où il restait jusqu'à midi; sitôt son déjeuner terminé il y retournait à nouveau et n'en sortait qu'au moment où le sacristain venait fermer les portes.

A peine entendait-il sonner une messe qu'il quittait brusquement celle qui était commencée

1. Demande au président du tribunal civil de Toulouse du 16 janvier 1826.

pour aller assister à la nouvelle, et de cette façon, il n'entendait jamais une messe tout entière. A l'élévation, il se prosternait sur sa chaise avec tant de précipitation qu'il lui arrivait souvent de rouler sur le pavé du temple. Enfin, la veille des grandes fêtes, il se faisait revêtir par son domestique de son plus bel habit et passait la nuit ainsi tout habillé sur son lit.

Il ne s'en tenait malheureusement pas toujours à cette innocente manie, ses costumes étaient trop souvent insuffisants, car il avait perdu le sentiment des plus vulgaires convenances et on le voyait se présenter dans des tenues qui faisaient scandale.

En même temps, son esprit s'obscurcissait de plus en plus, il devenait incapable de lier ensemble deux idées raisonnables et déraisonnait à tel point, que, après plusieurs années de mariage, il s'était imaginé qu'il allait accoucher!

La requête énumérait bien d'autres faits sur lesquels nous n'insisterons pas; non seulement l'infortuné Lordat fut jugé incapable, mais lorsque vingt-quatre ans plus tard il mourut à Toulouse le 9 juillet 1850, le tribunal se basant sur sa nullité intellectuelle flagrante, annula les testaments qu'il avait laissés et ordonna le partage de sa fortune entre ses héritiers naturels.

Pendant toute la durée de l'Empire, Mme de Balbi partagea son temps entre Toulouse et Montauban où la causerie et le jeu étaient ses distractions favorites. Chaque jour on se réunissait chez elle lorsqu'elle ne se rendait pas chez quelques-uns de ses amis. Son amour pour les cartes et les jeux de hasard a fait dire à quelques historiens [1] qu'elle avait à Montauban, durant son exil, installé une maison de jeu qu'elle tenait en personne. Une pareille accusation se détruit d'elle-même et aucun esprit impartial ne pourra jamais croire que l'ancienne reine de Coblentz, en face de l'hôtel même de son frère, se soit établie tenancière d'un tripot [2]. Malgré les ruines causées par les confiscations iniques du Gouvernement

1. Turquan. *Les favorites de Louis XVIII*, page 154, et *Souvenirs de Montgaillard*.

2. Voici ce que m'a écrit à ce sujet M. Édouard Forestié, le très distingué secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. « Vouloir prétendre comme on l'a écrit, que Mme de Balbi a tenu une maison de jeu est pure calomnie. A la Restauration comme sous l'Empire on avait repris la coutume des réceptions journalières dans lesquelles on faisait de la musique, on jouait et on chantait des chansons souvent politiques. Quelquefois même on dansait pendant que les tables de jeu se dressaient. Cela a duré jusqu'en 1830, époque où la politique a commencé à jeter la division au sein de la société de Montauban. Si l'on a joué chez Mme de Balbi, si même on y a perdu ou gagné gros, tout cela n'a rien de surprenant, si l'on songe aux grosses fortunes qu'il y avait alors à Montauban; tout s'est toujours passé de la façon la plus normale et rien absolument n'a transpiré au point de vue de la moralité de ces jeux... Voilà ce que j'ai recueilli dans mes souvenirs et dans les notes de mon père... »

révolutionnaire, la famille de Caumont-La Force, les Lordat et les Gironde avaient conservé une situation prépondérante que la perte de leur fortune n'avait pu leur enlever, Mme de Balbi soutenue par son frère et par ses sœurs, entourée du prestige de son ancienne puissance, comme dans toutes les villes où elle avait passé, comme dans toutes les capitales où elle avait brillé, continua à donner le ton et à grouper toute l'aristocratie autour d'elle; M. de Las-Cases qui l'avait connue au temps de sa puissance prétend qu'il la retrouva à Montauban « avalant sa langue d'ennui ». Peut-être la province lui sembla-t-elle un peu terne, après les cours où elle avait tenu la première place, mais l'activité de son esprit lui offrait trop de ressources pour qu'il soit vraisemblable qu'elle se soit jamais laissée aller au découragement.

La chronique ne chômait pas du reste à Montauban et l'arrivée de Paméla, son enlèvement et ses aventures défrayèrent de longs mois les conversations.

Quels furent les rapports de Mme de Balbi et de la belle amie du duc de La Force, c'est ce qu'aucun contemporain n'a pu nous apprendre? Sans doute elle ne put résister au plaisir d'exercer sa verve sur les goûts bucoliques de la nouvelle

arrivée dont les journées se passaient dans le parc du duc de La Force, dans les plus étranges divertissements. Costumée en bergère, vêtue de soie et de satin, portant à la main une galante houlette chargée de fleurs et de satin, Paméla faisait paître un coquet troupeau de moutons à la floconneuse toison, pomponnés de rubans, enguirlandés de roses. C'est dans ce costume mythologique que « milady » comme on l'appelait dans la ville recevait ses visites. Le jardin de l'hôtel de La Force, à Montauban, ne se prêtait guère à ces étranges bergerades et le duc avait installé sa belle dans une élégante villa du nom de Chambord[1] située dans un autre quartier de la ville.

On connaît les singulières aventures de cette fille adoptive de Mme de Genlis arrivée un beau jour d'Angleterre comme un enfant abandonné, née de parents inconnus, achetée par le chevalier de Grave à une mère qui mourait de faim[2]. Les mauvaises langues pourtant nommaient tout haut le père et la mère : c'était le fruit, disait-on, de la liaison du duc d'Orléans et de Mme de Genlis.

---

1. Le château de Chambord est aujourd'hui occupé par le comte Élie de Vesins.

2. *Mémoires de Mme de Gontaut*, page 10.

Quoi qu'il en soit, recueillie par Mme de Genlis qui s'en amusait comme d'un jouet, la petite étrangère fut élevée avec les enfants du duc d'Orléans qui, voulant lui donner un nom poétique et harmonieux l'avait baptisée « Paméla Seymour ». La petite fille en grandissant était devenue « une créature divine toute blanche sans beaucoup de couleurs avec des attitudes nonchalantes[1]. » Bien que de nuance différente, ce qui ajoutait au piquant de sa physionomie, ses beaux yeux séduisirent lord ~~Edmond~~ Fitz-Gérald[2] qui pleurait la mort d'une maîtresse adorée et qui crut la voir revivre en elle. Il s'empressa de demander sa main, et, pour symboliser les idées de liberté dont les deux époux se montraient enthousiastes, la jeune femme se maria coiffée d'un bonnet rouge qu'elle orna de fleurs d'oranger! A l'instigation de sa femme, lord Fitz-Gérald avait essayé de soulever l'Irlande pour y établir le régime de la liberté; son projet échoua et il mourut dans

1. *Mémoires du comte de Neuilly*, page 138.

2. Lord Fitz-Gérald, patriote irlandais, né en 1763, mort en 1798 à Dublin. Il appartenait à une des familles de la plus haute aristocratie du pays, il était fils du duc de ~~Leicester~~ et d'Émilie Lennox, fille du duc de Richmond. Après l'insuccès du mouvement insurrectionnel qu'il avait suscité, il se réfugia à Dublin où sa tête était mise à prix. Découvert par la police, il voulut défendre chèrement sa vie et succomba aux blessures qu'il avait reçues dans la lutte.



un combat au cours de sa lutte contre les Anglais.

La belle Paméla ne porta pas longtemps son deuil, elle épousa au bout de quelques mois un consul d'Amérique, à Hambourg, du nom de Petcairn et après avoir divorcé rentra à Paris où elle se réfugia à l'abbaye au Bois pour y faire pénitence.

Ce fut là que par une nouvelle lubie, elle se fit enlever par le duc de La Force[1] et conduire à Montauban où nous l'avons vue absorbée par de nouveaux goûts champêtres. Elle vécut chez lui jusqu'en 1830, époque où lui-même quitta Montauban. Paméla alors regagna Paris et vint s'y recommander à la bienveillance de Louis-Philippe. Mais l'ancien compagnon de son enfance, qui. s'il ne lui était pas uni par les liens du sang devait lui être attaché tout au moins par ceux de l'amitié, resta sourd à ses prières et se refusa même à lui accorder une audience ou à lui faire tenir le moindre secours.

La belle Paméla ne survécut pas à tant de disgrâces, elle végéta quelques mois et mourut en 1831, réfugiée dans un grenier dans une situation voisine de l'indigence. « Dans son enfance et sa jeunesse elle avait été charmante, a

1. *Forneron*, page 382, tome Ier.

dit succinctement M[me] de Gontaut, dans ses *Mémoires*[1], je veux jeter un voile sur le reste de sa vie. »

De menus événements politiques venaient ainsi de temps à autre animer cette solitude relative de province.

Ce fut d'abord en 1808, peu de temps après son installation, le passage de Napoléon et de l'Impératrice. Leur entrée fut paraît-il signalée « par les transports de la joie populaire. » On acclamait le nouveau souverain et on se pressait sur le passage de Joséphine « mise à peindre quant à toute la partie de sa personne qu'on ne voyait pas et peinte quant à toute celle qu'on voyait » et le baron de Méneval dans ses *Mémoires* raconte qu'il eut l'occasion plus tard sous la Restauration d'entendre M[me] de Balbi se vanter d'avoir fait une honorable exception à l'allégresse générale, en se tenant renfermée chez elle pendant tout le temps que dura le séjour des deux souverains[2]. On s'explique aisément son attitude.

Peu après, une représentation de *Richard-Cœur-de-Lion* au théâtre de Montauban donna lieu à de vives manifestations : les royalistes applaudis-

1. *Mémoires M[me] de Gontaut*, page 11.

2. *Mémoires de Méneval*, tome II, page 182.

saient à tout rompre certains passages bien connus, que d'autres n'approuvaient pas. Il y eut des bagarres et le résultat de la soirée fut un redoublement de surveillance.

On sait combien la police de Fouché était soupçonneuse et bien que la plupart des parents de Mme de Balbi rentrés en France ne fissent pas d'opposition au régime impérial, on voit par les rapports des préfets que cet homme appelé si judicieusement par Mme de Chastenay[1] « le monarque de l'opinion » était sans cesse en défiance contre elle.

Le ministre de la police n'ignorait pas en effet que l'ancienne dispensatrice des grâces du comte de Provence était encore redoutable. A Montauban les haines religieuses s'ajoutaient aux haines politiques, et le Gouvernement avait à lutter non seulement contre les royalistes mais aussi contre les libéraux, or Mme de Balbi exerçait un réel ascendant sur la noblesse de la province peu fortunée, il est vrai, mais toujours nombreuse et encore influente.

Même disgraciée par Louis XVIII, même exilée par Napoléon, Mme de Balbi était restée une puissance et les plus hauts fonctionnaires comptaient avec elle. Nous en trouvons la preuve dans les

1. *Mémoires de Mme de Chastenay.*

Mémoires du comte de Rambuteau[1], qui, nommé préfet du département de Tarn-et-Garonne en 1815, au moment du retour de l'Empereur, s'adresse à Mme de Balbi qui vient de rentrer à Montauban pour solliciter son concours :

« Je me hâtai, dit-il, d'arriver à Montauban et ma première visite fut pour Mme de Balbi, sœur du duc de La Force, ancienne amie du comte de Provence que j'avais vue souvent à Paris. Je dis :

« Quand j'ai accepté la préfecture de Montauban j'ai pensé avec plaisir que je vous y trouverais et que vous m'aideriez à pacifier le pays. Je dois vous avouer que je suis incapable de trahir ou même de servir faiblement une cause que j'ai acceptée; mais je ne puis pas en vouloir à ceux qui ont fait le lendemain ce que j'avais fait la veille. Par conséquent soyez sans inquiétudes pour les volontaires royaux. Vous êtes trop avisée pour ne pas comprendre que l'avenir se décidera par les armes en Belgique ou sur les bords du Rhin, et que toute tentative partielle d'insurrection dans les départements servirait seulement quelques ambitions personnelles, sans avoir aucune influence sur les

1. *Mémoires du comte de Rambuteau.* Paris, Calmann-Lévy, in-8°, 1905.



résultats généraux. Voici donc les conditions que je propose, par votre entremise à vos amis.

« Je ne veux pas connaître de classe proscrite, persécutée pour le passé. J'ignorerai les volontaires, je ne veux pas davantage de classe persécutrice, ainsi point de fédération : respect et protection aux catholiques comme aux protestants, aux ministres comme aux curés, aux temples comme aux églises. Mais on m'aidera à faire partir les conscrits et les gardes nationaux appelés ; les contributions se paieront sans conteste ; il n'y aura ni émeutes, ni complots, et vous attendrez paisiblement les décisions de la guerre et de la fortune. »

Cette démarche fut pleinement couronnée de succès, car M. de Rambuteau ajoute :

« Mme de Balbi avait trop de sens pour ne pas apprécier ma démarche ; elle me demanda vingt-quatre heures et le lendemain m'adressa M. de Peissac, qui depuis a été mon collègue à Bordeaux et à la Chambre des Pairs, mais qui venait d'être commandant des volontaires royaux et des Verdets[1] près de Mgr le duc d'Angoulême. Il me re-

---

1. On donnait le nom de Verdets à des compagnies royalistes secrètement organisées dans le Midi après le 9 thermidor. Cette appellation bizarre venait du costume qu'ils avaient adopté et du brassard de même couleur qu'ils portaient en souvenir des Suisses massacrés le 10 août à la défense des Tuileries.

mercia de mes propositions, me promit de me seconder autant que possible et de me garantir la sécurité du département. »

Quelques mois plus tard, l'Empire était de nouveau renversé et Rambuteau quittait le département dans lequel il avait fait régner l'ordre pendant tout le temps qu'il l'avait administré. « Après mon départ, dit-il dans ses *Mémoires*, je reçus du Conseil général, du maire de Montauban, du grand vicaire du diocèse, des volontaires royaux et de Mme de Balbi les gages les plus flatteurs de sympathie et de gratitude. »

On voit en quel estime M. de Rambuteau tenait l'ancienne favorite puisqu'il cite son nom à côté de ceux des plus hauts fonctionnaires ou des plus hautes personnalités de la province; et pourtant ce n'était pas sa fortune qui pouvait lui assurer cette situation prépondérante car elle était en lutte constante contre des difficultés d'ordre financier qui étaient un aliment à sa dévorante activité.

Sinon ruinée, au moins très atteinte, nous l'avons vu, par la Révolution, elle se trouvait en outre sans cesse assiégée par des revendications inattendues, obligée perpétuellement de faire face à des dettes oubliées, fâcheux accessoire de sa fortune d'autrefois que le malheur et l'expérience

ne lui avaient pas encore appris, à cette époque, à prévoir et à redouter.

Une lettre[1] écrite au banquier Perregaux l'année de son arrivée le 10 nivôse (30 décembre) nous la montre aux abois :

« Il est deux heures, écrit-elle, et personne, Monsieur, n'est encore venu de votre part, cependant on s'est présenté avec les effets inscrits par M. de Balbi, ils sont à la banque de France et chez M. Daym (?) Je suis désespérée, je vous demande en grâce, Monsieur, de m'envoyer les fonds le plus tôt qu'il vous sera possible. J'ai l'honneur de vous saluer.

» F. Balbi. »

Une autre lettre, datée de Bram[2], le 2 décembre 1811, nous prouve qu'elle continue à se débattre contre ses créanciers. L'un d'eux, M. d'Avons, se montrait très pressant, et la comtesse avec des détails qui touchent à l'histoire raconte comment la dette dont on voulait la rendre responsable avait été contractée.

« Voici l'histoire de M. d'Avons, et vous jugerez si je ne dois pas prendre tous les moyens

---

1. Autographes du comte Allard du Chollet.

2. Archives du château de Vic-sur-Aisne.

possibles pour ne lui rien donner. En sortant de France avec Madame, belle-sœur de Louis XVI, dont j'étais dame d'atours, j'arrive à Bruxelles avec cette princesse n'ayant pu emporter aucun effet. Nous sommes obligées d'acheter à Mme d'Avons, marchande lingère les choses les plus pressées, et comme dame d'atours je signe le mémoire; de Bruxelles nous allons à Coblentz, de là en Italie, enfin, je vais en Angleterre. Il y avait un an que j'y étais quand je vois entrer M. d'Avons dans ma chambre; il me demande des renseignements sur la ville où Madame faisait sa résidence, me prie d'écrire pour tâcher de le faire payer, il est avec moi d'une politesse extrême, me parle de ses affaires, j'ai la bonté d'écouter avec beaucoup de patience tous les détails qu'il m'en donne. Pas un mot de ce qu'il croit que je lui dois : quinze jours après, il se fait annoncer chez moi accompagné de deux Messieurs prétendant avoir vu mon fils qui, à cette époque, était en France. Ces deux Messieurs étaient des sbires qu'il amenait pour m'arrêter et j'aurais été coucher en prison si un de mes amis n'avait répondu pour moi.

M. de Blair vous expliquera qu'en Angleterre on commence *par vous arrêter*, on s'explique après. Je crois que *lui* l'a été deux ou trois fois; j'entame un procès, seulement en consultation et dans les

trois premiers jours, il m'en coûte trente louis de frais. M. d'Avons demanda à s'arranger. Je lui donnai cent louis sur-le-champ et on fit un écrit par lequel je ne serais obligée de payer le reste que quand je serais rentrée dans la *possession de tous mes biens en France.*

Assurément je ne suis pas dans le cas de le payer car seulement en rente viagère il m'est dû plus de cent mille écus. Ce fut M. de Lasales qui rédigea l'arrangement, et plusieurs fois avant sa mort il m'a dit d'être fort tranquille. »

Et presque jusqu'à son dernier jour, on la verra en proie aux mêmes ennuis, car Louis XVIII en reprenant possession de son trône ne rendra pas sa faveur à Anne de Caumont-La Force

Le temps avait passé sur la douleur causée au prince par la calomnie de Vérone, mais sans en effacer le souvenir. On croira aussi sans peine que les années avaient apporté un peu d'oubli, tant de graves préoccupations avaient depuis lors sollicité Louis XVIII!

Pourtant l'ancienne favorite essaya, dit-on, d'arriver jusqu'au Roi pour plaider sa propre cause; elle voulait sans doute lui présenter elle-même sa défense ou solliciter son pardon pour les torts qu'elle avait eus jadis envers lui. Mais

si d'Avaray était mort, il avait été remplacé par le duc de Blacas, qui suivait rigoureusement les traces de son prédécesseur et peut-être son influence ne fut-elle pas étrangère au refus formel par lequel fut accueillie la demande d'audience de l'ancienne favorite. Peut-être aussi le Roi lui-même redoutait-il l'émotion qu'allait réveiller chez lui trop d'anciens souvenirs et la porte du château resta hermétiquement close.

Quelques historiens[1] se sont plu à raconter qu'après les Cent-Jours, M[me] de Balbi avait réussi par surprise à pénétrer auprès de Louis XVIII et à obtenir l'audience tant souhaitée.

Le *Dictionnaire de la conversation* rapporte qu'une intrigue de cour avait été montée à cette occasion. On avait espéré que cette entrevue évoquerait chez Louis XVIII l'image d'un passé lointain et disparu, qu'il serait peut-être possible de faire renaître; et en portant un coup à la toute-puissance de Decazes, on avait cru détruire en même temps l'influence naissante de sa sœur qui semblait s'élever peu à peu au rang de favorite[2]. Mais le fait n'est appuyé par aucun témoignage certain, cette fameuse entrevue est une pure légende, et

1. L. Turquan. *Les favorites de Louis XVIII,* page 158.

2. Madame Princeteau, née Zélia Decazes.

il est probable que les deux amants d'autrefois ne se retrouvèrent plus en jamais présence après cette séparation de vingt années!

Personne ne se hasardait à prononcer devant le Roi le nom de l'ancienne favorite; cependant, il fut un jour, paraît-il, où le ministre Decazes se vit contraint de parler d'elle et d'avoir à son sujet une grave conférence avec Louis XVIII.

En souvenir de leur liaison d'autrefois, Mme de Balbi conservait précieusement les nombreuses lettres que jadis lui avait écrites le comte de Provence, et sans doute elle se plaisait à relire seule à seule, de temps à autre, ces billets galants où il lui avait peint en termes éloquents l'ardeur de la flamme dont il brûlait pour elle.

Peut-être Anne de Caumont n'avait-elle pas confié cette suggestive correspondance à une cachette assez sûre, toujours est-il qu'une femme de chambre infidèle en avait dérobé un paquet volumineux et qu'elle menaçait de publier les lettres royales. Mme de Balbi n'était pas assez riche pour acheter le silence de son indélicate suivante qui savait tout le prix du trésor qu'elle s'était approprié, il fallut donc aller jusqu'au roi qui, peu soucieux de semblables révélations et désireux avant tout d'éviter un pareil scandale, donna pleins pouvoirs à Decazes pour mener à

bien la négociation. Faut-il croire qu'il en coûta soixante mille francs à Louis XVIII pour rentrer en possession de ces fameuses lettres[1]? Nous nous permettrons d'en douter, car aucune trace de cette mission n'a subsisté dans les papiers du duc Decazes[2] et toutes les recherches à cet égard sont restées infructueuses. Du reste il est une autre raison qui vient ajouter encore à l'invraisemblance de cette légende, c'est que les lettres du roi à Anne de Caumont-La Force sont encore entre les mains d'un de ses nombreux petits-neveux.

Tous ces billets délicieusement tournés, empreints d'une galanterie si charmante et qui eussent éclairé d'une façon si piquante cette fin du XVIIIe siècle ne verront malheureusement jamais le jour et demeureront dans les archives familiales où ils sont conservés avec un soin jaloux. Toutes mes instances pour en obtenir au moins quelques-uns sont demeurées vaines, et si on ne peut que s'incliner devant cette décision irrévocable, il est tout au moins permis d'en déplorer la rigueur.

Il est probable que ces lettres sont celles dont parle Hyde de Neuville dans ses notes intimes;

---

1. *Mémoires de Montgaillard.*

2. Les archives du château de la Grave ont été sur ma demande inutilement fouillées.

il raconte qu'Anne de Caumont les lui avait remises avec le calendrier dont nous avons parlé, renfermées dans une petite caisse. « Partant plus tard pour la Vendée, ajoute-t-il, je la lui remis au départ ne gardant que le calendrier... La caisse devait m'être rendue par les héritiers, j'ai eu des promesses mais rien de plus [1]. »

On ne saurait trop regretter ce fâcheux concours de circonstances.

Louis XVIII cependant avait conservé de trop tendres souvenirs à cette amie tant chérie pour lui tenir longtemps une rigueur bien complète et au bout de peu de mois (29 février 1816) il lui rendit la pension de 12.000 livres qu'il lui servait autrefois [2]. Son souvenir en outre n'était pas sorti de sa mémoire car lorsque la marquise de Lordat se présentait à la cour, le vieux roi ne manquait jamais de s'informer, avec dignité, de la santé de sa tante. Mais là se bornaient ses réminiscences d'antan!

Les parents de Mme de Balbi en revanche éprouvèrent eux aussi les effets de la bienveillance royale, Mme de Lordat reçut une pension de trois

1. Communication de Mme la comtesse de Bardonnet, née Hyde de Neuville.

2. Le journal *le Curieux* par M. Nauroy.

mille livres et Mme de Mesnard qui était revenue en France à la Restauration fut également pensionnée de quatre mille livres [1].

Le roi, du reste, en leur octroyant cette faveur ne faisait que payer une dette, car il récompensait en elles le dévouement et la fidélité qu'avaient montrés leurs parents, leur mari et leur père et réalisait ainsi ses anciennes promesses [2].

En 1816, Mme de Lordat qui jouissait déjà d'une pension de 1.800 francs obtint sur la cassette [3]

---

1. Bureau des Pensions. *Archives Nationales*, pièce n° 3926, cote 0³550.

2. « J'ai déjà appris, Monsieur, avec une véritable douleur, l'assassinat de Monsieur votre frère, avait écrit Louis XVIII, le 30 novembre 1797, de Blankenberg à Charles de Mesnard, après la mort tragique d'Édouard de Mesnard, et je prends une part bien sincère à votre juste affliction. Je ne pourrai jamais dédommager ses enfants de la perte qu'ils viennent de faire, mais j'y travaillerai du moins dans des temps plus heureux. » (Archives de la famille de Mesnard.)

3. « Cassette du Roi. (N° 684)

» Paris le 23 novembre 1816

» Nous avons l'honneur de vous annoncer que le Roi a bien voulu vous accorder sur sa cassette une pension de douze cents francs. Cette pension qui commencera à dater du 1er octobre 1816 sera payée à la caisse de Sa Majesté de trois mois en trois mois.

» Vous voudrez bien envoyer au premier valet de chambre de service, l'extrait authentique de votre acte de naissance, etc.

» Nous avons l'honneur d'être très parfaitement, Madame, votre très humble serviteur :

» *Les premiers valets de chambre du Roi :*

Le chevalier de Peronnet,
Le baron de Ville d'Avray,
Le chevalier de Chamilly.

» DE LORDAT (marquise) Alexandrine-Adélaïde-Joséphine-Zénobie de Mesnard. »

du roi un supplément de 1.200 livres. C'est ce que Mme de Balbi s'empressait d'annoncer à son notaire :

« Le Roi a eu la bonté de trouver que dix-huit cents francs sur la liste civile, n'était pas remplir son intention en faveur de Mme de Lordat même en calculant la pension du moment; je vous envoie la lettre du premier valet de chambre à qui j'avais écrit pour m'envoyer le plus promptement possible le titre. Vous y verrez qu'elle va toucher un quartier d'avance, mais il faut un certificat de vie. Soyez assez bon pour le faire expédier et qu'on le porte à signer lundi avant midi. Vous m'adresserez son acte de baptême. »

CHAPITRE XV

LA RENTRÉE A VERSAILLES

L'ancien hôtel Lamoignon. — La chasse à la bécasse. — La maison de la rue de l'Orangerie, à Versailles. — Description intérieure. — Le mobilier. — Derniers vestiges de splendeurs. — Souvenirs intimes. — Les contemporains de Mme de Balbi. — Le récit de Mlle de Bressolles. — Le salon de l'ancienne favorite. — Sa manière d'accueillir ses hôtes. — Le prestige qu'elle avait conservé. — Mme de Chabrillan. — La passion du jeu. — Anne de Balbi devant le tapis vert. — Son portrait peu flatté par la duchesse d'Abrantès. — Son portrait par le lieutenant général de Reiset. — Modes d'autrefois. — Une aimable octogénaire. — De beaux yeux et de l'esprit. — L'art de la causerie. — Le désir de plaire. — La princesse Belgiojozo. — Un empoisonnement. — Réflexions mélancoliques. — Mme de Balbi et le duc de Broglie. — Familiarités de grande dame. — Ironie malicieuse. — Zèbre de Montmorency. — Blacasse. — Zèle royaliste. — Obligeance et charité. — M. et Mme de Fongy. — Sollicitations à M. de Feuchères. — Le marquis d'Aragon. — La duchesse de Polignac. — Les talents d'un tapissier. — Toujours des créanciers. — Le secrétaire du prince de Leuchtenberg. — Réclamations à Mme de Lordat. — Les pensions de Louis XVIII et de Charles X. — Elles sont supprimées par Louis-Philippe. — Regard en arrière. — Situation de fortune précaire. — Mort de la marquise de Caumont. — Son testament. — Un nouveau codicille. — Un frère et une sœur. — Echange de lettres. — Retraite du notaire. — Transaction finale. — L'attentat de Fieschi. — « Quel affreux évènement! » — Mme de

Balbi et Louis-Philippe. — Le respect de la royauté. — Coup d'œil sur la politique. — L'hérédité de la pairie. — M. de Peyronnet. — Nouvelles de la cour et de la ville. — Mme de Castelnau. — La plus grande menteuse. — Mme de Lordat et son frère. — Mme de Balbi et M. Thiers.

Mme de Balbi en rentrant à Paris après dix ans d'absence, descendit d'abord à l'hôtel de Caumont-La Force, 105, rue de Grenelle [1], habité par son frère.

L'immeuble, somptueux et vaste, était entouré d'un jardin immense aux proportions de parc qui s'étendait jusqu'à la rue de Varenne. On a peine à se figurer aujourd'hui ce que pouvait être une semblable résidence dont les jardins donnaient à ce point l'illusion de la campagne, que le duc actuel se rappelle encore, m'a-t-il dit, avoir vu son père y tirer des bécasses.

C'était l'ancien hôtel Lamoignon venu par héritage dans la famille de La Force. La maison subsiste encore en partie après l'hôtel des postes, mais le jardin a disparu pour faire place à la cité Martignac. Cette belle demeure était d'assez vaste dimensions pour que Mme de Balbi put facilement trouver à s'y loger avec son frère, mais elle était,

1. Actuellement le 122 au coin de la cité Martignac. Une partie des terrains de l'hôtel a servi à l'agrandissement du Ministère de la Guerre.

nous l'avons vu, d'humeur un peu fantasque et indépendante, elle se décida bientôt à aller habiter chez sa sœur la marquise de Chabrillan dont l'hôtel était situé au n° 67 de la rue de l'Université.

Mme de Mesnard sa seconde sœur qui, à la Restauration avait quitté l'Angleterre pour rentrer en France y avait également un appartement pour lequel elle payait un loyer de 1.650 francs [1].

Ces deux installations n'étaient que provisoires, Anne de Caumont-La Force était attirée par Versailles où s'était écoulée sa jeunesse et ce fut rue de l'Orangerie à deux pas du théâtre de ses anciens triomphes qu'elle se résolut à fixer ses pénates. L'habitation qu'elle choisit était située au n° 15 de la rue de l'Orangerie à quelques pas de la fastueuse maison de plaisance que lui avait donnée jadis le comte de Provence empressé à lui plaire et dont la tourmente révolutionnaire n'avait pas laissé pierre sur pierre. Elle conservait seulement à l'hôtel Chabrillan un pied-à-terre de quelques pièces.

La maison de la rue de l'Orangerie était confortable sans être luxueuse; les cuisines et les offices occupaient le rez-de-chaussée, au premier la salle

1. Inventaire de Mme la marquise de Mesnard du 24 mai 1837.

à manger éclairée par deux fenêtres ouvrant sur la cour, communiquait avec un grand salon donnant sur la rue. Une bergère de soie verte, sept fauteuils, douze chaises et un canapé meublaient élégamment cette pièce où les consoles et la cheminée étaient ornées de potiches, de vases et de figurines en porcelaine de Chine, de Sèvres et de Saxe, derniers vestiges d'une splendeur passée. Les fenêtres étaient drapées de grands rideaux de mousseline ouvrée. Deux lampes carcel « avec leurs supports » et « un lustre en cristal à douze branches » éclairaient les fréquentes réceptions du soir, mais ce qui tenait la place principale dans l'ameublement c'étaient les tables de jeu, on en comptait cinq dans la salle à manger et deux dans le salon lui faisant suite.

Dans le boudoir la comtesse avait rangé ses souvenirs intimes, on y voyait deux miniatures de Louis XVIII[1] « l'une dans un cercle d'or, l'autre dans un cadre noir », et un portrait à l'huile de la comtesse de Provence; quelques portraits de

---

1. Mme de Balbi possédait également un fort beau portrait du roi Louis XVIII (tableau à l'huile non signé) et une très jolie miniature du roi, par Isabey. Elle donna l'un et l'autre au comte de Lancosme qui les légua à sa nièce la marquise de Coislin. Le portrait appartient actuellement au comte de Saint-Léon au château de Jeurs (Seine-et-Oise), et la miniature à sa belle-sœur la vicomtesse de la Mallerie, au château du Bois de la Motte, tous deux descendants des Coislin.

famille et un tableau représentant une scène de la Saint-Barthélemy, où l'ancêtre Caumont a échappé miraculeusement au massacre.

Tous les Caumont sont fiers de cette illustration familiale et chez chacun d'eux on retrouvera en belle place un tableau identique représentant la même scène.

Six chaises en bois de frêne recouvertes en tapisserie, deux petites bergères de toilette en bois d'érable, couvertes en toile de Perse, et un fauteuil calèche en bastienne à fleurs complétaient l'ameublement.

Le parquet était recouvert d'un tapis d'Aubusson, et un lustre de bronze pendait au plafond. Sur la cheminée une pendule de bronze également s'encadrait de deux candélabres à trois branches et de deux cornets du Japon. C'est là que se tenait de préférence, la maîtresse de la maison.

La chambre à coucher donnant sur la cour était fort simple, garnie d'un mobilier d'acajou à colonnes et les fenêtres drapées de grands rideaux de mousseline montés sur des flèches. Seule, une pendule en albâtre surmontée d'une statuette de Coustou avec des vases assortis témoignait du goût que la maîtresse de la maison avait eu pour les belles choses, au temps où s'éparpillaient chez elle sur les consoles finement sculptées et

les meubles de marquetterie et de laque, les plus belles porcelaines de Sèvres et les plus éclatantes verreries de Venise.

Un cabinet de toilette — où se retrouvait encore une table à jeu, — la chambre de Mme de Lordat, une lingerie et des chambres de domestiques complétaient l'installation [1].

C'est dans cette maison qu'après avoir habité un instant sur la place d'Armes, Mme de Balbi allait vivre ses derniers jours, toujours alerte et ingambe, malgré les années, l'imagination vive et la répartie prompte. La marquise de Lordat ne l'avait pas quittée et continuait à l'entourer des soins les plus affectueux, aussi la comtesse, dans ses lettres, lorsqu'il s'agit d'elle et de sa nièce ne parle jamais que « des inséparables ».

Bien rares sont aujourd'hui les contemporains qui peuvent se vanter d'avoir connu l'ancienne favorite du comte de Provence, et je ne saurais trop me féliciter d'avoir eu la rare bonne fortune de recueillir de la bouche même de Mlle de Bressoles, ses souvenirs de jeunesse sur Mme de Balbi, après la Révolution de 1830 :

« J'étais trop jeune à cette époque, m'a-t-elle

1. Inventaire de Mme de Balbi. Prisée du mobilier du 2 juin 1842.

raconté, pour aller à ses soirées et je ne m'y rendais qu'en visite, mais il me semble la voir comme si c'était hier avec son bonnet ruché et sa robe vert bouteille entièrement garnie de petits volants. J'étais alors une petite pensionnaire un peu gauche, et, malgré son affabilité, je me sentais fortement intimidée par ses grandes façons, son air imposant et par la dignité de ses manières qui, sous la courtoisie de son accueil, restaient empreintes d'une hauteur condescendante. Le souvenir m'est resté précis de ce salon où les fauteuils, les chaises et les tabourets méthodiquement disposés s'allongeaient sur deux rangs des deux côtés du canapé réservé à la maîtresse de maison. Avec l'aisance d'une grande dame elle s'avançait au devant des nouveaux arrivants, mais le siège qu'elle offrait à chacun de ses hôtes était toujours proportionné au rang du visiteur et la place auprès d'elle était la plus grande marque de distinction ou de faveur.

» Ma jeunesse, il serait superflu de le dire, ne me donnait droit qu'aux simples tabourets placés au dernier rang et réservés aux personnes de mince importance. Mais bien qu'éloignée du fameux canapé de Mme de Balbi, je ne perdais ni un seul de ses gestes, ni un mot de ses discours.

» Sa verve intarissable, ses entretiens mêlés

d'anecdotes et de remarques piquantes, avaient un charme que je ne saurais dire, elle s'exprimait avec élégance, justesse et clarté, on ne se lassait point de l'entendre, et rien n'égalait l'intérêt de ses récits sur les événements dont elle avait été témoin.

» Son éducation raffinée se faisait sentir dans les plus petites choses et elle avait dans les moindres gestes une façon à elle qui sentait d'une lieue la Cour de Versailles où elle avait brillé si longtemps; enfin, dans toute sa personne il y avait je ne sais quoi d'indéfinissable qui vous attirait et vous retenait à la fois de façon invincible...

» Toute autre était sa sœur, Mme de Chabrillan, que vers la fin du règne de Louis-Philippe je rencontrais chaque matin à huit heures lorsqu'elle se rendait à Saint-Thomas d'Aquin pour entendre la messe avec sa fille, Mlle Léontine de Chabrillan[1]. C'était une bonne vieille, aussi simple que modeste, d'une exemplaire piété, qui avait gardé les modes en usage au temps de la duchesse de Berry. Elle était uniformément vêtue d'une petite robe noire toute simple qui s'arrêtait à la cheville

1. Les autres enfants de la marquise de Chabrillan étaient : le marquis de Chabrillan, marié à Mlle de Saint-Vallier; la comtesse de Belbeuf; la comtesse de Mazin. (Communication du marquis de Lordat.)

et qui découvrait ses petits pieds chaussés de souliers plats dont les cothurnes se croisaient sur des bas blancs. »

Ce curieux tableau, tracé par Mlle de Bressolles[1], nous montre que si avec les années Mme de Balbi avait vu s'enfuir sa jeunesse et s'évanouir sa beauté, elle avait conservé du moins sa séduction morale et son charme intellectuel.

Sa situation dans le monde demeurait prépondérante, son opinion faisait encore loi et son suffrage était nécessaire à qui voulait parvenir. Ses amis de jadis lui étaient demeurés fidèles, et fréquentaient assidûment son salon dont l'esprit et le talent suffisaient à ouvrir les portes. Elle-même ne redoutait ni les réceptions ni les fêtes, lorsqu'elle n'avait pas chez elle son cercle habituel; mais le plus grand attrait pour elle dans toutes ces réunions mondaines était le jeu pour lequel, nous le savons déjà, elle avait un attrait invincible qui devait persévérer jusqu'à son dernier jour.

1. Mlle de Bressolles est la fille du général de Bressolles, né à Auvillars (Tarn-et-Garonne) en 1793, mort en 1874, âgé de 81 ans. Is u d'une ancienne famille qui comptait de nombreuses illustrations militaires, il entra en 1810 à l'École de Saint-Cyr, il fit la campagne de Russie et il fut fait prisonnier à Lunebourg après avoir obtenu l'épaulette de capitaine. Il prit part à la campagne de 1823, à l'état-major de l'artillerie, fut nommé général de brigade en 1850 et divisionnaire en 1853. Il était chevalier de Saint-Louis et grand officier de la Légion d'honneur.

La Révolution, l'émigration, le retour n'avaient pas eu le pouvoir de lui faire perdre sa grande passion. Le maréchal de Castellane raconte dans ses *Mémoires*, que le comte de Castella, gentilhomme suisse donnait en 1819 des soirées très suivies où fréquentait assidûment Mme de Balbi :

« La danse y était accessoire; la salle d'un creps desservie par la banque des jeux absorbait la majorité des assistants. La duchesse de Luynes, la comtesse de Balbi étaient *comme de raison*, à leur poste, à côté du tapis vert[1]. »

Il écrit huit ans après[2] :

« M. Poter à la date du 28 février 1827 continue chez la duchesse de Luynes, l'exercice de son creps, il y dîne tous les mercredis. Aussitôt après le festin, il commence son écarté et fait la chouette à toutes ces dames jusqu'à neuf heures; alors commence le creps, qui dure jusqu'au jour. Le fond des joueuses se compose toujours de la duchesse de Luynes, de la comtesse de Balbi, de la comtesse Tyskiéwicz, de Mme Dumesnil; elles ont toutes une grande considération pour ce M. Poter, gendre du ministre d'État, député, et qui n'en est pas moins banquier du jeu. »

1. *Mémoires de Castellane*, tome Ier, page 383.
2. *Ibidem*, tome II, page 163.

Comme à Versailles, comme à Coblentz, Mme de Balbi joue à Paris. Son assiduité devant le tapis vert reste la même, elle y est des premières installées « comme de raison » dit M. de Castellane et ce mot est un véritable jugement! C'est toujours près d'un tapis vert que la voient les contemporains qui nous parlent d'elle. La duchesse d'Abrantès qui la rencontra à un bal chez la duchesse de Luynes nous en trace un portrait curieux bien que peu indulgent; la femme du général Junot parait avoir été surtout frappée par sa mise qui lui semblait bizarre, Mme de Balbi ayant, comme son amie la duchesse de Luynes, conservé sous l'Empire les modes de sa jeunesse : « Elle portait, nous dit-elle, une robe de taffetas couleur de bois, ses cheveux étaient relevés en toupet pour ainsi dire, et surmontés d'un petit bonnet. La figure qui était ainsi entourée était laide fort remarquablement, mais les yeux étaient admirablement beaux. Cette femme était assise à une table de vingt et un et paraissait jouer avec une sorte de fureur. Plus je la regardais et plus elle me semblait étrange[1]. »

Le lieutenant général de Reiset la dépeint à peu près de la même manière : « Je vis une vieille

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tome VI, page 518.

femme qui parlait fort haut et paraissait avoir dépassé la soixantaine; elle était légèrement attifée : sa robe de soie bouffante, son petit bonnet sur ses cheveux haut crépés, tout cela détonnait singulièrement au milieu des modes actuelles...[1] »

Anne de Caumont-La Force, à la Restauration, avait en effet dépassé la soixantaine, et si l'on en croit les contemporains, de l'ensemble charmant de toute sa personne, les yeux seuls étaient restés jeunes et séduisants. La petite vérole était venue gâter la transparence de son teint en marquant son visage, et l'émail de ses dents naguère éblouissantes s'était terni d'une façon fâcheuse; sa taille de nymphe avait perdu sa sveltesse première et un malencontreux embonpoint était venu alourdir son élégante tournure.

Mais avec ses yeux admirablement beaux, Mme de Balbi ne pouvait être laide, comme nous le dit la duchesse d'Abrantès, dont l'indulgence ne fut jamais la qualité dominante. Elle en parle avec la légèreté d'une femme qui considère comme vieilles et laides toutes celles qui ont vingt-cinq ans de plus qu'elle. Ces yeux magnifiques qui avaient

---

1. *Souvenirs du lieutenant général, vicomte de Reiset*, tome III, page 356.

causé tant de ravages éclairaient sa physionomie et rayonnaient d'intelligence et d'esprit. A la divinité d'autrefois, parée de toutes les grâces et de toutes les séductions, qui naguère entraînait tant de cœurs sur son passage, avait succédé une douairière alerte et pimpante, personnification vivante de ce dix-huitième siècle disparu dont elle avait été l'ornement. Comme au temps de sa jeunesse, un soupçon de rouge avivait ses pommettes et un œil de poudre argentait ses cheveux, et si les rides révélaient les années de soucis et de luttes, si ses traits n'avaient plus la fraîcheur d'antan, ils avaient cependant conservé leur charme; lorsque la conversation l'animait, ce visage d'octogénaire s'illuminait d'un rayon de jeunesse et sa physionomie si expressive et si mobile reflétait successivement tous ses sentiments. A la fin du portrait peu flatté qu'elle a tracé de la favorite du comte de Provence, Mme d'Abrantès lui rend justice d'une façon presque inconsciente : « Il lui suffisait de sourire, dit-elle après avoir déclaré « qu'elle était » horrible », pour que le rayon d'intelligence qui passait sur son visage l'embellît à l'instant![1] » Sa conversation restait aussi étincelante qu'au temps

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, page 517, tome VI.

où Monsieur venait chaque jour passer ses soirées auprès d'elle, et jusque dans l'extrême vieillesse, elle gardait encore intactes les brillantes facultés de sa jeunesse.

Elle avait conservé ce talent suprême de la conversation qui, durant cinquante ans avait attiré auprès d'elle à Versailles, à Coblentz ou à Londres tout ce que l'Europe comptait de beaux esprits et de personnages considérables, brillante élite qu'elle avait su grouper et retenir. Elle n'avait pas besoin d'user de l'esprit des autres pour tenir son auditoire sous le charme, sa mémoire lui fournissait à propos des anecdotes piquantes qu'elle avait appris du comte de Provence à conter avec verve et qu'elle assaisonnait de malicieux commentaires. Elle savait causer et faire causer autour d'elle et cette rare supériorité la faisait rechercher davantage que les plus puissantes, les plus jeunes ou les plus belles. Mme de Balbi était trop intelligente pour n'avoir pas su vieillir. « Il faut savoir vieillir de bonne heure afin de rester jeune plus longtemps », a dit un bel esprit du XVIIIe siècle. Anne de Caumont avait mis cet axiome en pratique : quand l'âge était venu elle avait définitivement renoncé aux conquêtes. Sans s'attarder à pleurer ses charmes évanouis ou à essayer de faire revivre un passé définitivement effacé, elle s'efforçait après tant

d'événements et d'épreuves de tirer le meilleur parti possible de l'heure présente. Sa gaîté, son entrain étaient les mêmes qu'autrefois, ses goûts étaient restés jeunes et le désir de plaire lui prêtait ce que l'âge lui avait pris. Son esprit piquant que la Révolution n'avait point émoussé[1], n'avait rien perdu de son ancienne verve et se retrouvait aussi bien dans ses lettres que dans ses entretiens. C'est par la correspondance volumineuse qu'elle entretenait que nous pourrons la suivre au cours des vingt années qu'elle vivra à Versailles. Son plus grand plaisir est de s'entourer de ses amis et pour arriver à ce but, nulle peine ne lui coûte.

La lettre suivante[2] qu'elle écrit à la princesse Belgiojozo[3] nous montre qu'elle n'avait rien perdu de son affabilité souriante et de sa bonne grâce toujours prête.

« Je m'empresse chère princesse de vous rendre compte de votre commission. Après trois visites

---

1. *Mémoires de Mme de Chastenay*, page 90, tome Ier.

2. Archives du château de Vic-sur-Aisne.

3. La princesse Belgiojozo était née Trévurce, demi-sœur de la marquise d'Aragon, née Visconti de Milan, belle-mère de la comtesse d'Aragon actuelle, née Lordat. Le salon de la princesse Belgiojozo, rue d'Anjou, fut célèbre sous Louis-Philippe. — Voyez sur ses originalités les *Souvenirs de Daniel Stern*.

d'une heure chacune au propriétaire de la maison que vous désirez, ma verbeuse éloquence a obtenu qu'il vous louerait cette maison pour un an quatre mille francs; les impositions, le jardinier, le portier sont à votre charge. Il fera les réparations intérieures que nous stipulerons, il y a ici un homme d'affaires fort intelligent qui préparera, si vous le désirez, un projet de bail qui vous sera soumis et dans lequel les améliorations que vous désirez, et qu'il s'est engagé à faire, seront bien expliquées. Les gages du portier ne sont que de cent francs, le jardinier, suivant ce que vous exigerez de lui.

» Disposez de moi princesse et sans le moindre compliment, car il y a beaucoup d'égoïsme dans mon fait, je serai si heureuse de vous posséder cet été à Versailles!

Mille compliments à Madame votre sœur et agréez l'assurance des sentiments que vous m'avez inspirés.

» Comtesse DE BALBI, née Caumont-La Force.

» Versailles, ce 17 décembre 18... »

Une autre lettre écrite à une amie et datée de Bellevue où elle est allée passer l'été nous raconte une aventure qui a failli lui coûter cher.

« J'ai été empoisonnée, écrit-elle, ainsi que tous

mes domestiques et deux personnes qui ont dîné chez moi, par une imprudence de ma cuisinière; ma maison ressemble à un hôpital. Nous avons tous beaucoup souffert par le vert-de-gris. Son effet sur moi a été tel que j'ai été sept jours sans pouvoir rien rendre de tout ce que je prenais. Aujourd'hui je suis mieux[1]. »

Dans la même lettre elle dit que son « sort n'est pas fixé » et qu'elle craint « de ne pouvoir conserver sa maison », c'est cette seule raison qui l'empêche d'offrir l'hospitalité à M. de la Motte, un ami dans le besoin.

« Pourquoi faut-il, ajoute-t-elle, que le maudit argent fasse la loi aux pauvres humains!... Ma pauvre tête est bien faible et mon estomac ne vaut guère mieux, je voudrais pourtant bien vous voir et vous dire tous les vœux que je forme pour votre repos, car de bonheur il n'en existe pas dans ce monde... »

L'accident dont elle a été victime influe sans doute sur son moral et explique ce ton de mélancolie qui ne lui ressemble guère!

La politique l'intéresse et elle ne craint pas d'en discuter :

« C'est beaucoup pour la faction des importants

1. Collection d'autographes du comte Allard du Chollet.

de Montauban, écrit-elle à M. de Condette, alors dans cette ville, d'avoir fait revenir le conventionnel Delbrel à Moissac. Quant à M. de Bellissen il ne sera jamais pair de France tant que M. de Villèle sera au ministère. Le seul tort de celui-ci est de ne pas renvoyer du ministère les exagérés, c'est-à-dire les libéraux, heureusement nous sommes débarrassés dans la chambre de plusieurs »[1].

Le duc Victor de Broglie a raconté dans ses mémoires comment il l'avait rencontrée à une séance de la Chambre le 15 janvier 1820, séance où le ministère avait triomphé des attaques de la gauche avec une majorité de cinq voix.

« Madame de Balbi[2], l'ancienne maîtresse du roi était à côté de moi et faisait les réflexions les plus comiques. Quand M. Courvoisier est monté à la tribune elle s'est retournée vers M. de Fézensac et lui a dit : « Ce Monsieur fait l'insolent, je crois? » Elle avait été très polie pour moi, mais quand M. d'Argenson est monté à la tribune, elle s'est mise à faire des réflexions qui m'ont impatienté; elle a dit :

» — Ah! M. d'Argenson ferait bien mieux de cultiver ses terres.

---

1. Communication de M. Gustave Bord.

2. *Souvenirs du duc de Broglie*, tome II, page 121.

» Alors le sang m'est monté au visage et je lui ai dit :

» — Madame, M. d'Argenson remplit ici son devoir et d'ailleurs il fait bien ce qu'il fait.

» Ces vieilles femmes de l'Ancien régime ont des façons inconcevables. Il n'y a que la perfection du bon goût qui puisse enseigner de si mauvaises manières. Elle ôtait son chapeau, puis son bonnet, puis son châle, disant qu'elle étouffait, qu'il fallait se déshabiller, puis elle faisait demander une prise de tabac à un député de sa connaissance; puis elle perdait son mouchoir et faisait demander à ses voisins de lui en prêter un. Elle avait en tout cette familiarité insolente des grandes dames d'autrefois qui se croyaient tout permis .»

Quelque peu indulgent que se montre l'auteur, le portrait n'en est pas moins typique et il nous montre une fois de plus qu'en vieillissant, Mme de Balbi avait gardé son esprit caustique et cette vivacité d'enfant gâté où se retrouvait la « divinité » d'autrefois habituée à voir exaucer tous ses caprices.

Elle décochait comme autrefois à ceux qu'elle n'aimait pas quelques mots mordants lorsqu'elle se trouvait en leur présence et éprouvait un malin plaisir à faire rire à leurs dépens. Son ironie

malicieuse excellait à découvrir les défauts, les travers et les ridicules, l'envers des mots et des choses et souvent elle se montrait impitoyable.

« Elle est méchante comme cinq cent mille diables, disait en riant M. de Narbonne, mais elle a de l'esprit autant qu'eux [1].

Le duc de Laval [2] ayant dit un jour qu'il s'ennuyait et voulait rentrer en France, Mme de Balbi s'écria :

— Comment, Monsieur le duc, vous voulez aller à Paris et qu'y ferez-vous? Vous savez qu'il n'est plus permis de porter ses titres. Comment vous ferez-vous annoncer dans un salon?

— Mais, dit le vieux duc en relevant fièrement la tête, je me ferai annoncer : Anne de Montmorency, ce titre en vaut bien un autre.

— Ah! Monsieur le duc, répartit en souriant la comtesse, vous voulez dire Zèbre de Montmorency.

Ce mot ne valait évidemment quelque chose que pour ceux qui connaissaient le duc, mais le seul fait de le prononcer devant un tel homme, dit

---

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VI.

2. Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency, duc de Laval, né le 22 janvier 1747, lieutenant général et pair en 1814, mort en 1817, marié en 1766 à Marie-Louise-Elisabeth-Mauricette de Montmorency-Luxembourg, morte le 3 novembre 1829.

assez que l'esprit de Mme de Balbi n'épargnait personne.

Un autre jour, c'est une jeune femme plus jolie qu'intelligente qui apprend avec désespoir qu'Anne de Caumont ne se gène guère pour raconter à Londres, dans les salons qu'elle fréquente, que son intelligence n'est pas à la hauteur de ses attraits. A un dîner chez le Prince de Galles l'infortunée prend son courage à deux mains, et d'un côté de la table à l'autre, d'une voix qu'elle s'efforce de rendre touchante, elle a la fâcheuse idée d'interpeller sa mordante persécutrice : « Madame, pourquoi m'en voulez-vous? » Étonnement de Mme de Balbi. « Oui, poursuit la naïve jeune femme, vous dites partout que je suis une bête! — Madame, répond en s'inclinant sa terrible interlocutrice, je l'ai entendu dire à tout le monde, mais je vous assure que je ne l'ai jamais dit à personne[1]. »

La liste serait longue des cruelles boutades que lui suggérait sans cesse son amusante effronterie.

« La comtesse de Balbi, qui n'aime pas M. de Blacas, a été fort drôle à son endroit chez le marquis de Jaucourt, nous raconte le maréchal de

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VI, p. 518.

Castellane[1]; elle l'appelait « Blacasse », l'accusant d'avoir transformé le cercle en étouffoir en l'empêchant de communiquer d'une pièce à l'autre... »

La rancune contre le duc de Blacas était demeurée tenace et elle le confondait avec d'Avaray dans une même animosité, mais peut-on s'étonner qu'elle n'eût pas pardonné à tous ceux qu'elle rendait responsables de sa disgrâce d'autrefois! Et pourtant, on l'a vu, les froissements ou les chagrins personnels n'avaient en rien atténué le zèle royaliste de Mme de Balbi.

Si son âme était assez sensible pour la rendre souvent le jouet de ses passions, elle l'était assez, en revanche, pour la rendre bonne et bienfaisante. Aussi, la verra-t-on à chaque instant multiplier les démarches lorsqu'il s'agit de venir en aide à ses amis.

« J'ai peur que cette lettre[2], mon cher général, écrit-elle le 2 août 1828, ne vous trouve plus à Paris, mais son objet n'en sera pas moins rempli puisque vous pouvez faire à Saint-Leu ce que vous auriez fait ici. C'est toujours pour M. et Mme de Fongy que je viens vous parler, car si je les en crois, voilà leur espérance affaiblie pour le loge-

---

1. *Mémoires de Castellane.*

2. Collection Charavay.

ment dont Mme de Feuchères[1] avait eu l'idée, et qui les rendait si heureux. »

Et poursuivant ses instances elle exprime l'espoir que si Mme de Feuchères ne peut donner à Saint-Leu de logement à ses protégés elle pourra les caser à Morfontaine ou Ermenonville.

Le général auquel elle s'adresse, est vraisemblablement le général de Feuchères[2], mari de la favorite du prince de Condé.

1. Sophie Dawes ou Daws, baronne de Feuchères, née en 1795, à l'île de Wight, d'une famille de pauvres pêcheurs, morte en Angleterre, le 2 janvier 1841.

La première période de sa vie est à peu près inconnue, on a raconté qu'élevée par charité, elle avait débuté au théâtre de Covent-Garden. Entrée vers 1817 dans l'intimité du duc de Bourbon, elle ne tarda pas à prendre sur lui une grande influence. En 1818 elle épousa le baron de Feuchères, et le prince lui constitua, à cette occasion, une rente de 72.000 livres. Des dissentiments ne tardèrent pas à s'élever entre les deux époux, et le général de Feuchères s'apercevant qu'il avait été indignement trompé, se décida à se séparer de Sophie Dawes. Cette dernière continua à habiter près du prince de Condé et l'on sait dans quelles conditions le Prince trouva la mort. Accusée de complicité et de captation, Mme de Feuchères bénéficia d'une ordonnance de non-lieu et gagna le procès que lui avaient intenté les princes de Rohan héritiers du prince de Condé :

« Mme de Feuchères, a écrit Louis Blanc, gagna son procès devant es tribunaux et le perdit devant l'opinion publique. »

La faveur de Louis-Philippe ne put la dédommager des sévérités du public. Elle rentra dans l'obscurité et mourut d'une angine, âgée de 54 ans, léguant son immense fortune à sa nièce, Mlle Tanceron.

2. Le général de Feuchères, avec une délicatesse qu'on ne saurait trop louer, fit donation aux hospices de Paris de la totalité de ses droits dans la succession de sa femme en 1841, et en 1843 il donna à l'armée une somme de cent mille francs provenant de la même succession.

Et nous verrons Mme de Balbi revenir à la charge car M. et Mme de Fongy sont d'anciens amis et, dans ce cas, nulle démarche ne lui coûte. « Vous allez peut-être me trouver bien importune, écrira-t-elle de nouveau en 1831, au marquis d'Aragon, de venir vous relancer pour une bonne œuvre, vous m'aviez promis cent francs pour ce pauvre Fongy. Vous m'avez donné un petit acompte, nous sommes à bout de voie. Envoyez-moi quelque chose en faisant remettre votre offrande à Mme de Polignac[1], à Montauban, pour le compte de M. de La Force; mon frère se chargera de mè remettre cet argent[2] ».

Lorsqu'il s'agit d'un service à rendre, elle n'épargne ni son temps ni sa peine, et son obligeance se manifeste même envers ses fournisseurs : « Ma

1. Idalie-Jeanne-Nina de Neukirchen de Nyvenheim, née en 1771, mariée en 1790 à Armand-Jules Heraclius, duc de Polignac, né en 1771, mort en 1847, maréchal de camp, écuyer du roi Charles X. Elle arriva à Montauban à la suite de ses démêlés avec son mari en 1817, accompagnée d'une nièce, Mlle Ida Vauban, qui lui servait de demoiselle de compagnie. Elle habitait l'hôtel, dit aujourd'hui hôtel de Gironde, dans la rue Bessières. Ce fut, en effet, M. de Gironde, marié à Mlle Decazes, qui l'acheta en 1847 lorsqu'elle se décida à rentrer à Paris. Elle était fort aimable, tenait maison ouverte et donnait à jouer chaque samedi à l'élite de la société de la ville, comme l'avait fait jadis Mme de Balbi. Fort originale quoique très religieuse, elle cessa pendant cinq ans de mettre les pieds à l'Église parce qu'elle s'était brouillée avec son curé. (Communication de M. Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

2. Communication de la marquise d'Aragon, née Lordat.

lettre de recommandation au vicomte de La Rochefoucauld contenait, Monsieur, tout ce qu'il y a de bon et de bien à dire sur vos talents et votre personne, écrit-elle à Werner, « tapissier de S. A. R. le duc de Bordeaux[1] ».

« On dit que l'appartement du duc de Chevreuse sera superbe et de bon goût. Je n'en suis pas étonnée puisqu'il vous en a chargé » écrira-t-elle au même Werner l'année suivante et elle ajoute : « Mme de Lordat joint sa recommandation à la mienne[2]. »

Entre temps elle continue à se défendre contre les revendications plus ou moins fondées de ses créanciers. Le 10 mai 1820 elle répond à une réclamation que lui a adressée un M. Lecointre, secrétaire de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas.

« Si on vous a dit, Monsieur, que j'étais très en état de vous donner de l'argent parce que j'en avais beaucoup, on vous a mis dans une grande erreur, car on ne m'a rien rendu et je vis de privations. Cependant, si l'on doit, il faut faire des efforts pour payer, rien de plus juste. Vous avez

1. Archives du château de Vic-sur-Aisne, lettre du 30 octobre 1825.

2. *Ibidem*. Lettre du 22 octobre 1826.

sûrement à Paris une personne de confiance, envoyez-lui les papiers que vous dites me concerner, elle les montrera à M. de Saint-Paul qui demeure rue Neuve-Saint-Augustin n° 22, et nous verrons à prendre des arrangements. Je vous avouerai que j'ai absolument oublié tout ce qui concerne cette affaire, je n'ai pas même idée de vous avoir vu à Paris, comme il me semble que vous me le mandez. Mais après tout ce qui s'est passé, et à mon âge il est permis d'oublier [1].

» Agréez l'assurance de mes sentiments.

» BALBI, née Caumont-La Force. »

En 1823 on la pressera de payer des billets souscrits à un certain Michel-Sauveur Brochier, valet de chambre de S. A. R. le duc de Leutchtenberg, à Munich. Cette lutte contre ces demandes sans cesse renouvelées fournit un aliment à son activité, elle se défend pied à pied, mais se voit parfois contrainte d'abandonner de grosses sommes et, pendant les premières années de la Restauration surtout, elle devra faire d'importants remboursements.

Mme de Lordat n'est pas plus épargnée. Le

---

1. Lettre de Mme de Balbi à M. Callay de Saint-Paul. (Communication de M. Bessant.)

25 janvier 1826 c'est une comtesse de Montlezun, habitant Troyes, qui lui réclame une somme de vingt-cinq livres sterling prêtées à son père lors de son départ pour Quiberon. « Il existe trop d'honneur dans le cœur de l'héritière du comte de Mesnard, lui écrit-elle, dans un style pathétique pour qu'elle exige d'autre preuve, car son oncle a eu pleine connaissance de cette dette. »

« Mme de Lordat, répond M. de Saint-Paul son homme d'affaires, a été complètement ruinée par les confiscations qui ont frappé sa famille et elle a si peu d'espoir de rien recouvrer des indemnités, qu'elle n'accepte la succession de son père et de son frère que sous bénéfice d'inventaire. »

Jusqu'à son dernier jour Mme de Balbi sera ainsi harcelée, et ce passif lointain et oublié viendra à toute minute troubler son existence et désorganiser son budget laborieusement équilibré !

Même après la mort de sa mère dont il lui revient une petite part de fortune, même après avoir perdu son mari qui s'éteint le 18 juillet 1835 dans sa maison de retraite de Senlis, elle continuera à être dans la gêne, sans cesse à court d'argent, et presque besogneux car, il faut bien le dire, l'ancienne favorite de Louis XVIII n'a jamais été prévoyante et elle a eu l'habitude de dépenser sans compter.

A la mort de Louis XVIII, Charles X lui continue sa pension, mais lorsque vient la Révolution de 1830, le gouvernement de Louis-Philippe lui supprime tout subside; lorsque la liste civile ne fait plus rien pour elle, Mme de Balbi se trouve dans une situation un peu précaire dont ne s'accommodent guère ses goûts et ses habitudes de dépenses. Elle se voit contrainte de vendre la calèche dont l'achat, quelques années auparavant lui avait causé une joie d'enfant! Il lui faut même diminuer son personnel mais elle ne se résigne pas à se séparer de son grand valet de chambre qui répond au nom de Farcy et qu'elle affectionne plus que ses autres gens car il l'a suivie dans l'émigration, il a vieilli à son service et a montré un dévouement à toute épreuve[1]. C'est au sujet de ces réformes qui lui sont si pénibles qu'elle exprime ses doléances à son homme d'affaires qui, comme toujours, lui sert de confident. La lettre est datée du 15 décembre 1835, cinq mois après la mort de M. de Balbi à Senlis.

« ... J'avais, avant la première révolution, 65.000 livres de rente viagère sur l'État, que je devais aux bontés de Louis XVIII, ces rentes ont été réduites au tiers et la confusion m'a fait tout

---

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VI, p. 523.

perdre! Je frémis de voir désormais mon existence assurée sur ce genre de revenu!... En ce moment je vis d'économies, de privations, je suis obligée de rester constamment à Versailles éloignée de mes amis et de mes habitudes. Je n'ai même plus de chevaux, ce qui, à mon âge, est une grande privation! Mon sort par la mort de M. de Balbi ne s'améliorera que de mille francs de rente et d'une somme de 16.000 francs. Quant à l'arriéré voyez s'il y a possibilité d'en avoir quelque chose. J'approuverai ce que vous ferez, vous voulez bien être mon ami, c'est à vous de décider ce qui est convenable. Songez que depuis ma rentrée en France, j'ai payé plus de 70.000 francs de dettes contractées avant la Révolution. Étant sortie de France fort précipitamment, le courant est resté en arrière, et lorsque je suis revenue d'émigration j'ai vécu jusqu'à ma radiation avec deux cents francs par mois que la curatelle de mon mari m'accordait encore par grâce!

» Au moment où j'ai été rayée de la liste des émigrés j'ai eu mon revenu, je me suis meublée; six semaines après j'étais exilée ne sachant plus que faire de mon logement, de mon mobilier. Mon exil a duré dix ans, et mes meubles ont été vendus pour rien. Lorsqu'à la Restauration je suis revenue à Paris, il a fallu recommencer à acheter un

mobilier. Ce sont ces mêmes meubles que j'ai toujours mais ils sont en loques, c'est donc pour les faire recouvrir que je voudrais un peu d'argent comptant. Et puis, je vous avoue que je veux avoir toujours dans mon secrétaire quelques billets de mille francs en cas d'une troisième révolution, étant fort décidée à prendre la poste au plus vite pour éviter qu'on me coupe le cou !

» Pardonnez-moi, Monsieur, mon bavardage, je réclame votre indulgence pour ma longue épître. J'ai bien envie d'aller passer le mois de janvier à Paris, mais je ne sais où aller loger, les hôtels garnis sont d'un prix fou, aussi je crains bien d'être obligée de vous souhaiter de loin une bonne année.

» Mille et mille compliments et croyez à l'assurance des sentiments que les inséparables vous ont voués [1].

» Comtesse DE BALBI, née Caumont-La Force.

» Versailles, ce 13 décembre 1835. »

Depuis longtemps, en effet, Mme de Balbi n'avait plus de pied-à-terre à Paris; en 1821 on la voit bien figurer sur le carnet de la duchesse de Mont-

---

1. Étude Bessant.

morency [1] comme demeurant 17, boulevard de la Madeleine, mais ce n'étaient là que des domiciles temporaires qu'elle louait pour quelques semaines et la mort de sa mère lui avait même enlevé la ressource de descendre chez elle à l'hôtel de La Force.

Cette dernière y était décédée le 7 octobre 1825, elle était âgée de 86 ans [2], son testament que nous possédons est celui d'une bonne mère pleine de simplicité et de droiture qui semble préoccupée de faire régner après elle l'harmonie entre ses enfants, il est daté du 8 décembre 1812.

Je veux être enterrée dans l'endroit où je mourrai, et sans aucune cérémonie, je désire l'enterrement le plus simple et le meilleur marché. On donnera quatre cents francs à la paroisse pour me faire dire une Messe annuelle pour le repos de mon âme. Je défends que l'on mette les scellés chez moi, n'ayant aucun bien-fonds je n'ai aucun papier et les frais emporteraient le peu qui me reste.

Je laisse à chacun de mes enfants une petite marque d'amitié : à ma fille Balbi, ma tabatière de *burgau* [3]; à ma fille Lordat, ma tabatière d'or; celle où il y a le portrait de M. le comte d'Artois à mon fils Laforce; à ma

1. *Le luxe sous la Restauration*, par H. Bouchot.

2. Extrait du registre des actes de l'état-civil de la mairie du Xe arrondissement.

3. Le burgau est la plus belle espèce de nacre de perle.

fille de Gironde, une petite boite d'or ronde; à ma fille Laforce (Mlle de la Force), ma grosse montre à répétition; à ma fille Mesnard, la montre que je porte à mon cou; à mon fils Caumont (comte de Caumont), mon souvenir (?) voulant qu'il reste dans ma famille; à ma belle-fille Caumont (comtesse de Caumont), ma garniture de cheminée; à mon gendre Chabrillan mes quatre casseroles d'argent; à ma fille Chabrillan le reste de mon argenterie et mon mince mobilier avec tout ce qui se trouvera dans mon appartement le jour de ma mort... » [1]

Puis après avoir laissé mille francs aux indigents, cinq cents francs aux « pauvres honteux » et quatre cents francs pour dire des messes, elle pense à ses deux femmes de chambre, et ajoute encore un codicille pour léguer à sa fille Balbi « les deux bustes des princes ».

Mais les désirs de la marquise de Caumont ne devaient guère se réaliser car des difficultés s'élevaient presque aussitôt entre Mme de Balbi et son frère Caumont. Forte d'une stipulation de ses père et mère s'engageant à ne faire à son préjudice aucun avantage à leurs autres enfants elle prétendait contraindre son frère à rapporter les libéralités qu'il avait reçues de ses parents au mépris de cette clause.

---

1. Testament de la marquise de Caumont-La Force née Gallard de Brassac de Béarn, mère de Mme de Balbi.

De son côté, M. de Caumont répliquait que ses parents avaient eu le droit de faire, en sa faveur, les stipulations et avantages qu'il en avait recueillis.

De longues lettres s'échangèrent entre eux avec d'interminables rapports transmis par les hommes d'affaires. Mme de Balbi riposte à tous les arguments avec une verve cinglante et M. de Caumont a affaire à trop forte partie pour avoir le dessus. C'est en vain qu'il allègue que son inexpérience au moment de son mariage l'a empêché de rien connaître des conditions de son contrat[1].

» Je ne sais si tu te rappelles l'époque de mon mariage ma chère amie, quant à moi, j'ai toujours su que c'était à ton obligeance et à ton amitié que j'en avais l'obligation, car le marquis de Jaucourt, qui se trouvait ami commun de M. de Lamoignon et de toi avait servi d'intermédiaire dans tous les arrangements qui ont été conclus. Pour moi j'avais quinze ou seize ans et je puis te répondre que je suis la personne qui m'en suis le moins mêlé; tout ce qui a été décidé pour la contexture du contrat m'a été inconnu et je crois que la première fois que je l'ai lu, a été depuis mon retour. »

---

1. Lettre du 7 juillet 1827 du comte de Caumont à Mme de Balbi.

Mais Mme de Balbi ne se paie pas de pareille monnaie.

« Je m'empresse[1], mon frère, de répondre à votre lettre et de vous assurer que si j'avais pu m'imaginer que de contribuer à votre mariage eût pu nuire à mes intérêts, je ne m'en serais jamais mêlée; à cette époque je n'avais pas plus que vous envie de lire ou de rédiger des contrats de mariage..., mais le mien a été passé longtemps avant le vôtre et si vous y portez atteinte, vous attaquerez les volontés de ma mère; vous dites que vous n'en avez aucune connaissance, vous me permettez de n'en rien croire...

Vous êtes bien bon, mon frère, de vous ressouvenir des preuves d'amitié que j'ai pu vous donner, croyez que je n'ai pas oublié non plus celles que j'ai reçues de vous, aussi est-ce au nom de cette amitié que je vous demande de terminer à l'amiable nos débats. »

Quant au malheureux intermédiaire, le notaire Clairet, elle l'admoneste de telle sorte qu'il refuse de se mêler davantage à la discussion : « Madame la Comtesse, lui écrit-il, il m'est trop déplaisant de recevoir des reproches que je ne mérite pas

1. Réplique de la comtesse de Balbi au comte de Caumont du 11 juillet 1827.

pour que je veuille continuer à m'occuper de vos débats avec M. de Caumont. »

Pourtant malgré le diapason où s'est élévée la discussion, les choses finissent par s'arranger et le désir de la paix amène les parties à se rapprocher. Mme de Balbi renonce à toute revendication moyennant quoi, son frère lui verse la somme de quinze mille francs et prend à sa charge tous les frais de la procédure déjà entamée.

Cependant les règnes se succèdent, Charles X remplace Louis XVIII, puis c'est le trône des Bourbons renversé à nouveau, c'est la révolution de Juillet et l'avènement de Louis-Philippe. Mme de Balbi assiste à tous ces bouleversements qui la passionnent, elle se désole, s'enthousiasme ou s'indigne tour à tour.

Sa correspondance a des allusions à tous les grands événements, elle écrivait à la duchesse de Dino, à propos de l'attentat de Fieschi[1] :

« Madame, quel affreux événement! où en serions-nous s'il avait réussi, vous avez sûrement partagé notre stupeur. Je suis à Paris depuis quelques jours, j'ai vu M. de Talleyrand qui se porte à merveille, il a fait bien lestement son voyage, pouvons-nous espérer que vous viendrez bientôt

1. Archives du château de Vic-sur-Aisne.

le rejoindre, et lui ramener cette charmante Pauline. La cérémonie des obsèques de toutes ces victimes a été magnifique, j'ai été voir passer le cortège chez la vicomtesse de Laval[2]. Jamais la garde nationale n'a été si nombreuse il y en avait de tous les environs, même de Lonjumeau. Enfin l'archevêque a été chez le Roi; son discours n'est pas à la hauteur de son esprit, je n'ai pas osé en parler à M. de Talleyrand mais je le risque avec vous, madame la Duchesse. Je conçois que dans la position qu'il veut se donner depuis cinq ans c'était embarrassant, le moment était bien choisi pour revenir mais il fallait alors que ce fût franchement.

Donnez-nous de vos nouvelles, embrassez pour nous Pauline. Vous connaissez le tendre attachement que les inséparables vous ont voué.

» Comtesse DE BALBI, née Caumont-La Force :

» Paris, ce 8 août 1835. »

Mme de Balbi, il n'est pas besoin de le dire, ne fréquentait pas la nouvelle Cour, la monarchie de Juillet connaissait son hostilité et lui tenait rigueur en refusant de rétablir, contrairement à l'opinion

1. Pauline Hortense d'Albert de Luynes, vicomtesse de Laval, née en 1774, morte en 1858.

trop souvent exprimée, la pension dont elle avait joui sous les deux règnes précédents. Cependant malgré son peu de sympathie pour Louis-Philippe, on raconte qu'ayant vu dans le parc de Versailles où le roi s'était rendu avec la famille royale, des dames lui tourner ostensiblement le dos au moment de son passage, elle déclara « que c'était inconvenant », blâmant ouvertement de pareils procédés et déclarant « qu'on devait avoir, *quelle qu'elle pût être*, le respect de la royauté. »

L'âge n'avait pas diminué l'intérêt passionné qu'elle prenait à la politique et elle suivait d'un œil averti la marche des événements.

« On dit M. le Comte *(sic)*, écrit-elle de Paris, le 6 septembre 1831 au marquis d'Aragon, pair de France, que nous ne vous verrons pas cette année. Si c'est votre santé qui vous empêche de venir à Paris, je n'ai rien à dire, mais dans ce moment toute autre raison n'aurait pas d'excuses. Jamais la Chambre des pairs n'a eu plus besoin d'une bonne tête et vous savez tout le prix que j'attache à la vôtre... »

« Nous sommes assez bien ici, écrit-elle encore de Paris, le même jour, tout y est tranquille; on commence à s'apercevoir que l'hérédité de la Pairie est une chose nécessaire, c'est un peu tard, dites-moi si cela gagne en province. Cette pauvre

Pologne est à la merci du vainqueur; si les derniers malheurs que l'on nous a annoncés sont vrais ce sera une vilaine page dans leur histoire...[1] »

Il est curieux de recueillir son appréciation sur les ministres de Charles X qui venaient de subir le procès de Vincennes.

Elle écrivait le 26 octobre 1836 au vicomte de Caux[2] :

« M. de Peyronnet a passé ici il y a deux jours, léger comme une plume et enchanté de sa liberté, semblant fort peu en peine de ce que fera M. de Polignac. Si M. le duc tient à rester en prison toute sa vie pour ne pas reconnaître le Gouvernement de fait c'est héroïque, mais s'il cède à des moyens termes, c'est sot, et digne de lui par conséquent. »[3]

En dépit de l'âge Mme de Balbi demeure avec beaucoup de raison la femme au caractère entier qui ignore les compromissions, mais elle est restée aussi sans pitié. Les Polignac, il ne convient

---

1. Communication du marquis de Lordat. Lettre au marquis d'Aragon, pair de France, à Alby (Tarn).

2. Louis-Victor, vicomte de Caux de Blanquetôt, né en 1775, mort en 1845. Fils d'un lieutenant-général et déjà au service avant la Révolution, il fit les campagnes de l'armée du Rhin, fut nommé colonel par Napoléon et maréchal de camp par Louis XVIII.

3. Archives du château de Vic-sur-Aisne.

peut-être pas de l'oublier, avaient été surtout de la société du comte d'Artois et par conséquent de Mme de Polastron. Sans doute le souvenir d'anciennes rivalités ne disposait-il pas Mme de Balbi à l'indulgence!

Les nouvelles de la cour et de la ville continuent à l'intéresser, nous en trouvons la preuve dans une lettre conservée à la bibliothèque de Rouen et datée de Versailles le 2 août 1837. Elle est adressée au comte de Brive :

« Je ne vous ferai qu'un reproche c'est d'avoir eu si tard l'idée de me donner de vos nouvelles. Vous deviez savoir, Monsieur, tout le plaisir que j'en éprouverais, nous trouvons notre séjour dans cette agréable habitation beaucoup trop long; la comtesse de Brive avait mis en principe qu'on ne devait rester que quinze jours chez des personnes qui n'étaient pas de votre famille, dites-lui de ma part de revenir au principe.

Savez-vous que M. de Semonville marie Mlle Napoléone? C'est samedi la noce, voilà deux vendredis qu'il nous fait faux-bond, mais en revanche la colonelle nous a donné hier une soirée charmante et d'autant plus que Zénobie a gagné à l'écarté et moi au wisk *(sic)*. Je suis bien aise de vous apprendre que la dernière manie de M. d'Artois dit Bournonville est de servir,

il a eu au conseil de revision une histoire dont on pourrait faire un proverbe, je vous la garde pour votre bienvenue, depuis huit jours elle fait la joie de notre bonne ville; dites je vous en prie à la colonelle que ce soir lundi elle me manquera beaucoup et vous, Monsieur, plus que tout le monde.

Zénobie vous dit mille choses et j'espère que vous connaissez tous mes sentiments pour vous.

» Comtesse DE BALBI, née Caumont-La Force. »

Dans une curieuse lettre adressée à la marquise de Saint-Souplet[1], 102, rue du Bac, faubourg Saint-Germain, Mme de Balbi s'excusait en termes fort vifs de propos calomnieux qui lui avaient été prêtés.

» Mme de Lordat est souffrante depuis plusieurs jours, ce qui l'empêche, Madame, d'avoir l'honneur de répondre à vos deux lettres, datées du 10 et du 19 juillet 1838, elle certifie ainsi que moi, que jamais, non seulement vous ne nous

---

1. Louise-Élisabeth d'Usson, veuve d'Alexandre-François Guillemeau, marquis de Saint-Souplet. Elle figure comme gardienne des scellés posés à la mort de la comtesse de Mesnard au mois de mai 1837 dans l'appartement qu'elle occupait chez sa sœur à l'hôtel Chabrillan, 67, rue de l'Université.

avez rien écrit sur M. de Castelnau, mais que même nous n'avons jamais eu de vive voix ou par écrit nulle relation avec vous, Madame, avant les deux lettres dont je viens de donner les dates. Nous ne connaissons pas Mme de Castelnau, mais j'ai entendu dire à mon frère le duc de la Force et à ma sœur Mme de Chabrillan, que c'était la plus *grande menteuse* qui existe dans le monde. Ils m'ont ajouté en avoir été la dupe pendant quelque temps. Je suis étonnée que l'esprit de M. le duc de Doudeauville ne l'aye pas encore relevé sur les histoires qu'elle lui a faites.

» Mon fils a eu à s'en plaindre, elle l'avait compromis par des mensonges et je crois pouvoir vous assurer que si elle allait à New-York il ne la verrait pas.

» Agréez, Madame, l'assurance de mes sentiments distngués.

» Comtesse DE BALBI, née Caumont-La Force.

» Versailles, le 21 juillet 1838[1] ».

La dame ainsi rudement traitée pour des motifs qui nous sont inconnus était Mme de Castelnau,

1. Collection d'autographes du comte Allard du Chollet.

née Choiseul, épouse du fils naturel de Mme de Mesnard et de George IV[1].

La dernière lettre de Mme de Balbi que nous possédions est adressée au marquis de Bacourt, ambassadeur de France à Philadelphie. En voici les dernières lignes :

« Je vous ajourne dans le courant de 1841 à faire un déjeuner rue de Grenelle afin de nous débarrasser de ce M. Thiers et aussi de beaucoup de millions, quoique, mon cher ambassadeur, toute chose soit à peine commencée. Donnez-moi quelques fois de vos nouvelles, croyez à toute ma reconnaissance et à tous les sentiments que je vous ai voués[2]. »

Se débarrasser de M. Thiers! L'intention était fort louable, mais la comtesse ignorait sans doute

---

1. Dans une lettre en date du 6 novembre 1839, adressée à un M. Noël, à New-York, au sujet de la succession d'Armand de Balbi, M. de Saint-Paul parlait de M. de Castelnau dans des termes qui n'étaient guère plus favorables : « Il se peut qu'il y ait à New-York un Français nommé de Castelnau, né d'une dame Caumont-La Force et se disant cousin de M. de Balbi à cause de Madame sa mère, mais c'est un enfant naturel qui d'après nos lois n'a aucun droit sur les biens des parents de sa mère et c'est de plus une personne à qui Mme de Balbi n'accorde pas sa confiance, recommandant de l'écarter entièrement de ses affaires. » (Archives de l'étude Bessant.)

Il est probable que ces préventions disparurent, au moins dans une certaine mesure puisque Mme de Lordat désira plus tard se rapprocher de son frère et eut une entrevue avec lui.

2. Papiers Calley-Saint-Paul.

de quelle ingrate besogne elle chargeait son correspondant !

Le commencement de la lettre était consacré à un beaucoup plus grave sujet. Mme de Balbi venait par l'entremise du ministre de recevoir la nouvelle de la mort de son fils décédé en Amérique où il vivait depuis de longues années.

CHAPITRE XVI

LES AVENTURES D'ARMAND DE BALBI

Armand de Balbi calomnié par la postérité. — Les erreurs de M. de Neuilly. — Ni mère ni épouse. — Le sentimentalisme de Rousseau. — Acte de naissance d'Armand de Balbi. — Le vœu de la nature. — Poésie de circonstance. — Les avantages d'une nourrice. — Départ d'Armand pour l'Angleterre. — Le collège. — Missions diplomatiques de Mme de Balbi. — Armand à Coblentz. — Armand à Gênes. — Armand à Paris. — Démarches pour obtenir sa radiation. — Fils d'étranger. — Rejet de la demande. — Levée provisoire du séquestre. — Nouvel examen de M. de Balbi père. — Tentatives pour lever son interdit. — Opposition du conseil de famille. — Armand se fait incorporer à Strasbourg. — Nouveau séquestre sur ses biens. — Etats de service du jeune Balbi. — Certificat de bonne conduite. — Arrestation à Compiègne. — Son évasion. — Rapport du commissaire. — Tous Muscadins. — Fils de prétendant. — Le restaurant de la rue Coquillière. — Surveillance active. — Le général d'Estourmel obtient son certificat. — Départ de Balbi pour l'Espagne. — Mélanie Varèse. — La princesse de Salm-Salm. — Sa mort. — Réunion du conseil de famille. — Réclamations présentées par la mère et le fils. — Projets de mariage. — Sophie-Catherine Thiery. — Consentement de Mme de Balbi. — Absence des parents à la cérémonie. — Brièveté de la lune de miel. — Balbi en Espagne. — Fourniture d'eau-de-vie. — Départ pour l'Amérique. — Armand se fait naturaliser. — Sa mort à New-York. — Son testament. — Divine Duvet. — Mme Sophie de Balbi. — Ses précédents. — Ses rapports avec

son mari. — Lettre du consul de France. — Mort de Mme Sophie de Balbi. — Mort de Divine Duvet. — Mort de la baronne de Triqueti. — Testament de Divine Duvet. — La fin du procès.

Si la postérité s'est montrée dure et sévère pour Anne de Caumont-La-Force, elle l'a été bien plus encore pour son fils dont il semble qu'on ait pris plaisir à noircir la mémoire. Le comte de Neuilly qui l'avait connu à Coblentz et perdu de vue après 1792 raconte dans ses *Souvenirs*[1] « qu'il a mal fini et qu'après avoir mangé tout son bien, il avait fait des bassesses et péri misérablement dans un naufrage ou dans un combat ».

Le *Dictionnaire de la Conversation*[2] a été plus loin et après avoir raconté que le jeune Balbi était passé en Amérique à la suite de démêlés avec la justice, il ajoute qu'il s'y fit arrêter pour de nouveaux méfaits et qu'il finit par y être pendu comme un malfaiteur.

Toutes ces affirmations ne sont qu'un tissu d'erreurs et de mensonges; assurément, Armand de Balbi ne fut le modèle ni des fils ni des époux, et sa jeunesse avait été orageuse, mais nous verrons que sa fin fut beaucoup moins tragique qu'on a voulu le prétendre. Loin d'être ruiné, il laissa

1. *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 44.
2. Voy. art. Balbi.

au contraire une grosse fortune et il mourut dans son lit et non sur un gibet.

Sans doute ce n'est pas sans raison que ses contemporains ont pu dire qu'il avait mal fini après avoir mal vécu, sans doute il a mené une existence d'aventures très vulgaires. Mais que d'excuses à sa conduite, et que de circonstances atténuantes en sa faveur!

Merveilleusement douée par la nature de ces qualités brillantes qui en avaient fait une des divinités de la Cour de Versailles, puis une des reines de l'Émigration, M[me] de Balbi n'aura pas plus l'instinct de la maternité qu'elle n'avait le goût de la vie conjugale. Grisée par ses succès, occupée par ses plaisirs, retenue par ses affaires ou absorbée par la politique, elle ne trouvera ni le temps, ni le moyen de s'occuper de son fils. Pendant les rares instants où elle le mandera auprès d'elle, elle ne songera qu'à le gâter, à admirer sa bonne grâce et à lui passer toutes ses fantaisies. Puis vers l'âge de dix ans, le petit Armand partira pour Londres où doit se faire son éducation et il ne quittera son collège anglais que pour venir à Coblentz. Là où sans préparation il se trouvera lancé brusquement dans ce monde de l'Émigration plein de séductions et d'attraits, mais si dangereux pour un jeune homme à peine

sorti de l'enfance et dépourvu de toute expérience!

C'est dans ce milieu où les mœurs sont si relachées et si faciles, où la morale est si peu à la mode, qu'il va débuter et se préparer à la lutte pour la vie et aux difficultés sans nombre que l'existence lui réserve.

Ce descendant des doges, avec son grand nom et la grosse fortune qu'il a en perspective se trouvera plus abandonné que le plus humble des enfants trouvés. Ballotté de pays en pays, exilé aux quatre coins de l'Europe, en proie souvent aux plus grandes difficultés d'argent, sans conseils et sans appui, il lui sera bien difficile de ne pas sortir du droit chemin que nul ne lui indique, et où personne ne le guide ni le retient. Parmi ces milliers d'émigrés abreuvés d'épreuves de tout genre, il en était hélas dont le malheur des temps avait fait des intrigants. Balbi ne saura pas se soustraire à leur néfaste influence, et devenu dans leurs mains une proie trop facile, il s'engagera sur les pentes les plus dangereuses et finira par fréquenter les milieux les plus décriés. Combien, hélas! feront de même après avoir été exposés aux mêmes dangers!

Aux enthousiasmes du début de l'Émigration, après l'engouement des premiers départs avaient succédé bien vite les déboires et les désillusions.

Les souffrances morales et physiques étaient venues, peu à peu, abattre bien des courages et parmi ces brillants gentilshommes partis si confiants et si intrépides, il en était beaucoup, hélas, que, malgré leur vaillance, la misère et les privations de toutes sortes avaient peu à peu terrassés. Les malheureux avaient succombé accablés par le désespoir, laissant sans aucune ressource, abandonnés à tous les hasards leurs fils presque enfants encore, loin du foyer détruit et de la famille dispersée. Sans parents, sans argent, dénués de toutes ressources, que pouvaient devenir ces infortunés? Est-il possible de ne pas plaindre les victimes de pareilles infortunes, de ne pas s'expliquer leurs défaillances et de ne pas leur trouver d'excuses?

Jean-Luc-Jérôme-Armand de Balbi était né à Paris le 21 décembre 1788. Voici son acte de naissance extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice :

L'an mil sept cent soixante dix-huit, le 21 décembre, fut nommé Jean-Luc-Jérôme-Armand, né ce jour, fils de François-Marie-Armand de Balbi et de Anne-Jacobé Nompar de Caumont-La Force, son épouse. Les témoins furent Dominique-Marie-Vincent Spinola et Adélaïde-Luce-Marie-Madeleine Galard.

Cet acte a été relevé sur les registres pendant la Révolution, ce qui explique sa rédaction un peu succincte[1].

Le petit Armand n'avait pas encore deux ans lorsqu'au mois de juillet 1780, sa mère s'était séparée de son mari après les scènes de violence qui avaient provoqué un scandale si retentissant. L'enfant n'avait point été mis en nourrice à la campagne selon l'ancienne habitude du dix-septième et du dix-huitième siècle et Anne de Caumont-La-Force s'était conformée aux nouveaux usages qui voulaient que les mères ne se séparassent plus de leurs enfants.

En vantant les beautés et les charmes de la vie champêtre, les douces joies de la maternité et de la philanthropie, Jean-Jacques ne manquait pas, en effet, de montrer dans des paysages agrestes, de jeunes mères allaitant elles-mêmes leurs enfants « conformément au vœu de la nature » sous le regard attendri des maris ou des amants.

La tendresse maternelle était à la mode et la poésie célébrait en vers dithyrambiques cette récente transformation des usages et des goûts :

---

1. Ch. Nauroy, *Le journal le Curieux et les derniers Bourbons*, aris, Charavay.

Ces fruits d'un chaste hymen par nos maux rachetés,
Quoi, nous les confions à des mains mercenaires,
Tandis que des forêts les hôtes sanguinaires
Allaitent leurs petits que leurs flancs ont portés!

. . . .

Ses yeux à peine ouverts sur mes yeux se fixèrent
Ses bras vers moi tendus m'exprimaient son dessein
J'embrassai mon enfant et ses lèvres sucèrent
Le lait qu'avec transport lui prodiguait mon sein![1]

Telles étaient les mœurs nouvelles.

Mais Mme de Balbi ne donnait guère ni dans la sensibilité, si fort en honneur à cette époque, ni même, c'est probable, dans le sentiment. Son esprit était plus pratique : elle avait une taille de nymphe qu'elle craignait d'épaissir et une poitrine de déesse qu'elle n'entendait point gâter. Elle se décida donc à prendre une nourrice tout en gardant son fils auprès d'elle.

Bachaumont[2] nous en donne la preuve en nous racontant que dans l'un de ses accès d'hallucination furieuse, le malheureux Balbi avait voulu tuer la mère et l'enfant. Lorsque quelques mois plus tard elle vient habiter le logement que Monsieur

---

1. Vers composés par la comtesse de Laurencin et ayant obtenu la médaille d'or au concours de l'Académie de Rouen en 1774. Voy. *Almanach des Muses*, 1776.

2. Bachaumont, *Mémoires*, 20 juillet 1780.

lui a offert au Luxembourg, elle emmène avec elle son fils et sa nourrice, et l'on voit figurer sur les livres de dépenses de nombreux objets le concernant [1].

Le jeune Armand de Balbi avait neuf ans lorsque sa mère le conduisit en Angleterre pour l'y mettre au collège et commencer son éducation. Dans quelle institution fut-il placé à Londres à cette époque, aucun document ne vient nous l'apprendre. Il est bien probable cependant qu'il dut entrer à Kensinghton House, collège tenu par des jésuites où étaient élevés tous les jeunes gens de l'aristocratie anglaise ou étrangère; le collège des Pères de la Foi où fut élevé le jeune Polastron n'ayant été fondé par le père de Broglie que quelques années plus tard [2]; malheureusement aucune liste des élèves n'a été conservée à Kensinghton House et aucun document ne nous renseigne sur le séjour de deux années qu'il a dû y faire [3].

Madame de Balbi se rendit à plusieurs reprises près de son fils pendant qu'il était à Londres. La favorite du comte de Provence, nous l'avons

---

1. Voy. livre-journal de Mme Eloff : Un bonnet de gaze bleue pour la nourrice, 4 livres; un petit bonnet ajusté, 4 livres, etc.

2. Voyez tome Ier des *Reines de l'Émigration : Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron*, page 325.

3. Communication du major Hall.

vu, avait été chargée maintes fois auprès des puissances étrangères des négociations les plus délicates qui avaient nécessité de nombreuses pérégrinations, et la présence de son fils en Angleterre avait justifié aux yeux du public la fréquence de ses traversées.

Au mois de juin 1791 lorsque Mme de Balbi quitta le Luxembourg et passa la frontière quelques jours avant Madame, tandis que le comte de Provence s'enfuyait de son côté avec d'Avaray, son premier soin en arrivant à Coblentz fut d'y faire venir son jeune fils. Quoique le jeune homme n'eût alors que treize ans, elle le fit placer dans la maison militaire du comte de Provence et le Prince, malgré son jeune âge, l'admit sans peine dans ses gardes du corps.

Nous avons cité plus haut le passage de ses *Mémoires* où le comte de Neuilly[1] nous raconte comment il s'était lié avec lui et comment le jeune homme, l'emmenait tous les soirs souper chez sa mère où Monsieur se rendait de façon régulière.

Armand de Balbi était en 1791, un joli garçon mince et fluet[2], « l'enfant gâté de sa mère[3] »

1. *Souvenirs du comte de Neuilly*, p. 43.

2. Rapport du commissaire du pouvoir exécutif au ministre de la police du 27 fructidor an VII (13 septembre 1799).

3. *Souvenirs du comte de Neuilly*.

portant élégamment la veste bleue de roi et l'habit rouge galonné des gardes du corps de Monsieur.

Au printemps de 1792 Mme de Balbi partit pour Turin où elle allait accompagner Madame. Son fils resta-t-il auprès de Monsieur et demeura-t-il à l'armée des Princes, c'est ce que nous n'avons pu découvrir, les renseignements font totalement défaut sur cette partie de son existence. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que trois ans plus tard, le 14 ventôse an IV (4 mars 1796), on le retrouve à Gênes où il se fait inscrire au livre d'or de la noblesse génoise.

Il est vraisemblable que sa mère peu soucieuse de le faire participer à son existence un peu vagabonde, à travers les capitales de l'Europe avait pensé sagement qu'il ne pouvait trouver de meilleur refuge qu'auprès de la famille de son père. Mais il n'allait pas y séjourner bien longtemps : dès le 10 thermidor an IV (28 juillet 1796) il est de retour en France et muni d'un certificat du ministre plénipotentiaire de la République Ligurienne il obtient le 27 thermidor an IV (14 août 1796) une carte d'hospitalité comme patricien génois, qui lui permet de rester à Paris [1].

---

1. F [7] Arch. nat. Affaires politiques, Police générale, 6157, dossier n° 1235.

Immédiatement il s'occupe de présenter une demande pour se faire rayer de la liste des émigrés où il figure depuis le mois de mars 1794 (ventôse an II).

Il explique [1] que c'est son père et non pas lui que concerne cette inscription, laquelle n'est en réalité que le résultat d'une double erreur, puisque M. de Balbi ne peut être, comme étranger, frappé par les lois de l'émigration et que son fils se trouve dans une situation identique. Ce dernier du reste est sorti de France alors qu'il était en bas âge, son départ a eu lieu avant la Révolution et n'a été motivé uniquement que par les nécessités de son éducation. Quant à son père, étant interdit, il n'était pas maître de sa personne et ne peut être par conséquent soupçonné d'avoir eu part à cette décision.

Enfin celui-ci peut d'autant moins être maintenu sur la liste des émigrés qu'il est reconnu qu'il n'a pas quitté un seul jour l'hospice de Senlis.

Jean-Luc-Jérôme-Armand de Balbi demande donc en conséquence à être compris dans les exceptions portées par les lois des 28 mai 1793 et 25 brumaire an III (15 novembre 1794) relativement aux Français absents avant le 1er juillet 1789,

---

1. Archives nationales BB [1] 79. Correspondance des Émigrés.

ou aux enfants envoyés par leurs parents en pays étranger pour leur éducation.

Cependant, les semaines et les mois se passent sans qu'il obtienne sa radiation. Un arrêté du bureau du Domaine national du département de la Seine prend bien un arrêté[1] qui renvoie Balbi père dans la jouissance de ses biens et le séquestre est levé par un autre arrêté provisoire du département de Seine-et-Marne[2], mais cela ne suffit pas à Armand de Balbi.

Conseillé par Charles de Rohan et par un abbé de D..., il essaie avec l'aide du frère du consul de Gênes de faire relever son père de son interdiction. Son but évident est de se débarrasser du conseil de curatelle qui est chargé de la gérance de la fortune. Il va voir son père, il le fait interroger par le juge de paix de Senlis et fait dresser des procès-verbaux tendant à constater qu'il a toute sa raison, qu'il se plaint de manquer de tout dans sa pension et qu'il est en état de se réinstaller dans son château de Vaudois[3].

Mais l'assemblée de famille provoquée par M. de Spinola s'oppose à cette mesure et on décide

1. 5 nivôse an V (26 décembre 1796).
2. 4 pluviôse an V (23 janvier 1797).
3. Mémoire concernant la curatelle de M. de Balbi. Communication de M. Bessant.

à l'unanimité après un nouvel examen du malade qu'on laissera M. de Balbi dans le même hospice où lui-même avoue être fort bien, entouré des mêmes domestiques. Enfin après avoir fixé la pension d'Armand de Balbi à 3.600 livres, on consent à payer les 9.000 francs de dettes qu'il a contractées depuis son séjour à Paris et on lui remet 1.200 francs pour ses frais de voyage à la condition expresse qu'il va immédiatement quitter la France et retourner à Gênes.

Mais on a beau lui remettre son passe-port, il laisse partir M. de Canclaux[1] nommé ambassadeur à Naples avec lequel il devait se mettre en route et invoque perpétuellement des prétextes de santé pour retarder toujours son départ.

Au mois de brumaire an VI (octobre 1797), il se décide pourtant à quitter Paris, mais c'est pour se rendre à Strasbourg avec le chef des guides de l'armée d'Allemagne[2]. Il y arrive à la fin du même mois de brumaire et s'y fait incorporer aussitôt la formation du régiment.

En même temps, malgré sa demande, malgré

---

1. Camille, comte de Canclaux, né en 1740, mort en 1817, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, chargé de la défense de Nantes contre l'armée des Vendéens. Ambassadeur à Naples de la République française.

2. Acte de notoriété de l'administration centrale du II[e] arrondissement de Paris.

les démarches de son conseil de curatelle, la réapposition des scellés et le renouvellement du séquestre sur ses biens sont demandés. Ils sont ordonnés le 25 frimaire an VI (15 décembre 1797).

Le corps des guides de l'armée d'Allemagne étant incorporé dans le 8e régiment de chasseurs, Armand de Balbi y entre en qualité de maréchal des logis, de là il passe au 11e de la même arme le 6 fructidor an VII (23 août 1798). Mais il n'y reste pas longtemps, il en est tiré pour faire le service de guide auprès du maréchal Brune à l'armée d'Italie d'où il est renvoyé, à la suite de blessures, par devant le conseil pour obtenir un congé absolu [1].

Un congé de réforme lui est, en effet, accordé le 6 pluviôse an VII (25 janvier 1799) et le certificat du conseil d'administration constatant son zèle et son courage, déclare que ses blessures ont été reçues en combattant « les ennemis de la liberté ». Le conseil de curatelle renouvelle alors ses instances, mais en vain.

Six mois plus tard, le 14 messidor an VII (1er juillet 1799), Balbi reprend du service et entre dans un détachement stationné à Versailles : le 26 fructi-

1. Archives administratives du Ministère de la guerre. Dossiers personnels.

dor (12 septembre), les officiers du régiment lui délivrent un certificat « relatant ses excellents services qui lui méritent l'estime de ses chefs et l'amitié de ses camarades » quand se produisit un brusque coup de théâtre.

Le lendemain même du jour où il a reçu cette flatteuse preuve d'estime, il est arrêté à Compiègne par ordre du général commandant la 27e division militaire et du ministre de la Guerre.

Dans la nuit du 26 fructidor an VII, un homme de confiance du général de la 27e division militaire est arrivé porteur de trois lettres adressées l'une à l'adjudant-général Saint-Ange, l'autre au citoyen Fournier, commandant le 12e escadron de hussards, et la dernière au commandant de gendarmerie. Elles ordonnent l'arrestation et l'extradition à Paris du nommé Balbi, maréchal des logis au 12e hussards. « Ce Balbi, dit le rapport[2], est le fils de la femme de ce nom, devenue célèbre par son commerce scandaleux avec le roi de Mittau, et le ministre de la guerre paraît attacher de l'importance à son arrestation. »

Sur l'ordre du citoyen Fournier le jeune homme

2. Archives nationales, BB[1] 79. Rapport du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Compiègne au citoyen ministre de la police générale, 27 fructidor an VII.

est conduit sur-le-champ à la maison d'arrêt, mais dans l'impossibilité de trouver une voiture pour hâter son départ, on décide qu'il y passera la nuit.

La nouvelle de son arrestation s'étant répandue, ses camarades viennent le voir, ils apportent de l'eau-de-vie, on invite le geôlier et sa femme à boire. Ceux-ci acceptent. La réunion est bruyante et joyeuse. Quand les jeunes gens se retirent, Balbi les accompagne, ainsi que le geôlier, jusqu'à la porte. Mais arrivé là, les hussards saisissent Balbi, « assez fluet de sa personne », repoussent le geôlier et font évader leur ami. Aussitôt, grand tumulte, le concierge, assez maltraité, ameute la ville. On arrête quatre hussards, le cinquième, un fourrier, M. des Anges, a disparu avec le prisonnier.

Tous, dit le rapport de police, sont « des Messieurs, des muscadins » dont on pourra « tirer des lumières sur Balbi », ils vont être conduits à Paris.

Le concierge a été traduit devant le juge de paix avec « un verbal de son délit »; « sa cupidité » a causé l'aventure, car il a voulu débiter des denrées trop cher et profiter du désir des jeunes gens de fêter leur ami !

---

1. Arch. nation. Affaires politiques, police générale.

« Voilà exactement les faits, citoyen ministre, disait le commissaire, en terminant son rapport, s'il naît des accidents marquants je vous en informerai, *au surplus nous ignorons tous de quoi est prévenu Balbi.* »

Il est à présumer que le jeune Armand avait été mis en état d'arrestation à la suite d'une dénonciation datée du 25 fructidor an VII et adressée au citoyen Pâques, inspecteur général près le ministre de la police. Cette lettre signalait un restaurant situé rue Croix-des-Petits Champs, presque au coin de la rue Coquillière, comme recevant des émigrés qui y dînaient dans une salle du deuxième étage.

La table était joyeuse, M. de la Bretonnière en faisait les honneurs avec belle humeur. Il était l'ancien rédacteur du journal *l'Argus* et on le regardait, à la police, comme dangereux « pour sa langue et ses pamphlets ». Armand de Balbi figure autour de cette table où il « débite hautement déclare le dénonciateur que c'est le parti de Monsieur qui a fait couper la tête à Louis XVI, d'intelligence avec le duc d'Orléans. Il en résulte, suivant son opinion, que ces deux partis se gênaient. Ce M. de Balbi, ajoute le rapport, a demeuré longtemps rue du Sentier, chez le citoyen Fokdon, banquier se disant Hollandais, mais fils d'un chirurgien de Lille, en Flandre. »

Une telle dénonciation suffisait à motiver l'arrestation[1].

Quelques jours auparavant une autre dénonciation contre Balbi, « nommé on ne sait comment maréchal des logis au 12e régiment de hussards, ayant des relations très intimes avec les émigrés, les chefs de chouans, les embaucheurs », avait été adressée au ministère de la police générale de la République! « Ce ci-devant comte, disait le rapport[2], que l'on dit être fils du prétendant a déjà été dénoncé plusieurs fois. »

Aussi bien au ministère de la guerre qu'à l'hôtel Soubise, les archives sont muettes sur la fin de cette curieuse aventure qui reste un peu mystérieuse. Cependant le Gouvernement ne devait pas cesser de s'occuper d'Armand de Balbi et l'on trouve mention çà et là de son nom dans les bulletins de police.

Après s'être caché pendant quelque temps, Balbi revint pourtant à Paris puisque le 15 messidor an VIII (4 juillet 1800) il obtenait du second arrondissement municipal de Paris un certificat portant « qu'il a été domicilié en cette ville rue de la Loi[3], depuis le 27 fructidor an IV jusqu'à bru-

1. Archives Nationales F7 6157. Dossier 1235.

2. Archives Nationales F7 6157. Le rapport ne porte pas de date.

3. Rue Richelieu actuelle.

maire an VI. » Sans doute à cette époque il était rassuré sur les suites de son escapade, et s'il sollicitait un nouveau certificat de résidence c'était pour le joindre à une nouvelle demande de radiation. Mais le succès ne devait pas encore cette fois couronner ses démarches. Le 29 thermidor an VIII (17 août 1800) sa demande était repoussée une fois encore.

« Considérant, disait le rapport, que les relations de sa mère avec le prétendant et la fortune considérable du père sont les seuls mobiles qui l'ont déterminé à tâcher de se faire rayer; que sous ce double rapport, l'intérêt national résiste à l'adoption de la demande; adoptant l'arrêté de l'administration centrale de Seine-et-Marne du 25 frimaire an VIII (16 décembre 1799), décide que le nom de Balbi doit être définitivement maintenu sur la liste des émigrés. »

Le fils de la favorite du prétendant continue à être l'objet d'une active surveillance.

On perquisitionne dans une maison suspecte où on prétend l'avoir vu; quelques semaines plus tard, on l'arrête de nouveau à Paris « pour faits graves » dit le rapport, et ce n'est que sous cautionnement du citoyen d'Estourmel, son oncle, qu'il est remis en liberté.

Enfin, sans doute grâce à la protection du même général d'Estourmel, le 18 ventôse (9 mars 1801) les consuls de la République, par un arrêté signé Bonaparte, font « définitivement » rayer son nom de la liste des émigrés et décident que « le jeune Balbi rentrera dans la jouissance de tous ses biens qui n'auraient pas été vendus, sans néanmoins pouvoir prétendre à aucune indemnité pour ceux qui se trouveraient aliénés. »

Les ministres de la justice, des finances et de la police générale étaient chargés de l'exécution du décret.

Une lettre adressée le 27 ventôse (18 mars) par ce dernier ministre au préfet de Seine-et-Marne lui ordonnait de faire cesser la surveillance dont le jeune Balbi pouvait être l'objet « comme prévenu d'émigration » et de lui rendre « tous ses droits de citoyen » [1]. Une note signée de Fouché ajoutait que M. de Balbi n'était pas au 2e, mais au 12e chasseurs.

Le général d'Estourmel était le grand oncle d'Armand de Balbi, il avait épousé Mlle de Galard de Brassac de Béarn, tante de la marquise de Caumont-La Force, mère de Mme de Balbi, et son influence devait être plus d'une fois utile à sa famille.

1. Arch. Nat. F^7 5826.

Nous l'avons vu déjà obtenant la radiation de Mme de Balbi et cette fois il obtenait pour son fils le même résultat après l'avoir retiré des griffes de la police.

La dernière mention qui soit faite d'Armand de Balbi dans les bulletins date du 4 octobre 1810[1].

Ce bulletin déclare que « M. de Balbi fils, homme taré, est parti hier pour Rouen; il a dit qu'il allait en Espagne avec une roulette et 25.000 francs qui lui restent de sa fortune; d'autres pensent qu'il va en Suède, poussé par la dame Varèse qui a eu quelques relations de galanterie avec le prince héréditaire. » Il s'agit de Bernadotte.

La destinée de la compagne d'Armand de Balbi devait être bien étrange, car cette même Marie-Angélique-Varèse devait devenir plus tard princesse de Salm-Salm.

Dans son acte de décès[2], daté du 26 septembre 1831, elle est inscrite comme épouse divorcée de feu François-Louis-Marie Salm-Salm, et âgée de 70 ans.

Quel rôle avait joué cette princesse de Salm,

---

1. Arch. Nat. A F IV 1510. Rapports de police générale.

2. Renseignements communiqués par M. Lucien Lazard, directeur des archives départementales de la Seine.

il eût été bien curieux de le connaître, mais malgré mes recherches je n'ai pu arriver à le découvrir; tout ce que j'ai pu savoir c'est qu'elle était née en Corse, à Bastia, de Gaëtan Varèse (ou Varisse) et de Marie-Anne Goyer, son épouse.

A la mort d'Armand de Balbi, elle figure dans sa succession comme usufruitière d'une rente de 600 francs à 5 0/0. Mais ce renseignement ne nous apprend ni ce que fut son existence ni à quelles aventures elle se trouva mêlée. Les archives de la famille de Salm, à Anhalt, sont absolument muettes à son égard, et le prince de Salm-Salm actuel a fait obligeamment à son sujet, sur ma demande, des recherches qui sont restées infructueuses.

En tout cas elle n'eût pas pour époux le prince de Salm qui avait construit le délicieux hôtel de Salm devenu le palais de la Légion d'honneur. Celui-ci mourut sur l'échafaud, en 1794, victime de ses illusions après avoir au début chaudement embrassé le cause révolutionnaire. Il appartenait à la branche de Salm-Kyrburg[2]. Il avait épousé une Hohenzollern.

---

2. Un autre mariage non mois étrange avait eu lieu dans la famille de Salm, à peu près à la même époque; le prince de Salm-Dyck avait épousé une certaine Constance de Thévis, femme divorcée d'un sieur Pipelet, bandagiste, celui qui fournit les appareils herniaires du petit dauphin Louis XVII.

Ce qui est certain, c'est que cette aventurière qui avait couru le monde avec Armand de Balbi, était au moment de sa mort peu entourée par sa famille, car ce furent un tailleur et un concierge qui figurèrent comme témoins dans l'acte de décès[1].

Mais bien avant cette époque un grave événement était venu changer les conditions d'existence du jeune Balbi; il s'était marié et avait contracté une union qui peut nous paraître à bon droit singulière.

Un an après sa radiation de la liste des émigrés, le 26 brumaire an X (17 novembre 1801) Armand de Balbi avait nommé le sieur Courtois, « curateur-gérant de l'interdiction » de son père pour faire un nouvel inventaire des biens de ce dernier, et le 9 messidor an XIII (28 juin 1805), il se présentait en compagnie de sa mère devant Me Guérin, juge de paix du onzième arrondissement de Paris.

Tous deux exposent leurs griefs, Mme de Balbi déclare que « maintenant radiée de la liste des

---

1. Les princes de Salm qui vécurent en France, sont les suivants :
Prince Emmanuel, né en 1742, qui servit en France jusqu'à la Révolution et mourut en 1808 sans être marié.
Prince François-Joseph, marié à Antoinette de Maimbourg, mort sans enfants en 1810.
Auguste-Louis, mort à Salm, en 1813, des suites de blessures reçues à la bataille de Leipsig, marié à Euphrosine de Carvoisin (archives d'Anhalt et de la principauté de Salm).

émigrés elle demande à jouir des avantages résultant en sa faveur, de son contrat de mariage » et elle réclame non seulement la pension de 6,000 francs consentie par son mari « pour son entretien, son jeu et ses autres petites dépenses personnelles », mais aussi « l'état de maison dont elle jouirait sans l'interdiction de son mari ».

Armand de Balbi parle à son tour : il annonce qu'il est sur le point de se marier, qu'il va épouser la dame Sophie-Caroline Thiéry, épouse divorcée, et il demande, en conséquence, qu'une dot conforme à sa position lui soit constituée. Pour cela il présente un état qui montre son père possédant des biens donnant un revenu de 41.045 fr. 69 c., déduction faite de l'impôt, mais sur lequel il faut prélever la pension de ce dernier, les gages des domestiques attachés à son service et les rentes aux hospices. En tout 9.170 francs.

Il reste donc 31.875 fr. 69 c. de rente.

Le conseil de famille se réunit aussitôt. Il comprend :

François-Marie Balbi, Génois, cousin germain de l'interdit;

Jacques-François-Marie Balbi, cousin;

Honoré de Monaco, militaire, cousin. Tous habitent Paris et représentent au conseil le côté paternel.

Du côté maternel il ne s'est point trouvé de parents.

Viennent ensuite les amis du mari, ce sont :

Renon, négociant à Paris, rue de Grammont, 573;

Dominique de Brémond, militaire, rue de la Ferme-des-Mathurins, 15;

Armand Lebrun de la Houssaye, général, rue Saint-Joseph, 11.

Viennent ensuite :

Blaise d'Estourmel, général de division, représenté par Henri Dodmant, rentier à Paris, rue de la Monnaye, 25, porteur d'une procuration signée par le général, à Suzanne, dans la Somme *(sic)*, sa résidence;

François-Philibert Nompar de Caumont, demeurant à Thubeuf, dans l'Orne, représenté par Charles-Hector Aviat, également porteur d'une procuration.

MM. d'Estourmel et de Caumont, sont conseils de la curatelle.

Le conseil après avoir « en son âme et conscience » reconnu fondées les demandes, et les avoir examinées hors de la présence de la mère et du fils, accorde à la pluralité de six voix « une pension de quinze mille livres, annuellement à Mme de Balbi[1].

1. Pour la lui constituer, le conseil lui abandonne la ferme du Grand-Phamphon, sise à Brie, une rente due par le sieur de Tracy, les rentes dues par le Gouvernement et placées sur la tête de M. de Balbi père, et de Mme de Tracy, et enfin trois cents francs dus par des particuliers.

Le conseil s'occupe ensuite du jeune Balbi et fait droit à sa demande. Il reçoit comme dot,e n avancement d'hoirie de la succession de son père, dont il est le seul présomptif héritier[1] des biens représentant un revenu de 12.000 livres.

Mme de Balbi est en outre nommée tutrice *ad hoc* de son fils [2].

L'acte indique qu'à cette époque, la mère et le fils sont domiciliés, l'un et l'autre à Paris « 19, rue Saint-Nicolas, chaussée d'Antin », ce qui doit faire supposer qu'ils sont en bons rapports au moins d'une façon temporaire. En tout cas, quelques jours après, le 24 thermidor an XIII (12 août 1805), M. de Balbi, fils, épouse à Paris dame Sophie-Catherine-Caroline Thiery, épouse divorcée avec un enfant de M. Michel-Jean Simons [3].

L'acte est passé devant Me Louis Auguste Lahure et Bertrand, notaires à Paris[4].

---

2. La terre de Saint-Lambert dans les Ardennes, d'un revenu de 10.000 livres, les bois et dépenses produisant en année commune 11.000, la maison du Vaudoy et son parc qui ne sont d'aucun produit, le parc de la Fleur de Lys, commune de Brie, non affermé, des terres à Attylie, en Seine-et-Marne et dans l'arrondissement de Brie. Le tout lui assure un revenu de 12.177 livres 40.

2. Une seconde expédition de l'acte fut délivrée par Thiboust, greffier le 19 avril 1810. L'acte avait été enregistrée à Paris, le 17 messidor an XIII (7 juillet 1805).

3. Ladite dame fille de Louis-Adrien Thiery et de dame Thérèse Catherine-Augustine Devinck, son épouse décédée.

4. Archives de l'étude Bessant.

Mme de Balbi, qui a quitté le logement de son fils, rue de la Chaussée-d'Antin pour aller habiter rue de la Pépinière, à l'hôtel de Jaucourt, pourrait, comme tutrice de son fils, s'opposer à son mariage ou tout au moins en retarder l'accomplissement, mais elle ne songe pas à user d'un pareil droit. Non seulement elle consent au mariage, mais elle fait personnellement à son fils une dot en avancement d'hoirie de 25.000 francs à prendre sur sa propre dot dès qu'elle en aura touché le montant. Son fils reçoit en outre tous les biens désignés dans l'acte du 9 Messidor (28 juin), plus la terre de la Fleur de Lys, dite de l'Epinette [1].

Le contrat, passé en l'étude de Me Lahure, notaire à Paris, le 24 thermidor an XIII [2], nous donne le détail des libéralités excessives faites par le mari à sa future épouse.

M. de Balbi fils, faisant à sa femme une donation entre vifs, lui donnait en toute propriété : la maison et le parc de Vaudoy, la terre de la Fleur de Lys et une somme de 60.000 francs, ne se réservant que la reprise de ces biens pour le cas

1. Les terres de Brie venaient de la succession de M. de Verzure, et la terre de Saint-Lambert avait été achetée à Mme de Maulde, née de Conflans.

2. Étude de Me Péronne, successeur de Me Lahure.

où il survivrait à sa femme. Le futur époux fait cet abandon à sa conjointe pour le cas de son propre décès; il se réserve en outre ainsi que cette dernière le droit de disposer de son avoir jusqu'à concurrence de cent mille francs et les droits de Mme de Balbi mère, sont réservés pour le cas où elle survivrait à son fils.

En regard de tous ces avantages la future épouse n'a pour tout apport que « le mobilier à son usage corporel se distinguant par la destination de la chose, son argenterie, linge, bijoux et son équipage composé d'une voiture à quatre chevaux ».

Ces habitudes de luxe, jointes à un manque absolu de fortune, permettent de faire sur la future comtesse bien des suppositions.

Si Mme de Balbi, pour une raison qui nous est inconnue, avait sanctionné par sa présence cet étonnant mariage, il n'en fut pas de même des parents du marié, dont aucun ne voulut assister à la cérémonie. Bien que tous fussent réunis quelques jours auparavant pour le conseil de famille, amis et parents, tant du côté paternel que du côté maternel, s'abstinrent sans exception de signer au contrat et la situation anormale de la mariée, sans aucun doute, fut la cause naturelle de leur attitude.

La seule chose dont on puisse s'étonner c'est qu'en consentant à constituer une dot à leur jeune

parent, ils lui aient en quelque sorte facilité l'exécution de son projet d'union

La lune de miel du reste, comme on pouvait s'y attendre, avec une tête aussi légère que celle d'Armand de Balbi fut de courte durée puisque, en 1810. une note de police nous apprenait son départ pour l'Espagne, avec Mlle Varèse devenue l'objet d'un nouveau caprice.

Mais ce n'était pas, comme on l'a raconté, pour aller installer une roulette et l'exploiter à son profit.

Jusqu'en 1811, au contraire, nous le voyons établi comme négociant s'occupant d'une fourniture de 237 litres d'eau-de-vie, « de bonne qualité, à 5 francs le litre » pour la place de Ciudad-Rodrigo.

La fourniture qui monte à 1.185 francs est acceptée par le Gouverneur général Reynaud [1].

Le 6 janvier 1813 à Valladolid, Armand Balbi à la veille de quitter l'Espagne transfère ses droits à M. de Monjardet, chef d'escadron au 14e régiment de chasseurs à cheval qui l'a payé et qui l'autorise à se substituer à lui pour en obtenir le remboursement [2].

---

1. Archives administratives de la Guerre. Dossiers personnels.

2. Ce fut au sujet de cette créance qu'Armand de Balbi se trouva en 1824 l'objet de poursuites que son absence empêcha d'aboutir. Le général Monjardet l'accusait d'avoir vendu la créance à un tiers après la lui avoir donnée en paiement.

D'Espagne, Balbi se rend en Amérique laissant sa femme en France. Il se fait naturaliser le 20 août 1815, à New-York et y continue le négoce avec un grand succès, paraît-il, car après sa mort survenue le 17 septembre 1839, il laissait une fortune évaluée à 60 ou 70.000 dollars.

Ce fut par une lettre d'un certain Antoine Schmetz[1], homme de confiance et ami du défunt, que M[me] de Balbi fut avisée de la mort de son fils.

« Flers (Orne), 16 octobre 1839.

» Madame la Comtesse,

» C'est avec une bien vive douleur, que je vous transmets la copie d'une lettre que je reçois à l'instant de New-York.

« New-York, 17 septembre 1839,

» Je suis chargé de vous donner avis de la » mort de M. de Balbi et aussi de vous prier de » vouloir bien faire part de ce malheureux » événement à madame sa mère; il est mort hier » matin d'un abcès au foie, sa maladie a été longue

1. Antoine Schmetz; ancien notaire, était généralement le représentant d'Armand de Balbi, il demeurait à Flers (Orne), marché des Jacobins. Il avait été nommé curateur de son père le 25 germinal an XII (5 avril 1803).

» et douloureuse, il a reçu tous les soins que l'ami-
« tié peut prodiguer en pareille circonstance.

» Il laisse par testament tout ce qu'il possède
» ici à la personne avec laquelle il vivait depuis son
« séjour aux États-Unis.

» J'ai l'honneur, etc...

» *Signé* : Francis-E. BERGER. »

» Le chagrin que j'éprouve, de la perte de monsieur votre fils, paraîtra bien naturel, j'étais lié avec lui d'une amitié qui ne s'est jamais démentie depuis près de quarante ans... »

Mme de Balbi à cette nouvelle s'occupait immédiatement de prendre des mesure conservatrices pour sauvegarder ce qui lui était dû et se faisait en même temps envoyer la copie du testament.

27 novembre 1832.

Au nom de Dieu, ainsi soit-il.

Je, Jean Luc-Jérôme-Armand Balbi, dit et connu sous le nom de John Balbi, demeurant en la ville de New-York, natif de Paris, dans le royaume de France, étant en bonne santé et jouissant, grâce à Dieu, de mes facultés intellectuelles et désirant régler mes affaires temporelles pendant que j'en ai la force et la capacité, fais et publie mon présent testament et acte de dernière volonté par lequel je révoque et annule tous testaments

précédents faits par moi antérieurement à quelque époque que ce soit. D'abord et principalement je remets mon âme entre les mains de mon créateur qui me l'a donnée, et mon corps à la terre pour être inhumé conformément aux instructions de mon exécutrice nommée ci-après, et quant à tous les biens temporels qu'il à plu à Dieu de me confier, j'en dispose de la manière suivante : ...

Son exécutrice testamentaire en même temps que son héritière, c'était la nommée « Divine Duvet, de la ville de New-York y demeurant Grovost Street n° 26 », à laquelle il laissait « tous ses biens et effets quelconques et de toute nature personnels et réels, meubles et immeubles qu'il pourrait posséder à l'époque de son décès et que tout autre personne pouvait posséder pour lui en fidéicommis »...

Suivaient les noms de quatre témoins certifiant que telles étaient les réelles volontés du testateur et ayant en même temps que lui apposé leurs signatures au bas de l'acte.

Non seulement Mme de Balbi avait à sauvegarder sa dot de cent mille francs qui ne lui était pas remboursée[1] mais elle avait encore à préserver la

1. Mme de Balbi avait fait inscrire au bureau de Melun une hypothèque sur les biens de son mari pour préserver sa dot et ses droits. Cette hypothèque, avec son assentiment avait été réduite à une seule ferme.

rente viagère de 15.000 francs qui lui était due par son fils ou sa succession, et qui était garantie par la ferme de la Fleur de Lys, aliénée depuis peu de mois[1]. Une assez longue procédure allait s'engager, une lettre de Mme de Balbi à son homme d'affaires y fait allusion.

« J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire ainsi que le papier du monsieur de New-York; je ne doutais pas que le testament ne fût en bonne forme, mais je suis créancière. Je reçois dans l'instant ce gros paquet, je crois qu'il est pour Mme *Sophie* de Balbi, mais je désire que vous en preniez connaissance, je suis si pressée que je n'ai pas le temps de lire ce qu'il contient, une personne de ma connaissance va partir pour Paris et le mettra à la petite poste; l'adresse de Mme de Balbi est rue de Londres, n° 2, à Paris, n'oubliez pas de mettre *Sophie* de Balbi. Agréez l'assurance de mon bien sincère attachement.

» Comtesse de Balbi, née Caumont-La Force.

» Ce 20 janvier. »

---

1. La ferme de l'Épinette ou de la Fleur de Lys était composée de bâtiments, cours, jardins, terres labourables et prés en 118 pièces, contenant environ 80 hectares 98 ares situés en les communes de Brie-Comte-Robert, Servan, Combleville et Grizy, arrondissement de Melun. Cette ferme avait été vendue le 30 juillet 1839 par Armand

Mme Sophie de Balbi était sa belle-fille.

Il est probable que toutes deux ne se voyaient pas et n'avaient entre elles aucun rapport, car nulle part dans la correspondance de l'ancienne favorite de Louis XVIII on ne voit prononcer son nom. Il est bien probable pourtant que lorsqu'elle s'était séparée de son mari, c'était de ce dernier qu'étaient venus tous les torts. Nous l'avons vu peu de temps après son mariage partant pour l'Espagne avec une maîtresse, puis un peu plus tard s'embarquant pour l'Amérique laissant sa femme en France. Les renseignements sur cette singulière belle-fille de la favorite du comte de Provence nous manquent totalement et aucun contemporain ne nous parle d'elle. Lors de son mariage avec Armand de Balbi elle était divorcée avec une petite fille, Sophie-Marie Simons et d'après divers renseignements, il paraît à peu près certain que cet enfant était le produit d'une liaison avec Armand de Balbi antérieure au mariage.

Cette naissance vraisemblablement avait été la cause du divorce[1], puis du second mariage.

---

de Balbi à M. Schmetz avec l'obligation de servir à Mme de Balbi sa rente de 15.000 francs. C'était le montant de cet achat déposé à la caisse des dépots et consignations, qu'elle réclamait avec raison à la mort de son fils.

1. Rapport de M. de Lignac au consul général de France aux États-Unis (Étude Bessans).

Depuis, la petite fille avait grandi et avait épousé le baron de Triqueti [1]. Chose étrange, les époux Balbi avaient gardé entre eux des rapports d'affaire ou d'affection, et quoique vivant avec une « concubine » qui tenait sa maison, Armand correspondait avec sa femme.

Il avait adressé le 15 août qui avait précédé sa mort une lettre des plus affectueuses à cette dernière qui se montra dès lors d'autant plus stupéfaite de se voir elle et sa fille entièrement écartées de la succession.

De grands avantages, nous l'avons vu, lui avaient été faits dans son contrat et il fallait en obtenir la réalisation. Craignant avec raison que les lois américaines et la naturalisation de son mari ne vinssent y mettre obstacle, elle faisait, elle aussi, des démarches auprès du Consul par l'entremise d'un ami, M. de Lignac, et voici la curieuse lettre qu'elle recevait de New-York.

Elle jette un singulier jour sur les mœurs américaines, il y a quatre-vingts ans et sur l'étrange façon dont s'y rendait la justice :

---

1. Le baron de Triqueti habitait le château de Perthuis, près Montargis (Loiret).

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE
AUX ÉTATS-UNIS.

« New-York, 14 décembre 1839.

» Madame,

En réponse à la lettre que M. de Lignac m'a écrite en votre nom, le 26 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous envoyer par le steamer *Liverpool* les deux pièces importantes ci-jointes; l'une est la copie du testament de feu Monsieur votre mari, et la seconde contient des instructions de Me Kidmore l'avocat que j'ai chargé de votre affaire.

» Cette affaire est de la plus haute importance, Madame; malgré que la fortune soit tombée dans des mains bien dangereuses, avec de la promptitude et de l'habileté, il est peut-être possible de vous la sauver du naufrage. Envoyez-moi (par la voie des steamers) des pouvoirs en blanc que je remplirai au nom d'une personne probe et sûre, et comme dans ce pays, ainsi que dans le vôtre, le zèle doit être excité par l'intérêt personnel, expliquez-vous catégoriquement sur la commission que vous pouvez allouer pour toutes les sommes qu'on pourra recouvrer pour vous.

N'oubliez pas, Madame, que quand un homme de mon caractère vous fait une semblable ouverture, c'est qu'il en reconnaît l'indispensable néces-

sité. Comme vous avez à lutter contre une personne qui n'hésitera pas sur les moyens à employer pour faire triompher sa spoliation, il faut autant que possible neutraliser l'effet des sacrifices qu'elle sera disposée à faire à cet égard.

» Du reste, vous devez être persuadée, Madame, que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour assurer le succès de votre cause juste et légale, en ménageant le plus possible vos intérêts personnels ainsi que mes devoirs et mon inclination me portent à le faire..., »

De nombreuses morts viennent successivement interrompre la procédure au cours de ces revendications qui durèrent sept années.

C'est d'abord Mme Sophie de Balbi, née Thiéry, décédée le 19 mars 1840, rue de Londres, n° 2, qui laisse pour unique héritière, sa fille la baronne de Triqueti. Celle-ci se pourvoit en son lieu et place devant les tribunaux américains le 21 janvier 1842, mais ce n'est plus contre Divine Duvet, c'est contre son héritier M. Lock-Wood, qu'elle a à plaider, car cette dernière est décédée à New-York le 8 novembre 1841.

Enfin ce fut Mme de Balbi elle-même qui, suivant de bien près son fils dans la tombe, s'éteignit en 1842, léguant ses droits à sa nièce la marquise de Lordat.

A son tour Mme de Triqueti est frappée par la mort et c'est alors son mari qui, avec Mme de Lordat, poursuit l'instance. Le 22 juin 1846, elle se termine par un accommodement :

Les lois américaines n'admettent pas le recours des ascendants, mais des sommes importantes sont dues à Mme de Lordat, et du coté Triqueti, il est bien certain que le testament d'Armand de Balbi a violé les clauses principales de son contrat. Dès lors une convention intervient : M. de Triqueti et Mme de Lordat se contentent du seul actif de la succession qui figure en France et tous deux se partagent par moitié avec les intérêts arriérés la somme de 55.000 francs.

Divine Duvet avait fait un testament dont nous avons pu avoir copie et dont la curieuse rédaction montre quelle étrange personne était la maîtresse d'Armand de Balbi; il est daté du 17 décembre 1839 :

« Au nom de Dieu, Amen.

» Moi Anne-Louise-Divine Duvet, de la ville de New-York, quelquefois nommée Divine Duvet, et aussi Divine Balbi, et connue sous ces noms, étant saine de corps, d'esprit et de mémoire, mais me rappelant l'incertitude de la vie humaine, je fais, ordonne, publie et déclare ce qui suit comme étant ma dernière volonté et mon testament ».

Suivant ses dispositions, elle laisse : dix mille dollars à chacune de ses sœurs, l'une « Marosie Duvet, ci-devant Mme Bond, maintenant à ce qu'on suppose, résidant à Saint-Domingue » et l'autre « Rochette Petit, ci-devant Rochette de la Roche, résidant au Port-aux-Princes, dans l'île Saint-Domingue. » Tout le reste de ses biens est partagé entre Bernard Souillard et François E. Berger, le même qui a annoncé à M. Schmetz la mort d'Armand de Balbi. Mais ce n'est pour tous deux qu'un fidéicommis car les revenus de ces biens doivent être remis par moitié à sa fille Cécile Brées et à sa petite-fille Henriette, d'après des conditions compliquées et minutieuses.

Viennent ensuite des dons aux pauvres : 1.000 dollars « à l'asile catholique Romain » et 1.000 dollars « à la Corporation ». Mais un codicille écrit deux ans plus tard, révoquait ces différents legs et en cas de décès de Mme Brées, attribuait le tout à Ralph Lokwood son avocat et son ami. C'est ce qui explique que ce fut avec lui qu'eurent à traiter les héritiers de M. de Balbi.

Telle fut la fin de ce long procès. Nous avons tenu à le suivre car sa conclusion permet de donner un démenti aux légendes trop facilement accréditées sur M. de Balbi, fils. Dans ses mémoires, nous l'avons déjà dit, le comte de Neuilly le

représente comme ayant péri misérablement dans un naufrage ou un combat, on peut juger de ce qu'il faut en penser !

Sur le témoignage de M. de Neuilly, — qui était, il est vrai, de bonne foi, — beaucoup d'historiens ont reproduit la même affirmation. Il en est de celle-ci, on le voit, comme du « martyre » de M. de Balbi père, comme de l'affaire des jumeaux de Rotterdam, comme de tant d'autres bruits qui suivent en la cotoyant la véritable histoire, mais qui s'arrêtent cependant quand celle-ci fait valoir son droit et remplace la calomnie ou le vain propos par les preuves qui ne donnent lieu ni à discussion ni à équivoque.

CHAPITRE XVII

LA MORT DE ANNE DE BALBI

Les 80 ans de Anne de Balbi. — Toujours alerte. — Les instances de Mme de Boigne. — L'inauguration « du Luqsor. » — La santé de Mme de Lordat. — Grave maladie de cette dernière. — Calamités et chagrins. — Lettre à M. de Saint-Paul. — Les maladresses d'un emballeur. — Cinq logements à la fois. — La duchesse de Luynes. — La vie à Dampierre. — Le vicomte de la Rochefoucauld. — Maladie de Mme de Balbi. — Son dernier voyage. — Ses sentiments religieux. — Jugez du reste! — Mort de Anne de Balbi. — Son acte de décès. — Son billet de faire part. — Son testament. — Justice rendue à Mme de Balbi. — L'article nécrologique des *Débats*. — Mort de Mme de Lordat. — Fidélité de son attachement pour sa tante. — Le Père-Lachaise. — La tombe de Mme de Balbi. — Les inséparables. — Deux épitaphes.

Les années avaient passé et l'ancienne reine de Coblentz approchait de quatre-vingts ans; ses forces s'étaient merveilleusement conservées et elle était encore presque aussi alerte au physique, qu'elle l'était restée au moral, aussi était-ce la santé de Mme de Lordat bien plus que la sienne qui souvent la forçait à décliner les invitations

dont elle était toujours comblée de toutes parts.

« Malgré les instances[1] de Mme de Boigne[2], écrivait-elle le 26 octobre 1836 au vicomte de Caux, pair de France, je n'ai pas été à Chatenay, même déjeuner, depuis deux ans. Mme de Chatenay qui demeure sur la place Louis XV m'avait proposé d'aller voir l'inauguration « du Luqsor», pour dîner ensuite avec plusieurs personnes de ma connaissance. J'ai refusé car aller et revenir de Paris le même jour me paraissait trop fatigant pour Zénobie, mais Mme d'Osmond[3] m'a demandé en grâce depuis trois ans de venir m'établir à Pontchartrain pour deux ou trois mois, ajoutant qu'avec sa mauvaise santé elle comprenait toutes les fantaisies des malades, nous avons donc été y passer quatre jours entourées des soins les plus aimables. Nous y avons trouvé l'ambassadeur Pozzo[4], sa nièce, enfin

1. Archives du château de Vic-sur-Aisne.

2. Charlotte-Louise-Éléonore d'Osmond, comtesse de Boigne, née à Versailles en 1781, morte en 1866. — V. les *Mémoires de la comtesse de Boigne*, publiés par Ch. Nicoullaud. 4 vol. in-8°, Plon, 1907.

3. Éléonore Dillon, dame de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, mariée en 1777 à Eustache-René, marquis d'Osmond. mestre de camp de cavalerie.

4. Le comte Pozzo di Borgo, célèbre diplomate d'origine corse, issu d'une famille noble, né en 1764 mort en 1842. Député à l'Assemblée Législative, il fut déclaré suspect après le 10 août et condamné à la mort civile. Réfugié en Corse, puis en Angleterre et en Autriche, il s'y trouva mêlé à diverses intrigues politiques. Entré définitivement au service de la Russie, il se voua entièrement à la diploma-

nombreuse compagnie et bonne conversation. Voilà Monsieur le vicomte toute mon histoire, j'ajouterai malgré tout ce que vous en dites que Saint-Germain à beaucoup d'attraits pour moi, puisqu'il a le bonheur de vous posséder ainsi que Mme de Caux. Mais avec la faible santé de Mme de Lordat on ne sait jamais, quand elle se couche, si elle ne sera pas malade le lendemain; pour preuve, depuis deux jours elle garde son lit s'étant donné une indigestion quoiqu'elle ne mange presque rien.

» Puisque vous retournez à Paris, si nous pouvons trouver un logement pour aller y passer un mois cet hiver nous irons sûrement beaucoup mais beaucoup rue de Choiseul. »

» Les inséparables offrent au ménage les choses les plus tendres.

» Comtesse de Balbi, née Caumont-La Force. »

L'année précédente, en effet, Mme de Lordat s'était trouvée inopinément fort malade à son retour

---

tie et joua un rôle important au Congrès de Francfort-sur-le-Mein. En 1814 il défendit activement auprès des puissances les intérêts de la France. Ambassadeur de Russie à Londres, puis à Paris, il jouissait du plus grand crédit auprès de Louis XVIII qu'il avait suivi à Gand en 1815. — Le roi Charles X ne lui témoigna pas la même faveur, et il se rallia en 1830 au nouveau Gouvernement.

de Touraine où elle avait fait un séjour prolongé[1].

« Il faut, Monsieur, écrivait-elle à M. de Saint-Paul, que je vous fasse part de tous mes chagrins, de toutes mes calamités, bien sûr que vous y prendrez intérêt. Partie de Tours le 25, je couche à Chateaudun. Mme de Lordat dans la nuit, se trouve si malade que je suis obligée d'envoyer chercher un médecin. Être malade à l'auberge, c'est l'être doublement; elle ne pouvait pas y tenir. Je cours chercher des logements, j'en trouve un, fort cher mais près de cette auberge, le médecin ne voit pas d'inconvénients à l'y transporter, nous y sommes établies depuis dix jours. Mme de Lordat a eu une irritation de poitrine mêlée à d'autres maux. Elle tousse beaucoup moins, mais elle est d'une faiblesse extrême, je ne sais donc pas quand nous pourrons aller à Paris. Voilà, Monsieur, la part du chagrin, celle des calamités est sans nombre :

Je laisse un homme à Tours pour faire emballer mes effets, je lui adjoins un tapissier, ils ont fait cette besogne tout de travers et par comble ont mis dans la caisse du vin, dix ou douze bouteilles de plus qu'ils n'avaient déclaré. On a saisi mes effets il a fallu déposer de l'argent pour les

---

1. C'est sans doute à cette époque que la vit à Tours M. de Beaumont-Vassy. *Mémoires secrets du XIXe siècle*, page 21.

ravoir, je suis à présent en négociations. Heureusement qu'un député de mes amis est venu me voir, il a été chez le docteur et tout cela grâce à lui va s'arranger. J'étais menacée d'une amende de plus de 200 francs! Ajoutez à ces tribulations, que j'ai eu a payer, pendant huit jours, au moins cinq logements : celui de Tours, celui de l'auberge, l'appartement que j'ai loué à côté, un autre qu'on m'avait retenu à Paris pour quinze jours, et enfin celui que je loue à l'hôtel Chabrillan pour mettre mes meubles! Il faut bien compter sur votre intérêt pour vous faire tous ces détails, mais j'en étouffe!

Je crois vous avoir mandé que j'avais reçu les mille francs pour le mois d'avril; dites à M. Lavoisier de m'envoyer les mille francs pour le mois de mai. Quand la santé de Zénobie me permettra d'aller à Paris, je ne manquerai pas de vous en prévenir ayant, Monsieur, le plus grand désir de vous voir.

» Les inséparables vous disent mille et mille choses, vous savez combien elles vous aiment. »

La duchesse de Luynes était restée la grande amie de Mme de Balbi, cette dernière faisait chez elle, à Paris ou à la campagne, de fréquents séjours : « Décidément je pars lundi pour Dampierre, écrit-elle le 21 juin 1836, de là je vais en

Normandie à Esclimont, peut-être je reviendrai à Dampierre, me voilà dehors pour trois mois au moins... Quand vous avez quelque chose à me faire passer, envoyez à l'hôtel de Luynes, 33, rue Saint-Dominique; il y a sans cesse des occasions sûres. »

Depuis de longues années, elle se rendait chaque été pour plusieurs semaines ou plusieurs mois dans ce magnifique domaine où la famille de Luynes tenait un état de maison somptueux et menait un train princier. Tous les familiers de l'hôtel de Luynes y passaient alternativement : MM. de La Vaupalière[1], de Sainte-Foix, de Ferrette[2], MM^{mes} de la Ferté, de Vaudemont[3], MM. de Talleyrand, de Choiseul-Gouffier; on se promenait, on causait, on chassait à cheval ou en calèche et le soir on se mettait à jouer jusqu'au jour. Dès 1825, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld[4] nous parle du séjour qu'il avait fait avec elle à la cam-

---

1. Pierre-Charles-Étienne Maignerd, marquis de La Vaupalière, né en 1730, mort en 1817, un des chefs de l'armée de Condé, lieutenant-général, marié à Diane de Clermont, déjà veuve de François de Goyon-Matignon.

2. Jean-Baptiste, comte de Ferrette, né en 1749, mort en 1831. Grand-bailli de l'ordre de Malte, ambassadeur à Paris de la Cour de Bade.

3. La princesse de Vaudemont, née Montmorency, avait épousé le frère cadet du prince de Lambescq. Elle habitait l'été à Suresnes une très belle propriété et l'hiver un hôtel situé rue de Provence où elle recevait chaque soir.

4. *Mémoires de La Rochefoucauld*, 5 vol. in-8°, Allardin, Paris, 1837.

pagne chez Mme de Luynes et s'émerveille de la verve avec laquelle elle raconte maintes anecdotes sur le feu roi et les personnages de l'ancien régime qu'elle a connus et fréquentés...

A la fin de l'hiver de 1842, Mme de Balbi tomba malade à la suite d'un refroidissement : « Ma mère garde son lit depuis quinze jours par un catarrhe affreux qu'elle a dans la tête et qui lui donne beaucoup de fièvre écrivait Mme de Lordat. Elle est dans l'impossibilité d'écrire... » Dès qu'elle se trouva un peu moins souffrante, Mme de Balbi qui se sentait gravement atteinte se rendit à Paris pour consulter son médecin. Ce devait être son dernier voyage; à peine arrivée elle dut reprendre le lit et après quelques jours d'indisposition elle s'éteignit presque sans souffrance le 3 avril à trois heures de l'après-midi. Elle avait eu le temps de réclamer les consolations de la religion et de les recevoir en pleine connaissance. Au prêtre qui venait la confesser et lui administrer les derniers sacrements, Mme de Balbi aurait pu tenir peut-être le même langage que la comtesse de Grolée à son lit de mort[1].

---

1. Françoise-Guérin de Tencin comtesse de Grolée, fille de Antoine de Tencin, premier président du Sénat de Savoie et de Louise de Bussevant. Elle était la sœur du cardinal de Tencin et de la fameuse Claudine, marquise de Tencin.

« J'ai été jeune, j'ai été jolie, on me l'a dit, je l'ai cru, jugez du reste! » Mais si son passé n'était pas sans reproches, si elle s'était montrée longtemps peu fervente elle avait cependant gardé ses convictions, et les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle qui avaient bercé sa jeunesse n'avaient pas altéré les principes religieux de son enfance.

Terrassée hors de chez elle par la maladie, elle n'avait pas eu du moins le déplaisir de tomber malade à l'auberge, et la pauvre femme dont l'existence avait été si cahotée aux quatre coins de l'Europe eut la consolation de ne pas mourir dans une maison étrangère. Comme elle le faisait fréquemment lorsque son séjour devait être de courte durée, elle était descendue chez son frère à l'hôtel de Caumont-La Force.

L'acte de décès fut dressé à la mairie du Xe arrondissement le 5 avril 1842, à dix heures et demie du matin :

Le jour d'avant-hier à trois heures après midi est décédée à son domicile, rue de Grenelle, 105, Anne-Jacobé de Caumont-La Force, âgée de 83 ans; propriétaire, née à La Force (Dordogne), veuve de François-Marie-Armand, comte de Balbi.

Constaté par nous, Auguste Bessas-Lamégie, maire du Xe arrondissement de Paris, chevalier de la Légion

d'honneur, remplissant les fonctions d'officier de l'État civil, sur la déclaration de Jean-François Pector, pensionnaire de l'État, demeurant rue de Grenelle, 47, âgé de 60 ans et d'Adolphe Grétry, demeurant rue du Four, 19, âgé de 36 ans, lesquels ont signé avec nous après lecture à eux faite de l'acte.

Signé : PECTOR, GRÉTRY, BESSAS-LAMÉGIE.

Les registres de l'église de Saint-Thomas d'Aquin nous apprennent que les obsèques eurent lieu le 6 avril et que le convoi fut de 2e classe :

Le 6 avril a été présentée à cette église Anne-Jacobé de Caumont-La Force, comtesse de Balbi ; décédée le 3 de ce mois à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

Témoins : François-Philibert-Bertrand Nompar de Caumont-La Force, pair de France, frère de la défunte et Alfred-Philibert-Victor Guignes de Moreton, marquis de Chabrillan, pair de France, neveu de la défunte.

Voici le billet de faire part qui conviait à la cérémonie :

M

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement de Madame la comtesse de Balbi, née de Caumont-La Force, décédée à Paris, à l'hôtel de Caumont, rue de

Grenelle-Saint-Germain, nº 115, qui se feront le mercredi 6 avril 1842, à onze heures du matin, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse.

De profundis!

De la part de M. le duc de Caumont-La Force, de Mme la marquise de Chabrillan, de Mme la duchesse douairière de La Force, de M. le marquis et Mme la marquise de Lordat, de M. le comte Victor de Lordat, de M. le comte Auguste de Lordat [1], de M. le comte et Mme la comtesse d'Hautpoul, de Mme la comtesse Edmond de Caumont-La Force [2], de M. le comte et Mme la comtesse Auguste de Caumont-La Force [3], de M. le marquis et Mme la marquise de la Grange [4], de M. le marquis et Mme la marquise de Chabrillan, de Mme la comtesse de Belbeuf, de M. le comte et Mme la comtesse de Mazin, de Mlle Léontine de Chabrillan [5], ses frère, sœur, belle-sœur, neveux et nièces.

1. Le marquis de Lordat, les comtes Victor et Auguste de Lordat et Mme d'Hautpoul étaient les enfants de la marquise de Lordat, née Caumont-La Force.

2. La comtesse Edmond de Caumont-La Force était veuve en premières noces de Georges Craven et était née Charlotte-Georgine Smyth. Elle était veuve en secondes noces d'Edmond-Michel-Philibert de Caumont-La Force, fils de François-Étienne de Caumont et de la princesse Galitzine.

3. Auguste-Luc Nompar de Caumont, marié à Edmée-Ghislaine de Vischer de Celles (père et mère du duc actuel, marié à Blanche de Maillé de la Tour de Landry).

4. La marquise Constance de la Grange était veuve en premières noces du comte de Clermont Lodève.

5. La comtesse de Belbœuf, la comtesse de Mazin, Mlle Léontine de Chabrillan et le marquis de Chabrillan, marié à Mlle de Saint-Vallier étaient les enfants de la marquise de Chabrillan, née Caumont-La Force.

Mme de Balbi en mourant avait tout laissé à sa nièce, la marquise de Lordat :

J'annule tous testaments que j'aurais pu faire, disait-elle dans ses dernières dispositions [1].

Je fais ma nièce, Mme de Lordat, née Mesnard, mon héritière, ma légataire universelle ; je donne à Mme Cécil, femme Michel, ma femme de chambre, si elle est encore à mon service à l'heure de ma mort, une pension viagère de cent francs.

Je nomme Mme de Lordat, née Mesnard, ma nièce, mon exécutrice testamentaire, et je lui donne la saisine pendant un an à compter du jour de mon décès.

Versailles, ce 1er novembre 1839.

Comtesse DE BALBI, née Caumont-La Force.

Si ses contemporains avaient été parfois durs pour Mme de Balbi, de son vivant, il semble cependant qu'on ait voulu rendre justice au moment de sa mort à ses réelles qualités et à ses brillants dons naturels. Le lendemain de son décès, *le Journal des Débats* publiait l'article ci-joint. Il était écrit, il faut se le rappeler, au moment où la presse n'était pas prodigue comme aujourd'hui de longs articles biographiques ou nécrologiques, et l'importance de ce dernier n'échappera à personne :

---

1. Étude de Me Tollu, successeur de Me Tourin, 9, rue de Grenelle.

« Hier à deux heures, à l'hôtel de Caumont, rue de Grenelle-Saint-Germain, une noble existence finissait. Mme la comtesse de Balbi, sœur du duc de La Force, entourée des secours d'une religion qui adoucit tous les sacrifices et d'une famille profondément affligée, terminait à l'âge de 83 ans une vie qui avait traversé bien des phases diverses. Une partie des nombreuses années qui lui ont été données en ce monde s'est écoulée dans une cour dont elle était l'ornement par ses grâces et son amabilité; une autre partie dans l'émigration, où la fermeté de son caractère livrée à de rudes épreuves, ne s'est jamais démentie. Tombée des hauteurs de sa position sociale, Mme de Balbi a prouvé que l'intelligence est encore une puissance plus redoutable que la fortune et les grandeurs; cette puissance de l'esprit qui ne ployait pas sous la main qui renversait les trônes, Napoléon voulut la briser à la fois et dans Mme de Staël et dans Mme de Balbi; toutes deux furent punies par l'exil, l'une pour avoir écrit, l'autre pour avoir parlé avec trop d'indépendance.

La Restauration rendit Mme de Balbi à sa famille et à Paris. Depuis lors elle a vécu d'une vie retirée du grand monde, mûrie par l'expérience, calmée par sa haute raison, active par la chaleur de ses

sentiments et la vivacité de son esprit. Aucune des idées du temps ne lui était étrangère; sa pensée, toujours jeune malgré les années, se mêlait et s'intéressait à tout ce qui se passait autour d'elle. Le cercle de ses relations était étendu et varié; car sa loyauté, sa fidélité, son dévouement en amitié lui avaient attaché irrévocablement ceux qui l'avaient connue à des époques et sous des régimes différents. Elle avait su garder ses amis comme ses souvenirs ; ils occupaient une place dans son cœur, comme les traditions du passé dans sa mémoire. Sa supériorité la rendait indulgente et habile à saisir dans chacun ce qu'il avait de meilleur et de plus distingué; aussi personne plus que Mme de Balbi n'a jamais compté un si grand nombre d'amis véritables et dévoués et il suffira de leur annoncer sa perte pour leur faire ressentir tout ce qu'elle a de douloureux et d'irréparable ».

Vingt-trois ans après Mme de Balbi, en 1865, Zénobie de Mesnard, marquise de Lordat, s'éteignait à son tour et les premières lignes de son testament étaient consacrées à sa tante pour laquelle elle avait toujours eu la plus filiale affection et à qui elle avait sans cesse donné le nom de mère.

Je désire qu'il soit dit écrivait-elle le 20 décembre 1862, pour ma tante de Balbi et pour moi, cent messes pendant les deux années qui suivront mon décès, je désire en quelque endroit que je meure que mon corps soit réuni à celui de ma tante de Balbi dans le tombeau où elle repose au Père-Lachaise [1].

Son vœu a été réalisé, et, grâce à une fondation établie par M[elle] Léontine de Chabrillan [2], la tombe est soigneusement entretenue par l'Assistance publique. Le sarcophage de marbre surmonté d'une croix et dont quatre acrotères ornent les angles, s'abrite tout blanc sous un massif de lilas dont l'épaisse ramure ombrage la tombe voisine, celle de la marquise de Fontenay [1]. Le monument contient trois cercueils et M[me] de Balbi repose entre sa mère et sa nièce. Sur l'une des faces on lit les noms de la marquise de Caumont-La Force sur l'autre ceux de la marquise de Lordat, sur le côté

---

1. M[me] de Lordat distribuait dans son testament ses souvenirs les plus précieux venant de M[me] de Balbi, aux membres de sa famille : « Je lègue, y était-il dit, à mon cousin le duc de La Force le portrait du roi Charles X, les deux autres portraits placés dans mon salon et ma boite en piqué d'Espagne donnée à ma grand'mère par le duc de Penthièvre. Je lègue à M[lle] Caroline de Mesnard, ma cousine, le portrait de M[me] la duchesse de Berry qui est dans mon salon ; à ma cousine et filleule Zénobie de Mazin mon argenterie. » (Étude de M[e] Bessant, successeur de M[es] Crouzilliat et Denouille).

2. Aimée-Sophie-Léontine Guignes de Moreton de Chabrillan, par son testament du 28 avril 1871, laissa à l'Assistance publique une rente de 300 francs sur laquelle est prélevée la somme nécessaire à l'entretien du tombeau. La rente fut constituée par son frère le comte Paul de Chabrillan en 1874.

opposé à l'allée est gravée l'inscription suivante :

Ci-gît :
DAME DE CAUMONT-LA FORCE
COMTESSE DE BALBI
décédée le 3 avril 1842

« Les deux inséparables » qu'une si tendre affection avait attachées l'une à l'autre sont désormais réunies et dorment ensemble leur dernier sommeil. L'épitaphe est moins pompeuse que celle de l'ancêtre de la comtesse, le vieux duc de Caumont-La Force, et rien ne vient rappeler les triomphes éclatants de celle qui fut la plus séduisante des reines de l'Émigration, mais son nom seul suffit pour évoquer les souvenirs passionnants de cette curieuse époque et pour faire revivre à nos yeux tout un passé disparu.

---

1. Le tombeau de Mme de Balbi se trouve au Père-Lachaise, 28e division, chemin Camille-Jordan un peu en retrait de l'allée. La concession avait été achetée en 1825 par le comte de Caumont, lors de la mort de sa mère.

Un peu avant d'arriver à cette sépulture on trouve celle des Chabrillan, placée sur le bord de l'avenue tout proche du monument Jordan. Elle contient les tombes du beau-frère, de la sœur et de la nièce de Mme de Balbi : Hippolyte-César Guignes de Moreton, marquis de Chabrillan, né à Paris le 8 novembre 1767, mort à Paris le 16 octobre 1835.

Antoinette-Françoise-Marie Nompar de Caumont-La Force, marquise de Chabrillan, née le 1er juillet 1771, morte le 2 mai 1857.

Aimée-Sophie-Léontine Guignes de Moreton de Chabrillan, née le 8 février 1809, morte le 24 novembre 1823.

39e division, 1re ligne, face 28.

APPENDICE

Il existe dans la célèbre collection de M. Jacques Doucet un ravissant portrait de femme peint par Fragonard, qui semble bien être celui de Mme de Balbi. Dans ce portrait et dans celui qui figure en tête de ce volume le costume et la pose sont presque identiques et un même ruban cerise retient une abondante chevelure brune. La coiffure moins volumineuse se rapproche pourtant du règne de Louis XV et ferait supposer que ce dernier portrait est antérieur à l'autre au moins de quelques années. Mais les yeux, la bouche et l'expression piquante de la physionomie semblent bien identiques, aussi, après avoir comparé soigneusement les deux portraits, M. Jacques Doucet a conclu, comme moi, que le tableau de Fragonard représentait la favorite de Louis XVIII.

Ce portrait a été acquis par M. Doucet à la vente des héritiers Pigalle, il y a quelques années.

Je n'ai pu découvrir dans aucun dépôt public ni dans aucune collection particulière, un portrait gravé de la comtesse de Balbi.

SOURCES

Archives Nationales :

BB[1] 79. — Émigrés. Correspondance.

O[3] 534. — Pension de M[me] de Balbi.

F[7] 3703. — Bulletins de police.

F[7] 3753. — *Idem.*

F[7] 5618. — Demande d'élimination de M[me] de Balbi.

F[7] 5826. — Amnistie accordée à Armand de Balbi.

F[7] 5864. — Amnistie accordée à M[me] de Balbi.

F[7] 6157. — Police. Dossier d'Armand de Balbi.

F[7] 6478. — Police générale. Dossier de M[me] de Balbi.

AF[IV] 1502. — Pièces ministérielles. Fonds de police.

AF[IV] 1510. — Bulletins de police. (Armand de Balbi.)

T 254. — Sequestres. Papiers de M[me] de Balbi.

T 1110. — Émigrés et condamnés.

T 1605 et 1610. — Procès-verbaux d'inventaires.

T 1685 et 1686 n° 67 J. — Sequestre. Inventaires succincts.

Y 5080. — Procédure du Châtelet. Interdiction Balbi.

R[5] 92. — Papiers des Princes. Provence. Mémoires des travaux faits pour le service de Monsieur au palais du Luxembourg.

R[5] 63-64-65. — Maison de Madame.

R[5] 214. — Décisions du conseil de Monsieur.

R[5] 456 et 457. — Grâces de Monsieur et de Madame.

Archives de la Seine. — Répertoire alphabétique du Fonds des Domaines, 614-1669.

— Sommaire général des propriétés nationales, dossier 24, registre 349.

— N cadastre 21. Quartiers Luxembourg et Sorbonne.

Archives du Ministère de la Guerre. Archives administratives. Dossiers personnels.

— *des Affaires étrangères.* Fonds Bourbon.

Archives de la ville de Coblentz.
— *de Versailles,* E. 432.
— *du département de l'Aube.*
— *du département de Seine-et-Marne.*
— *de l'ancien hôpital de la Charité de Senlis,* déposées à l'hôpital général.
— *de l'État civil de la ville de Rotterdam.*
— *du château de la Grave* (duc Decazes).
— *du château de Vic-sur-Aisne.*
— *du Prince de Salm, à Anhalt.*
— *de Turin,* journal manuscrit de Charles-Félix de Savoie, duc de Genevois.

Bibliothèque Nationale. M.m.s. F.FR. *Papiers inédits de Théodore* de *Lameth,* nouv. acquisitions 1387.
Las Cazas. *Correspondance,* vol. m.m.s. 640.
Histoire des pairs de France. Registre manuscrit du cabinet du Roi, tome III.
— *de la Rochelle.* M.m.s. Bibliothèque des dames de la Cour de Louis XVI.

Arvhives de l'étude de Me Bessant, successeur de Mes Crouzilliat et Denouille.
Papiers Calley de Saint-Paul.

Archives de l'étude de Me Tollu, successeur de M. Tourin.
— *de l'étude de Me Boullaire,* successeur de Me Vicfville.
— *de l'étude de Me Boulard,* successeur de Me Laurent.

Communications du duc de la Force, du marquis de Lordat et des petits-neveux de Mme de Balbi, du comte de Gironde, du vicomte de Mazin, du baron de Maricourt, du comte de Poli, de M. Gustave Bord, du comte Allard du Chollet, de la comtesse de Bardonnet née Hyde de Neuville, de M. le major Hall, de M. Boutillier du Retail, de M. l'archiviste Richter, de M. l'archiviste Knipping, de M. le bourgmestre de Rotterdam, de M. le marquis de Rochegude, de M. Lucien Lazard, de M. de Lesse, de M. J. Turquan, de M. Clément de Lacroix, de M. A. Danloux, consul général, du comte de Vesins, de M. Edouard Forestié, du baron Roger Portalis.

Comte DE NEUILLY. — *Souvenirs. Dix années d'émigration*, publiés par Maurice de Barberey. — 1 vol. in-8°, Paris, Doniol, 1865.

Comte DE CONTADES. — *Émigrés et Chouans.* — 1 vol., Perrin, 1895.

— *Souvenirs. Coblentz et Quiberon*, publiés par le comte Gérard de Contades. — 1 vol., Paris, Dentu, 1885.

BACHAUMONT. — *Mémoires secrets de 1762 à 1787.*

Baron HYDE DE NEUVILLE. — *Mémoires et Souvenirs.* — 3 vol., in-8°, Paris, Plon, 1892.

FORNERON. — *Histoire générale des Émigrés.* — 2 vol., Paris, Plon, 1884.

M. DE LESCURE. — *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI et Marie-Antoinette; la Cour et la Ville de 1777 à 1792.* — 2 vol. in-8°, Paris, Plon, 1866.

LÉOUZON-LEDUC. — *Lettres de M. de Kagenæck au baron Alströmer.* — Paris, Charpentier, 1884.

Ernest DAUDET. — *Histoire de l'Émigration pendant la Révolution française.* — 3 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1907.

— *Autour d'un mariage princier.* — *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1904.

— *Coblentz.* — *Revue des Deux-Mondes.*

MÉTRA. — *Correspondance secrète.*

ARNETH. — *Correspondance de Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse.*

AL DOMINICUS. — *Coblentz unter dem litzen Kurfürsten von Trier Clemens Wenceslaus.* — Coblentz, Lolfcher.

CH. DE STRAMBERG. — *Denkwurdigen und nützlichen Rheinischen Antiquarius.* — Coblentz.

GRAFEN BOOS VON WALDECK. — *Tagebusch des Kurfurstlichen Oberofmarschalls Grafen Booz von Waldeck.*

Comte DE MONTGAILLARD. — *Histoire secrète de Coblentz pendant la révolution des Français.* — 1 vol., Londres, 1795.
— *Souvenirs* publiés par *Clément de Lacroix.* — 1 vol. in-8°, Paris, Ollendorf, 1895.

SULEAU. — *Journal des princes, frères du Roi, ou journal de la contre-révolution périodique à Coblentz, à partir de novembre 1791.*

Relation d'un voyage fait en 1791 de Paris à Bruxelles et à Coblentz. — Paris, 1823.

Baron DE LA MORINERIE. — *Souvenirs de la marquise de Lage de Volude, dame d'honneur de la princesse de Lamballe.* — 1 vol. in-8°, Évreux, Hérissey, 1869.

J. TURQUAN. — *Les Favorites de Louis XVIII.* — Paris, Mongredien.

Baronne D'OBERKIRSCH. — *Mémoires.* — 2 vol., Paris, Charpentier, 1853.

G.-Nicolas MOREAU, bibliothécaire de Marie-Antoinette. — *Mes Souvenirs.* — 2 vol. in-8°, Paris, Plon, 1898.

Duchesse d'ABRANTÈS. — *Histoire des salons de Paris. Tableaux et portraits du grand monde.* — Paris, Garnier, 4 vol.
— *Mémoires.* — Garnier, Paris.

AUGEARD, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette. — *Mémoires secrets 1760-1800,* publiés par Evariste Bavoux. — 1866, in-8°.

Comtesse DE GENLIS. — *Mémoires inédits.* — 8 vol. in-8°, Paris, Ladvocat, 1825.

Maréchal DE CASTELLANE. — *Mémoires.*

Comte DE RAMBUTEAU. — *Mémoires.* — In-8°, Paris, Calmann-Lévy, 1905.

Comte DE MESNARD. — *Mémoires.* — 3 vol. in-8°, 1844.

Maréchal MARMONT, duc DE RAGUSE. — *Mémoires.*

Mme VIGÉE-LEBRUN. — *Mémoires.* — 2 vol., Paris, Charpentier, 1891.

DANLOUX. — *Mémoires inédits.*

Ch. Nauroy. — *Les derniers Bourbons.* — Paris, Charavay.
— *Le Curieux.*
Comtesse du Cayla. — *Mémoires d'une femme de qualité sous Louis XVIII, sa cour et son règne.* — 4 vol. in-8°, Paris, Marne et Delaunay, 1839.
Adélaïde de Kerjean, marquise de Falaiseau. — *Dix ans de la vie d'une femme.* — Paris, Plon.
Comtesse de Boigne. — *Mémoires*, publiés par Ch. Nicoullaud. — 4 vol. in-8°, Plon, 1907.
Norvins. — *Mémorial.*
Duc de La Force. — *Mémoires.*
Mémorial de Sainte-Hélène. — Éditeur Garnier.
Vicomte Sosthène de La Rochefoucauld. — *Mémoires, 1814 à 1836.* — 5 vol. in-8°, Allardin, 1837.
Mme Campan. — *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette.* — 3 vol. in-8°, Paris, Baudoin, 1822.
Duchesse de Gontaut. — *Mémoires, 1773-1836.* — 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1884.
Comte de Puymaigre. — *Souvenirs.*
Baron de Frenilly. — *Souvenirs*, publiés par A. Chuquet. — 1 vol. in-8°, Paris, Plon, 1908.
Mme de Remusat. — *Mémoires.*
Comtesse Dasch. — *Mémoires des autres.* — 3 vol., Paris, Librairie illustrée.
Prince de Montbarey. — *Mémoires.* — 3 vol. in-8°, Paris. 1825.
Comtesse de Chastenay. — *Mémoires*, publiés par A. Roserot. — 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1896.
Baron de Goguelat. — *Mémoires*, publiés par M. de Lescure.
Marquis de Marcillac. — *Mémoires*, Paris, Didot, 1877.
Comte de Vaublanc. — *Mémoires*, publiées par Barrière. — 1 vol., Paris, Firmin-Didot, 1883.
Alissan de Chazet. — *Mémoires.* — 3 vol. in-8°, 1837.
Baron de Meneval — *Mémoires.*
Duc de Broglie. — *Souvenirs.* — 2 vol. in-8°. 1886.
Malouet. — *Mémoires.* — 2 vol. in-8°.

LAMOTHE-LANGON. — *Mémoires de Louis XVIII.*

Vicomte DE REISET. — *Souvenirs du Lieutenant-général vicomte de Reiset.* — 3 vol. in-8°, Paris, Calmann-Lévy, 1899.

Comte DE REISET. — *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette.* — 2 vol. gr. in-4°, Paris, Didot, 1885.

Duc DE LEVIS. — *Souvenirs et portraits.* — In-8°, 1813.

L. PINGAUD. — *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois.* — 2 vol. in-8°, Paris, Plon, 1889.

CHASSIN. — *Journal de Hardy.*

Éd. DE BARTHELEMY. — *Correspondance inédite du duc de Bourbon avec la comtesse de Vaudreuil.* — 1 vol. in-4°, Paris, Charavay, 1886.

Vicomte DE BEAUMONT-VASSY. — *Papiers curieux d'un homme de Cour.* — 1 vol., Paris. Sartorius, 1875.

— *Mémoires secrets du XIXe siècle,* — 1 vol. Paris, Sartorius, 1874.

Daniel STERN. — *Mes souvenirs (1806-1833).* — 1 vol. in-8°, Paris, Calmann-Lévy, 1877.

Comte DE LA FERRONAYS. — *Mémoires.* — 1 vol. in-8°, Paris, Plon, 1901.

Comte D'HEZECQUE. — *Souvenirs d'un page.*

LE ROY. — *Histoire du château de Versailles.* — 2 vol.

L. DUSSIEUX. — *Le château de Versailles, histoire et description.* — 2 vol. in 8°, Versailles, Bernard, 1881.

P. DE NOLHAC. — *Le château de Versailles.* — Versailles, Aubert, 1889.

Abbé ALIS. — *Histoire de la ville, du château et des seigneurs de Caumont.* — 1 vol. in-8°, Agen, Ferrare, 1898.

Vicomte DE DAMPIERRE ET LAHENAZIE. — *Histoire de la ville d'Agen et du pays d'Agenois.* — 1 vol., 1888.

Henri CHEROT. — *Anne de Caumont.* — Paris, 1896.

Alfred D'AULNAY. — *Les quatre-vingts quartiers de Paris.* — Paris, Dentu.

Marquis DE ROCHEGUDE. — *A travers le vieux Paris.* — 1 vol., Hachette, 1905.

Vicomte DE VILLEBRESME. — *Ce qui reste du vieux Paris.* — Paris, Flammarion.

LEFEUVE. — *Anciennes maisons de Paris.*

DE BACOURT. — *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, Paris, 1851.

Baron DE KLINCKOWSTROM. — *Le comte de Fersen et la Cour de France.* — 2 vol. in-8°, Paris, 1878.

Comte D'AVARAY. — *Relation des derniers événements de la captivité de Monsieur, frère du roi Louis XVI.* — 1833. in-8°.

J.-N. BOUILLY. — *Mes récapitulations.* — 3 vol. in-8°. 1836.

BRIFFAUT. — *Récits d'un vieux parrain.*

DU BLED. — *Le salon de Madame de Polignac.* — *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1890.

MAX DE LA ROCHETERIE. — *Histoire de Marie-Antoinette.* — 2 vol., Paris, Perrin, 1905.

GRILLE. — *L'Émigration angevine.*

Duc de ***. — *Soirées de S. M. Louis XVIII* (par Lamothe-Langon). — Paris, de Werdet, 2 vol. in-8°, 1835.

TOUCHARD-LAFOSSE. — *Chroniques des Tuileries et du Luxembourg; mémoires d'un frotteur.* — Paris, 1851, Ch. Lachapelle, 5 vol. in-8°.

J.-B. NOUGARET. — *Anecdotes secrètes du XVIIIe siècle*, pour faire suite aux mémoires de Bachaumont. — 2 vol. in-8°, Paris, Collin, 1808.

Comte O. DE POLI. — *Louis XVIII.* — 1 vol., impr. au journal *la Civilisation*. Paris, 1880.

M. DESMARETS. — *Témoignages historiques ou Quinze ans de police sous Napoléon.* — 1 vol. in-8°, Paris, Levasseur, 1833.

Baron DE MARICOURT. — *En marge de notre Histoire.* — 1 vol. in-8°, Paris, Émile-Paul, 1906.

— *Madame de Souza et sa famille.* — 1 vol. in-8°, Paris, Émile-Paul, 1907.

Comte DUCOS. — *La mère du duc d'Enghien.* — 1 vol. in-8°, Paris, Plon, 1900.

J. DE LA FAYE. — *La princesse Charlotte de Rohan.* — 1 vol. in-8°, Paris, Émile-Paul, 1904.

Comtesse DE BASSANVILLE. — *Les salons d'autrefois.* — 3 vol. in-8°, Paris, Broussois.

F. RIBES. — *Histoire de l'ouverture et de l'embaumement du corps de Louis XVIII.* — 1 vol. in-8°, Paris, de Plassan, 1834.

Henri BOUCHOT. — *Le luxe sous la Restauration.* — 1 vol. in-4°.

Comte FLEURY. — *Angélique de Mackau, marquise de Bombelles.* — 2 vol., Paris, Émile-Paul.

NIPPEAU. — *Paris et Versailles.*

B. BITTARD DES PORTES. — *L'Insurrection de Lyon.* — 1 vol. in-8°, Paris, Émile-Paul, 1906.

André LEBON. — *L'Angleterre et l'Émigration française.*

Diaries and Correspondence of the Earl of Malmesbury, édited by his Grandson. — London, R. Beutley, 1844.

THACKERAY. — *Les Quatre Georges,* traduit de l'anglais par M. Le Voyer. — Paris, Germer-Baillière, 1869.

Letter of Horace Walpole, édited by Peter Cunningham. — London, R. Beutley, 1891.

George IV and Lady Fitz Herbert, by W. H. Wilkins, London, 1905.

Dictionnaire de la conversation.

Dictionnaire des grandes choses qui ont rapport à la Révolution.

LAROUSSE. — *Dictionnaire.*

Grande Encyclopédie.

MICHAUD. — *Biographie.*

DIDOT. — *Biographie générale.*

RABBE. — *Biographie.*

SARRUT et SAINT-EDME. — *Biographie des hommes du jour.*

— *Paris pittoresque.*

SAINT-EDME. — *Amours et galanteries des rois de France.* — Paris, Amable Coste, 1830.

Gabrielle DE PAHAN. — *L'Année des dames ou petite biographie des femmes pour les jours de l'année.* — 2 vol., 1823.

Almanach des honnêtes femmes pour 1790, de l'imprimerie de la Société joyeuse.

Biographie des Dames de la Cour et du faubourg Saint-Germain, par un valet de chambre congédié. — Paris, in-32, 1826.

La Galerie des Dames françaises pour servir de suite à la Galerie des Etats Généraux, par le même auteur. — Londres, 1790.

Almanach des Muses pour 1776.

Ed. et J. DE GONCOURT. — *La femme au XVIIIe siècle.* — 1 vol., Charpentier, 1882.

— *L'amour au XVIIIe siècle.* — 1 vol., Dentu, 1875.

— *La société française pendant le Directoire.* — 1 vol., Charpentier, 1880.

— *La société française pendant la Révolution.* — 1 vol., Charpentier.

— *Histoire de Marie-Antoinette.* — Paris, Charpentier, 1878.

Marquis DE LA GRANGE. — *Correspondance et documents inédits de la maison de la Force.*

Mademoiselle DE LA FORCE. — *Les Jeux d'esprit ou la promenade de la Princesse de Conti à Eu*, publié par le marquis de la Grange. — Paris, Aubry, 1862.

D'HOZIER DE SERIGNY. — *Armorial.*

Père ANSELME. — *Les Grands Officiers de la Couronne.*

POTIER DE COURCY. — *Armorial des Grands Officiers de la Couronne.*

Correspondance officielle de Napoléon. — Plon, in-8°.

DE COURCELLES. — *Histoire des pairs de France.*

THÉVENOT. — *Correspondance du comte de Lusace.* — Dumoulin, 1774.

Louis FAVRE. — *Le Luxembourg.* — Paris, Ollendorf, 1882.

Gaston SCHEFER. — *Historique du Palais du Luxembourg.* — Boschat, 1881.

LE NÔTRE. — *Le petit Luxembourg; le Monde moderne*, 1897.

Correspondance originale des Émigrés, ou les Émigrés peints par eux-mêmes. — Paris, Buisson, 1793.

INDEX DES NOMS CITÉS

Certains noms qui se retrouvent presque à chaque page, comme ceux de Mme de Balbi ou ceux du comte et de la comtesse de Provence, n'ont pu être cités dans l'Index.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LES DIVAGATIONS DU COMTE DE BALBI

CHAPITRE IV

L'INTERDICTION

CHAPITRE VI

MADAME DE BALBI ET LA COMTESSE DE PROVENCE

CHAPITRE VII

MADAME DE BALBI ET MONSIEUR

CHAPITRE VIII

LA CAPITALE DE L'ÉMIGRATION

CHAPITRE IX

LA REINE DE COBLENTZ

CHAPITRE X

LA SÉPARATION

CHAPITRE XI

LA RUPTURE

CHAPITRE XII

LONDRES ET L'ÉMIGRATION

CHAPITRE XIII

LA RENTRÉE EN FRANCE

CHAPITRE XV

LA RENTRÉE A VERSAILLES

CHAPITRE XVI

LES AVENTURES D'ARMAND DE BALBI

CHAPITRE XVII

LA MORT DE ANNE DE BALBI

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 968-1-08. — (Encre Lorilleux).




UNIVERSITY OF CHICAGO
69 882 062


UNIVERSITY OF CHICAGO
69 882 062
Digitized by Google